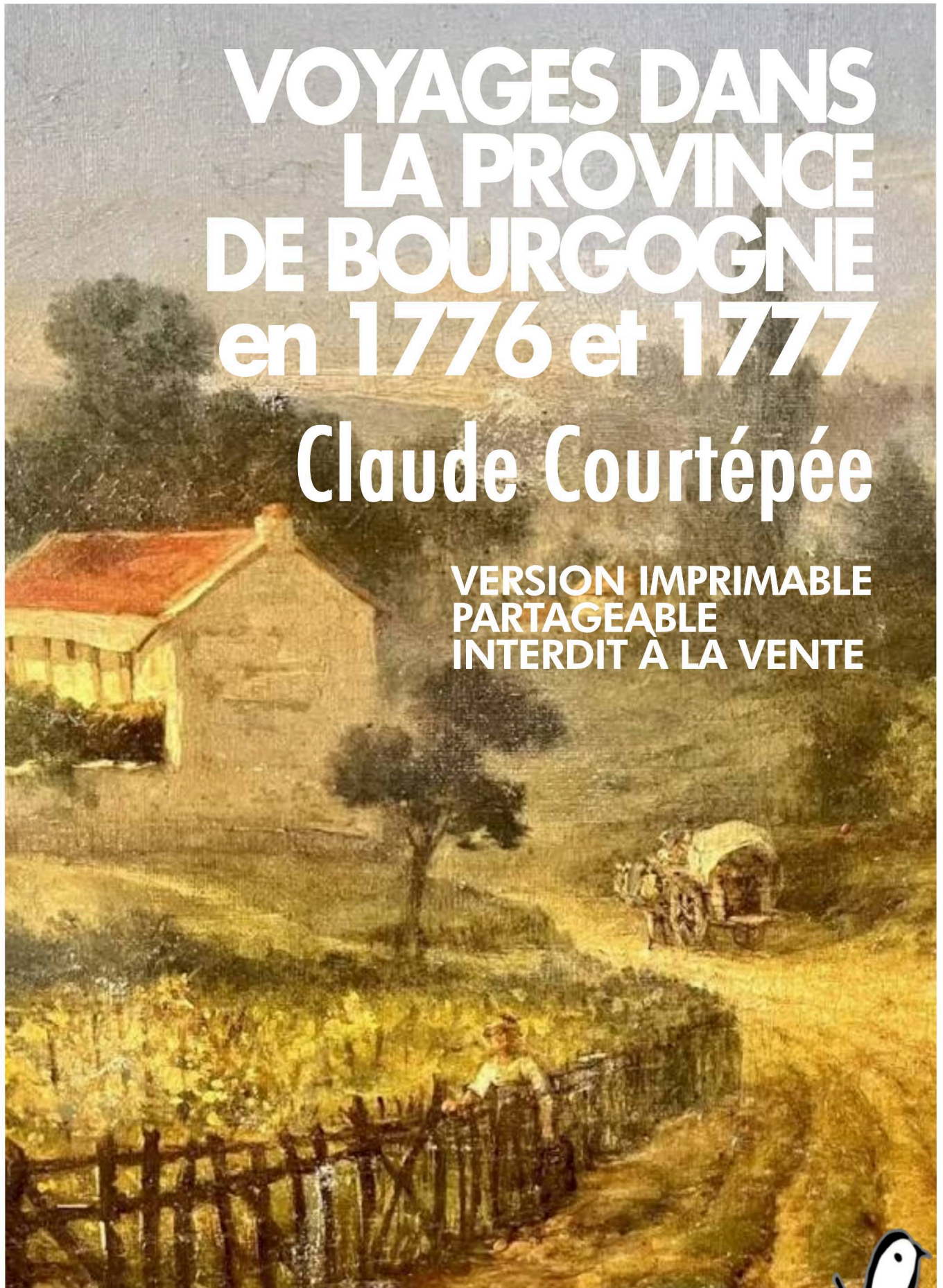


VOYAGES DANS LA PROVINCE DE BOURGOGNE en 1776 et 1777

Claude Courtépée

VERSION IMPRIMABLE
PARTAGEABLE
INTERDIT À LA VENTE



"Paysage en Bourgogne"
Alexis Demarle (sd) Domaine public



VOYAGES DANS LA PROVINCE
DE BOURGOGNE EN 1776 ET 1777
version actualisée
en français de notre époque

PRÉFACE

Beaucoup de noms sont plus célèbres, en Bourgogne, que celui de Courtépée : peu sont aussi populaires. Si quelques-uns ont acquis, dans leur temps, une renommée plus fastueuse, aucun n'a conservé, de nos jours, autant de sympathie que celui du prêtre modeste à qui la Province a dû le plus original et le plus aimable de ses historiens. Par son absence de prétention doctrinale et de tout lien d'école, sinon de tout art, son œuvre a moins vieilli que celle des plus fameux d'entre ses compatriotes, ses contemporains, et le temps, qui fait si durement sentir son action à l'ouvrage des hommes, a épargné le sien. Qui songerait, en effet, à lire aujourd'hui les œuvres de deux Dijonnais, qui ont eu leur heure de célébrité, Crébillon et Piron, échos épuisés d'un art en complète décadence ? Partout, au contraire, l'auteur de la *Description du duché de Bourgogne* est lu, consulté, cité comme une autorité, invoqué comme un témoin aussi sincère qu'éclairé, qui a vu par lui-même les lieux qu'il décrit, et qui a échappé ainsi aux erreurs communes à ceux qui écrivent d'après autrui. Cette popularité durable et grandissante, il la doit à sa méthode, qui est l'art de l'histoire, à la forme qu'il a donnée à son œuvre, à ses procédés d'exécution et au temps où il a conçu sa vaste entreprise. A l'encontre de ses devanciers, qui n'avaient d'attention que pour les personnages et les cités d'importance, Courtépée a fait la part aux petits et aux humbles : aux hommes utiles, prêtres et laïques, perdus au fond des campagnes, qu'il avait vus à l'œuvre et dont il loue l'obscur dévouement ; aux villages les plus ignorés, connus seulement du collecteur¹, et dont il esquisse l'histoire, traçant un cadre qu'une érudition plus exigeante et moins hâtive n'aura plus qu'à remplir : aucun n'a échappé à son regard. Le moindre hameau même a son article en quelques lignes sobres et précises, où rien d'essentiel n'est omis : situation, nature et productions du sol, industrie naissante dont il encourage les premiers pas, familles notables de chaque localité, événements historiques, fondations religieuses et charitables, chaque chose est à sa place, sans trouble ni confusion et dans un ordre qui permet toujours une recherche prompte et aisée. Toutes ces qualités font de son livre non seulement un guide assez sûr, mais en même temps un tableau très fidèle de ce qu'était, à la veille de la Révolution, cette Pro-

vince dans laquelle il voyait l'image même de la patrie, qui pour lui, était la première de toutes, la Province par excellence, et dont il ne parle jamais qu'avec ce respect, cet amour filial et cet orgueil que l'*Urbs*² inspirait aux vieux Romains. Et puis, tout cela allait périr ; institutions, monuments, usages, étaient sur le point de disparaître, et cette destruction prochaine donne en outre à l'œuvre l'importance et l'intérêt d'un document qui a conservé l'image d'un monde disparu.

Courtépée n'était pas un de ces historiens de cabinet, qui se cloîtent dans les bibliothèques et les archives et qui ne demandent qu'aux livres et aux manuscrits la connaissance du passé. C'était surtout un historien voyageur qui, chaque année, à la fin d'août, au moment où les vacances lui ouvraient les portes de son collège des Godrans³, à Dijon, quittait ses écoliers et se mettait en route avec cet appétit de plein air et de locomotion, aiguisé par neuf mois d'enseignement, que connaissent bien ceux que leurs devoirs attachent à une existence sédentaire.

Mais, plutôt que d'aspirer à la Suisse ou au Tyrol, ainsi qu'on le fait de nos jours, il bornait son humeur voyageuse aux coteaux bourguignons, à la vallée de la Saône, aux plaines de la Bresse, aux collines du Charollais et aux Alpes du Morvan. Son but était de recueillir sur place tous les éléments d'une description complète du duché de Bourgogne, sans en omettre aucun. Ainsi allait-il pendant deux mois, chaque année, de village en village, décrivant les lieux, consultant les documents, interrogeant les gens instruits, sans être jamais rebuté par le mauvais état des chemins, l'inégalité de la température et la pauvreté des gîtes. Il consacra plusieurs années à ce pèlerinage historique d'où il rapporta une œuvre unique en son genre et encore sans exemple, bien faite pour servir de modèle et qui a, en effet, trouvé des imitateurs.

Courtépée était né à Saulieu, dans l'ancien diocèse d'Autun qui embrassait alors la plus grande partie de la Bourgogne. Son origine et ses études, faites au séminaire d'Autun, lui avaient créé de nombreuses relations parmi les prêtres du diocèse. Chez la plupart, il rencontrait des

¹ "Ce mot et celui de *collecte* s'appliquaient autrefois au recouvrement des impôts [...] Le nom de *collecteur* est devenu odieux, et l'on dit aujourd'hui *receveur*". William Duckett, *Dictionnaire de conversation à l'usage des dames et des jeunes personnes*, tome III, page 105 (1841).

² "Rome, célèbre ville d'Italie, capitale de l'empire romain [...] On l'appelait seulement *Urbs*, la ville par excellence." Marie Nicolas Bouillet, *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane*, tome II, page 394 (1841).

³ "Odinet Godran est mercier à Dijon [...] le 1^{er} août 1580 (*modifié les 3 et 9 février 1581*) [il lègue] sa maison et toute sa fortune aux jésuites et à la ville de Dijon [...] Le collège des Godrans est ouvert fin 1581 [...] supprimé à la Révolution [...] il accueille, depuis 1803, la bibliothèque municipale" *Le bien public*, 9 janvier 2013.

maîtres, des condisciples ou des élèves ; dans tous, des amis. Aussi, durant ses courses, était-il accueilli partout à bras ouverts. Dans chaque presbytère, il trouvait un lit, le couvert mis, les confrères du voisinage réunis pour fêter le voyageur et prêts à faciliter sa tâche dans la mesure de leurs connaissances et de leurs ressources. Les châteaux s'ouvraient non moins volontiers et c'était, tout le long de la route, une suite de fêtes que se partageaient l'amitié, le travail et la gaieté. Le professeur pouvait-il plus agréablement et plus utilement employer ses deux mois de vacances annuelles ? Aussi, pour accomplir son œuvre, ne se contentait-il pas de parcourir une seule fois les lieux qu'il voulait décrire. Après une première visite, il revenait une seconde fois pour contrôler ses observations. Il communiquait alors « ses cayers » aux gens instruits de chaque localité, accueillant les observations et les critiques et s'entourant de tous les témoignages propres à fortifier ou à rectifier ses recherches.

Du livre, qui est entre les mains de tous, nous ne dirons rien de plus ici. Mais, outre l'ouvrage de l'historien, nous avons encore quelques-uns des récits inédits dans lesquels le voyageur s'était plu à fixer ses souvenirs, à consigner maints détails intimes qu'il avait jugés peu dignes de la majesté du livre, à exprimer sa reconnaissance pour ses hôtes d'un jour, dont plusieurs étaient devenus ses amis, et à donner un libre cours à cette humeur bourguignonne, si prompte à s'émouvoir et à partir en guerre, portée à la raillerie et aisément caustique. Mieux encore que le livre, ces récits de voyage font connaître l'homme : vif et gai ; plein d'entrain et brillant causeur : se plaisant aux conversations, à la controverse et aux anecdotes ; très accessible à la louange que ses travaux obtiennent et l'enregistrant avec une naïve complaisance ; grand ennemi des abus qu'il attaque avec cette âpreté de langage qui se rencontrera bientôt sur les lèvres des députés du tiers et des orateurs de l'Assemblée constituante. Sous ce rapport, Courtépée est bien l'homme de son temps dont il partage les passions réformatrices, les espérances et les généreuses illusions : l'homme de 1775, disciple de l'Encyclopédie, à laquelle il collaborait, et élève de Turgot ; croyant que l'homme est bon et que seules les institutions l'ont corrompu ; que les institutions peuvent être changées en quelques traits de plume et, qu'une fois changées, l'homme deviendra tout aussitôt bon, heureux et content. Il possède cet optimisme de la première heure qu'aucun mécompte n'a encore découragé, « qui sent toujours le bonheur tout proche, se croit toujours tout prêt de le saisir, et en a perpétuellement

le besoin, la certitude et l'impatience »⁴ ; optimisme hardi, confiant et assez persuadé de la prochaine réalisation de ses rêves pour tout entreprendre et pour tout oser. C'était l'air du temps, auquel peu échappaient et dont notre auteur avait lui-même senti la chaleur, bien que l'étude de l'histoire ait dû lui enseigner la vanité du progrès par définition et par maxime, et lui apprendre que toute réforme accomplie par explosion couvre le sol de débris et renverse plus de maisons qu'elle n'en élève. Dans toutes ces aspirations du siècle finissant, Dieu n'avait aucune place ; il n'était pas invité à la fête, et l'événement ne montra que trop la terrible fragilité des Eldorados conçus sans lui.

Malgré son adhésion aux idées générales du temps, Courtépée n'en était pas moins un prêtre très régulier et très attaché aux devoirs de son état ; mais prêtre à la manière de ses compatriotes et de ses rivaux en érudition, les Lebeuf, les Germain, les Papillon : ennemi des Jésuites, des Sulpiciens et de tout ce qui tient à Rome ; opposé aux dévotions nouvelles ; très enclin à un jansénisme, moins de doctrine que d'écorce et sans rien de ce que le mot évoque d'austère et de mortifié : sorte de centre gauche politique et religieux qui s'essayait, en attendant l'heure, et se donnait, à bon marché, une apparence d'indépendance et de fermeté. Aussi, quelle n'était pas la joie de notre voyageur quand il rencontrait, au fond de quelque presbytère de campagne, les fameuses petites lettres, les *Essais de Nicole*⁵, les traités de M. Arnault⁶, les *Réflexions morales*⁷ du père Quesnel et même l'Encyclopédie. Si à ces livres s'ajoutait un de ces innocents cabinets d'histoire naturelle, dont l'influence de Buffon avait répandu le goût et qu'on trouvait fréquemment dans la patrie du célèbre naturaliste, son enthousiasme ne connaissait plus de bornes : on prenait bien vite place dans le rang des esprits « éclairés ». Par contre, le simple fait de goûter les ouvrages de Rodriguez⁸ ou du père Berruyer⁹, de vénérer cer-

⁴ Émile Faguet, *Dix-huitième siècle, études littéraires*, page XII (1898).

⁵ Pierre Nicole, *Essais de morale*, 8 tomes (1714-1715).

⁶ Auteur prolifique, on trouvera sa biographie dans *Biographie des hommes vivants*, tome I, pages 110 à 112 (septembre 1816).

⁷ Pasquier Quesnel, *Le Nouveau Testament en français, avec des Réflexions morales sur chaque verset*, 8 tomes (1700-1702).

⁸ Alonso Rodriguez dont on trouvera une biographie et une bibliographie complète dans *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* d'Augustin et Aloïs de Backer, tome III, pages 672 à 681 (1856).

⁹ Joseph-Isaac, on découvrira la biographie de ce religieux dans *Biographie universelle des hommes qui se sont fait un nom* de François-Xavier Feller, tome I, pages 561 et 562 (1867).

taines reliques, de favoriser certains pèlerinages ou même de prohiber l'usage de la perruque à l'autel, attire sur son auteur le reproche de fanatisme et d'intolérance. C'est le seul cas où son indulgence naturelle cède à une sorte de frémissement intérieur qu'il ne peut maîtriser et qui s'échappe en invectives trop souvent répétées. Ajoutons que si Courtépée se montre peu crédule et fort exigeant toutes les fois qu'il s'agit des choses religieuses, il témoigne parfois, en histoire et en archéologie, d'une candeur et d'une confiance qui font sourire aujourd'hui. Tout cela, défauts aussi bien que qualités, donne à ces récits de voyage en Bourgogne un intérêt qui a survécu au temps et qui rend leur lecture non moins agréable qu'instructive.

Peu d'époques offrent d'ailleurs plus d'intérêt que les vingt-cinq années qui ont précédé la Révolution de 1789. Malgré sa profondeur, l'abîme qui nous en sépare n'est pas tellement large que, de notre rive, nous ne puissions apercevoir ces abbayes encore peuplées de leurs hôtes dégénérés ; ces châteaux où les pavillons et les terrasses remplacent peu à peu les donjons et les fossés ; leurs habitants eux-mêmes, humains et instruits, aux façons nobles et polies, au langage reposé, que les discordes n'ont pas encore hérissé, et qui croient avoir devant eux de longs jours de paix, à l'heure qui va les disperser. On est surpris de trouver, à la veille de sa fin, une société confiante et active, qui répare et embellit sa demeure comme si elle n'était pas au moment de la quitter ; qui travaille, comme si sa tâche n'était pas achevée ; qui dispose du présent avec autant de sécurité que si ses successeurs ne fussent pas prêts à entrer en scène et à la remplacer. Ce court espace donne la double sensation du bonheur présent et du danger prochain, et il semble que le drame, qui va bientôt s'engager, perdrait quelque chose de sa grandeur s'il était séparé de l'idylle universelle qui l'a précédé. Courtépée, dans ses récits, fait revivre sous nos yeux cette société aimable et heureuse. Par l'ordre auquel il appartenait par son instruction, ses goûts, ses relations, il était de ceux qui jouissaient le mieux du présent, tout en souhaitant le changement. Il n'a pas été témoin de la fin et peut-on l'en plaindre ? Il eût vu ses amis et ses hôtes épars sur tous les chemins ; son vieux collègue anéanti : son œuvre oubliée avant d'être achevée, son dernier volume mis presque tout entier au pilon. Que fût-il advenu de lui-même ? Il est parti à temps. Heureux pour lui de n'avoir pas survécu ! De nos jours, son heure est revenue. Plus équitable, la postérité lui a rendu justice. On a réimprimé l'œuvre de l'historien ; on parle même d'en faire encore une édition nouvelle : les pages suivantes pourront en répandre le désir.

De tous les récits que Courtépée a pu faire de ses nombreux voyages, cinq seulement sont parvenus jusqu'à nous : le premier est la relation du voyage fait, en 1759, à Besançon, Dôle, Seurre et Cîteaux, qui a été publié par M. Pingaud dans les *Mémoires de l'académie de Besançon*¹⁰ ; le second est la relation d'un voyage fait à Troyes, en 1759, comprenant deux cahiers in-4°, conservés à la bibliothèque de Dijon¹¹, et que M. Albert Babeau a récemment édités¹² ; le troisième, qui a pour titre : *Remarques d'un Voyageur curieux sur les abbayes de Fontenay, d'Ogny du Val-des-Choux et de la chartreuse de Lugny*¹³, porte la date du 4 septembre 1760 et se compose d'un seul cahier in-4°, non paginé et conservé dans le même dépôt. C'est par ses premiers essais que l'auteur se préparait à l'œuvre plus vaste qu'il allait bientôt entreprendre. Le quatrième, que nous publions ici, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, et qui se compose d'un cahier in-4° de 120 pages numérotées, a pour titre : *Relation abrégée d'un voyage fait dans les parties orientale et méridionale de la Bourgogne, par un curieux, en septembre et octobre 1776*. Il comprend la description du territoire d'Auxonne, Gray, Seurre, Saint-Jean-de-Losne, Verdun, Chalon-sur-Saône, Charolles et Montcenis, et se termine par le récit d'une nouvelle excursion, faite en Charollais et Brionnais pendant les vacances de Pâques, du 22 mars au 10 avril 1777. Il est « dédié à l'un des meilleurs curés de l'Auxois, à l'homme de lettres éclairé, au plus ancien et fidèle ami, M. Guy Bouillotte, curé d'Arnay-le-Duc, par son serviteur Claude Courtépée, prêtre, principal du collège de Dijon, novembre 1776. » Guy Bouillotte, dont les traits nous sont connus, grâce à un beau portrait par Boze, peintre de Louis XVI, et dont la physionomie exprime le bonheur de vivre, était né à Arnay-le-Duc le 28 octobre 1724. Devenu curé de sa ville natale, il fut élu député du clergé du bailliage d'Auxois aux États généraux de 1789, et après avoir partagé l'optimisme, les illusions et même les erreurs de ses collègues de l'Assemblée Constituante, il revint dans sa patrie où il mourut le 9 mars 1798.

Cette relation, écrite sans prétention, plaira, nous n'en doutons pas, à nos lecteurs. On y trouvera une utile et agréable addition à l'œuvre de

¹⁰ *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, année 1889, page 259 (1890).

¹¹ Division : Ms 1166/1.

¹² Cette édition est introuvable, par contre on trouve une édition d'Arthur Prévost. *Voyage de Courtépée à Troyes en 1759*. Documents d'histoire (1911).

¹³ Charles Oursel, *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, tome IX, *Voyages en Bourgogne*, page 67 (1903-1904).

Courtépée, qu'elle complète sur plusieurs points. Le cinquième récit, qui succédera au précédent, comprend le voyage fait, du 28 août au 31 octobre 1777, dans l'Auxois, l'Autunois, le Charollais, une partie du Maçonnais, du Beaujolais, de la Dombes, du Lyonnais, du Forez et du Brionnais, et porte la date du 31 décembre 1777. Il se compose d'un volume in-4° de 196 pages chiffrées, et est adressé à un ami que l'auteur n'a pas désigné, mais qui est certainement le même Guy Bouillotte à qui la précédente relation était déjà dédiée. Ce volume est une copie du temps, à laquelle l'auteur a ajouté quelques notes de sa main. Le bas de la page 12, ainsi que les pages 13 et 14 ont disparu du manuscrit dans lequel leur absence cause une regrettable lacune.

Ce récit n'est pas moins curieux et intéressant que le premier. Il contient même sur quelques parties du Beaujolais, de la Dombes, du Lyonnais et du Forez des recherches un peu en dehors du cadre que l'auteur s'était tracé. Bien que ne se rattachant au sujet que par les contours, cette excursion, un peu en dehors de la Province, ne sera pas moins utile et pas moins goûtée que la partie qui concerne la Bourgogne elle-même. Ajoutons que la mort de l'auteur, survenue le 11 avril 1781, ne lui a pas permis de conduire son œuvre jusqu'au terme, ni d'utiliser les notes qu'il avait recueillies et qui verront le jour ici pour la première fois.

Le style de ces récits de voyage, un peu abandonné au courant de la plume, n'est pas toujours d'une correction absolue, mais ne sentant pas l'effort il n'en exige aucun. C'est moins le discours étudié de l'auteur qui parle au public, que le langage sans apprêt qui s'adresse à l'amitié.

Courtépée avait certainement fait plus de deux voyages à travers la Province, dans l'intérêt de sa vaste entreprise. Ces deux relations ne sont donc sans doute pas les seules qu'il ait composées. On doit souhaiter que les autres n'aient pas péri et qu'en venant un jour s'ajouter à celles-ci, elles complètent l'intéressant voyage en Bourgogne, dont nous ne possédons encore que quelques chapitres. Ces pages en feront naître le désir et mettront peut-être les chercheurs sur la voie.

Ces deux relations de voyage ont été très exactement transcrites sur le manuscrit par notre collègue, M. Gabriel de la Grange. Nous les reproduisons ici, avec quelques notes, sans en rien retrancher, à l'exception d'un seul passage sur l'origine prétendue de la dévotion au sacré Cœur, qui se lit dans le voyage de 1777 : passage inspiré par les pamphlets jansénistes et qui pourrait justement affliger les âmes pieuses sans rien apprendre à personne. A cette seule exception près, tout le reste a été scrupuleusement respecté et conservé, sans aucune atténuation du langage et de la pensée de l'auteur. Son langage était celui de

son temps et, s'il nous surprend par son extrême liberté, il trouve son excuse et la nôtre dans sa parfaite sincérité.

ANATOLE DE CHARMASSE

VOYAGES
DANS LA PROVINCE DE BOURGOGNE
EN 1776

RELATION ABRÉGÉE D'UN VOYAGE FAIT DANS LES PARTIES ORIENTALE ET MÉRIDIONALE DE LA BOURGOGNE PAR UN CURIEUX EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1776, DÉDIÉ A L'UN DES MEILLEURS CURÉS DE L'AUXOIS, À L'HOMME DE LETTRES ÉCLAIRÉ, AU PLUS ANCIEN ET PLUS FIDÈLE AMI, M. GUY BOUILLLOTTE, CURÉ D'ARNAY-LE-DUC, PAR SON SERVITEUR CLAUDE COURTÉPÉE, PRÊTRE, PRINCIPAL DU COLLÈGE DE DIJON, NOVEMBRE 1776.

Vous voulez donc, mon cher ami, que je vous fasse mon odyssee, et détaille mes aventures dans les courses de mes dernières vacances. Je ne puis rien refuser à l'amitié tendre qui nous lie depuis quarante ans : elle vous fera lire avec quelque intérêt le récit simple de mes voyages.

Ayant fermé le temple des muses le 28 août 1776, libre de tout embarras classique, je pris trois jours pour me reposer, ou plutôt pour finir mes cahiers sur Beaune destinés à l'imprimeur, et à parcourir les deux premiers volumes du *Supplément à l'Encyclopédie*, que je reçus de Paris dans cet intervalle. C'était un présent de l'éditeur, M. Robinet, auquel j'avais envoyé 1,200 articles de géographie en 1773 et 1774.

Mon paquet prêt, je partis de Dijon à quatre heures du matin, par la Turgotine¹⁴ pour Auxonne. La pluie m'y retint trois jours que j'employai à vérifier mon article de cette ville, fait deux fois. Je le lus au maire Claude Mol¹⁵, le septième de son nom depuis 1332 ; il fut si satisfait de la manière dont je célébrais sa patrie qu'il m'ouvrit l'inventaire des titres où je trouvais encore à glaner quelques épics¹⁶. Mais c'est surtout dans le cabinet du R. P. Joseph-Marie (Dunand¹⁷, de Besançon), gardien des capucins, savant laborieux, que je fis une assez bonne récolte.

¹⁴ Voiture publique dont l'établissement était dû au ministre Turgot.

¹⁵ Très vieille famille d'Auxonne, il meurt à Touches en 1785.

¹⁶ Ancien mot français, d'origine religieuse : "Glaner, recueillir des épics ; c'est dans le sens métaphorique, exercer les dernières curautés, n'épargner personne." Charles Huré, *Dictionnaire universel de l'écriture sainte*, tome II, 667 (1715).

¹⁷ Le Père Dunand, de Besançon, était un correspondant du comte de Caylus, à qui il adressa, en 1767, des inscriptions et des bronzes récemment découverts dans le jardin des Capucins, à Autun ; mais ces antiquités furent perdues par suite de la mort de ce savant. (Charles Weiss, *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la Chambre du roi*, pages 120 et 121, 1821).

Il me permit gracieusement de fouiller dans ses vingt volumes manuscrits, mais qui concernent presque tous la Franche-Comté. Comme au milieu de cette abondance il se croit pauvre, il compile toujours et ne pense pas encore à rien publier. J'ai vu de lui une dissertation pleine d'érudition, lue à l'Académie de Besançon, sur le nom de Chrysopolis donné à cette ville, et qui mériterait l'impression.

Je serais ingrat si j'oubliais de marquer les noms de mes bienfaiteurs et de mes hôtes. M. Morelet, illustre avocat de Dijon¹⁸, mon voisin, m'invita à prendre la table et le logement chez M. son frère, official d'Auxonne. Celui-ci ayant rassemblé ses parents, et même M. le prieur de Cîteaux, son frère, ne put me coucher ; mais il me ménagea un lit chez M. l'abbé Le Rat, son confrère, riche et bien logé, qui me reçut avec une cordialité digne de l'ancien temps. Il se félicitait de la pluie, afin de me garder plus longtemps. M. le curé, jeune Bisontin, voulut aussi me régaler avec mon bon ami le père gardien.

Désirant connaître par moi-même le bailliage, j'échappai le jeudi, à cheval, par un beau temps, dans le dessein de parcourir le bord oriental de la Saône. Je commençai par Flammerans où conduisait une voie romaine qui, rétablie au quatorzième siècle par Blanche, fille du comte Othon IV, fut appelée le *Chemin de la reine Blanche*. Il conduisait à Montmirey, château fort, en Comté, bien situé, dont nos ducs avaient fait une maison de plaisance. La nouvelle route d'Auxonne à Pesmes, commencée en 1761, passe devant la maison seigneuriale de Flammerans. Si le seigneur¹⁹ que je connais eût été en son castel, j'aurais été le saluer ; mais il venait le lundi de se marier, et le mercredi avait enterré son aïeule, Mme Suremain, la *Paule* de Dijon. Je soutirai le curé²⁰ et me rendis à Varennes où je visitai la belle église, à deux rangs de colonnes, qu'on finissait pour 36,000 livres.

C'est là que l'imbécile François Oudot²¹, dit le *Saint de Varennes*, attirait, en 1759 et 1760, tant de gens crédules et malades qu'il prétendait guérir avec de l'eau bénite et cinq *Ave Maria*. Le concours devint si grand que M. de Tavannes, pour arrêter le fanatisme dans sa source, fit enlever le prétendu saint et l'enfermer à l'hôpital de Dijon, d'où, deux ans après, il est venu mourir en sa pa-

¹⁸ Pierre Morelet reçu avocat au Parlement, le 19 juillet 1745, voir *Mercure dijonnais*, publié par Gabriel Dumay, pages 314 et 326-327 (1887).

¹⁹ François Suremain.

²⁰ C'est-à-dire qu'il soutira au curé les renseignements nécessaires au travail que l'auteur avait entrepris.

²¹ On lira avec intérêt les pages concernant ce personnage dans *Journal encyclopédique*, tome VIII, pages 132 à 136 (1^{er} décembre 1761).

trie, oublié et ayant perdu toute sa vertu miraculeuse. Quatre cabaretiers et ses deux filles, qui à la porte tendaient l'écuelle aux arrivants, y ont le plus perdu.

J'avancai jusqu'à Perrigny-sur-l'Ognon, village ancien, brûlé deux fois en trente ans, qui avait des forges et qui est fort misérable. J'ai vu dans de vieux titres que Pierre, curé de ce lieu, légua en 1263 à Estevenon, son *nourri* (bâtard), une vigne au mont Ardou près Pontailler. Vismus, autre curé, donne par inspiration divine pour le remède de son âme, au prieur de Pontailler, sa vigne sur le mont Ardou, en 1277. Bernard Boileau, curé, me paraît bien plus louable d'avoir laissé aux pauvres 1,000 livres qui rendent 40 livres de rente. Je remarquai plus de 200 journaux de terre en marais. On cultive en ce pays le chanvre, le lin et le millet, et on y use de sel blanc.

Je revins sur mes pas pour passer la Saône à Pontailler. Voyant le beau temps et assez bon chemin, je me hasardai de pousser jusqu'à Gray, petite ville de Comté, fameuse par ses sièges, son port, le premier de la Saône, son commerce et l'image de la Vierge. Si les habitants lui sont dévots, ils paraissent l'être encore davantage à l'argent des étrangers, car j'y fus rançonné et si mal gâté que je ne pu fermer l'œil. Je me hâtai de sortir de ce maudit étui pour grimper la sainte montagne où vingt capucins gardent et montrent le précieux trésor.²²

Je n'ai jamais vu d'église capucinale si brillante : l'or, l'argent, le marbre y reluisent ; tout est doré jusqu'aux sandales et à la barbe de Saint-François. Après avoir salué le saint Sacrement auquel tous les dévots pèlerins tournaient le dos pour faire leur prière devant la riche chapelle de la Vierge, qui est à droite, je m'approchai de ce sanctuaire où un *Séraphique*²³, en aube et en étole, tira l'image de sa niche, et la fit baiser à tous les assistants ; le premier flot passé en survint un autre. Dans l'intervalle je perçai dans la chapelle, priant humblement le béni père de me laisser voir de près la Bonne Dame ; je la pris et la baisai. Je lui demandai ensuite s'il y avait des miracles authentiques :

— Ah, monsieur, me dit-il, il y en a plus de 500 ; mais il nous faudrait 800 livres pour les faire imprimer ; le récit véritable en est chez notre R. P. gardien.

— Je crois, lui répondis-je, qu'il y restera longtemps, nous sommes dans un siècle peu cré-

dule... Mais comment avez-vous eu cette image miraculeuse ?...

— Nos marchands vous le diront dans un livret de deux sols...

Je l'achetai aussitôt. Ce serait abuser de votre patience, mon bon ami, que de vous raconter toutes ces puérilités monacales.

En deux mots voici le fait : une dévote comtoise ayant été à Notre-Dame de Liesse²⁴, trouva dans un bois une branche détachée d'un chêne où était insérée une petite vierge ; elle l'emporte pour en faire une pareille. On se moque d'elle à la première auberge ; des impies, dit la relation, jettent sa branche au feu ; elle noircit sans brûler : la pèlerine l'enlève, s'enfuit jusqu'à Saint-Claude, la remet à un tourneur qui en fait une vierge de 8 pouces de haut, très bien travaillée. La femme en fait présent à la gouvernante de Gray, Flore de Beaufremont ; celle-ci la place dans un petit oratoire. Un capucin lui persuade qu'elle sera mieux honorée dans son couvent : à force de sollicitations le bon père l'obtient en 1617. Bientôt il publie des miracles : on accourt ; on se croit guéri ou soulagé : les bénis pères ne cessent de prêcher ; les offrandes augmentent leur zèle. Les pèlerins répandent au loin la dévotion ; enfin les villes de Besançon, de Dole, de Gray envoient trois grands tableaux votifs, et se mettent sous la protection de la *Vierge de Gray*. C'est pourtant cette petite figure qui nourrit vingt moines et dix familles de marchands, occupés à toute heure du jour à débiter des reliquaires, des croix, des chapelets, des rubans, des petites niches d'os, d'ivoire, d'argent, de plomb, depuis 2 sols à 6 livres et à 12 livres. Il y a plus de débit de toutes ces *béatiles* spirituelles qu'à Sainte-Reine.

Après avoir satisfait ma dévote curiosité, je montai à cheval, et vins dîner à Renève (*Rionava*) ; je comptais que le curé m'aurait montré l'endroit où campait Clotaire quand, en 613, il condamna, à la tête de son armée, l'infortunée Brunehaut à périr d'un supplice affreux²⁵. Mais les braves curés comtois connaissent mieux le scapulaire et le saint suaire que les antiquités. Une motte dominante assez longue en fer à cheval, au-dessus de Jancigny, me parut avoir été le théâtre de cette sanglante exécution. Le curé (M. Aublan, charolais) frère du professeur de rhétorique d'Autun, homme honnête et instruit, appuya ma conjecture. Il me montra plusieurs médailles romaines et voulut me payer d'avance deux volumes de la *Description de Bourgogne*... Je vis Cheuge où je bus deux verres d'eau chez le vieux curé qui

²² L'histoire de celui-ci est aussi conté par Jean Henri Gatin, *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments*, pages 155 et suivantes (1851).

²³ "L'ordre séraphique, l'ordre des religieux franciscains." *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 733 (1835).

²⁴ En picardie.

²⁵ Claude Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, tome I, pages 94 et 95 (1775).

se régalaient de vin botté²⁶. Je suivis la Vingeanne jusqu'à Talmay (Talamarum), baronnie du bailliage de Langres : beau château d'un digne seigneur, avec une tour carrée, la plus haute que j'ai vue dans mes courses²⁷. La Vingeanne se jette au bas dans la Saône. Le curé, ex-lazariste²⁸, et le seigneur (M. Filsjean), me parurent également respectés de leurs sujets.

De Talmay je tirai à Saint-Sauveur, prieuré fondé en 852. dans un lieu nommé *Alfa*, et qui vaut 8,000 livres. Cependant l'église, interdite depuis trois ans, est en ruine, et le curé fait tristement l'office dans une grange. La religion gémit d'une telle négligence, qui provient des divisions entre le prieur-décimateur avec le curé. Pieux fondateurs, sortez un moment du tombeau, et voyez l'usage qu'on fait des biens donnés pour *le remède de vos âmes*, l'avantage de l'Église et de vos sujets ! Vos cendres mêmes ne sont plus couvertes. Le dernier prieur avait fait un fruitier de la chapelle seigneuriale, pavée de carreaux de verre peints, épais d'un pouce et carré, ce qui était un grand luxe au neuvième siècle : j'en ai un dans mon cabinet.

Mais quittons ces ruines pour voir la belle église de Maxilly, annexe d'Heuilley, où il y en a encore une plus magnifique. Ces deux villages ont un port sur la Saône : le premier a un coteau de vignes ; le deuxième, dans la plaine, est renommé par son commerce d'ognons semés dans les champs.

Enfin j'arrive à Pontailler (*Pontiliacum*, *Pons scissus*) gros bourg qui a trois ponts sur la Saône, un prieuré de génovéfains²⁹ fondé par Guillaume de Pontailler, vicomte de Dijon en 1246, deux paroisses, l'une du diocèse de Besançon, l'autre de celui de Dijon. Charles le Chauve y avait une maison royale en 856. Le terrible Galas, dont le nom fait encore frémir dans tout le pays arrosé par la Saône³⁰, n'y laissa en 1636 que quatre maisons ; tout le reste fut la proie des flammes. Pontailler s'est relevé peu à peu de ses ruines et contient environ 190 feux. Les rues en sont propres depuis qu'elles ont été pavées en 1755. Le commerce est en grain, bétail, bois, foin, etc.

Pour le faire fleurir dans un endroit où se trouvent le premier port et le premier pont sur la

Saône en Bourgogne, les élus y ont fait construire un chemin depuis Dijon, en 1753. Les droits onéreux sur les cuirs ont fait tomber les tanneries à Pontailler comme à Auxonne, à Beaune, à Chalon où il n'y en a plus.

Le mont Ardou (*mons arduus*), aujourd'hui couvert de vignes, au pied duquel est Pontailler, était autrefois habité ; on y a trouvé beaucoup de monnaies romaines. On y remarque encore des fondations de murs, des voûtes, puits, briques épaisses qui annoncent de vieilles constructions. « Ceux de Potalier [...] maintiennent que près d'eux souloit être une ample et spacieuse ville, de laquelle ne reste plus que la mémoire qui en est venue de pères à fils. »³¹

Mauvaise tradition ; c'était un camp romain qui a servi longtemps.

Bientôt je rentrai à Auxonne, où, le lundi 9 septembre, j'eus le plaisir de voir l'exercice du polygone³², tirer le canon et la bombe. J'en partis le mercredi par la diligence d'eau, ne m'arrêtant à Saint-Jean-de-Lône que pour dîner, et débarquai à Pagny. J'y vis les restes d'un fort château qu'on vient de démolir, séjour ancien des Vienne, des Longvy, des Chabot, où fut enfermé six mois le vicomte de Tavannes, ligueur, pris par les Auxonnais. Il n'en reste que la tour de Vienne, mais on a conservé la magnifique chapelle desservie par deux carmes, où sont les mausolées de Jean de Vienne, mort en 1432, de Jeanne de Vienne et de J. de Longvy, son mari, en albâtre. La sculpture et la peinture y ont étalé toutes leurs richesses ; rien de si délicat que les nombreuses figures qui décorent cette chapelle : c'est un vrai bijou auquel il ne manque qu'un étui. Je ne me lassais pas d'admirer ce chef-d'œuvre fini en 1538 par les soins du cardinal de Givry de la maison de Longvy : on y voit en vingt endroits ses armes et celles des Vienne et des Chabot. Le retable et le portail sont admirés des étrangers.

Je remarquai qu'aux pieds de Jean de Vienne, au lieu d'un lion ou d'une levrette, est un singe qui lui tourne le dos, sans doute parce qu'il n'est pas mort en guerre, qu'il n'avait pas *gagné ses éperons* et n'avait pas été reçu chevalier ; sa tête est ornée d'une couronne de baron. L'abbé Batreau³³, seul familier³⁴, eut la complaisance de

²⁶ Vin aigri et passé.

²⁷ L'ancienne tour de nos ducs à Dijon surpasse celle de Tallemay ; celle de Montbard égale au moins cette dernière.

²⁸ M. Chaussier, mort à Dijon en mai 1777.

²⁹ « Les Génovéfains étaient des chanoines réguliers de Saint-Augustin. » Adolphe Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions*, 1^{ère} partie, page 485 (1855).

³⁰ On lira sur le sujet Claude-Xavier Girault, *Désastres causés par l'armée de Galas dans le duché de Bourgogne, en 1636* (1820).

³¹ Pierre de Saint-Julien, *De l'origine des Bourgognons*, page 25 (1581).

³² « Un endroit où l'on exerce les artilleurs aux manœuvres du canon et des autres armes à feu de grande portée. *Aller au polygone. L'exercice du polygone* ». *Dictionnaire de l'Académie Française*, tome II, page 453 (1835).

³³ Mort en 1777.

³⁴ Familier, faisant partie d'une *familiarité* de prêtres, originaires du pays, qui formaient comme un petit chapitre attaché au service de certaines églises. Ces *fami-*

m'accompagner partout. Après avoir salué M. Vaudrey, mon parent, bourgeois du pays, je me rendis à pied à Chamblanc, de là à Seurre.

Le jeune curé, neveu de Dom Louis Pageault et son élève au collège de Flavigny où je l'avais beaucoup connu, me reçut à bras ouverts pendant deux jours, pour faire mes recherches sur cette ville fameuse par un siège de trois mois durant les guerres de la Fronde. Je visitai les églises, l'hôpital, les couvents, mais je fis une assez mince récolte. M. l'abbé Bretagne me promit l'hiver de travailler pour mon objet. Il est fort instruit des anecdotes de sa patrie, et a plusieurs recueils manuscrits.

M. Francesse, qui tient le marquisat de M. le comte de la Marche, héritier de Mlle de Charolais, a dépensé 300,000 livres pour culbuter l'ancien château fort, et a construit à la place un pavillon carré à l'italienne, qui est charmant. On jouit du deuxième étage, et surtout du troisième, de la vue la plus étendue, la plus agréable et la plus variée qu'on puisse avoir dans la Province. La Saône baigne ses murs : les vastes fossés, devenus des cloaques, ont été changés en jardins anglais, promenades, bosquets et vergers. Il a élargi, orné la descente au pont, auparavant fort étroite et fort malpropre. Enfin il a embelli cette ville qui ressemblait, il y a quatre ans, à une place délabrée, nouvellement prise d'assaut. Heureux s'il eût fait tous ces ouvrages sans faire crier plusieurs citoyens, et sans blesser les droits de propriété !

On rebâtit pour 60,000 livres un beau pont en bois sur six piliers de pierre : Dieu veuille qu'il dure plus longtemps que celui qui fut construit durant l'élection du maire Pierre Bretagne, et tomba le premier jour qu'on passa dessus, vers 1733.

M. le curé voulut bien m'accompagner le samedi jusqu'à Pourlans, belle terre aux Vienne, aux sires de Courcelles, vendue en 1630, par décret aux jésuites 60,000 livres, aujourd'hui notre mère nourricière, qui rapporte au collège 25,000 livres de rente³⁵, avec vaste château, greniers immenses et deux belles cours. Je célébrai la messe le dimanche à la paroisse dont le curé a fait un recueil de toutes les sottises des jésuites. Il me cita, entre autres, un fait qui me fut confirmé par le fermier : le P. procureur allait souvent se promener dans les bois ; quand il y trouvait une fille qui ramassait un fagot de branches mortes, il la fouettait, quelquefois jusqu'au sang. Ces disciplines firent crier ; on le chansonna, et il est arrivé plus d'une fois qu'il

liarités, qu'on appelait ailleurs des *méparts*, et leurs membres *mépartistes*, se rencontraient particulièrement en Bresse et dans les plaines de la Saône.

³⁵ On voit que les Jésuites, pour qui Courtépée se montre si dur, n'avaient pas mal géré les intérêts du collège de Dijon qui recueillait encore les fruits de leur administration.

est sorti égratigné de la forêt, sa robe déchirée par des filles qu'il avait voulu flageller. Le curé, auquel il avait voulu intenter un procès, le menaça de publier dans un mémoire tous ces faits odieux, et le procès resta au croc. Il se repentait, me dit-il, de n'avoir pas envoyé ses mémoires à M. l'abbé Chauvelin³⁶ en 1762.

Notre honnête fermier me fit accepter un cheval pour aller à Chaussin, marquisat enclavé dans le comté, composé des paroisses d'Anan, de Saint-Baraing, de Tichey, et de six hameaux que je visitai. Il a de beaux privilèges³⁷ confirmés par les traités de Noyon, de Cambrai et par tous nos rois.

Chaussin est un bourg de 200 feux, ruiné par Lamboy³⁸ qui fit pendre aux créneaux du château N. Duxillet commandant, pour s'être défendu trois jours ; le lieu fut désert pendant dix ans ; l'église n'a été rebâtie qu'en 1700. On voit à Dôle une cloche appelée la *Chaussine*, enlevée par les Dôlois en 1636. Le commerce est en bled³⁹, toile, sangle et sabots légers et fins qui ont de la réputation. Nouvelle chaussée de demi-lieue qui conduit au Doubs qu'il me fallut repasser pour venir à Tichey, à Montagny, à Franceaux, à Saint-Symphorien. Le curé de ce dernier village, M. Godard, de Dijon, ancien moine de Saint-Vivant, me retint un jour entier par ses politesses et les mémoires historiques qu'il a composés sur sa paroisse⁴⁰ à vue de titres. Il serait à souhaiter que chaque curé fût aussi attentif à former un précis historique sur les événements arrivés dans les paroisses et les environs ; ma besogne en vaudrait mieux et irait plus vite.

C'est là que j'appris le projet d'un canal du Doubs à la Saône, depuis Tavaux à une lieue au-dessous de Dole, jusqu'à Saint-Symphorien. Deux ingénieurs l'ont tracé et planté les piquets. La Saône serait moins faible à Saint-Jean-de-Lône, et le Doubs moins dangereux à Verdun, où malgré les digues élevées par les États, il a submergé, le

³⁶ Conseiller clerc au parlement de Paris, dont le rapport motiva l'arrêt rendu contre les jésuites.

³⁷ Claude Courtépée, *op.cit.*, tome III, pages 365 à 367 (1778). On verra aussi avec curiosité l'*Arrêt du conseil d'Etat concernant les privilèges des habitants du marquisat de Chaussin* (8 novembre 1740).

³⁸ Lieutenant de Galas qui ravagea la contrée en 1636 *op. cit.*

³⁹ "Blé ou Bled. Ce nom qui désigne plus particulièrement l'espèce du genre Froment qui forme, en Europe, la base de la nourriture de l'homme." Auguste Drapiez, *Dictionnaire classique des sciences naturelles*, tome I, page 514 (1837).

⁴⁰ On pourra en savoir plus grâce à Philippe Dhétel, *L'abbaye de Notre-Dame-de-Lône et ses succursales* (1864).

30 mars de cette année, le gros village de Verjus et emporté tous les bleds ensemencés.

Je passai la Saône au bas de la Perrière, après en avoir salué le curé, l'église neuve et le vieux château ; les Maillis étaient l'objet de mes pas. C'est une vaste paroisse composée des quatre Maillis, coupés par les branches de la Tille qui se jette là dans la Saône. Je dinai chez le curé septuagénaire, fameux par ses procès, son bannissement de neuf ans pour refus de sacrements et son originalité. On m'en cita des traits à Auxonne tout à fait comiques ; aussi est-ce un ex-jésuite (Blandin, dijonnais). L'aimable abbé Beaufort, son parent, pour qui j'avais une lettre de mon digne ami M. l'avocat Daubenton⁴¹, voulut bien m'accompagner partout, et adoucit par son affabilité les brusqueries du curé qu'il est dangereux de contredire.

Je le quittai bientôt pour passer à Trouhans par les bois. J'entrai dans le beau château et les vastes bosquets de M. le président Richard de Ruffey⁴². Je regrettai fort de n'y pas trouver les maîtres dont j'honore le goût pour les lettres, l'érudition et la probité de l'ancien temps. Le château est situé sur l'Ouche qui fait canal. Galas y avait établi un de ses quartiers, et laissa en décampant une partie de son artillerie enfouie dans les bois.

La pluie m'accompagna le 18 septembre, jusqu'à Saint-Jean-de-Losne. M. le curé (Alexandre Tixier, de Beaune), mon condisciple, me fit oublier mes fatigues par ses attentions généreuses. Je vérifiai sur les lieux mon article, dont quelques citoyens furent si content, qu'ils achetèrent sur le champ le premier volume, désirant que mon précis historique sur leur patrie entrât dans le deuxième. Je travaillai quatre heures chez M. Ferieux, ancien procureur fiscal du marquisat de la Perrière, afin d'en connaître les seigneurs depuis le douzième siècle, et les privilèges des habitants pour le sel, le tabac et le commerce libre avec les Comtois. On raccommodait le pont construit par Baillet de Vaugrenan durant la Ligue : on lit sur une barre de la porte : « le premier passé par le pont a été le Roi, 1592 » ; l'ancien était plus haut. C'est là que se tinrent les conférences entre Louis VII et l'empereur Frédéric Barberousse, pour éteindre le schisme en 1153, et que l'absence du pape Alexandre rendit infructueuses.

⁴¹ Nicolas-Henri Daubenton, reçu avocat au parlement de Dijon, le 17 juillet 1748, premier échevin en 1763, voir le *Mercure dijonnais*, *op. cit.* pages 160, 170, 318 et 344.

⁴² Frédéric-Henri Richard de Ruffey, né à Dijon le 29 mai 1750, conseiller au Parlement le 8 août 1768, président le 4 mars 1776, mis à mort révolutionnairement à Dijon le 10 avril 1794, *Mercure dijonnais*, *op. cit.* pages 293.

Je pris à l'hôpital le nom des bienfaiteurs, parmi lesquels je vis Louis-Auguste de Harlay, intendant en 1687, Louis de Tavannes, baron de Bonnencontre, Esprit Baculard, curé de Tart : leurs portraits sont dans la salle des hommes.

Le lendemain je me promenai et copiai à l'hôtel de ville l'inscription sur le siège de Galas en 1636, fait mémorable, trop peu célébré par nos historiens, dont on aurait instruit notre jeunesse s'il se fût passé il y a 2000 ans, dans la Grèce. Je vis sur le rempart, la brèche faite par le canon des Impériaux, qui furent repoussés si vigoureusement au deuxième assaut, qu'ils levèrent le siège, frémissant de rage de se voir battus par une poignée de bourgeois, et d'être venus de si loin pour échouer devant une bicoque.

Je traversai le pont qu'on raccommodait, pour aller de l'autre côté, à Losne (*Latona*, *Laudona*), où était un vieux temple de Latone⁴³ : sur ses débris, le roi Thierry II fonda au septième siècle une abbaye réduite en prieuré en 1136 et unie à Saint-Vivant. Il fut démoli avec le château par ordre de Louis XIII, en 1636, pour fortifier la ville. Saint-Jean-de-Losne est la patrie de Nicolas Perrier⁴⁴, grand jurisconsulte, mort en 1694, d'Edmond Martène, bénédictin⁴⁵, d'une droiture, d'une piété, d'une simplicité égales, à ses vastes connaissances, décédé à Saint-Germain-des-Prés en 1739, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Son petit-neveu est aujourd'hui maire de la ville, descendant de M. Martène qui se distingua pendant le siège et paya 600 livres de ses deniers exigés par Micaut, commandant la garnison sous d'Ailly de Rochefort.

Après avoir visité tout le bord oriental de la Saône depuis Gray à Seurre, je me déterminai à parcourir le reste du bord occidental. Je me rendis à Esbarres, où je trouvai un bourgeois (M. Petit), fort instruit. C'est là que je fis connaissance avec M. son fils, curé de Sainte-Marie de Chalon. Elle me fut très avantageuse, tant pour l'hospitalité qu'il exerça à mon égard, que par les amis qu'il me procura en cette ville. D'Esbarres, où est une belle église, je me rendis à Charey, dernier village du bailliage de Saint-Jean-de-Losne ; j'y copiai l'épitaphe de M. Francoz, Savoyard, excellent curé, mort en 1771. Après avoir fait beaucoup de bien pendant sa vie, il a laissé par son testament 10,000 livres à la fabrique et aux pauvres.

⁴³ La Lété des grecs, la mère d'Artémis et Apollon.

⁴⁴ Né en 1628, avocat à Dijon, secrétaire au parlement de Metz, auteur d'Observations de jurisprudence, imprimées en 1668 rééditées en 1691 et 1736. On se renseignera plus avant sur l'auteur en consultant de Philibert Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, tome II, pages 141-142 (1745).

⁴⁵ Né en 1654, auteur de nombreux ouvrages. Bibliographie cf. *Ibid.*, tome II, pages 30 à 34.

De Charey à Bonnencontre, forteresse aux Vienne, aux Tavannes, prise et reprise pendant la Ligue, brûlée en partie pendant le siège de Seurre, lors des troubles de la Fronde. Le fermier, M. Laligant, de Mimeure, un second Godard pour l'esprit et la conduite, mais bien au-dessus par le goût pour les lettres et les livres, me fit mille amitiés, et me communiqua le titre d'affranchissement⁴⁶ de ce village en 1508.

Je montai ensuite à Broin qui a une jolie église neuve, bâtie par M. Sennetier, de Précy-sous-Thil, bon curé, assassiné par un scélérat de sa paroisse qui y fut supplicié en 1771. Le seigneur, M. Seguin, de Dijon, voulut me régaler et me montrer sa belle terrasse de quatre-vingt-seize toises de long, dominant sur la Saône.

Ce village, dans une situation agréable, possède un coteau de vignes. Je m'enfonçai ensuite dans les bois à Bagnot, où je trouvai un vieux pasteur (de Jouey, près Arnay-le-Duc). Il me montra la tombe de Philibert Hémerly, son prédécesseur, et d'Antoine Hémerly, seigneur du lieu, tous les deux frères de Marie Hémerly de Saulieu, ma grand' mère paternelle. Le château à la moderne appartient à M. Berbis de Corcelles.

Celui d'Auvillars, que je vis ensuite, est plus beau et plus ancien : il a été bâti par Jean de Saint-Hilaire. Il était occupé jadis par les Vienne, les sires de Courcelles-Pourlans⁴⁷ dont on voit un chevalier d'honneur au parlement de Beaune en 1444. Le nom de ce village, *Altum Villare*, marque sa situation. J'admirai dans l'église trois beaux monuments en marbre d'un goût exquis, faits par le seigneur Louis Galois pour ses enfants en 1680.

De là je descendis à Glanon, de *Glennone*, annexe d'Auvillars, desservie autrefois par les bénédictins de Flavigny ; ensuite à Pouilly-sur-Saône, décoré d'un beau château à M. Gagne. Je vis les terres renversées de la Motte sous laquelle on a trouvé en 1768 plusieurs anciens tombeaux, deux figures gauloises incrustées dans le jardin du curé, et quelques médailles. Le port est assez fréquenté.

J'arrivai le 22 septembre à Seurre et me reposai le dimanche ; j'en partis le lundi après avoir travaillé trois heures le matin aux archives de la ville, et je grimpai à l'Abergement-le-Duc⁴⁸ : beau

village dans une exposition charmante, sur un coteau couvert de vignes. Les maisons sont toutes séparées, ayant chacune son meix⁴⁹, comme les Bastides à Marseille. Le digne curé doyen rural (M. Michea d'Arnay-le-Duc) me fit mille politesses, m'ouvrit ses papiers et voulut avoir mon volume, ainsi que le curé de Montmain que je soutirai : nous fûmes tous les trois dîner chez M. l'avocat Adrien, mon bon voisin à Dijon, comptant y trouver M. l'abbé, mon confrère. M. Michea, ne pouvant me retenir à souper, me conduisit à Chivres, village aussi bien situé avec vignoble. Il y avait un ancien prieuré qui devait à l'Église de Chalon, au treizième siècle, six livres viennoises et une livre d'encens, présentables à la Saint-Vincent ; l'évêque donnait au porteur une coudée de cire et un picotin d'aveine⁵⁰. Je rendis visite à M. l'archidiacre Esmonin dans sa belle maison accompagnée d'un domaine de 80,000 livres. J'eusse bien désiré y trouver M. de Dampierre, son neveu, qui m'honore de son amitié et qui a la complaisance à Dijon de me communiquer les manuscrits de M. de Fontette⁵¹ qu'il a acquis pour 6,000 livres.

Malgré les empresses de l'aimable curé de Chivres, je voulus, pour mon malheur, aller coucher à Ecuelles, car je n'y pus pas fermer l'œil la nuit par le bruit d'une horloge dont je comptai toutes les heures, et le maudit grabat où j'étais gité. Aussi dis-je le lendemain au curé qui me demandait si j'avais dormi :

— Ah ! monsieur, vous m'avez donné un lit anglais ! il résiste aux français.

— Je n'en suis pas étonné, me dit un de ses voisins, le curé aime mieux perdre ses écus au jeu, que d'avoir un matelas honnête pour un ami.

Je quittai promptement ce triste gîte pour me rendre à Molaise, où l'accueil gracieux des dames bernardines, qui vivent en chanoinesses, me dédommagea au centuple. Elles m'offrirent un bon déjeuner, m'engagèrent à dîner, me querellant bien de n'être pas venu leur demander un lit, qui

de curiosité, Abergement-le-Duc est aussi cité par Jacques Bénigne Bossuet dans *Œuvres complètes de Bossuet*, tome XXIX, pages 591 à 595 (1865).

⁴⁹ "Est un vieux mot employé dans la coutume de Bourgogne, duché et comté, pour signifier, un bâtiment, un corps d'héritages." Joseph Renaudon, *Dictionnaire des fiefs et des droits seigneuriaux*, page 82 (1765).

⁵⁰ Comme l'écrivit Charles Leroy ; à l'époque, certains écrivains donnaient *aveine*, d'autres *avoine*, et même quelques fois les deux écritures, "L'Académie s'est déclarée pour *avoine*." *Traité de l'orthographe française*, page 64 (1765). On trouvera cet épisode, en latin, dans le *Gallia Christiana*, tome IV, page 686 (1728).

⁵¹ Mort un peu plus de quatre ans avant ce voyage de Claude Courtépée, Fevret de Fontette avait entrepris une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France*. Il ne vit pas l'achèvement de ce travail.

⁴⁶ "La concession d'immunités et d'exemptions d'impôts et de charges publiques, faite à une ville, une communauté, ou à des particuliers." Mathieu-Antoine Bouchaud, *Dictionnaire universel raisonné de justice naturelle et civile*, tome I, page 166 (1777).

⁴⁷ Claude Courtépée, *op. cit.* tome II, pages 127-128 (1777).

⁴⁸ Au sujet de ce village — et d'autres — on pourra, avec satisfaction, consulter Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, tome I, page 10 (1763). À titre

n'aurait pas été anglais. Je les priai au moins de me permettre de visiter, dans la matinée, Paleau où était un prieuré de bénédictins dès 1005, réuni à la cathédrale de Dijon en 1733, et dont il n'y a plus de vestiges. J'y trouvai le syndic du Chapitre, M. l'abbé Boisot, occupé avec la maîtrise⁵², et je ne voulus pas le déranger de ses sérieuses occupations.

Je visitai l'église, fort pauvre, comme toutes celles qui dépendent des moines et des Chapitres. Jusqu'à quand continuera un abus si criant des biens de l'Église ? Quand le roi jettera-t-il, comme son beau frère l'empereur⁵³, un coup d'œil sévère sur l'usage des biens ecclésiastiques si mal administrés ? Daigne le Dieu des pauvres ouvrir les yeux à tant de riches abbés résidant à Paris, à tant de Chapitres engraisés des dons des fidèles, dont les membres disent tous les jours au Seigneur : *Dilexi decorem domus tuæ* (j'aime la beauté de votre maison), et qui n'y font pas les réparations les plus nécessaires, et la moindre aumône aux nécessiteux des villages dont ils tirent la graisse ? *Hæc vides et non Christe tonas !* (Ainsi, le Christ ne le voit pas). Je visitai à Paleau, *Paluellum*, la jonction de la Bouzoise, *Bozesis*, ou la Bourgeoise, comme on dit à Beaune, avec la Deheune, *Duina*, qui sort de l'étang de Long-Pendu, et vins avec le curé dîner chez nos bonnes dames qui voulaient encore me garder à souper ; elles envoyèrent à Seurre chez le curé chercher mon premier volume. Après avoir visité leur église, levé les tombes des abbesses, parcouru le cartulaire, sur la promesse de revenir les voir quand je travaillerai au Chalonais, j'obtins mon congé ; le bernardin, leur aumônier, me reconduisit poliment plus de demi-lieue pour me mettre dans le chemin de Bragny.

Tous les lieux dont je viens de parler sont des bailliages d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Losne et de Nuits, dont la connaissance m'était nécessaire pour mon troisième volume, ainsi que tous ceux du charolais, du brionnais et de l'autunois qui vont faire l'objet de mes courses.

Avant de quitter les bords de la Saône, je dois dire qu'en général ils sont fertiles, embellis par des châteaux, des maisons de campagne et de beaux villages. Tout le côté oriental est du diocèse de Besançon et déclaré terre d'Empire par le traité entre Charles le Chauve et Lothaire, en 843. Le côté occidental est *terre de Roi* ou *de France*, du diocèse de Chalon et de l'archidiaconé⁵⁴ de

l'Oscheret *Oscarensis*, du nom de la rivière d'Ouche, *Oscara*, qui en arrose une partie.

J'ai rencontré dans cette partie plusieurs curés très affables et bien instruits, ayant de bons livres, parmi lesquels je distinguerai le curé de Larmarche-sur-Saône (M. Bidal), ancien secrétaire de M. Madot⁵⁵, dont les rayons sont ornés des Duguet⁵⁶, des Sacy⁵⁷, des Mesenguy, des Racine⁵⁸, des *Prônes de Soissons* et même des *Réflexions morales*⁵⁹. Comme il avait mon ouvrage et que je lui avais écrit pour sa paroisse, il me fit l'accueil le plus gracieux. Je ne pus le quitter qu'en lui promettant de le venir voir aux fêtes de la Pentecôte : son église est charmante. En général, celles de ce diocèse sont très propres, les curés ont du zèle, sont polis et instruits, surtout ceux élevés au séminaire de Chalon⁶⁰, car il y a bien des comtois dans les cantons. Ceux du diocèse de Besançon, encore imbus des préjugés ultramontains, élevés dans la dévotion minutieuse, ne connaissent presque que la théologie de Poitiers⁶¹ et de Collet⁶², le rosaire, le chapelet le saint suaire et le livre des quatre rois. Ils déclament contre nos parlements, comme mettant la main à l'encensoir et arrêtant leur zèle fougueux, tandis qu'ils sont les défenseurs du second ordre qui, sans leur autorité, serait écrasé sous le despotisme épiscopal. Ils ne connaissent point les libertés de l'Église gallicane ou les combattent comme de vaillants champions de la cour romaine. Quand nos chalonnais passent chez eux, ils leur font ôter la perruque pour dire la messe. Ils sont encore si imbus des préventions jésuitiques qu'ils n'osent lire même les *Pensées* de Pascal, livre excellent, mais défendu par leurs supérieurs, ainsi que les ouvrages de Nicole⁶³, en

langue française ancienne et moderne, page 170 (1758).

⁵⁵ François de Madot, évêque de Chalon-sur-Saône. 1711-1753.

⁵⁶ Jacques-Joseph Duguet cf Joseph-François Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, tome XI, page 463 (1855).

⁵⁷ Il est difficile de savoir à quel Sacy se réfère Courtépée, en effet nous en trouvons trois dans la *Biographie universelle, Ibid.*, tome XXXVII, pages 204 à 217 (1863). Bien que le dernier, né en 1758 était trop jeune en 1776 pour être connu de Courtépée.

⁵⁸ Bonaventure Racine, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* en 13 tomes (1748-1756).

⁵⁹ Pasquier Quesnel, *op. cit.*

⁶⁰ Dirigé par les pères de l'Oratoire.

⁶¹ On pourra lire avec intérêt le livre de Joseph-Auguste Maille, *Examen critique de la théologie du séminaire de Poitiers* (1765).

⁶² Philibert Collet. On trouvera un article édifiant par Jean Irénée Depéry, dans sa *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*, tome 1, pages 97 et suivantes (1835).

⁶³ Pierre Nicole, *op. cit.*

⁵² La maîtrise des Eaux-et-Forêts.

⁵³ L'empereur Joseph II, frère de la reine Marie-Antoinette, si connu par les réformes qu'il introduisit, avec plus ou moins de mesure, dans l'Église des États autrichiens.

⁵⁴ "C'est l'étendue des paroisses sujetes à la visite de l'Archidiacre." Pierre Richelet, *Dictionnaire de la*

sorte qu'ils sont réduits aux criblures théologiques de Poitiers, aux romans du P. Berruyer⁶⁴, de Marie-Alacoque⁶⁵, et à la moelle d'Abely⁶⁶. M. le cardinal de Choiseul avait commencé à les décrasser, mais depuis sa mort le séminaire les a replongés dans l'ignorance, la superstition et le fanatisme. Je n'ai trouvé que le curé de Saint-Barain près de Chaussin, fils du maire de Saint-Claude, qui s'élevât au-dessus des préjugés de l'éducation jésuitique.

La Saône, *Arar captus amore loci* (Saône, amour pour ce lieu), qui par sa lenteur semble quitter à regret ces endroits délicieux, leur procure plus d'activité, de commerce, et par conséquent plus d'aisance que dans les autres parties de la Bourgogne. Elle transporte à Lyon, à Marseille les bois de marine, de construction et de chauffage, les foins dont ses bords abondent, le charbon, les légumes, et surtout les bleds de ces fertiles contrées. Ainsi M. Racine, dans son excellent poème de la Religion, a raison de dire :

*Et la Saône enchantée à pas lents se promène,
N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne.*⁶⁷

J'oubliais d'observer qu'au sortir de Pontailier, je vis à Vonges sur la Bèze, l'unique moulin à poudre qu'il y ait dans la Province, construit en 1696. M. Sigault, directeur, m'ayant aperçu, dit : « Ah voici le curieux voyageur ; il faut tout lui montrer pour qu'il puisse décrire notre manufacture. » C'est l'ancre de Vulcain où se préparent les foudres de Jupiter : 36 pilons élevés tour à tour par une roue que l'eau de la Bèze fait mouvoir, font 460 livres de poudre en 21 heures ; ils écrasent chacun dans un mortier de bois le salpêtre, le souffre et le charbon qu'on retire en pâte, qu'on étend sur des toiles au soleil, et qu'on tamise ensuite pour en faire de la poudre plus ou moins fine, soit à l'usage du canon, soit du fusil.

Cette redoutable opération expose les ouvriers à de grands dangers : le moulin a sauté en l'air quatre fois en vingt-trois ans, mais le magasin à poudre qui en contient 60 milliers, éloigné au fond de la cour, n'a essuyé aucun accident. M. Sigault m'apprit que depuis deux mois, par ordre de la cour, les deux moulins allaient à la fois sans interruption et que les envois à Marseille, à Toulon... doubleraient à cause des Bostoniens⁶⁸ auxquels nous fournissions de la poudre.

⁶⁴ Joseph Isaac Berruyer, cf *Biographie universelle*, op. cit., tome IV, page 112 à 114 (1843).

⁶⁵ Marguerite Alacoque, cf *Ibid.*, tome I, page 293 (1843).

⁶⁶ Louis Abelly, célèbre théologien, mort en 1681, auteur de la *Medulla theologica*.

⁶⁷ Louis Racine, *La religion*, page 102 (1742).

⁶⁸ "C'est ainsi que l'on appelait en France, vers 1777, les américains des Etats-Unis, parce que l'insurrection avait commencé à Boston" (Philippe Le Bas,

Je reviens sur mes pas pour entrer dans le bailiage de Chalon par Bragny. Les empressements du bon curé m'engagèrent à souper chez lui, quoique je ne fusse qu'à un quart de lieue de Verdun. Il fut si charmé de connaître l'histoire de sa patrie qu'il me paya un volume, me régala bien et me donna un bon lit dont j'avais besoin. Etant dans son église, je lui demandai où était inhumé Pontus de Thyard, évêque de Chalon, le seul prélat royaliste en Bourgogne durant la Ligue. Persécuté par les moines fanatiques et surtout par les jésuites⁶⁹, il quitta Chalon où ils dominaient, se retira au petit castel de la Barre, près d'un moulin, à une demi-lieue de Bragny, ce qui fit dire aux ligueurs que d'évêque il était devenu meunier. Il y mourut en 1605, dans le sein des Muses et de la religion, après avoir abdicqué l'épiscopat. Son neveu, Cyrus de Thyard, et son successeur, fut assez ingrat, étant ligueur, pour n'avoir pas posé une tombe, ni la moindre inscription, sur le corps de ce grand homme auquel Henri IV, plein d'estime pour sa personne, écrivit de sa propre main pour l'inviter à son abjuration. Il excellait dans la poésie⁷⁰ et les belles-lettres et n'était pas moins profond dans les mathématiques et la théologie. Il était lié d'amitié avec Ronsard, Desportes et Duperron. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des sonnets en France. MM. de Bissi, qui possèdent depuis deux cents ans la terre de Bragny, l'ont de même négligé. Le cardinal de Bissy, appelé *l'éminence chafouine*, était trop dévoué aux jésuites, ses protecteurs, pour penser à son parent qu'ils avaient persécuté et contre lesquels il avait écrit. Le compte rendu du parlement de Dijon, en 1763, cite une lettre imprimée de Ponthus contre eux⁷¹, où il se plaint amèrement de leurs outrages et des désordres qu'ils avaient fomentés dans son diocèse.

Quand le curé m'eut montré la place où reposent ses cendres, je me mis à genoux sur les carreaux et récitai le *De profundis* : le pasteur étonné me dit :

L'univers, histoire et description de tous les peuples, tome III, page 152, 1841) ; quant aux anglais, par dérision, ils appelaient ceux-ci par le nom de "Yankies, du nom d'une peuplade qui habitait cette contrée avant la colonisation" (Charles Weiss, *Biographie universelle*, tome I, page 441, 1841).

⁶⁹ Il était cependant difficile aux Jésuites d'opprimer Ponthus de Thyard, attendu qu'ils ne furent établis à Chalon qu'en 1634, soit trente ans après sa mort, comme Courtépée le dira plus loin.

⁷⁰ On peut se reporter sans regret à l'ouvrage de Pierre René Auguis, *Les poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, pages 48 et suivantes (1824).

⁷¹ On trouvera cette fameuse lettre dans l'ouvrage de David Home, *Le contr'assassin*, pages 377 et suivantes (1612).

— Que faites-vous donc ?

— Je vénère les dépouilles d'un savant et bon évêque : je prie Dieu de le recevoir en sa gloire. Puisse-t-il sortir de son sépulcre caché une étincelle de l'esprit qui l'animait, et se répandre sur moi et sur tout son clergé !

Mon enthousiasme le frappa.

— Jamais personne ne m'avait ainsi parlé de ce prélat, et je ne croyais pas posséder en mon église une relique digne de vos respects.

La franchise, la douceur, la conversation de cet honnête curé (M. Delarue) me fit passer d'agréables moments. Sur tout ce que je lui dis des *Prônes de Soissons*, des petites *Épîtres* et des *Évangiles à la Tabourin*⁷², que M. le curé d'Arnay et moi faisions venir de Paris, il me donna 13 livres pour en avoir, et dès Chalon je lui ai fait venir de Dijon les *Prônes*, et à mon arrivée en la capitale, je lui ai envoyé les autres livres. Il regretta fort un beau *Nouveau Testament* qui lui avait été enlevé par le P. Perrin, ex-jésuite de Verdun, qu'on lui amena pour confesseur dans une grosse maladie. Si c'eût été le P. Berruyer ou Escobard, il ne l'eût pas perdu. Ne pouvant se séparer de moi, disait-il, il me reconduisit jusqu'au bac de Verdun.

Cette petite ville, *Virodunum*, autrefois très forte, où se tint un concile en 1015, est entourée du Doubs qui se partage en deux branches, et de la Saône qui le reçoit devant le magnifique château neuf de M. le marquis de Pons. Les appartements, les salons sont ornés de tableaux, sculptures, dorures, vases, figures en grand et d'un bon goût ; je crus voir le salon d'Apollon chez Lucullus. Mais si le seigneur en étale le luxe asiatique, il n'en a guère les connaissances et la politesse. Comme il estime mieux l'argent, les chevaux, les cartes que les gens de lettres et les livres, il daigna à peine se lever à moitié de son fauteuil et quitter sa partie avec trois dames pour nous saluer, M. Perret⁷³ et moi ; et sans nous dire un mot, il cria, « atout ! ». Après un coup d'œil sur son riche appartement, je dis bas à mon conducteur : *Superba potentum limina fugiamus* (Évitez l'enflure des puissants). Nous entrâmes dans le parterre, et pûmes nous promener dans le *pré du camp*, ainsi nommé parce qu'en 1727, il y eut un camp de 15,000 hommes commandé par M. le comte de Lévis ; la ville y a fait planter des ormeaux, des tilleuls et des peupliers.

⁷² Sans doute Charles Tabourin, prêtre aimable et secourable. On lira sa biographie dans *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité* par René Cerveau, pages 179 à 181 (1763).

⁷³ Claude Perret, avocat, membre de l'Académie de Dijon, auteur de différents ouvrages. On trouvera une petite biographie chez Charles Muteau, *Galerie bourguignonne*, tome II, pages 422-423 (1859).

Je fus bien dédommagé des dédains du marquis, qui à cinquante-cinq ans s'est marié à la fille de M. Thomas Dumorey, par les politesses de M. Perret avocat de Dijon, homme de lettres, et qui fait cas de ceux qui les cultivent. Je ne fus pas moins satisfait de celles de madame son épouse, et tous les deux me retinrent à dîner et à souper. Ils occupent la plus belle maison de Verdun. J'eus bientôt la connaissance de M. Garreau, leur voisin, l'homme le plus clair et le plus honnête du pays, qui aime l'histoire et a fait beaucoup de recherches⁷⁴. Je vis mon premier volume dans ses rayons. Quand il sut que j'en étais l'auteur, il m'ouvrit confidemment tous ses recueils et je travaillai deux heures en son cabinet. Il eut même la complaisance de me donner la réponse en grand qu'il avait faite à toutes les questions de notre prospectus.

Il me fit voir plusieurs urnes gauloises ou romaines découvertes dans des fouilles à Verdun. Je lui montrai trois cahiers de mémoires sur cette ville, que j'avais achetés de M. Michault⁷⁵ à qui ils avaient été envoyés par le curé Amiens, en 1750. Il les trouva exacts et me fournit les additions à faire depuis ce temps. Il désira voir mon Saint-Jean-de-Losne, dont il parut très satisfait, et me prédit que si chaque article de ville valait celui-là, je mériterais du succès et des encouragements des États.

— Eh bien ! lui dis-je, j'espère par votre moyen en faire autant pour Verdun.

Je puis dire à sa louange que personne, après M. Brédault⁷⁶, ne m'a plus aidé et plus exactement que cet homme de lettres vraiment estimable.

Cette ville qui a essuyé trois sièges et deux prises d'assaut avec incendies, pestes, inondations fréquentes, toute occupée du commerce qui l'enrichit de jour en jour, n'a fourni aucun homme

⁷⁴ Jean Garreau, contrôleur des actes, "bourgeois curieux et fort instruit", dit Courtépée dans sa *Description du duché de Bourgogne*..., tome III, page 284 (dans l'édition de 1848).

⁷⁵ Jean-Bernard Michault, né à Dijon, le 18 janvier 1707, auteur des *Mélanges historiques et philologiques*, 2 tomes (1770), mort à Dijon, le 17 septembre 1770. « Il étoit grand connoisseur en livres et a laissé une belle et nombreuse bibliothèque. » *Mercure dijonnais*, op. cit., page 216.

⁷⁶ Guillaume Bredeault, né à Cisse (Côte-d'Or), le 5 juin 1738, élève des Oratoriens à Beaune et des Sulpiciens au grand séminaire d'Autun, vicaire à Demigny, curé de Lusigny en 1777, réfugié en Suisse en 1791, curé de La Rochepot en 1805, mort à Beaune le 22 février 1817. Voir sur l'abbé Bredeault la notice publiée par l'abbé Bissey dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune*, année 1876, page 59. L'abbé Bredeault a laissé deux volumes d'additions et de corrections à l'ouvrage de Courtépée, composés après la Révolution.

distingué dans les cours souveraines, ni dans les lettres que mon hôte, M. Perret.

M. Garreau avec M. Saverot, notre élève du collège, jeune avocat de la plus grande espérance, le commensal de M. Perret m'accompagna hors de Verdun, me montra les endroits où le général Lamboy⁷⁷ l'assiégea, comme il la prit en trois jours, et la saccagea. Nous entrâmes dans la première tuilerie, car la tuile de Verdun est renommée, et peut-être la meilleure du royaume. C'est un objet de grand commerce sur la Saône, aussi y a-t-il douze tuileries. Le millier qui se vendait, il y a vingt ans 18 livres se vend 30 livres ; elle est blanche, d'un grain fin, sonore et susceptible d'électricité. Cette manufacture seule occupe 200 ouvriers tant dans les ateliers que sur le port, où le commerce est en vigueur. Les tuiles, le bled, les grains de toute espèce, le foin, le charbon, en sont les principaux objets.

Nous poussâmes jusqu'à Sciel ou Ciel, *Siclium*, beau village célèbre par sa foire de septembre. La cure fut unie à Saint-Pierre de Chalon, en 1292, la paroisse brûlée par Galas en 1636, et les habitants, réfugiés en l'église et au clocher, massacrés. Le clocher est surmonté d'une flèche en briques unies et plombées, de 150 pieds de hauteur. J'y montai, pour voir l'intérieur, et jouir de quatre côtés de la plus belle vue, tant au lointain que dans le voisinage, soit à cause des deux rivières, des villages et des châteaux qu'on voit à ses pieds, que des coteaux du chalonnais et du beunois qu'on aperçoit distinctement ; à l'est, les montagnes seules de Salins, de Dôle et du Jura bornent la vue. La plus ancienne cloche est de 1469.

Le curé, respectable vieillard, a vécu sous cinq évêques, et faisait plus d'éloges de M. Félix⁷⁸ que des autres. Il me parut instruit, bon français et nullement jésuite. On me montra la place où nos tanneurs vendent leurs cuirs ; ils allaient aussi à Verdun, mais les mauvais chemins et les droits, que le seigneur a voulu exiger, ont fait tomber cette foire que les Lyonnais ont transférée à Chalon. Le commerce fuit la gêne et les ennuis.

Rien de si fertile que les belles plaines arrosées par le Doubs et la Saône ; pour se garantir de leurs inondations trop fréquentes, les élus et la ville ont élevé des digues, en trois endroits, de 320 toises ; c'est le Doubs qui est le plus dangereux. Je suis étonné qu'il perde son nom dans la Saône, car il est plus considérable.

Je m'embarquai le 26 septembre par le coche d'eau qui passe devant Chauvort : on y traversait

la Saône par une voie romaine qui de Mervans tirait à Autun, selon l'historien de Poligny⁷⁹. Les habitants se rachetèrent des droits dus à l'évêque de Chalon pour 25 livres, en 1278. Cette terre, appelée les *Portaux de Chavoits*, fut vendue par Philippe de Hocbert, comte de Neuchâtel à Phil. Bouton, en 1488, et fut saccagée par Galas, en 1636. Le port a repeuplé ce village dépendant de la paroisse d'Allerey, où M. Espiard, père du seigneur actuel, a bâti un superbe château.

L'église est décorée des peintures de Le Bault⁸⁰, frère du curé défunt, qui a déployé tous ses talents. C'est le même peintre qui a fait le grand tableau servant de retable à l'église des ursulines de Saulieu. Le curé avait construit un hôpital et une maison pour loger trois sœurs de la Charité ; il chargea ses héritiers de les faire venir, et rien ne s'est exécuté. La maison inhabitée commence à tomber : exemple frappant qui apprend aux pasteurs zélés à faire le bien de leur vivant, et à ne pas s'en rapporter à leurs héritiers, ni à leurs successeurs.

Ce village fut affranchi en 1232 par Pierre d'Allerey. Guillaume de Bellevevre, évêque de Chalon, y établit une collégiale de chanoines, en 1300, mais qui ne subsista pas long temps. Le comte de Tavannes y défit un gros parti de ligueurs et leur fit vingt gentilshommes prisonniers : Bissi, gouverneur de Verdun, se trouva à l'action ainsi que Rubigni et le baron de Conforzien.

La pluie qui nous surprit en chemin me retint caché dans le coche et me priva du plaisir de voir les villages qui bordent la Saône. Nous tournâmes autour de Gergy, où j'eusse bien désiré aller saluer M. Lorenchet⁸¹, ex-oratorien, un des plus respectables et des plus éclairés magistrats du parlement, et j'ose dire, mon ami. C'est dans son hôtel à Dijon, ou plutôt dans celui de son beau-père, M. Goujet du Val, sous-doyen de la chambre des Comptes, homme de l'ancienne roche⁸², que se tient notre patriarcat, les mercredis et dimanches. Gergy est fort ancien puisqu'il fut un des villages qui, par ordre du roi Gontran, aida à bâtir l'abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon, au sixième siècle.

⁷⁹ François Félix Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, tome I, page LXI (1767).

⁸⁰ Claude Lebault (1665-1726) : peintre ordinaire de Louis XIV. Claude Le Bault, peintre ordinaire du roi (1896).

⁸¹ Louis-Etienne Lorenchet de Melonde, conseiller au parlement de Bourgogne.

⁸² "Fig. Un homme de la vieille roche, un homme d'une probité antique, d'une vertue éprouvée." Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, tome IV, page 1741 (1874).

⁷⁷ Lieutenant de Galas, dans la guerre de 1636, et dont il a été question plus haut.

⁷⁸ Henry-Félix de Tassy, évêque de Digne, transféré à Chalon où il mourut en 1711.

Nous découvrîmes Chalon à six heures, et je trouvai, en débarquant, la cuisinière du curé de Sainte-Marie qui avait eu ordre de son maître de me recevoir en son absence. Je profitai de ce bon gîte pour me reposer trois jours, et j'eus le bonheur de rendre service à mon hôte en faisant un enterrement.

La ville était embellie, depuis six ans que je ne l'avais vue, par un beau quai sur la Saône, qui sera aussi utile qu'agréable. On élève déjà de superbes bâtiments qui, près de la rivière, feront un coup d'oeil charmant. Il en faudrait autant aux autres villes de la Saône que je viens de parcourir. Par le délabrement de leurs murs et les ruines elles ressemblent à des places démantelées et prises d'assaut depuis peu d'années. On m'assura à Seurre qu'après le pont fini, on commencerait un quai le long de la rivière.

Ma première visite fut à Saint-Vincent, vaisseau antique, léger, mais obscur, sans portail, environné de vieilles mesures servant de boutiques ; ce qui me parut bien indigne d'une cathédrale fort riche. Je vis la chapelle des Thyard ; le monument de Jean Germain qui, de porteur d'eau bénite à Cluny, devint chancelier de la Toison d'or, évêque de Chalon, ambassadeur du duc au concile de Bâle, un prélat savant et charitable. Il est représenté à genoux devant les images taillées de huit saints évêques, ses prédécesseurs, mais qui se ressentent des ravages impies de nos modernes iconoclastes. L'autel, à la romaine, est petit et mesquin ; j'en ai vu à Chaussin, à Verdun, à Heulley, à Maxilly, à la Marche, à Broin de dix fois plus beaux.

Le libraire de Livani, mon ancien ami, voulut me donner à dîner, et me communiqua les journaux et la *Vie édifiante* du saint homme abbé Terray⁸³, qui m'amuserent le reste de la journée. J'avais d'autres amis à voir, mais tous étaient à la campagne ; j'eus le plaisir seulement d'embrasser M. Grozelier⁸⁴, mon condisciple, gendre de M. Mouton, avec lequel j'ai étudié à Beaune, et frère d'un ancien mousquetaire, homme de lettres très instruit et très poli, avec lequel je suis en relation. Comme il était botté pour aller à Rully, je ne pus causer avec lui. Il m'apprit qu'en lisant notre

premier volume il avait cru me trouver en défaut sur le tombeau de Régner Pot⁸⁵, que j'avais indiqué être dans l'église de la Rochepot. Ses amis le cherchèrent d'abord inutilement, et me condamnèrent, mais M. Grozelier, sachant que j'avais été exprès sur les lieux, et connaissant mon exactitude, le déterra derrière de vieux bois et des bancs dont on l'avait couvert.

On m'a ainsi blâmé, en charolais, d'avoir calomnié les forges du pays en disant qu'on n'y fabriquait que du fer de fenderie. J'ai visité ces vacances les forges du Verderat, de Gueugnon et de Perrecy, les seules dont je parle, et les maîtres de forges sont convenus de la vérité du fait devant celui qui me condamnait et qui ne connaissait que sa petite forge de Pretin près Charolles, où seulement depuis l'impression de mon ouvrage on commence à faire quelque fer marchand.

Ainsi, M. le curé de l'Hôpital-le-Mercier, dont je parlerai plus bas, regardait comme un fait avancé en l'air la découverte d'une *terre bolaise*⁸⁶ aux environs d'Arcy, parce qu'il ne la connaissait pas ; tandis que M. Verniquet qui a travaillé à ce château, où logea Saint Louis en allant à la croisade, m'en a montré des morceaux qu'il avait apportés, m'en a donné un.

Je fus bien dédommagé de l'absence de mes amis par la compagnie de l'aimable et généreux curé de Sainte-Marie, successeur de M. de la Troche, mort chanoine, chez lequel, il y a six ans, je passai déjà trois jours et dont je fus le vicaire avec plaisir.

Ayant rencontré M. Courdavot⁸⁷, poète dijonnais, capitaine au château, je fus invité à manger la soupe avec mon hôte ; j'avais déjà fait connaissance avec l'ingénieur (M. Favart de Reims) qui a de l'érudition, de la vivacité et des médailles ; il fut du régal qui était fort honnête. Le bon vin, la présence d'un poète, d'un ingénieur, la vue de la citadelle m'inspirèrent ces petits vers adressés à mon compatriote :

*Qu'il est doux de me voir dans ce joli salon !
Au temple du dieu Mars sont les fils d'Apollon.
Egayons d'un ami la paisible demeure :
Répondons avec zèle à son empressement.*

⁸³ Il s'agit sans doute ici de quelque pamphlet contre l'abbé Terray, ancien contrôleur général des finances, qui était exécré par tout le parti parlementaire. On trouvera chez Pierre Clément, *Portraits historiques*, tout un chapitre sur cet homme, pages 570 et suivantes (1855). Et pour amusement, une petite anecdote dans le *Dictionnaire des rues de Paris et de ses monuments* de Félix Lazare, page 671 à l'article "Vide gousset" (1844).

⁸⁴ Il doit s'agir de Nicolas Grozelier dont on trouvera une petite biographie dans *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, op. cit. page 271.

⁸⁵ "Il servit Charles VI et Philippe-le-Hardy, en 1403 gouverneur du Dauphiné. Plus tard il reçut le collier de la toison d'or." Eustache Deschamps, *Oeuvres inédites*, tome II, page 123 (1849).

⁸⁶ "On a donné ce nom et celui de bol à diverses variétés d'argiles ocreuse qu'on a employées en médecine autrefois comme terre absorbante." *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, tome XXXIII, page 378 (1819). (Cette terre servait à fabriquer des poteries sigillées)

⁸⁷ De Courdavault, auteur de *Le Sacre de Louis XVI*, une ode au dauphin (1775).

Les jours où je suis seul ne me durent qu'une heure,

Les jours où je le vois me semblent un moment.

Les convives daignèrent applaudir à ma pensée : notre hôte me répondit en rimes et son épouse, qui a une belle voix, égaya la compagnie par une jolie chanson nouvelle sur les Abbés de Paris.

Après le repas je suivis l'ingénieur qui me fit tout remarquer en dedans et au dehors de la citadelle, me montra ses plans, ses mémoires et ses médailles. Il a eu depuis la complaisance de me procurer de M. Burignot⁸⁸ un bon mémoire sur Chalon, que j'ai reçu ici à mon retour. La citadelle a été bâtie par ordre de Charles IX en 1562 : elle devint fatale à la ville à cause de la garnison de ligueurs commandée par le fourbe Lartusie qui dupa le maréchal d'Aumont. L'abbaye de Saint-Pierre occupant le terrain fut renvoyée dans la ville.

Les deux globes m'attirèrent aux Capucins bâtis des ruines de l'hôpital de Merlou⁸⁹ ; j'y saluai le R. P. Symphorien (Rey d'Autun), fort officieux, que j'avais beaucoup connu à Dijon et qui a du talent pour la chaire.

Je dînai le dimanche au séminaire de l'Oratoire où le savant P. Lami a professé, et où il composa son *Introduction à la lecture de l'Écriture sainte*⁹⁰. Le P. Cloiseau y a été trente ans supérieur et grand vicaire unique de M. Félix. Il a laissé des ouvrages de piété et des mémoires manuscrits sur l'histoire ecclésiastique de Chalon⁹¹ ; le P. Edme Bourée, bon prédicateur, auteur de plusieurs livres ; quatre bourses fondées ; la manse⁹² monacale du prieuré d'Époisses supprimé y a été réunie en 1774. Cette maison avait besoin de ce secours, car elle était pauvre comme presque toutes celles de l'Oratoire. Un désintéressement généreux a toujours distingué cette illustre congrégation et l'a rendue très estimable aux yeux mêmes de ses ennemis : tandis que ses rivaux, liés par le vœu de pauvreté, étaient si avides des biens de la terre, toujours à l'affût des testaments des riches veuves, prenaient de toutes mains, par arti-

fice, par le commerce, par le crédit et la dévotion. Leur seule maison de Dole ou de Dijon était plus opulente que vingt collèges de l'Oratoire. Celui de Beaune n'a eu pour dix têtes pendant cent trente ans que *vingt un cent livres*⁹³ de revenu, selon l'expression du traité de la ville en 1653. Bel exemple à proposer dans ce siècle de luxe et d'avarice, et que j'ai célébré dans mon deuxième volume, page 603 !

Saint-Laurent, séparé de Chalon seulement par la Saône à l'est, est fameux par la retraite de l'évêque Saint Gratus au septième siècle, par le parlement que le roi Jean y établit, en 1361, pour les terres d'outre Saône et le comté d'Auxonne. Il y a grand procès entre cette petite ville de 800 communicants, avec celle de Chalon qui prétend qu'elle n'est qu'un de ses faubourgs, sujet à ses charges et à ses impôts. M. l'avocat Charbonel a fait pour la première un mémoire curieux et plein de recherches qu'il m'a donné. Le prieur-curé (Pelton), dijonnais, qui a de l'esprit et beaucoup de gaieté, quoiqu'âgé, m'invita deux fois à souper. Il fait l'office aux cordeliers, ses voisins, son église étant tombée. Ce couvent doit son établissement et son lustre à Philippe le Bon et à un de ses officiers nommé Janus-d'Or, en 1452. Le P. Perri dit que l'église est estimée un chef-d'œuvre d'architecture ; quoique haute et fort large elle n'est soutenue d'aucun pilier. Elle n'est point voûtée, mais très proprement lambrissée de bois de chêne. La bibliothèque, ornée de divers tableaux et de bons livres, fut pillée lorsque les huguenots surprirent la ville. La situation de cette maison, qui a ses jardins et ses issues sur un bras de la Saône, est fort agréable ; elle a été réparée très proprement par le R. Boudri, provincial, autunois. Elle était sur le point d'être consumée par les flammes en 1595 : « Les religieux de S. Pierre y vinrent en procession avec le chef de S. Loup, Evêque de Chalon. La Ville lui a de très signalées obligations pour avoir éteint le feu par ses mérites en de pareilles conjonctures. C'est la coutume de le baigner trois fois dans deux tonneaux pleins de vin et d'eau, qu'on jette sur le feu après cette cérémonie. »⁹⁴ Les Cordeliers reconnaissants, depuis ce temps, vont tous les ans en procession à Saint-Pierre le jour de la fête de saint Loup pour acquitter leur vœu. Cette relique ne sortait point qu'on n'eût auparavant donné pour otage un échevin qui restait dans l'abbaye jusqu'à son retour. Jean de Portugal, qu'on dit frère du roi

⁸⁸ Il s'agit sans doute ici d'Etienne Burignot, lieutenant général au bailliage de Chalon, en 1765.

⁸⁹ Aujourd'hui Marloux, commune de Mellecey (Saône-et-Loire).

⁹⁰ Bernard Lamy, *Apparat de la Bible* (1697).

⁹¹ Sur Edme Cloyseault, on trouvera une petite bibliographie dans *Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts*, tome VIII, pages 304-305 (1880).

⁹² « Dans le partage des biens entre les Evêques et leurs Chapitres, les Abbés et leurs religieux, on donna le nom de Manse à la portion des copartageans. » Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, tome II, page 214 (1761).

⁹³ J'ai préféré laissé ici l'orthographe de Claude Courtépée ne sachant trop de quel chiffre il s'agit. *NdE*

⁹⁴ Claude Perry, *Histoire civile et ecclésiastique, ancienne et moderne de la ville et cité de Chalon sur Saône*, page 386 (1659).

Alphonse, s'y fit religieux au seizième siècle et y est inhumé.

Messieurs les curés de Chalon ont voulu me régaler l'un après l'autre et m'ont communiqué des mémoires sur leur paroisse. Les meilleurs que j'ai trouvés m'ont été remis par D. Amiens, que j'avais beaucoup connu à Flavigny, où il a été vingt-quatre ans procureur de l'abbaye. Il les tenait de son frère curé de Saint-Jean-de-Maisel (*de veteri Mazello*). Je travaillai huit heures à en extraire tout ce qui me convenait, et lui remit ses deux cahiers.

Cette rue⁹⁵ n'est remplie que de communautés religieuses : les carmes, les bénédictins, les ursulines, les visitandines, l'abbaye de Lanchare, la commanderie du Temple, occupent presque tout ce beau quartier. Est-il étonnant que les maisons soient chères à Chalon ? La place manque pour y bâtir, aussi les rues sont fort étroites.

Cette ville fort ancienne était le port et le dépôt des bleds sous les Romains. César y plaça Q. Cicéron, frère de l'orateur, pour veiller à ses magasins. L'empereur Constantin y fit embarquer ses troupes l'an 311, pour aller combattre le tyran Maxence ; c'est là, selon les PP. Perri et Thomasin, qu'il eut cette vision⁹⁶, dont parle Eusèbe, et qui lui donna l'occasion de faire ce fameux *Labarum*⁹⁷, au-dessus duquel on lisait : *In hoc signo vinces* (Par ce signe, tu vaincras). Il y repassa en 313 et y publia cette loi si sage qui défendait de marquer au front le criminel, de peur de souiller la face de l'homme formée à la ressemblance de Dieu.

Nos premiers rois Gondebaud, Sigismond, Gontran surtout y faisaient leur résidence. Ce dernier y assembla trois conciles, et Charlemagne deux. J'ai fait mention dans notre premier volume de ses sièges, de ses incendies et de ses malheurs arrivés de la part de Chramne, des sarrasins, de Lothaire, des normands, des hongrois et des calvinistes. Lothaire y mit tout à feu et à sang et n'épargna que le seul temple de Saint-George ; mais sa situation agréable, le zèle de ses habitants, les bienfaits des princes, la firent toujours renaître de ses cendres, encore plus éclatante. C'était sous Charles le Chauve une des huit villes où l'on battait monnaie, dans le palais du roi possédé aujourd'hui par M. Pérard.

⁹⁵ Courtépée parle ici moins d'une rue en particulier que du quartier de Saint-Jean-de-Maisel.

⁹⁶ Eusèbe de Césarée, *Histoire de l'Eglise*, tome III, pages 14-15 (1676).

⁹⁷ "Quoique le nom de *labarum*, ou *laborum*, ou *laburum*, ne soit connu que depuis Constatntin, les empereurs romains s'en servaient avant lui." Abbé Jacquin, *Dictionnaire de théologie à l'usage des gens du monde*, page 301 (1858).

Toute occupée du commerce que facilite sa position sur la Saône, elle a produit peu de savants : je ne connais que Saint-Césaire d'Arles, Job Bouvot jurisconsulte, Pierre Naturel chanoine, Jean Prestet oratorien, disciple de Mallebranche. Claude Perry, jésuite, en a donné l'histoire en 1659⁹⁸, écrite sans goût et sans critique ; j'en dis autant des deux volumes du P. Bertaud, minime, sous le titre ridicule de l'*Illustre Orbandale*⁹⁹.

Les mœurs y sont douces ; point de villes en Bourgogne où les étrangers éprouvent plus de politesse, d'empressements et de générosité. Ces vertus sociales m'y retinrent huit jours autant que mes recherches, et le besoin de faire venir de Dijon, jusqu'à quatre fois, par la diligence, des volumes de mon ouvrage, pour contenter les curieux.

Le bel hôpital attira ma curiosité ; j'y vis la sœur Brunet devenue fameuse par son procès pour un petit singe¹⁰⁰ tué par une servante. Elle m'assura qu'il n'était pas fini et qu'elle dépense-rait 10,000 livres pour avoir justice. Je levai les épitaphes et les inscriptions des bienfaiteurs, comme j'ai fait ailleurs, afin de ranimer les cendres de tant d'amis de l'humanité qui dorment oubliés, et donner bon exemple aux vivants. J'admirai l'ordre, la propreté, la charité qui règnent dans cette maison.

De là je passai aux Minimes voir les mausolées des Du Blé-d'Uxelles. Le maréchal avait épousé une N. de La Haye, d'où cette devise au-dessus de sa figure : *Bonne est La Haye autour du Blé*. Un religieux me montra sa collection de médailles et un petit cabinet d'histoire naturelle.

J'entrai au collège pour saluer M. Bizouard, mon ancien ami et confrère, mais il était absent. On lit au-dessus de la porte d'entrée : *Religioni ac bonis artibus* (La religion et les beaux-arts) ; c'est le commencement de l'inscription qu'avait envoyée M. le Beau de Paris ; voici le reste qui n'a pas été gravé :

HAS ÆDES
RELIGIONI AC BONIS ARTIBUS DICATAS
IN PRISTINUM
REX OPT. LUDOV. XV
PROMOVENTE AC TUTANTE SUPREMO SENATU
RESTITUIT.
AN. D. 1764.

Je vis aux carmes la tombe du fameux Jacques Vallée Desbarreaux, vicieux, pénitent, mort en 1673, auteur du sonnet si connu : *Grand Dieu tes jugements...*¹⁰¹

⁹⁸ Claude Perry, *op. cit.*

⁹⁹ Léonard Bertaut, *Illustre Orbandale* (1662).

¹⁰⁰ Louis-Nicolas Frantin, *Mémoire pour Jeanne Pusset* (1774).

¹⁰¹ On trouvera chez Auguste Baron, *Histoire abrégée de la littérature française*, page 112, le sonnet en question (1841).

Il avait coutume de demander tous les jours de sa pénitence, dans sa dévote prière, trois choses à Dieu : oubli du passé, patience pour le présent et miséricorde pour l'avenir.

On remarque en cette église, bâtie en 1482, en la place des halles, les armes des Mâlain et des Thésut. Dans la chapelle de Saint-Claude, tombe de Jacques de Thésut, M^e aux Comptes, avec cette fastueuse épitaphe, assez semblable à celle de Gènebrard à Semur :

DIVIO COR RETINET CABILONI CORPUS HUMANTUM EST,

EST ANIMA IN CÆLIS, NOMEN IN ORBE MANET.

Une des principales bienfaitrices de la Charité est une N. de Thésut qui donna ses bijoux et de l'argent pour cette bonne œuvre.

Sur la porte de Beaune sont les armes de l'évêque Antoine de Vienne, mort à Molême en 1551, de Henri II, de Claude de Lorraine duc d'Aumale, gouverneur de la province ; sur le pont de pierre construit en 1508 sont celles de Louis de La Trémoille et de Philippe Chabot. La grande voie romaine, percée par Agrippa de Lyon à Boulogne, passait par Chalon. Grand nombre de vases, de médailles, d'inscriptions, les restes d'un amphithéâtre, sont des monuments illustres de l'antiquité de cette ville.

Le 30 septembre je vins à Givry voir M. le curé (Montillot) et M. de Thésut qui m'avait invité dès Dijon. Ce pays, embelli d'un riche coteau, est le Volnay du Châlonais. La nouvelle église sera la plus belle du diocèse, si l'on peut avoir des fonds pour la finir : c'est une petite Sainte-Geneviève, qui ne devait coûté que 60,000 livres et qui, sous la direction de M. Gauthey¹⁰², ne sera pas finie pour 120,000 livres.

Ce bourg, de 300 feux et 1,200 communiant, est orné d'une fontaine publique qui jette par quatre tuyaux, avantage dont sont privées presque toutes nos villes de Bourgogne. Du milieu de la place on découvre les quatre portes. Messieurs Millard¹⁰³, riches négociants à Chalon, ont une cave ou magasin à deux voûtes, sans charpente, de 150 pieds de long, qui peut contenir 1,200 pièces de vin ; dans des niches sont neuf foudres¹⁰⁴ de 30 à 60 tonneaux. C'est le plus bel ouvrage que j'ai vu en ce genre dans la Province. M. de Thésut, qui me fit souper avec lui, me donna des notes sur sa famille et sur Givry.

¹⁰² Ingénieur et architecte des États de Bourgogne.

¹⁰³ Un intéressant article de Paul Montarlot, a été publié sur Millard, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, tome XXXV, pages 94 à 105 (1907).

¹⁰⁴ "Lorsqu'un tonneau contient plus de six cents litres et qu'il cesse ainsi d'être transportable, il prend le nom de foudre." A. Daunassans, *Nouveau dictionnaire d'agriculture pratique*, page 246 (1854).

Après avoir vu les belles carrières qui fournissent Chalon et les environs, je descendis à Cortiambles avec M. le vicaire. Ce village a donné le nom à de grands seigneurs : on voit Jean de Cortiambles chambellan du duc Jean, seigneur de Commarin, visiter les fortifications de la Bourgogne et réparer la Motte de Pouilly-en-Auxois, en 1412. Cette famille est éteinte, et la baronnie est réunie à celle de Givry possédée par M. Quarré, fils d'un conseiller au parlement et neveu de M. de Montgeron.

De Givry je me rendis le lendemain à Saint-Rémi près Chalon, où le curé donnait une fête splendide à ses confrères et à des chanoines ; on était vingt-deux à table, sans dames. Le repas fut très gai, par les bons mots du curé de Saint-Laurent, les anecdotes de M. de Roche, l'archidiacre, homme de lettres, de société et de beaucoup d'esprit, et quelques traits piquants d'histoire qu'on me permit d'y placer. Je soutirai à cinq curés voisins leurs paroisses ; celui de Saint-Rémi, dont le presbytère est dans une situation charmante, à 200 pas de la Saône, me fit beaucoup d'amitiés, ainsi que les chanoines.

Je ne voulus pas quitter Chalon sans voir l'abbaye de Saint-Marcel fondée par le roi Gontran en 584, réduite en prieuré uni à Cluny, sous Saint Hugues. Ce lieu s'appelait en celtique *Hubiliacum*, depuis *Argentomagensis agger* du nom d'une forteresse, lorsque Saint-Marcel y reçut la couronne du martyre, à la fin du second siècle.

On me montra le puits où l'on prétend qu'il fut enterré tout vif, et la châsse de la tête de Gontran faite par le cardinal Rolin ; le reste de son corps fut brûlé par les huguenots et son abbaye pillée. Il est assez singulier que le bréviaire de Chalon ne fasse pas sa fête, ni aucune mention de ce bon Roi que les moines ont canonisé. Voir ce que j'écrivis tome I, pages 87 et 88.

Pierre le Vénérable, de la maison de Canillac-Montboissier fondue en celle de Beaufort, envoya le docte Abaillard, de Cluny à Saint-Marcel pour se rétablir, mais il y mourut en 1142 âgé de soixante-trois ans. Cet illustre abbé de Cluny fit son éloge et l'appelle : *Gallorum Socrates, Plato maximus, noster Aristoteles*. Je copiai son épitaphe, mise au-dessus de son cénotaphe, son corps ayant été remis à Héloïse au Paraclet¹⁰⁵. Pierre le Vénérable lui envoya l'absolution pour être attachée à son cercueil suivant l'usage du temps, comme je l'ai observé, tome I, page 156.

Pour répondre à plusieurs questions que je fis aux moines sur une maison aussi ancienne, le prieur m'invita à dîner. Je retrouvai à table quatre

¹⁰⁵ On pourra lire une biographie de l'illustre Abaillard, Alexander Pope et Charles-Pierre Colardeau, *Lettre amoureuse d'Héloïse à Abaillard* (1766).

officiers du château de ma connaissance, et nous fûmes splendidement régalez en maigre, le jeudi 3 octobre.

Comme j'avais promis par lettres à M. le curé de Changy de me rendre chez lui le 4 ou 5 de ce mois, en homme de parole je pris à 5 heures du soir la brouette du courrier de Charolles qui en une heure me rendit à Givry où je fus salué encore le bon curé. Nous arrivâmes à minuit à Joncy, et à 7 heures à Charolles, après une traite de 12 grandes lieues, dans une voiture appelée justement la *tuerie*. Je me sentis deux jours de cette nuit blanche.

A peine avais-je pris trois heures de repos à l'auberge, que M. l'abbé Gros, de Maligny, sage et zélé directeur de l'hôpital, ayant appris mon arrivée, vint poliment m'inviter à dîner avec lui ; je lui fis honneur, n'ayant rien pris depuis Saint-Marcel. Comme nous sortions de table arrive M. Martinet d'Arnay-le-Duc, ami de trente ans, qui me saute au cou. *Quales amplexus ! quæ gaudia !* (Quelle étreinte ! Quelle joie !)

— Ah, lui dis-je, faut-il vous aimer pour venir de si loin et par la brouette assommante, afin de vous embrasser !

— Oh, me répondit-il, c'est à la patrie, encore plus qu'à moi, à vous en tenir compte.

La joie de revoir un si fidèle et si vertueux ami, archiprêtre de Charolles, ainsi que sa table et son bon lit, me firent bientôt oublier mes fatigues. Mon plaisir doubla lorsque, le dimanche au soir 6 octobre, arriva M. Bismand, de Beaune, très digne curé de Suin, que son voisin avait averti de mon arrivée. C'est un pasteur qui joint à l'esprit de son état des connaissances étendues. Nous passâmes deux jours agréablement.

Le lundi, de Changy ils me conduisirent à Ligny, baronnie depuis quatre siècles à M. de Lévis, où se trouva un synode de quinze ecclésiastiques. Quatre curés me donnèrent la notice de leurs paroisses. Je vis ensuite le beau château du seigneur, dont la devise est : *Dieu aide au second chrétien Lévis*. Il conserve dans sa bibliothèque le superbe manuscrit en velin, avec des vignettes dorées¹⁰⁶, du cardinal de Lévis, archevêque d'Arles au quinzième siècle, mort à Rome en 1473¹⁰⁷, le pontifi-

cal et le bréviaire. Je fis observer à ces messieurs que la fête de saint Lazare ne se trouvait pas au calendrier, et qu'à l'office de la Conception de la vierge, le mot immaculée n'était pas marqué. Je vis aussi la généalogie des Lévis, qui commence à Gaston de Lévis, dans le hurepoix, fondateur d'une abbaye de bernardines en 1190.

Le mardi 8, je me séparai de mon hôte qui me prêta son cheval pour aller à Paray, avec M. l'abbé Gros. Nous fûmes gracieusement hébergés chez un M. Malherbe, bourgeois, originaire de Normandie et descendant d'un frère du célèbre poète Malherbe.

Cette petite ville de 400 feux est remarquable par le grand prieuré de Bénédictins fondé par le comte Lambert en 973, enrichi par Hugues de Chalon, son fils, évêque d'Auxerre en 999, uni alors à Cluny ; il a été rebâti par Jean de Bourbon et Jacques d'Amboise, abbés de Cluny, orné de peintures et embelli par le cardinal de Bouillon qui y fut exilé et où il a laissé des marques de sa vanité dans les devises de la salle. On y voit le grand tableau original de la cérémonie qu'il fit à Rome en 1700, comme sous-doyen du Sacré Collège, d'ouvrir la porte sainte l'année du jubilé.

L'église a 60 pas de long. Jean Damas-Digoine y est inhumé. Il ne reste de l'ancienne basilique que deux tours où étaient peintes à fresque les armoiries du Dauphin, depuis Louis XI, de Philippe le Bon et des barons qui l'accompagnaient, effacées par les moines en 1730 ; feu M. le cardinal de la Rochefoucault, archevêque de Bourges, regrettait fort cette dégradation. Leur ignorance me dégoûta, surtout quand l'un me dit qu'il y avait sur la croix devant l'église une inscription que personne ne pouvait lire, et qu'il croyait être du onzième siècle. Je lui montrai la datte au bas, qui était de 1507, sous Louis XII. Selon le pouillé des bénéfices de Cluny imprimé en 1645, et la *Bibliothèque* de D. Marrier, 1617¹⁰⁸, ils devaient être 25 (il n'y en a que 8) et faire l'aumône deux fois par semaine et tous les jours en carême et en avent ; ils ne la font plus que trois fois par semaine en ces derniers temps. Les abbés, despotes autrefois, en usaient avec beaucoup de rigueur envers leurs moines : ils leur coupaient quelquefois le nez, ou une oreille, ou un pied, les mettaient *in pace*, au pain et à l'eau des années entières. On lit dans la *Bibliothèque de Cluny*, citée ci-dessus, que l'abbé ordonna au treizième siècle que les moines n'usassent plus de linge, parce qu'ils en salissaient trop quand on leur donnait la discipline, et que dorénavant ils la recevraient le corps nu. C'est ainsi que la charité monacale traitait des hommes qui fuyaient le monde pour se consacrer à Dieu.

¹⁰⁶ Il s'agit sans doute de *Le songe du vieil pèlerin*, crédité à Philippe de Mézière (vers 1490), mais Max Prinnet donne un autre avis dans *Le bibliographe moderne*, 11^{ème} année, pages 32 à 40 (1907).

¹⁰⁷ Eustache de Lévis, son frère, lui succéda en l'archevêché d'Arles, mourut aussi à Rome et fut inhumé dans le même tombeau ; leur sœur Marie de Lévis-Cousan, dame de Bragny, avait épousé Guillaume Rolin, seigneur de Beauchamp, fils du chancelier et frère du cardinal : leur fille Marguerite épousa Gaspard de Talaru de Chalmazel en 1493, dont deux fils. — *Note de Courtépée*.

¹⁰⁸ Martin Marrier, *Bibliotheca cluniacensis* (réédition de 1915).

Je visitai ensuite la paroisse où je levai deux inscriptions, surtout celle d'un J. Bouillet maire, tué les armes à la main durant la Ligue, en défendant sa patrie ; elle commence par cette belle sentence : *Pro patria mori pulcherrimum est* (Mourir pour votre pays est très beau).

Je lus à l'hôpital sur la tombe de l'abbé Joseph d'Amanzé, d'une illustre maison du brionnais, mort en 1722, qu'il avait fait de grands biens à cette maison, et qu'il s'était réduit à en être le chapelain. Les Rosselin, les Baudinot de Selore, les Touvant, etc., en ont été les bienfaiteurs.

J'entrai chez les ursulines, de là aux visitandines où Marie Alacoque a eu tant de visions, de soufflets du diable, de révélations¹⁰⁹ publiées par un jésuite sous le nom d'un évêque bourguignon¹¹⁰ qui s'est fait siffler, malgré sa belle dédicace à la reine. On voit un assez mauvais tableau du Sauveur arrachant son cœur pour le donner à cette illuminée ; il n'y manquait que les quatre petits vers que M. Languet met tendrement dans la bouche du divin Maître. Les bonnes gens viennent dévotement mettre leur chapelet ou du linge sur sa tombe. On l'a reproché aux religieuses qui sont plus circonspectes.

Je voulus voir la chapelle du collège tenu par les ci-devant¹¹¹ ; chose singulière ! les neuf grands tableaux qui la décorent sont tous de jésuites, même celui qui sert de retable, et pas un qui représente les mystères de Jésus-Christ ou de la Vierge, ou quelques saints. Croyaient-ils donc qu'il n'y avait en paradis que des jésuites, et qu'eux seuls méritaient nos hommages ? Le curé, qui connaît ses droits, et ce qui est plus rare, qui connaissait les bénis Pères, gagna deux procès contre eux, pour les empêcher de faire des processions publiques et la première communion aux enfants.

Les calvinistes avaient un temple à Paray ; il n'en subsiste que des bâtiments où logeait le ministre. Sur la porte est encore une fleur de lys pour marque de sauvegarde. Ils ouvrirent la ville à J. de Poncenard qui la pillait en 1562, brisa les images, vendit sur la place les ornements des églises et emporta les reliquaires. Il brûla les reliques de Saint Gratus, évêque de Chalon, mort et inhumé à Saint-Laurent, au septième siècle, et que le comte Lambert avait apporté à Paray, du consentement de l'évêque.

Les huguenots faisaient valoir une manufacture de toiles, de serviettes ouvrees en lin qui oc-

cupait 300 ouvriers. La révocation de l'édit de Nantes leur a fait porter ailleurs leur industrie, et le commerce est totalement tombé, ainsi que je l'ai remarqué à Is-sur-Tille dans le deuxième volume, page 414 ; un peu de patience, beaucoup de charité, le bon exemple surtout, auraient ramené nos frères errants, sans les forcer par des missions à la dragonne à s'expatrier. Quoiqu'il en resta plusieurs familles à Paray, à Couches, Arnay, Château-Chinon, Is-sur-Tille, il n'y en a pas une aujourd'hui : les uns sont morts, les autres sont rentrés dans le sein de l'Eglise.

Ayant écrit à M. Touvant de Boyer, gouverneur de la ville, je priai mon hôte, M. Rosselin, son ami, de m'introduire chez lui. J'en fus reçu avec une politesse et une franchise qui me charmèrent. Je lui dis que je venais consulter le voyant du pays ; il m'ouvrit aussitôt ses livres et ses mémoires. Je passai quatre heures dans son cabinet qui ne me durèrent pas vingt minutes. L'heure du souper, auquel il m'invita, put seule m'arracher de son musée. Comme c'est un homme de lettres, nous causâmes agréablement. Il ne manque à son bonheur que des héritiers ; il s'est remarié avec une jeune dame fort aimable qui m'invita à mon retour à manger sa soupe.

Je partis en effet le lendemain, traversai la vaste forêt de Paray, dont l'abbé de Cluny vient de vendre une partie 140,000 livres à un marchand de Saint-Malo, et j'arrivai à Saint-Yan. C'est un mot corrompu de Saint-Oyan, *Eugendus*, quatrième abbé de l'abbaye de Condat ou du Jura, depuis de Saint-Claude. Le curé, M. Ratelade (Moulinois, fort poli) me donna la notice de son village et m'accompagna à pied jusqu'à Cée, dernière paroisse du brionnais avec Chassenard, au-delà de la Loire ; nous eûmes peine à la passer et montâmes au presbytère où la fête patronale de Saint-Denis occasionnait un grand gala.

Le curé (M. de Longchamp) était mon contemporain de séminaire, et j'avais eu le bonheur en 1752 d'engager M. de Montazet¹¹², qui lui avait d'abord refusé le bénéfice, comme étant trop jeune, à le lui accorder sur le bon témoignage que j'en rendis ; le prélat n'a pas eu lieu de s'en repentir. C'est un des plus respectables pasteurs du canton, dont tout le monde m'a fait l'éloge. Son vicaire à 18 ans de service.

Comme on dînait quand j'arrivai, je me plaçai dans un cabinet à la petite table ; lorsqu'on sut à la grande, où il y avait vingt convives, l'arrivée du voyageur qui s'était d'abord annoncé comme un pèlerin de Saint-Jacques et qui fut même quelque temps inconnu au maître du logis, bientôt j'eus

¹⁰⁹ Jean-Joseph Languet, *La vie de la vénérable mère Marguerite-Marie* (1890).

¹¹⁰ M. Languet, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens.

¹¹¹ Les Jésuites dont l'ordre était supprimé depuis peu d'années. *Edit du Roi concernant la Société des Jésuites*, novembre 1764.

¹¹² Antoine Malvin de Montazet, évêque d'Autun, 1748-1758, membre de l'Académie française en 1757, archevêque de Lyon en 1758.

compagnie ; mes anciens condisciples placés dans le bourbonnais quittèrent la grande table et vinrent m'embrasser à la nôtre ; tels que MM. Gagey, de Nuits, curé de *Saint-Léger de Bruyères* ; la Faye, de Digoïn, curé de *Molinet* etc. Ce fut pour eux et pour moi une agréable surprise. Mon hôte empressé ne savait que me faire pour témoigner sa joie, et me retint à coucher. Je profitai de la bonne occasion pour faire d'une pierre cinq ou six coups, car autant de curés me communiquèrent ce que je désirais sur leurs paroisses.

Bien content de ma récolte et encore plus des amitiés de M. de Longchamp, je descendis le lendemain à Chassenard, et vis près de là la commanderie de Beugnay ; je repassai la Loire et tombai à Pont à Mailly, où dame Alix de Gondras avait construit un pont sur la Bourbince et lui avait donné son nom au quinzième siècle ; depuis, par corruption, on l'a appelé *Pont à Mailli* au lieu de *Pont de dame Alix*, qu'il porte dans les anciens titres. Cette terre possédée jadis par les Gondras, les de Serpens, alliés aux la Guiche, les Foudras, les Lusignan, a passé à M. de Contenson, gentilhomme du Forêt, depuis six ans ; je trouvai au château M. son frère, doyen de Montbrison, qui revenait de Paris, avec qui je causai beaucoup ; j'y fis connaissance avec M. Perny de la Foretile, de Marcigny, qui m'invita à le venir voir à mon passage en cette ville.

En attendant le diner, je montai à Varennes-Reuillon, où un vieux curé¹¹³, enfoncé dans une chaumière, me reçut fort honnêtement, me dit quelques mots de sa paroisse et me conduisit dans sa vigne d'où je jouis d'une belle vue sur la Loire, le bourbonnais et le charolais.

Le curé de Saint-Yan, qui m'était venu joindre chez M. de Contenson, me ramena chez lui, et m'apprit en chemin que M. Duchêne¹¹⁴, son voisin, la fleur des curés de canton, avait été à l'extrémité et qu'il était ressuscité. Comme on me l'avait dit mort à Charolles et à Paray, je fus fort réjoui d'apprendre sa convalescence : j'étais en relation avec lui, le connaissant très instruit. Cette nouvelle me frappa, me fit rêver quelque temps et je laissai à son ami ces petits vers qui ne valent guères que par les sentiments du cœur, et non par la poésie dont je ne me pique pas :

*Je t'ai dit, cher pasteur, nombreux De profundis,
Te croyant trépassé : depuis en Paradis.
L'arbitre de nos jours, te sachant nécessaire
A ton pauvre troupeau, diffère ton salaire.*

¹¹³ Antoine Charcosset, curé de Varenne-Reuillon depuis 1738.

¹¹⁴ Jean-Marie Duchêne, curé de l'Hôpital-le-Mercier depuis 1760, auteur de mémoires historiques restés manuscrits, avait une réputation très méritée d'érudition.

*Comme un autre Martin*¹¹⁵, soumis au Tout-Puissant,

Reprends pipeaux, houlette, et brebis et ton chant.

Le soleil couché m'avertissait de quitter Saint-Yan et d'avancer vers Paray, où je fus reprendre mon gîte chez mon hospitalier M. Rosselin, d'une des plus anciennes familles du lieu ; on y voit aussi les Quarré dès 1350, dont un Jean Quarré fut anobli par le duc Jean en 1412 et a été la tige de la branche des Quarré d'Aligni, distingués dans la robe, dans l'épée et dans les lettres.

Le lendemain, après avoir parcouru la ville, salué M. Poncet médecin, mon contemporain d'études à Autun, je vins dîner, selon ma promesse, chez M. de Boyer, qu'on revoit toujours avec plaisir, et qu'on quitte avec regret. Pressé de me rendre à Charolles, je partis à deux heures, passai à Volesvre d'où je vis le vieux château de Cypierre, le berceau des illustres Marcilly de Cypierre, dont nous avons eu un évêque d'Autun au milieu du seizième siècle, et le fameux Philibert de Cypierre, gouverneur de Charles IX, qui lui avait donné, selon l'expression de Brantôme, une excellente nourriture, mais qui fut gâtée par le maréchal de Retz¹¹⁶. « La France, dit Saint-Julien, reçut un grand dommage, et le roi perdit un serviteur très nécessaire, quand il mourut, en prenant l'eau de Spa, au pays du Liège. »¹¹⁷ Pauvre et triste pays que ce Volesvre, *Volabra* !

Je repris le grand chemin jusqu'à Rabutin, paroisse de Changy, où je cherchai en vain les ruines du castel des seigneurs de ce nom, dont descendait le fameux Roger de Rabutin ; il était si plein de vanité dans ses lettres, que Mme de Sévigné, sa cousine, disait, que *Messire Roger de Rabutin avait bonne idée du comte de Bussi*. On voit par des titres qu'il y avait 24 feux en cet endroit, réduit actuellement à deux. Ainsi ont été ruinés par les guerres, les pestes ou par la faulx destructive du temps, presque tous les anciens châteaux de la bonne noblesse du charolais, tels qu'Artus, Dondain, Sanvigne, Fautrière, Suin, la Guiche, la Bussière, Busseul, Rabutin, Semur, etc., à la vue de ces ruines je m'écriais avec Scarron :

*Il n'est point de ciment que le temps ne dissoude*¹¹⁸.

¹¹⁵ Martin de Tours (vers 316-397), évêque de Tours en 371. Dans une grande maladie, disait : *Domine, non recuso laborem : fiat voluntas tua* (Seigneur, je ne refuse pas de travailler, ta volonté sera faite). *Note de Courtépée*.

¹¹⁶ Pierre de Bourdeille, dit Brantôme, *Œuvres complètes*, tome VI, pages 265-266 (1878).

¹¹⁷ Pierre de Saint Julien, *De l'origine des bourgognons*, page 356 (1581).

¹¹⁸ Paul Scarron, *Œuvres de Scarron*, tome VII, page 330 (1786).

J'arrivai la nuit, parmi d'affreux chemins, chez mon bon ami à Changy, que je quittai le samedi pour venir à Charolles. Quelques jours avant, M. La Goutte, avocat, agrégé de l'Université, mon voisin et mon ami à Dijon m'y avait annoncé ; je fus très peiné de l'avoir manqué à Charolles. Je visitai les ruines de la forteresse, séjour des anciens comtes, où M. Bernigaut de Créci a fait bâtir une belle maison. Il voulut bien me communiquer des pièces intéressantes, dont je lui donnai ma charge, et dîna avec moi chez madame Dagoneau, de Marcilly. Ce nom doit être précieux à Charolles. On voit partout les Dagoneau comme bien-faiteurs insignes ou fondateurs de l'hôpital, des Picpus, de chapelles, de places à la collégiale, au collège, etc. Deux vertueux prêtres de ce nom, qui ont fait de grands biens aux pauvres, sont inhumés à l'hôpital, desservi par huit sœurs sans domestiques, très honnêtes aux étrangers, et très zélées pour les malades. L'abbé Gros, leur directeur, m'invita à souper et me donna un bon lit près de sa chambre. Je n'ai qu'à me louer de ses attentions.

Mais je connus bientôt qu'en disciple docile du dévot abbé de Marcilly, il avait hérité de ses préventions jésuitiques et de son goût gothique, aussi bien que de ses livres, car il m'avoua qu'il faisait lire Rodriguez¹¹⁹ à ses hospitalières :

— Quoi, lui dis-je, M. l'abbé, vous nourrissez vos dévotes de criblures et de sarrasin, tandis que le grenier du père de famille regorge de bon grain ! dans un siècle où la lumière éclate de tous côtés, vous marchez encore dans des routes ténébreuses, hérissées de ronces et d'épines ! laissez là votre Rodriguez, rempli de visions et de petits contes ridicules, et faites lire *l'Année chrétienne*¹²⁰, ou les *Essais de morale*, de Nicole¹²¹...

— Mais il y a, dit-il doucement, des propositions hasardées, nouvelles, dans ces auteurs...

— Citez m'en une seule et bientôt je les justifie par l'Écriture et les Pères dont ils sont les fidèles interprètes.

Il sentit bien le défaut de la cuirasse, et je vis à son air embarrassé qu'il ne les avait jamais lus, et qu'il n'en parlait que d'après ses anciens maîtres. Il a cependant M. le Tournieux¹²², mais sans doute au nombre des livres prohibés, comme les curés comtois dont j'ai parlé. Je tâchai de lever ses

scrupules mal fondés, et le menaçai en riant de le déférer à l'archiprêtre (M. Martinet), notre ami commun qui estime autant Mesenguy, qu'il fait peu de cas de Berruyer, et qui sait juger des livres. J'en parlai effectivement à celui-ci, qui me promit de faire sentir à l'abbé son ridicule et sa vieille marotte, en m'ajoutant :

— Que voulez-vous ? C'est un vieux Rodriguez !

Ce bon ami me vint joindre le dimanche à Charolles après vêpres, et nous partîmes à cheval pour Suin, visiter l'apôtre du lieu, M. Bismand ; un seul trait le peindra. Il possède une bibliothèque de plus de 3,000 volumes, dont de belles et anciennes éditions, et presque tous en livres choisis. A la vue de ce riche cabinet j'embrassai avec sensibilité le possesseur d'un pareil trésor, dont il sait si bien profiter, et qui plus est, en fait part à ses amis. Semblable au docte Spond, il met sur ses livres : *Mihi et amicis* (Moi et mes amis) ; aussi est-ce un élève du savant et zélé Bardouan¹²³ qui a introduit à Beaune le goût de la belle physique et des mathématiques.

Dès le matin je grimpai à l'église perchée sur une des plus hautes montagnes du charolais ; j'y vis avec édification une nombreuse assemblée de fidèles qui venaient entendre dès sept heures du matin les instructions du pasteur pour se préparer au jubilé. Pendant qu'il les prêchait avec un zèle apostolique, nous montâmes à la pointe du rocher où était situé l'ancien château, d'où l'on découvre le charolais, le mâconnais et le beaujolais, les châteaux de Digoine, de la Guiche, de Chaumont et les Cornes d'Artus.

Je fis remarquer à mon ami, de gros rochers renversés à mi-côte et à sens inégal, sans doute par un éboulement ou un tremblement de terre ; le froid piquant chassa bientôt les observateurs. Après nous être réchauffés au presbytère, nous descendîmes à Sivignon, terre ancienne sortie de la maison de l'Espinasse et donnée à Pierre de la Guiche, bailli de Mâcon, par Remond de l'Espinasse, prieur de Saint-Pierre au quinzième siècle. Le château est comme dans un précipice au pied de la montagne de Suin. M. le curé, qui a justement mérité la confiance de M. le marquis de la Guiche, me fit voir vingt-huit tableaux de famille. Je révérai celui de Philibert de la Guiche placé dans le petit nombre des amis de l'humanité pour avoir empêché l'exécution sanglante de la Saint-Barthélemy, à Mâcon, dont il était gouverneur en 1572, et dont le nom à jamais mémorable a été omis par M. le président Hénault. Je vis celui de

¹¹⁹ Alphonse Rodriguez, jésuite espagnol, auteur du *Traité de la Perfection chrétienne* et de différents ouvrages de haute spiritualité qui avaient cependant été traduits en français par les solitaires de Port-Royal et qui, à ce titre, auraient dû trouver grâce aux yeux de Courtépée. *Note de Charmasse*.

¹²⁰ Nicolas Le Tournieux.

¹²¹ Pierre Nicole, *op. cit.*

¹²² Sans doute *l'Année chrétienne* dont il a été question plus haut.

¹²³ David Anselme de Bardouan, on trouvera une note intéressante à son sujet chez Jean Félicissime Adry, *Notice sur le collège de Juilly*, pages 34-35 (1816).

son fils¹²⁴, grand maître de l'artillerie, dont on lit le nom au-dessous de ces beaux vers de Nic. Bourbon, gravés sur la porte de l'arsenal de Paris, sous Henri III, 1583 :

*Etna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.*

La bibliothèque me fut ouverte ; on y conserve les ouvrages de Bussi-Rabutin en manuscrits très proprement reliés, achetés de ses héritiers en 7 tomes. A la fin du volume des *Amours du grand Alcandre*¹²⁵, est la clef des noms déguisés, de la main de l'auteur. Le seul volume que je ne crois pas imprimé, est sa généalogie avec les preuves, dont je tirai quelques traits curieux.¹²⁶

En remontant à Suin, M. le curé me fit observer un chemin neuf, assez commode, fort tournant, que le seigneur a fait ouvrir l'espace d'une lieue, à ses dépens, en payant grassement les mauvais terrains qu'il était obligé de prendre. Bel exemple pour tant de seigneurs qui ruinent leurs vassaux par des chemins qu'ils les forcent de tracer à leurs châteaux.

Je vis aussi les restes d'une voie romaine très bien marquée, près de laquelle on a trouvé des urnes et des médailles. Je saluai en passant l'Ecousserie, berceau de M. l'avocat Morin, le plus habile jurisconsulte de Dijon en matières bénéficiales, et qui serait unique dans son genre si Dieu lui avait donné autant de diligence et d'exactitude à sa parole, que de talents. En devisant le long du chemin, haletant, suant, nous revînmes au gîte où nous attendait la soupe.

Suin, *Sedunum*, paroisse très ancienne de 700 communicants et 7 lieues de tour : pays pauvre, sablonneux et de difficile accès. Il produit d'excellents navets comme ceux de Baubery, de Saulieu, d'Orrai¹²⁷, et des châtaignes.

Il fallut enfin nous séparer, pour nous rendre à Saint-Bonnet gros village avec foires, dont le curé était absent. De là à Chaumont, magnifique château bâti par Girard de la Guiche qui l'avait acquis des seigneurs de Toulangeon vers 1402, reconstruit en partie par Jaques d'Amboise, abbé de Cluny, dont la nièce Françoise de Chazeron avait épousé Pierre de la Guiche en 1495, et embelli par Louis d'Angoulême, mari d'Etienne de la Guiche, héritier de la branche aînée ; on voit sa statue équestre en pierre dans la cour. Les écuries

superbes au-dessus desquelles sont de vastes greniers, ont 65 pas de long, à deux rangs de vingt-huit colonnes, bien voûtées. On prétend qu'elles sont plus belles que celles de Chantilly. Je vis au donjon la *Chambre du Roi*, ornée de marbre et de dorure, avec la date de 1652. Je montai ensuite à la *Tour d'Amboise*, d'où je jouis d'une belle vue.

M. le marquis de la Guiche qui est rentré dans cet ancien patrimoine de sa maison, ainsi que dans celui de la Guiche, à dessein d'en faire un château à la moderne. Tel qu'il est c'est le plus vaste, le plus imposant et le plus respectable de la province. Celui de la Motte-Saint-Jean n'est que son cadet mais il est plus agréablement situé.

Nous fûmes coucher à Mornay où l'on voit la tour et l'immense forêt d'Avaise ou Avèze, à M. de la Guiche. Le curé honnête et instruit¹²⁸, qui lisait notre premier volume, nous reçut en bon confrère et nous donna deux bons lits.

Nous visitâmes le lendemain l'étang et les forges de Verderat, construites en 1607. C'est la source de l'Arconce qui passe à Charolles, à Changy, à Anzy et va se jeter dans la Loire, rivière très poissonneuse, surtout en brochets, dont me régala mon hôte qui a droit de pêche dans sa paroisse de Changy, par titre du quatorzième siècle.

M. Legoux, autunois, curé de Viry¹²⁹, nous reçut chez lui à bras ouverts. J'eus l'agréable surprise de trouver dans ce pays de bois un cabinet d'histoire naturelle assez bien composé de poissons empaillés, de coquillages, médailles, lampe sépulcrale, et orné de plusieurs rayons de livres, même de l'*Encyclopédie*.

Je vis le château de Saillant, à M. le chevalier de la Guiche, qui avait appartenu au chancelier Hugonet à qui les gantois coupèrent la tête¹³⁰, malgré les prières et les larmes de Marie de Bourgogne, leur souveraine. Nous emmenâmes avec nous le curé dîner à Corcelles, chez M. Quarré Duplessis qui m'avait pressé à Charolles de le venir voir en son petit castel. Son fils, mon bon ami, va être lieutenant général d'Autun ; j'ose prédire qu'on en sera très content, connaissant ses sentiments d'honneur, de probité et son goût pour les livres et le travail. Il est dommage que nous l'ayons perdu au parlement¹³¹.

Nous partîmes au sortir de table, pour nous rendre à Charolles, où je vis le principal du petit collège, M. l'abbé Girard, jeune prêtre qui a du ta-

¹²⁴ C'est de ce seigneur qu'Henri III disoit : « Je suis certain que si la Guiche étoit roi et je fusse la Guiche, que nous nous aimerions toujours ». *Note de Courtépée*.

¹²⁵ Roger de Bussy-Rabutin *Histoire amoureuse des Gaules*, tome v (1780).

¹²⁶ Elle a été imprimée à Dijon par les soins de M Henri Beaune, *Histoire généalogique de la maison de Rabutin* (1866).

¹²⁷ Aujourd'hui Orret (Côte-d'Or).

¹²⁸ Claude Comte, curé de Mornay depuis 1774.

¹²⁹ Hugues Legoux, curé de Viry depuis 1764.

¹³⁰ Voir à ce sujet Joseph-Jean de Smet, *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome vi, 2^{ème} partie, pages 89 et suivantes (1839).

¹³¹ Claude Quarré du Plessis, pourvu d'un office de conseiller laïque au parlement, le 23 juillet 1771.

lent ; il me montra plusieurs médailles trouvées sur les lieux, une entre autres d'argent qu'il m'avait dit à Lugny être d'Auguste et qui n'était que d'Adrien, n'ayant bien lu que le mot abrégé d'*Aug.* ; mais je lui fis remarquer que celui d'*Hadrianus* le précédait. Je voulus saluer la haute maison où était né Jean de Ganay, chancelier de France sous Louis XII, mort en 1512 sans enfants ; celle de Guillaume des Autels¹³², poète du seizième siècle ; celles des Saulnier¹³³, dont un évêque d'Autun ; du jurisconsulte Rymon¹³⁴ ; enfin, l'antique hôtel de la Magdelaine, le berceau de cette illustre famille dont était Claude de la Magdelaine de Ragni le dernier évêque Bourguignon qu'ait eu Autun¹³⁵.

Nous fûmes coucher à Changy, mon point de partage. Il fallut le mercredi me séparer de mon Abraham qui avait exercé à mon égard tous les devoirs de l'hospitalité et de l'amitié la plus affectueuse.

*La Saône ira se joindre aux ondes de l'Euphrate, Avant qu'un lâche oublie me fasse une âme ingrate.*¹³⁶

Il me paya quatre volumes qu'il m'avait distribués, et voulut encore me prêter son cheval pour me rendre à Semur.

Je côtoyai l'Arconce, bénissant le Seigneur qui m'avait fait trouver tant de bons amis. Je remarquai que le charolais, depuis les routes que les États y ont fait percer en 1752, est plus vivant, plus commerçant et moins hérissé de forêts. Le bas charolais est renommé par ses pâturages très fertiles et par les gros bœufs qu'on y engraisse dès l'âge de sept à huit ans, surtout le long de l'Arconce. On y voit des terres de 25, 30 à 40,000 livres de rente, telle que Lugny où je dis adieu au curé. Bientôt j'aperçus Nochize, où la mémoire du pasteur (M. Larcher, d'Autun) mort en 1775, sera longtemps en bénédiction ; ensuite Martigny, Bornat, deux villages de la paroisse de Poisson, dont j'aurais bien désiré embrasser le jeune curé (M. Vincent, de Nolay) que j'avais vu vicaire à Issy-l'Évêque, en 1775, chez le respectable M. Verdolin, depuis théologal d'Autun.

A Busseuil¹³⁷, paroisse de 8 feux, je cherchai presque en vain la place du château des anciens seigneurs, sans pouvoir découvrir autre chose que la Motte où était semée une navette, et des fossés

profonds de 40 pieds. On sait le mot de Saint-Julien de Baleure, très connu dans le pays : *Gens antiqua sed perversa* (Vieille nation mais perverse) ; il y a encore deux rejets de ce nom, dont l'un est marié, est estimé ; l'autre est un terrible sire que ses violences ont fait enfermer, le 8 de ce mois, à Marenville, près Nancy, chez les Frères ignorantins. Plus bas est Moulins où était leur nouveau château, occupé par Mme de Vauhan¹³⁸.

J'entrai dans le brionnais par Chevigny, petit castel à M. Gregaine d'une ancienne famille de Marcigny, anoblée par l'échevinage¹³⁹ de Lyon, et qui appartient à l'abbé de Chevigny, chanoine de Beaune. Un vieux M. Perrin de Gregaine vient de mourir à Charolles, laissant à son héritier, M. de Cypierre, intendant d'Orléans, plus de 40,000 livres, et 5 sols à chacun de ses collatéraux.

Je vis, de la hauteur, Varenne, terre confisquée au profit du prieuré de Marcigny sur le seigneur, pour avoir tué un bénédictin qui avait là une *celle*¹⁴⁰ et desservait la paroisse au quatorzième siècle ; il y avait aussi un prieuré de bénédictines.

J'arrivai par un chemin détestable à Anzy-le-Duc, bourg autrefois considérable, ruiné pendant la Ligue et réduit à 60 feux. Le clocher, octogone, à trois rangs de fenêtres, se fait remarquer de loin : vaste église bien mal ornée, pillée par les calvinistes en 1562. La crypte, chapelle souterraine, où reposaient les corps saints des premiers religieux, entre autres de Saint Hugues de Poitiers, premier prieur, mort vers 930, sert de cave au prieur actuel¹⁴¹ qui se connaît mieux en vins qu'en reliques et en livres, car lui ayant témoigné que son église était ancienne et bien dénuée, il me répondit que les sarrazins l'avaient brûlée et pillée.

— Eh ! monsieur l'abbé, comment les barbares auraient-ils pu dévaster en 731, lors de leur passage en Bourgogne, une église qui n'a été fondée qu'en 910, temps où Bernon, abbé de Cluny, envoya Hugues de Poitiers établir à Anzy une colonie de moines ?

Pour couper court à mes questions, il m'invita cordialement à dîner, avec une compagnie que je ne croyais pas trouver chez un prieur baron. Comme je l'avais beaucoup connu à Autun où il a été chanoine, j'en agis avec lui comme avec une ancienne connaissance, et je profitai de son régal. J'eusse cependant mieux aimé voir ses archives,

¹³² On pourra découvrir l'un de ses ouvrages, *Amoureux repos de Guillaume Des Autels* (1553).

¹³³ Pierre Saulnier, évêque d'Autun de 1588 à 1612.

¹³⁴ Emmanuel-Philibert de Rymon, lieutenant général au bailliage de Charolles, auteur d'un *Traicté des pays et comté de Charrollois* (1619).

¹³⁵ Évêque d'Autun de 1621 à 1652.

¹³⁶ Jean-Baptiste-Louis Gresset, *Œuvres de M. Gresset*, tome I, page 201 (1782).

¹³⁷ Aujourd'hui Busseuil, à Poisson (Côte-d'Or).

¹³⁸ Aujourd'hui il ne reste que des ruines de Moulin-l'Arconce, sur la commune de Poisson. NdE

¹³⁹ "Échevinage est la charge d'Échevin." Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, tome 2, page 14 (1787).

¹⁴⁰ "Pendant le moyen-âge, habitation destinée à des personnes serviles." Émile Littré, *op. cit.*, tome I, page 520 (1873).

¹⁴¹ François de Chalon d'Andreville.

qu'il a dit depuis avoir été fâché de m'avoir ce-
lées. Ah ! si le roi savait l'usage que les prieurs
écartés font du bien qui leur a été prodigué par la
simplicité de nos pères, ils feraient de ces béné-
fices des hôpitaux ou d'autres usages utiles aux
pauvres des lieux. Si tous se conduisaient comme
M. de Fénelon, à Saint-Sernin-du-Bois, qui est le
père plutôt que le seigneur de ses vassaux, on
n'envierait point les richesses du clergé.¹⁴²

Après avoir pris mes éclaircissements néces-
saires chez M. Perrin du Lac, bien mieux instruit
que le Baron, je me hâtai d'arriver à Semur à tra-
vers les bruyères, les bois et un petit sentier où je
m'égarai.

Le doyen-curé¹⁴³ que j'avais prévenu de mon
arrivée et avec lequel j'étais en relation depuis
quatre ans, me fit mille caresses. J'eusse aimé
mieux un bon lit que tant d'embrassements, car je
ne dormis rien dans son alcôve tapissée de papier
que le vent agita toute la nuit, et lui dis le lende-
main matin :

— Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à
Semur ?

Sa vieille maison en découpure, bâtie depuis la
fondation du chapitre de Saint-Hilaire en 1274, ne
ressemble pas mal au presbytère de Roussillon, si
bien décrit par l'abbé le Noble dans sa *Roussillo-
nade*¹⁴⁴ heureusement que la suppression de son
chapitre va doubler ses modiques revenus, et faire
rebâtir son taudis. Les persécutions inouïes du ca-
lomniateur ex-capucin Barrier¹⁴⁵ ont mis ce bon
doyen très à l'étroit, et lui ont causé mille cha-
grins cuisants. Comme à mes yeux *res est sacra
miser* (La chose sacrée est misérable), et que je
connaissais l'innocence et la vertu de ce curé, je
me suis fait un devoir de lui rendre justice à Di-
jon, et tous les services qui dépendaient de moi,
pendant sa malheureuse affaire. Aussi ne cessait-il
de les raconter aux personnes que je vis à Semur.

C'est une petite ville capitale d'un canton des
Éduens, occupé par les *Brannovii* du temps de Cé-
sar : elle était autrefois considérable, avait une
forteresse, séjour des illustres barons de Semur,

dont le duc Robert 1^{er} avait épousé Alix fille de
Dalmace, sœur de Saint Hugues IV, abbé de Clu-
ny. Les guerres de la Ligue l'ont ruinée, et à peine
reste-t-il 200 feux et 800 communians, tant dans
la *ville haute* que dans la *ville basse*.

Dans la première sont les ecclésiastiques, les
nobles et les bourgeois, et quoiqu'elle paraisse de
loin un aire d'aigles, ou plutôt un nid de
chouettes, il y a quelques jolies maisons. Celle de
M. Terrion, descendant de Pierre Terrion, maire
de Dijon en 1641, qui comptait parmi ses aïeux un
châtelain de Rouvres sous François 1^{er}, richement
meublée, a une échappée de vue fort variée
jusqu'à Marcigny ; l'église vaste et d'un bon goût
est au milieu de cette partie. Les artisans seuls oc-
cupent la basse ville. On croit être dans l'Arabie
Pétrée¹⁴⁶ en voyant la quantité de pierres qui cou-
vrent les chemins, les coteaux de vignes en partie,
et surtout les champs. Il semble qu'il pleuve des
cailloux en ces lieux, quoiqu'on en voie des tas
immenses le long des vignes et à côté des
champs ; cependant le froment y vient fort beau.

Semur, perché sur un rocher, est couronné ou
plutôt étranulé par deux montagnes, l'une cou-
verte de bois, l'autre de vignes ; on y vendangeait
le 18 octobre. Je ne voulus pas en sortir sans
rendre mes devoirs à M. l'abbé Geoffroi, ancien et
distingué professeur de rhétorique au collège de
Louis-le-Grand, et qui, né à Charolles, s'est retiré
à Semur. Il était malheureusement absent, et je vis
son petit mais propre appartement ; c'était la mai-
son de Socrate.

Malgré les empressements du doyen qui me
paya six volumes qu'il m'avait distribués, je
m'échappai et j'arrivai à neuf heures du matin à
Marcigny-lès-Nonains.

Mon premier soin fut de visiter le prieuré des
bénédictins fondé richement en 1055 par Saint
Hugues et le comte son frère ; ensuite la paroisse,
les Récolets, et le petit hôpital. Je me rendis chez
M. du Ryer, descendant du fameux André du Ryer
qu'on ne connaît que comme un froid traduc-
teur¹⁴⁷, de l'Académie française, et de Pierre du
Ryer¹⁴⁸, que je vis, par ses papiers conservés chez
son petit-neveu, avoir eu un mérite distingué. Ses
voyages au Levant lui procurèrent la place
d'interprète du roi en langue arabique, des lettres

¹⁴² Jean-Baptiste-Augustin de Salignac-Fénelon, prieur
de Saint-Sernin-du-Bois, près Autun, célèbre par
l'assistance qu'il donna aux petits Savoyards de Paris
et par ses vertus, exécuté révolutionnairement, à Paris,
le 19 messidor 1794, à l'âge de 80 ans.

¹⁴³ Etienne de Charmes, doyen-curé de Semur depuis
1765.

¹⁴⁴ Poème souvent publié, et en dernier lieu dans les
Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, tome
XIII, page 167, avec une notice par Harold de Fontenay
(1884).

¹⁴⁵ Il est fait allusion à ce capucin, mais uniquement en
tant qu'apostat, chez Bernard Dompnier, *Enquête au
pays des frères des anges: les Capucins de la province
de Lyon*, pages 125-126 (1993).

¹⁴⁶ "[tire] son nom de la ville de *Petra*, dite aujourd'hui
Hérat ou *Arath*, c'est-à-dire, *roche*, parce qu'elle est
bâtie sur la pierre vive.", Louis Moreri, *Le grand dic-
tionnaire historique ou mélange curieux de l'histoire
sacrée et profane*, tome I, page 231 (1717).

¹⁴⁷ On lui doit *L'Alcoran de Mahomet*, traduction cen-
surée du *Coran*, qui sort clandestinement (1649).

¹⁴⁸ Aucune parenté avec le précédent, auteur de pièces
de théâtre et traducteur d'auteurs latins.

de noblesse et d'autres avantages¹⁴⁹. L'amour des lettres s'est conservé dans cette famille, car ce monsieur avec qui j'étais en relation, et qui m'avait envoyé un mémoire détaillé sur sa patrie, me parut fort instruit et très poli. Il eut même la complaisance de me remettre un manuscrit de deux cents ans, qui me serait utile s'il était plus lisible. Nous fûmes ensemble dîner chez M. de la Foretile dont j'avais fait la connaissance à Pont-à-Mailly ; le repas entre trois gens de lettres fut délicieux. Comme je voulais partir le soir, mon hôte eut la bonté de me prêter son cheval jusqu'à Monceaux-l'Étoile ; « voulant du moins, dit-il fort honnêtement, faute de mémoires, contribuer au soulagement d'un pèlerin qui se donne tant de peine pour instruire ses compatriotes. »

M. Touvant de Boyer m'ayant annoncé à M. le marquis de Vichy-Champrond, je me rendis de Marcigny à son château. Ma plume ne peut exprimer tous les sentiments de mon cœur envers ce digne seigneur, ni la manière affable dont il me reçut et me traita pendant deux jours. Il suffit de dire qu'il est très riche, étant fils unique, et héritier des Brulard, et très généreux, l'ami des lettres et de ceux qui les cultivent, d'une piété tendre et éclairée et qu'il n'a que trente-six ans. Si par les fruits on juge de l'arbre, quelle idée n'aura-t-on pas de cet autre Paulin¹⁵⁰, quand on saura qu'il a dépensé 20,000 livres pour décorer le temple du Seigneur. Il a construit au fond du sanctuaire une chapelle qui est un vrai bijou, où il doit placer le mausolée en marbre de Mme de Saint-Georges, sa jeune épouse, morte l'an passé, le sien et celui de M. son père, auxquels travaille Coustou¹⁵¹ à Paris.

Je lus sur le pied d'un magnifique ostensor : *Ex dono marchionis de Vichy anno doloris primo* (Un don du marquis de Vichy de la première année de la douleur). Cette dame marchait à grands pas dans le chemin de la vertu, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en 1775. Elle a été si regrettée que, le jour du patron¹⁵², terminé ordinairement par une fête baladoire et par d'autres jeux de village, les paysans, d'une commune voix, répon-

dirent aux étrangers qui venaient y prendre part : *Il n'y a pas de fête cette année, la paroisse est en deuil, notre mère est morte...* « Aurais-je assez de sang et d'argent, me dit lui-même M. le marquis, en me racontant ce beau trait de ses vassaux, pour payer de pareils sentiments ? »

Aussi est-il le père plutôt que le seigneur de ses sujets : il ne souffre parmi eux aucun procès, il en veut être l'arbitre. Il n'y a qu'un cabaret dans ce lieu de passage, mais seulement pour les étrangers. Les malades trouvent au château tous les remèdes gratuits ; toujours un pot au feu pour eux. Afin de perpétuer le bien, il fonde un hôpital et trois sœurs grises qui viendront dans peu ; en attendant, il répand l'argent en occupant cinquante ouvriers à travailler à son château, ayant renversé l'ancien où était né l'illustre Claude de Saint-Georges, mort archevêque de Lyon en 1715.

La liberté, la gaieté règnent dans cette maison, ainsi que la piété. Une riche bibliothèque, formée par cet homme unique, offre à lui et à ses amis un utile délassement. Elle renferme des morceaux précieux en manuscrits, en belles éditions, en livres rares. J'y vis entre autres les *Heures*¹⁵³ du duc Jean, écrites en 1407, enrichies de vignettes dorées, d'un coloris et d'une fraîcheur admirables. Au bas de chaque mois du calendrier sont quatre vers dignes du temps ; voici ceux du mois d'août : *Pierre cloison y ettoit : (Saint-Pierre-ès-Liens)*

Après Laurens qui bruloit :

Marie alors se prit à braire : (l'Assomption)

Barthelemi fait Jehan taire.

Je m'avisai d'y chercher la fête de Saint Lazare, qui n'y est pas, non plus que dans un missel imprimé en 1556¹⁵⁴ par ordre de l'évêque Marcilly de Cypierre ; il n'en est fait aucune mention dans un bréviaire in-folio, *carta magna*, en deux volumes imprimés en 1488, ni dans un petit livre d'office manuscrit du cardinal d'Amboise. J'ai observé la même omission à Beaune dans le martyrologe d'Usuard, manuscrit du quatorzième siècle à la bibliothèque du Chapitre, et dans un missel manuscrit in-folio du même temps, possédé par M. Faure, curé de Couches ; la messe même de la Conception de la Vierge ne s'y trouve point.

Je fis remarquer à M. de Vichy que, dans tous ses manuscrits et même dans le missel imprimé en 1556, on voit aux litanies des saints, après Saint-Jérôme, Saint Germain d'Auxerre et une messe en

¹⁴⁹ Ici Courtépée confond les deux Ryer, car c'est André du Ryer qui fut interprète de Louis XIII pour les langues orientales et fut chargé d'une ambassade par ce dernier auprès du sultan ottoman Murat IV. NdE

¹⁵⁰ Saint Paulin de Nole, si connu par la construction de plusieurs basiliques non moins que par ses poèmes à la Louange de saint Félix. On aura avantage à lire François Armand Gervaise, *La vie de Saint Paulin* (1743) ou Joseph François Rabanis, *Saint Paulin de Nôle* (1840).

¹⁵¹ On trouvera une biographie de ce sculpteur dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, de Augustin Jal, pages 443 et suivantes (1867).

¹⁵² Jour consacré au saint patron de l'Église d'un lieu ou d'une personne. NdE

¹⁵³ *Horae ad usum Parisiensem*, Petites heures de Jean de Berry (1375).

¹⁵⁴ Pierre de Marcilly ne fut évêque d'Autun qu'en 1558. Aucun missel ne fut imprimé pendant son épiscopat. Il y avait eu en 1556 une édition donnée par les soins de Philibert d'Ugny, son prédécesseur. Ce missel contient la messe de saint Lazare, au 1^{er} septembre (fol. CCVII), contrairement à l'affirmation de Courtépée. *Note de Charmasse.*

son honneur, tandis que le bréviaire a retranché le grand évêque, l'ornement de l'Église gallicane, la gloire de la Bourgogne, pour y substituer un nouveau saint espagnol¹⁵⁵. L'étonnement cessera quand on saura que ce bréviaire a été rédigé sous un évêque tout ultramontain¹⁵⁶, par un moine de Perrecy et deux jésuites. Heureusement que M. de Marbeuf¹⁵⁷ va nous en donner un autre où tout sera remis à sa place. On assure qu'il en a confié la rédaction à un savant de Paris (M. l'abbé Rondet) qui renverra Saint Ignace à Loyola, supprimera la *Révelace* de Saint-Lazare avec ses prétendus miracles en 1147, la fête moderne du Sacré-Cœur, les réclames ridicules, les saints apocryphes, et ajoutera des canons à primes, etc., etc.

Les Vichy sont fort anciens ; leur terre de Champrond en mâconnais a été érigée en comté en 1644, en faveur de Gaspard de Vichy, gouverneur du Pont-du-Saint-Esprit. On voit Théobald de Vichy témoin de la fondation de l'abbaye de Saint-Rigaud, faite en 1065 par Artaud, fils de Boson, comte de Périgord et de la Manche. Les seigneurs de Vichy ont donné des revenus considérables à l'abbaye de Cusset où ils avaient leur sépulture.

Damas de Vichy, sire de Cusset suivit Saint Louis en son voyage de la Terre sainte, et fit son testament en 1279. Jean de Vichy échangea la terre de Vichy contre celle de Jansac avec le duc de Bourbon en 1344. Parmi les chevaliers de l'*Écu d'or* ou de *N.-D. du Chardon* institués en 1370 par Louis II duc de Bourbon, seigneur de Beaujeu et de Dombes, pour la principale noblesse de son pays, dont la devise était *l'Espérance*, on y voit Henri de Montagu, Guichard, dauphin d'Auvergne, Hugues de Chastelux, l'aîné de La Palice, Guillaume de Vichy...

Saint-Julien de Baleure, dit que « Antoine de Vichy, sieur desdits Champrond, Chevenicet etc. Gentilhomme sage et vertueux. Theode de Vichy Doyen de saint Jean de Lyon [...] Est à remarquer que les seigneurs de Champ-rond ont esté quasi tousjours soingneux, qu'il y eust en leur maison des Antoinnes, et des Carados »¹⁵⁸

J'eus l'agréable surprise de rencontrer, chez M. le marquis, M. Batteau fils, avocat de Dijon, un de nos anciens disciples. Je fus charmé de le voir placé dans une si bonne maison, et quoique

par ses talents il soit recommandable, j'osai le recommander comme le fils unique d'un bon père qui m'a donné des marques non équivoques d'une amitié sincère. Heureux le fils s'il se conduit bien !¹⁵⁹

En bon patriote qui célèbre les belles actions d'humanité, pour les rendre des semences de vertus, je témoignai à M. de Vichy combien j'étais fâché qu'il se fixât dans un petit coin du brionnais, qu'il fécondait par sa présence et ses libéralités. J'aurais désiré que, semblable à nos premiers ducs qui passaient deux mois dans un château, deux dans un autre, il voulût bien venir en Bourgogne, séjourner quelque temps dans son magnifique château de la Borde, près Beaune, ensuite à Sombernon, château favori des Brulard, à Mâlain, à Savigny, ou à Chameçon, afin que tous ses vassaux jouissent alternativement du bonheur de voir un si digne seigneur, et se ressentir de sa munificence. Il me pardonna cette saillie patriotique et me parut fort attaché à son Monceau.

Si la pluie du samedi ne m'y avait retenu, je comptais voir un château voisin, où logea Saint-Louis, à M. Larcher jeune, seigneur d'Arcy, descendant de ce vertueux magistrat Larcher, immolé, avec le président Brisson¹⁶⁰, à la fureur des Seize.

*Brisson, Larcher, Tardif, honorables victimes,
Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas ;
Mânes trop généreux vous n'en rougissez pas,
Vos noms toujours fameux vivront*

dans la mémoire ;

*Et qui meurt pour son Roi, meurt toujours
avec gloire.*¹⁶¹

Mais le mauvais temps me cloua dans la bibliothèque jusqu'à la nuit. Comptant le lendemain obtenir mon congé, je dis la messe le dimanche au château, à sept heures, où le seigneur assista. Il me fit tant d'instances qu'il fallut promettre de dîner avec lui. Mais il me quitta bientôt pour monter à la paroisse et entendre la grand'messe, me priant de l'excuser, se croyant obligé de donner cet exemple.

Je me rappelai alors la même conduite de M. le comte de Jaucourt, qui ne profite pas de son aumônier et descend toujours à la paroisse d'Arconcey pour la messe et les vêpres. Heureux les peuples qui ont de pareils seigneurs ! Mais hélas ! qu'ils sont peu communs ! parce que la piété est trop rare et l'intérêt trop dominant.

Enfin j'obtins mon congé à condition de revenir à Pâques, et je partis à deux heures, embaumé

¹⁵⁵ S. Ignace de Loyola (fondateur des Jésuites).

¹⁵⁶ Antoine-François de Blitersvick de Moncley, évêque d'Autun, de 1721 à 1732, transféré en 1732 à Besançon où il mourut en 1734. Il avait fait publier en 1726 une édition du bréviaire diocésain qui fut vivement critiquée par l'école janséniste.

¹⁵⁷ Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun de 1767 à 1789.

¹⁵⁸ Pierre de Saint-Julien, *De l'origine des Bourgonnons*, page 358 (1581).

¹⁵⁹ J'apprends hélas ! qu'il est mort (17 mars 1777).

Note de Courtépée

¹⁶⁰ Claude de Montr'œil et Jean Richer, *Discours sur la mort de Monsieur le Président Brisson* (1595).

¹⁶¹ Voltaire, *La Henriade*, page 89 (1801).

de la bonne odeur des vertus, chantant dans les bois le cantique : *Bénissez le Seigneur suprême, petits oiseaux...* et pensant à l'hôte généreux que je venais de quitter, j'ajoutai ce couplet :

Bienheureux qui dans cet azyle,

Coule les jours de son loisir !

L'hôte fait oublier la ville,

Et d'obliger fait son plaisir.

Il voulut bien me donner un cheval qui, en trois heures, me rendit à Digoin. Ce bourg sur la Loire, avec un port très fréquenté, a 1,500 communians. Quatre routes y aboutissent ; et j'ose prédire que dans vingt ans ce sera une ville aussi grosse que Beaune. M. Maineaud de Bisfranc, d'une antique probité, frère d'un excellent oratorien mort économe à Saint-Honoré, père d'un jeune conseiller au parlement qui promet beaucoup et fort estimé à Dijon, m'accueillit avec bonté.

Ayant trouvé chez lui M. le curé de la Motte-Saint-Jean, je le suivis en son village perché sur une haute montagne à demi-lieue de Digoin. Je vis son église au flambeau, le tombeau du comte de Coligny et son cœur, son magnifique château à M. le duc de Cossé. Je revins, en traversant l'Arroux, sur les huit heures du soir à Digoin. Après avoir visité l'église, le curé, la nouvelle manufacture de faïence, M. Laligant, médecin habile (de Mismeure) qui a la plus belle maison du lieu, jadis appelée le *château de Morillon*, je partis à neuf heures du matin par la grande route d'Autun.

Je m'arrêtai à Saint-Nizier,¹⁶² où le curé de Morillon me paya deux volumes pour lui, un pour M. de Villeneuve, curé de Saint-Agnan-sur-Loire, son voisin. Je pris un petit déjeuner, pressé par le bon prêtre qui faisait les honneurs de son confrère absent, et j'arrivai à Gueugnon, à une heure. Je renvoyai là mon conducteur et le cheval. Ce gros village bien bâti est remarquable par ses forges, son canal, la pêche du saumon depuis mars en juin : je vis à l'église la tombe de Jean Hector du Fay de la Tour-Maubourg, maréchal de France en 1749, mort riche en 1764, âgé de quatre-vingt-trois ans, plein de projets pour fonder un hôpital, sans avoir rien exécuté pour les pauvres ; l'enfer, dit Saint Bernard, est rempli de bons projets. Je gémis de ce qu'un si grand seigneur, sans enfants, n'avait rien fait d'utile à l'humanité. On a crié beaucoup contre lui d'avoir creusé son canal de 200 toises, imposé un droit sur les bateaux, et élevé ses digues qui empêchent le saumon de remonter dans l'Arroux au-dessus de Gueugnon.

Je m'enfonçai seul à pied dans les bois pour arriver à Perrecy, bourg du charolais, fameux par un riche prieuré de bénédictins, fondé par le

comte Eccard en 876, uni à Saint-Benoît-sur-Loire, désuni en 1721, agrégé à la congrégation de Saint-Vanne en avril 1776, mais trop tard, car il est fort menacé de sa suppression par M. l'évêque d'Autun qui prétend l'unir à son petit séminaire. Les moines, les habitants, les paroisses voisines ont formé opposition à l'arrêt du conseil, à cause d'une aumône de 10 à 1,200 livres que font les moines. Mais le pot de terre a beau lutter contre le pot de fer, il se brisera tôt ou tard.

Il n'y a plus que quatre religieux, dont deux prêtres. Je vis là le frère Hilarion Vilette qui a culbuté le fameux dom Brigaud, et qui est la tête de la communauté, où l'office se fait régulièrement. Il me reçut très honnêtement, me blâma d'avoir couché à l'auberge, m'ouvrit les titres et le cartulaire, et pour me retenir le mardi, m'offrit un cheval pour la route du lendemain. Ayant travaillé trois heures après diné, je fus me délasser en me promenant sur la chaussée de l'étang long de 4,000 pas, qui fait aller forge et fourneau établis depuis 1631.

Le prieuré était autrefois une espèce de forteresse bien fermée : la réforme y fut mise par M. Louis Berryer, de Paris, *ad instar* (à la figure) de celle de Sept-Fonds, en 1698. Il y a eu jusqu'à 30 religieux qui faisaient l'édification du pays, mais l'homme ennemi y sema la zizanie : l'esprit jésuitique du cardinal de Fleuri et de Gaspard de La Valette¹⁶³ fit lâcher des lettres de cachet défendre la réception des novices, et a rompu ce *pont de miséricorde*, selon l'expression de Saint Augustin¹⁶⁴. L'abbé réformateur, avant de faire profession, donna quatre bons domaines à sa maison, et les substitua à l'hôpital de Dijon, en cas d'abolition de la réforme et du monastère.

Dom Brigaut, qui ne s'appliquait qu'à amasser de l'argent et à tourmenter ses moines, a laissé les bâtiments en ruines, a vendu deux belles cloches à Saint-Sulpice de Paris, et renvoyait les novices.

Le 23 octobre je quittai Perrecy pour me rendre à Sanvigne où était un château fort renommé en charolais. Le frère Benoît, cédier¹⁶⁵ et archiviste intelligent, ne pouvant me quitter, disait-il, me suivit à pied deux heures après et vint dîner chez le curé (M. Mathon du Bois-Sainte-Marie) qui nous régala. Le curé de Dompierre, un de mes élèves à Autun, que je n'avais pas vu depuis vingt-quatre ans, était de la compagnie ; il ne

¹⁶³ Gaspard Thomas de La Valette, évêque d'Autun, de 1732 à 1748.

¹⁶⁴ Jean-Baptiste Raulx, *Oeuvres complètes de Saint Augustin*, tome XI, page 471 (1872).

¹⁶⁵ "Celui qui dans un couvent, une communauté, à soin du temporel, et est chargé de donner ce qui est nécessaire pour la vie et les vêtements de ceux du couvent ou de la communauté." Pierre Richelet, *Dictionnaire portatif de la langue française*, page 196 (1761).

¹⁶² Il s'agit sans doute ici de Rigny-sur-Arroux dont l'église est sous le vocable de saint Didier.

cessait de me témoigner sa joie, et en même temps sa reconnaissance des bontés qu'il disait que j'avais eu pour lui dans son enfance. Le curé s'est bâti une belle maison et laisse son église dans le dénuement. Je grimpai sur les ruines du vieux donjon d'où je jouis d'une vue très étendue des quatre côtés.

Ayant pris une notice de la paroisse qui renferme quinze étangs, je tournai mes pas du côté de Montcenis, en traversant toujours des bois, et n'y arrivai qu'à la nuit. Je mis mon cheval à l'auberge, payai son gîte avec celui du domestique du prieuré, et tirai chez M. Garchery, procureur du roi, bon père, citoyen zélé, magistrat instruit, avec qui j'étais en relation. Ses mémoires, ses médailles trouvées dans le pays m'amusèrent et m'instruisirent.

Je visitai le lendemain l'église fort jolie, les ursulines, l'hôpital, et le vieux château en ruines. M. de la Chaize¹⁶⁶, subdélégué, seigneur engagiste de la ville (et maire en décembre 1776) me retint poliment à dîner. J'eus le plaisir de trouver chez lui deux respectables capucins, nos anciens associés et zélés collaborateurs qui nous ont abandonnés. Mon hôte eut la complaisance de me conduire aux mines de charbon de terre qu'il fait exploiter, et qu'il avait remises à une compagnie de Paris trop infidèle.

Je fus charmé de voir ces immenses travaux, dix galeries sous terre bien appuyées par de gros pieux et des traverses ; j'aperçus de laborieux Vulcains enfouis là dedans comme des taupes, noirs comme des cyclopes qui n'ont de la figure humaine que les yeux et les dents, travaillant à la faible lueur d'une chandelle, les uns à couper les blocs de charbon, d'autres à les traîner sur des brouettes du fond de l'antré à son entrée¹⁶⁷. Il y en a des tas immenses ou en poussière, ou en gros morceaux. Je perçai plus loin sous un aqueduc de 200 toises pour dériver les eaux de la mine ; il n'est pas encore fini. Depuis douze ans que M. de la Chaize y fait travailler, il n'est arrivé aucun accident à ses mineurs.

C'est une source de richesses pour ce pays très pauvre, sans commerce et sans industrie. On a fait en mai dernier, à la forge d'Aizy-sous-Rougemont, en présence de M. de Buffon et de six maîtres de forges, l'essai de ce charbon qu'on a brûlé à moitié, et dont on s'est servi ensuite pour fondre la mine de fer : on en a tiré deux gueuses¹⁶⁸

dont le fer s'est trouvé très bon. Si cela peut réussir dans toutes nos forges voisines, on épargnera bien du bois, et on rendra un grand service à la province où l'espèce devient rare et augmente tous les jours de prix.

Montcenis avait une forteresse du temps de nos ducs, qui résista aux troupes de Louis XI, et fut démolie par ordre de Henri IV. Cette petite ville, royaliste pendant la Ligue, a un bailliage depuis plus de quatre cents ans, composé de quarante et une paroisses ; elle n'a guères que huit à neuf cents communians. Les familles anciennes qui sortent de Montcenis sont : les Durand, Venot, dont un maire à Dijon en 1619, Saint-Antost, Bernard de Montessus, Boyveau, Cochet dont le président Cochet de Saint-Valier, né à Beaune, mais originaire de Montcenis sous le nom de *Couchet* ; Villedieu de Torcy, dont deux conseillers de l'ancienne roche, etc., etc.

Je partis de Montcenis le vendredi 25 octobre, à pied, par un brouillard épais, et fis trois mortelles lieues pour me rendre à Couches. M. le curé, aimable languedocien (le P. Faure) et bien instruit, m'accueillit en véritable Abraham ; il a de très bons livres ; c'est dommage que la santé ne réponde pas à son zèle, et que sa paroisse de trois mille cinq cents communians¹⁶⁹, un peu indocile, ne sente pas assez le prix d'un bon pasteur. M. Tubet son prédécesseur¹⁷⁰, l'a chargé d'une pension de 600 livres qu'il a assez mal gagnée.

Je voulus voir la place du temple des huguenots démolie par M. de Roquette en 1685 ; la rampe de marbre du sanctuaire de l'église en a été tirée. L'hôpital occupe la maison du ministre, bâtie en 1565. La dernière huguenote est morte dans le sein de l'Église en 1773. Je vis au presbytère les actes de mariage, sépulture et baptême des protestants : parmi les anciennes familles huguenotes sont les Rochemont, Lesage, Rey, Jouffroi, de Truchis, Armet etc. ; Jean Terasson, ministre de l'Église réformée d'Arnay-le-Duc, y venait faire ses fonctions en 1667-1670.

J'entrai dans le château où Claude de Montaigne, descendant de nos premiers ducs, et Louise de la Tour, sa femme, fondèrent en 1464 un chapitre dont il ne subsiste plus que le prévôt et deux chanoines. La chapelle est très jolie ; j'admirai le retable en bas-relief doré, où il y a plus de 150 figures, représentant la naissance du Sauveur, l'adoration des bergers et des mages, etc., etc. ; ce morceau précieux est bien conservé et mérite toute l'attention des seigneurs. Les armes de

¹⁶⁶ Fut le premier concessionnaire des mines de houille du bailli de Montcenis.

¹⁶⁷ On imagine avec peine le travail de forçat de ces ouvriers. NdE

¹⁶⁸ "Pièce de fonte de fer, longue et peu épaisse, de la forme d'un prisme triangulaire[*], amincie à ses extrémités [...*] Cette forme n'est pas la seule..." Gas-

pard Monge, *Dictionnaire de physique*, tome III, page 419 (1819).

¹⁶⁹ En comprenant le Creusot qui dépendait de la paroisse de Montcenis.

¹⁷⁰ Toussaint-Antoine Thubet, curé de Couches de 1749 à 1767.

Bourgogne sont aux clefs de la voûte et à l'entrée du château dont il ne subsiste plus que trois tours. Les chanoines font l'office en l'église de Saint-Nicolas, hors du bourg, où était l'ancienne léproserie.

Je revins au prieuré de Saint-Georges fondé en abbaye au huitième siècle. Vinitaire souscrivit, *indignus abbas Cottiensis*¹⁷¹ (indigne abbé de la ville), à un privilège de l'abbaye de Bèze en 830. Elle fut soumise à l'Église d'Autun par un diplôme de Charles le Chauve en 843 ; l'évêque Rotmond, au dixième siècle, la convertit en un château qu'il donna à ses enfants, au rapport de Hugues, chroniqueur de Flavigny¹⁷² ; fut unie comme prieuré à cette abbaye en 1027, et réunie en 1624 au collège d'Autun qui en jouit encore et en tire plus de 20,000 livres de rente. La chapelle et les bâtiments sont en pauvre état, mais les 25 cuves sont bien entretenues, ainsi que les caves. Le finage de Couches est une fontaine de vin très abondante qui fournit plus de 15,000 tonneaux par an. Les vigneronns n'y sont pas riches ; les forains tirent de ce canton au moins 200,000 livres chaque année.

Je quittai, malgré moi, mon hôte généreux qui me prêta son cheval jusqu'à Chagny, où j'arrivai le samedi à onze heures. J'avais intention d'aller coucher à Demigny et d'embrasser là M. Caillet excellent professeur de notre collège, et M. le vicaire Brédault, qui vient d'être nommé curé de Lusigny ; il sait allier à l'esprit de son état une connaissance étendue de l'antiquité, et je lui ai l'obligation de bonnes notes et corrections sur le Beaunois. Je comptais aussi rendre visite à M. Grozelier, le mousquetaire, en son domaine de Merceueil, et je lui dois, ainsi qu'à M. de Baissey son ami, des remarques très intéressantes sur Beaune.

Mais je me sentis si fatigué, si pressé par le temps de la rentrée des classes, que profitant de la *Turgotine* qui passait à midi, je me rendis à Beaune, et brûlant mes amis qui m'auraient sûrement arrêté, je m'embarquai pour Nuits où j'étais attendu par un citoyen respectable qui m'avait fait promettre à Dijon de finir par lui mes courses. C'est M. de Nuys, entreposeur du tabac, dont nous avons les deux fils au collège, qui a un beau domaine, et un excellent cœur. J'ai été chez lui trois jours comme un coq en pâte, bien couché, et jouissant d'une entière liberté. Je circulai dans la ville, dépouillai le cartulaire du chapitre chez M. le doyen Morillot, visitai M. Duplessis, ex-

oratorien, seigneur d'Agencourt, passai au château de la Berchère, séjour des illustres premiers présidents Le Goux, et qui appartient aujourd'hui à M. Joly de Bévy, président au Parlement, magistrat digne de l'ancienne Rome.

C'est dans le délicieux séjour de Nuits que j'ai tracé sans apprêt ce fidèle récit de mes voyages. Je l'ai fini à Dijon où je me suis transporté le 30 octobre, en bénissant mille fois la Providence, qui dispose de tout avec douceur, de m'avoir préservé d'accident pendant une course de deux mois, où j'ai fait 140 lieues, et d'avoir disposé favorablement pour mes projets tant de bons curés, de sages seigneurs, d'honnêtes gens de lettres qui m'ont ouvert leur table, leur cœur et leur portefeuille. Je n'ai plus qu'un souhait à former : c'est de travailler seul et d'être délivré d'un associé insociable¹⁷³, qui ne fait rien, ne veut rien faire, me contrarie en tout et devient pour moi un buisson ardent, hérissé d'épines poignantes : *Ab homine iniquo et doloso crue me* (Délivrez-moi des oppressions de l'homme injuste et trompeur), dis-je tous les jours au Seigneur et j'espère qu'il exaucera ma prière, mais ce ne sera pas sans épuiser ma bourse¹⁷⁴.

Pardonnez, mon cher ami, la longueur de ma narration : je n'ai pas eu le temps de la faire plus courte et vous savez que les voyageurs aiment à raconter leurs aventures. Vous conviendrez du moins qu'il faut être bien animé de l'amour de la patrie, et d'un zèle actif à répondre à ses engagements envers le public, pour avoir entrepris une course aussi longue, dans des pays si éloignés, par des chemins et des bois souvent dangereux, n'ayant quelquefois que mon bon ange pour compagnon.

Mais la récolte que j'ai faite en bien des endroits, la réception gracieuse que j'ai presque partout éprouvée, la considération qu'ont attirée au pauvre pèlerin son goût pour les lettres, son ouvrage répandu, le motif de ses courses, tous ces avantages m'ont fait oublier mes fatigues, m'ont encouragé à continuer mes recherches, et me pénètrent de la plus vive reconnaissance envers tous ceux qui ont bien voulu m'accueillir et m'instruire.

Valeas et ames (Bien portant et heureux).

COURTÉPÉE

Dijon 3 novembre 1776,
recopié en février 1777.

¹⁷¹ Courtépée a écrit "coltiensis", or ce mot n'est en rien latin, le seul qui s'en approche est "cottiensis" qui se traduit par "ville de". Ce peut être aussi une coquille de l'imprimeur. NdE

¹⁷² Hugues de Flavigny, *Patrologiae cursus completus* (édition 1853).

¹⁷³ Edme Béguellet, auteur d'une *Histoire des guerres des deux Bourgognes* (2 tomes parus en 1772) et de plusieurs autres ouvrages ; collabora aux deux premiers volumes de la *Description du duché de Bourgogne*, et mourut à Paris en 1786.

¹⁷⁴ Ce n'est que le 21 avril 1777 que la colombe est sortie des griffes du vautour, mais toute éplumée. *Note de Courtépée*

VOYAGES
DANS LA PROVINCE DE BOURGOGNE
EN 1777

Chapitre I

RÉCIT DE MES COURSES EN CHALONNAIS, EN CHAROLAIS ET BRIONNAIS PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES, DEPUIS LE 22 MARS AU 10 AVRIL 1777.

Désirant vérifier sur les lieux cinq ou six articles de villes que j'avais faits deux fois, et parcourir quelques endroits du charollais que je n'avais pu voir les vacances dernières, je me rendis à Chalon, la veille des Rameaux, par la diligence. J'y fis connaissance avec M. le chanoine Marlot (dijonnais, fils du maire¹⁷⁵), le seul qui s'occupe de science, de physique surtout, et qui ait un cabinet de machines, de livres et d'histoire naturelle.

Pour prolonger la conversation, il m'invita à souper avec mon hôte, M. Petit, curé de Sainte-Marie. J'eusse désiré connaître la maison où Job Bouvot¹⁷⁶, fameux jurisconsulte, demeurait, et qui comme protestant, fut enterré dans sa cave. Chose étonnante ! j'en parlai à dix personnes qui ne connaissaient pas même Bouvot, et on ne put m'indiquer sa maison. Je fus dédommagé au collège par l'entretien de M. l'abbé Paris, professeur de seconde, bon littérateur, fort doux et fort poli. Il m'offrit après la messe à déjeuner, le dimanche, me montra ses livres, me parla en homme de goût de ses exercices littéraires, et me demanda une note de ce qui pouvait m'intéresser à Chalon et aux environs. Il m'apprit que M. Bizouard, professeur de rhétorique, mon ancien ami, alors absent, avait un mémoire manuscrit sur le collège, composé par feu M. le conseiller Barrault, lors de l'expulsion des jésuites, et envoyé au Parlement en 1763 ; M. Bizouard me l'a remis à mon retour. Il y a des anecdotes curieuses sur les ci-devant¹⁷⁷, qui employèrent pendant trente ans les ruses, les ordres et les coups d'autorité pour s'introduire en cette ville de commerce contre le gré des habitants. Ils n'en vinrent à bout que par le crédit de Henri-Jules, prince de Condé qui se rendit exprès à Chalon en 1632, afin de forcer la ville à les recevoir ; ce qu'elle ne fit pourtant qu'en 1634. Ils entrèrent avec 600 livres de revenu, et en sont sortis en 1763 en ayant 7,400 livres, outre les bâtiments neufs.

¹⁷⁵ Claude Marlot, vicomte, maire de Dijon de 1750 à 1763.

¹⁷⁶ Né en 1558, mort en 1638 : *Nouveau recueil des arrêts de Bourgogne* (1623).

¹⁷⁷ Les jésuites.

M. Barrault remarque que depuis qu'ils ont été en possession du collège, il n'en est sorti aucun homme de lettres ; au lieu que les anciens maîtres, dont on était content, avaient formé les savants jurisconsultes Hugues Décousu, Job Bouvot, Hugues Doneau, M. Durand et autres auteurs dont parle Bayle¹⁷⁸, célébrés aussi par le P. Jacob¹⁷⁹. Il ajoute que « depuis les jésuites, les lettres ont été totalement négligées à Chalon dont le collège était des plus faibles du royaume. »

J'appris aux chalonnais la nouvelle de la dénonciation faite en parlement, contre les ex¹⁸⁰ par le président Angrand ; ils n'en savaient rien encore ; le prédicateur du carême, ex-jésuite, leur avait dit la veille qu'ils seraient bientôt rétablis.

Le beau temps m'engagea à quitter Chalon dès le lundi matin 24 mars ; je fus dîner à Givry chez M. le curé. Je vis en gémissant son église à moitié faite et sans ouvriers. Ce bourg bien bâti a une place d'où l'on voit les quatre portes ; il jouit d'un avantage précieux dont sont privées les villes de Dijon, de Beaune, de Chalon : c'est-à-dire d'une belle fontaine qui jette continuellement par quatre tuyaux. La porte de l'horloge est neuve et fort bien faite. En creusant les fondations on trouva sous une arcade les ossements d'un chevalier avec de vieilles armes, une molette d'éperon, des étriers, et les restes d'une selle enterrés avec lui. L'abbé le Bœuf dit qu'on mettait aussi dans le tombeau d'un chevalier son faucon ; on trouva les os d'un pareil oiseau dans le sépulcre d'un noble près d'Auxerre.

J'entrai sur le grand chemin dans l'ancienne léproserie appelée au neuvième siècle *Deus adjuva me* (Dieu aidez-moi), et maintenant Maison-Dieu. Je l'ai citée au 1^{er} volume page 348, dans le *pagus Cabilonensis*¹⁸¹, sans avoir pu découvrir le lieu et le nom actuel, quoique j'en eu écrit à trois chalonnais qui ne purent m'en rien dire ; elle fut unie à l'abbaye de Saint-Pierre, et l'a été depuis à l'hôtel-Dieu, à condition d'y recevoir deux malades de Givry.

J'arrivai à Saint-Désert (Saint-Isidore) ; n'ayant pas trouvé le curé, je le vis au retour et j'en parlerai. Je découvris de là Jambles, le château de M. Cortois de Quincey et Moroges qui a donné le nom à d'anciens seigneurs, conseillers de nos ducs, bienfaiteurs des jacobins de Beaune où

¹⁷⁸ Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 16 tomes (édition 1820-1824).

¹⁷⁹ Louis Jacob, religieux carme, auteur du *De claris Cabilonensibus scriptoribus* (1652).

¹⁸⁰ Les jésuites.

¹⁸¹ Territoire de Chalon, voir à ce sujet Auguste Bernard, chapitre 1^{er} : "Époque burungo-franque" dans *Recueil de mémoires & documents sur le Forez*, pages 162 et suivantes (1873).

ils sont inhumés. Ils avaient un hôtel en cette ville dont j'ai parlé au 2^{ème} volume, page 609.

Je trouvai sur la grande route le curé de Creuzechault¹⁸², qui poliment me conduisit chez lui ; son presbytère est seul avec l'église sur le chemin. Je fus édifié de son zèle à réparer et embellir le temple du Seigneur. Il me fit voir en son jardin une fontaine couverte dite *de Saint-Léger*, dont le peuple venait de loin prendre de l'eau qu'il croit merveilleuse ; le curé, pour empêcher l'abus, l'a renfermée dans son jardin, mais on passe souvent par dessus le mur, malgré ses ordres. A cent pas sur la route est un abreuvoir nourri par une source, creusé par ordre des Élus, et fort utile aux voituriers.

Après dîné, le curé eut la complaisance de m'accompagner jusqu'à Sassangy, où je vis le beau château à la moderne de M. le marquis de Damas de Thiangés-d'Anlezy, le dernier de sa branche, mais qui n'a point d'enfants, et dont le frère est chevalier de Malte. Il a hérité de cette terre du grand prieur de Champagne, son oncle, qui a fait bâtir le château. Je me promenai dans les jardins à l'anglaise, et le concierge, après m'avoir tout montré, voulut nous faire goûter de son bon vin. L'église est seule perchée sur le haut de la montagne ; le village est dans le bas, traversé par la voie publique.

Je me rendis à Cersot, ensuite à Savianges sur Guye, petite rivière qui sort de Sainte-Hélène, sépare le chalonnais du charollais, et va se jeter dans la Grône. C'est le premier village du charollais. Le curé (M. la Fougé, cousin de l'oratorien de Dijon) me fit mille amitiés, et m'invita, au retour, à prendre un lit chez lui. Je poussai à Genouilly, où je trouvai le curé de Joncy, et fis d'une pierre deux coups. Malgré la chaleur, je me rendis à Colonges, d'où je grimpai en suant, à travers les bois et les rochers, par un sentier escarpé, jusqu'au Mont Saint-Vincent, où j'eus besoin de trouver un bon gîte chez M. Callard, le coq du lieu. Il est parent de M^e de Marcilly, secrétaire du roi, seigneur d'Azu, et d'une antique probité. Je lui avais écrit de Dijon, pour le prier de me préparer des notes sur sa patrie.

Je travaillai le lendemain chez M. le maire, son gendre, et chez M. Febvre, notaire. Mon hôte rassembla à dîner les principaux bourgeois qui furent bien aise d'apprendre qu'en 1161 Louis VII, sur les instances de l'abbé de Cluny, vexé, pillé par Guillaume comte de Chalon, vint assiéger cette ville qu'il prit, ensuite le Mont Saint-Vincent où le comte s'était retiré comme dans une forteresse inexpugnable, *castrum inexpugnabile*. Mais elle fut obligée de se rendre par famine. Le vainqueur,

indigné de ce qu'elle avait résisté trois semaines à une armée royale, mit le feu à la place qui n'a jamais pu se relever. Elle était considérable puisque, selon un ancien terrier, il y avait 18 bouchers. C'était la première baronnie du charollais, qui a longtemps appartenu aux Vaudrey ; c'est maintenant (depuis 1765) une châtellenie royale, et l'endroit le plus élevé de la province¹⁸³. Quoique cette montagne détachée ne soit dominée d'aucune autre, il y a cinquante puits, et de ses flancs sortent de tous côtés des sourcilles¹⁸⁴ : c'est que les brouillards, les neiges couvrent souvent son sommet, que la terre est spongieuse, et qu'à une certaine profondeur est une marne compacte qui retient l'eau.

Il y avait autrefois un prieuré de l'ordre de Cluny ; l'abbé est encore décimateur, et il a été obligé de rétablir à neuf le chœur qui a coûté 3,000 fr., et a fait libéralement un bel autel à la romaine. On voit peu d'abbés aussi généreux et aussi bienfaisants que M. de la Rochefoucault qui vient d'être nommé cardinal ; j'en citerai un trait à Marcigny, qui lui fait honneur.

Ce bourg était si peuplé qu'on y comptait sept ou huit mépartistes¹⁸⁵ pour aider le curé, aujourd'hui seul avec un vicaire ; à peine y a-t-il 700 communicants. Les champs, les enclos ont pris la place des maisons ruinées. J'y vis le fief *Thésut* qui a donné le nom à une famille distinguée, partagée en plusieurs branches : d'Aumont, de Ragi, de Verrey, de Gourdon, de Moroges, etc., et qui a donné plusieurs conseillers au parlement et un conseiller d'État sous la régence. Le terrier¹⁸⁶ de la châtellenie de Sauvement en charollais, de 1443 est signé de *Thesineo*.

Je descendis l'après-dîner à Gourdon, où le nouveau curé ex-jésuite, du Puy, me reçut gracieusement ; je lui demandai l'emplacement du prieuré qui subsistait dès 567, uni depuis à la cathédrale du Puy-en-Velay, et où vécut Saint Dési-

¹⁸³ Aussi est-il plus sujet aux funestes effets du tonnerre que tous les autres lieux de ma connaissance, il serait à désirer qu'on parât à ses ravages par des tiges de fer, comme on l'a pratiqué avec succès : si M. Courtépée en donne l'idée à l'article du Mont-St-Vincent, peut-être pensera-t-on à l'exécuter. *Note ajoutée au manuscrit.*

¹⁸⁴ "Sortir en petite source" François Noël, *Philologie française*, page 843 (1831).

¹⁸⁵ "Mépart. On appelle ainsi un double service dont un ecclésiastique curé, chanoine ou bénéficiaire s'acquitte dans une même église ou dans deux différentes." Pierre-Toussaint Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique*, tome IV, page 48 (1776).

¹⁸⁶ "Registre contenant le dénombrement, les déclarations des particuliers qui relèvent d'une seigneurie, et le détail des droits, cens et rentes qui y sont dus." *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 835 (1835).

¹⁸² Cruchaud, autrefois paroisse, aujourd'hui simple hameau de Bissey-sous-Cruchaud.

ré, qui y fut enterré. Je comptais voir ses reliques ; mais à peine connaissait-on seulement le nom de ce pieu reclus. Je présume qu'il fut inhumé au cimetière en l'endroit où est une belle croix du quinzième siècle, ornée de trois ligures, entre autres de celle d'un moine, prieur du lieu, qui l'aura fait élever. Le curé me promit, à l'occasion du premier mort, de faire fouiller dessous cette croix ; mais depuis, j'ai lu dans le tome IV du *Gallica Christiana*, page 866, que l'évêque Saint Agricole, ayant bâti un hôpital proche Saint-Jean-des-Vignes, y fit transférer les reliques de Saint Désiré, à la fin du sixième siècle.

M. le curé de Saint-Romain, que je trouvai à Gourdon, me donna la notice de sa paroisse, et je remontai au gîte chez M. Callard, qui eut la complaisance de me prêter son cheval pour me rendre à la Guiche.

Chemin faisant, je remarquai au bout du bois d'Azu une grosse pierre où trois curés voisins, de différents diocèses, sont venus quelquefois collationner, savoir : de Saint-Romain-sous-Gourdon, diocèse de Chalon, de Marizy, de celui d'Autun, et du Rousset de celui de Mâcon. Je vis le vaste étang, les bois, le vieux château du Rousset ; je m'arrêtai pour examiner les ruines de celui de la Guiche qui a donné ce nom à une ancienne et illustre maison, dont j'ai parlé ci-devant à l'article de Sivignon, page 72. Je descendis chez les minimes fondés en 1610 par Henriette de la Guiche, épouse de Louis d'Angoulême, dernier des Valois, auquel elle fit ériger un magnifique mausolée en marbre, fait à Gênes, que je ne me lassais pas d'admirer. Je copiai les inscriptions, et midi sonnait que j'étais encore à la chapelle, d'où le correcteur me tira pour aller faire la cène avec lui, cinq religieux et le vicaire du Rousset ; je pris de celui-ci une note sur sa nombreuse paroisse qui venait de perdre son curé infiniment regretté.

Je voulut visiter la bibliothèque, présent des la Guiche et du duc d'Angoulême. Je vis avec une agréable surprise trois manuscrits précieux in-folio sur beau vélin, dont je pris une note. L'un est la première traduction qui ait été faite en français de la Cité de Saint Augustin par Raoul de Prêles¹⁸⁷ pour le bon roi Charles V, au quatorzième siècle. Ce minime ne connaissait pas ce savant, et me dit comment je le devinais :

— C'est, lui répondis-je, que j'en ai vu une pareille à la bibliothèque du roi.

Je lui lu la préface où Raoul de Presles se nomme, ce qui l'étonna, n'ayant, dit-il, jamais pu rien lire de cet ouvrage. Le deuxième est une traduction de *La légende dorée* de Voragine¹⁸⁸ faite

au quinzième siècle ; la troisième est le roman de *Lancelot du Lac*¹⁸⁹ ou des *Chevaliers de la Table ronde*. Chaque chapitre de ces ouvrages est orné de belles vignettes. Le reste de la bibliothèque est composé de vieux livres en habits déchirés ou pourris.

Bien content d'avoir découvert un pareil trésor, je repris mon bâton et mon petit sac pour me rendre à Champvent en charollais, paroisse de la Guiche en mâconnais. Le vieux curé me quitta, après un quart d'heure d'audience, pour porter les sacrements dans un hameau ; quoique riche, il est logé et meublé comme un paysan. Je quittai bientôt ce triste gîte pour arriver à Mornay où le respectable pasteur, qui nous avait hébergés si honnêtement l'an passé, m'offrit un lit, *quoniam advesperascit* (car le soir arrive) ; mais je le priai de permettre que j'allasse le demander au curé de Viry¹⁹⁰, où j'arrivai à la nuit.

— Je pensais à vous, me dit-il en l'abondant, et je vous lisais dans le troisième volume du supplément de l'Encyclopédie. Vos articles géographiques m'amusez infiniment, d'autant plus que le grand dictionnaire est là dessus très sec et très fautif, et qu'en bon patriote vous n'avez pas oublié la Bourgogne.

Je vis encore avec plaisir son cabinet d'histoire naturelle, l'unique qui soit en charollais. Il me montra une pierre sulfurée, tirée d'une montagne du lyonnais, qui s'allume à la chandelle. J'en demandai un morceau, dont j'ai fait l'expérience amusante devant plusieurs personnes.

M. le Goux me prêta le lendemain son cheval qui me rendit à sept heures à Charolles, et à huit, à Changy, désirant y assister au service du vendredi saint. La fatigue, la chaleur des jours précédents, le jeûne me firent trouver mal à l'église ; j'allais tomber, lorsque je sortis en chancelant pour prendre l'air et un verre de vin qui me rétablit un peu.

La joie de revoir un bon et vertueux ami me rendit les forces, et je passai la journée tranquillement. Pendant qu'il confessait, je travaillai quatre heures à dépouiller un manuscrit in-folio sur le charollais¹⁹¹, ses États, ses baillis, ses privilèges, ses fiefs, etc., vendus 24 sols à un perruquier en 1740, pour en faire des papillotes, et que feu M. l'avocat Motin sauva du naufrage pour un écu. C'est un volume précieux pour les droits et les familles du pays, qui a coûté bien du travail au rédacteur. J'en ai extrait plusieurs faits intéres-

¹⁸⁹ *Lancelot du Lac* manuscrit du XIII^e siècle, auteur anonyme.

¹⁹⁰ Hugues Legoux, nommé curé de Viry en 1765.

¹⁹¹ Sur le sujet on trouve, de Raoul Quarré de Verneuil : *Le comté de Chalon, le charollais et la ville de Paray-le-Monial* (1876). Ou de Marthe Gauthier : *Comté de charollais, Histoire générale et particulière*, en 2 tomes (1973).

¹⁸⁷ Raoul de Presles, *Cité de dieu*, manuscrit de 1379.

¹⁸⁸ Jacques de Voragine, *La légende dorée* (édition de 1843).

sants. Il appartient à M. Motin, curé de Baron, duquel M. Martinet l'avait emprunté pour moi. Je le parcourus encore toute la matinée le samedi saint, et je partis à une heure pour Semur ; je m'arrêtai à Busseul, à Varenne, ancien prieuré des bénédictins de Marcigny.

M. Bouthier de Rochefort y possède un fief et une belle maison neuve, ornée d'une jolie bibliothèque ; il regrettait fort de ne s'y être pas trouvé pour m'y recevoir. Il venait de partir quand je passai de Varenne à Sarry, terre et castel à M. de l'Aubespion de la maison de Sainte-Colombe en Forez. Il y possède une excellente prairie de 126 mille toises en surface où l'on embouche 125 bœufs. Le curé, très honnête, me fit mille instances pour me retenir, mais désirant célébrer le saint jour de Pâques à Semur, je profitai du beau temps et de son domestique qui me conduisit à moitié chemin dans les grands bois du Roi. Je les trouvai bien longs, la nuit tombante et n'ayant pour toute compagnie que le geai, le merle et la fauvette dont le chant me désennuya.

Il était plus de sept heures quand j'arrivai à Semur où M. de Rochefort m'offrit un lit dont je profitai, craignant l'alcôve en papier volant du bon doyen¹⁹². Je courus aussitôt l'embrasser et profitai de sa collation avec un capucin d'Arnay quêtant pour son couvent brûlé. C'est tout ce que je pris chez lui pendant mon séjour, les bourgeois ayant voulu me régaler. M. Terrion, descendant de Pierre Terrion, maire de Dijon en 1641, qui était petit-fils de Jean Terrion, châtelain de Rouvre en 1557, nous donna un grand gala avec bonne compagnie ; ensuite MM. Bouthier et Perrin de Pressy. J'eus bien de la satisfaction de rencontrer cette fois M. l'abbé Geoffroy, célèbre professeur de rhétorique au collège de Louis-le-Grand pendant vingt ans¹⁹³. C'est un prêtre septuagénaire encore fort gai, pétillant d'esprit, et qui fait les agréments de la société ; il coule doucement ses jours dans le sein du repos, des lettres et de l'aisance, jouissant de plus 3,000 livres de rente et d'une grande considération dans le pays. J'ai mangé partout avec lui, et c'est le meilleur plat qu'on pouvait me donner.

La haute ville, quoique petite, renferme plusieurs maisons bourgeoises qui se réunissent et vivent en bonne union. L'on voit à l'assemblée du soir, chez M. des Forges, jusqu'à 40 personnes comme il faut. Je n'ai pu jouir de cet avantage, me couchant de bonne heure, fatigué de mes courses et du travail de la journée. Je n'ai qu'à me louer des politesses et de l'amitié de ces messieurs, sur-

tout de M. Bouthier, mon hôte, de M. Terrion, de M. Bouthier, procureur du roi, magistrat d'un vrai mérite, et de M. Lhéritier¹⁹⁴ qui réunit aux connaissances et à la politesse une tendre pitié.

Le premier et le dernier voulurent lire mon *Itinéraire*. M. Bouthier ne cessait d'en rapporter des traits et souhaitait le garder. On badina beaucoup sur ce que j'avais dit que « de loin Semur paraissait une aire d'aigle, ou plutôt un nid de chouette. »

— Mais de près, leur dis-je devant M. Geoffroy et des dames, c'est le séjour des Muses, des Grâces et de la bonne compagnie.

M. l'abbé Geoffroy me témoigna être très content de mon deuxième volume, surtout de l'article *Collège Godran*, qu'il trouva fort curieux, bien écrit, et me félicita de la modération et de l'honnêteté avec laquelle j'avais parlé de ses anciens confrères¹⁹⁵. Je lui répondis que j'avais été charmé de rendre justice au mérite que j'honore partout, et que si tous avaient été des PP. Oudin¹⁹⁶ et Geoffroy, la Société subsisterait encore.

Il m'invita à prendre le chocolat à la fleur d'orange le lundi de Pâques. J'avais tant de plaisir à converser avec cet homme de lettres, vraiment estimable, que j'acceptai encore le café au lait avant mon départ, le mardi.

Désirant dire un mot honnête de lui à l'article de Charolles, sa patrie, je le priai de me montrer ses ouvrages¹⁹⁷ ; il fit plus, il me donna trois de ses meilleures harangues : la 1^{ère} *Sur l'amour de la patrie*, la 2^{ème} *Sur le rang qu'on doit adjuger à l'homme de lettres parmi les citoyens*, et la 3^{ème} *Sur la convalescence du Dauphin*. Il me fit voir la traduction de la première, manuscrite, faite par un de ses écoliers, M. de Puligneux, aujourd'hui premier président à Montauban.

Comme je traçais cette esquisse (le mardi 15 avril), je reçois de M. Geoffroy une lettre de Semur, si polie, si bien dictée, que j'ai été enchanté de ce qu'il a daigné me prévenir et penser au pèlerin de Saint-Jacques.

Je ne dois pas omettre ici parmi mes rencontres fortunées, à Semur, l'aimable abbé Dupuy de Saint-Martin, vicaire de la paroisse. Il a hérité de

¹⁹⁴ Il s'agit peut-être de Charles-Louis Lhéritier, dont Claude-Antoine Guyot-Desherbiers a fait paraître *Notice historique sur Charles-Louis Lhéritier* (1800).

¹⁹⁵ L'abbé Geoffroy avait appartenu à l'ordre des jésuites et se trouvait sécularisé depuis la suppression de la Compagnie.

¹⁹⁶ Le père Oudin, né en 1673, mort le 28 avril 1753, jésuite dijonnais, qui avait une réputation méritée et qui jouissait d'une grande considération. Voir par Jean-Bernard Michault, *Mélanges historiques et philologiques*, tome II, page 1 (1770).

¹⁹⁷ On en trouvera la liste chez Joseph-Marie Quérard, *La France littéraire*, tome III, page 319 (1829).

¹⁹² Etienne de Charmes, dont il a déjà été question, page 80.

¹⁹³ Il est déjà question de ce personnage dans le récit de son voyage en 1776, page 82.

ses ancêtres le goût des lettres ; il me communiqua quelques notes sur sa patrie, ainsi que M. le procureur du roi.

Un siège de neige me retint le lundi dans la chambre ; je ne sortis que pour l'office et voir M. le maire qui a beaucoup de connaissances et auquel je lus mon *Coup d'œil sur le brionnais* et mon *Essai sur Semur*, pour profiter de ses observations. Je fus étonné de trouver là un M. Comeau de Satenot, de la branche de Pont-de-Vaux, qui a épousé une demoiselle Joliaud des Forges. L'attachement que j'ai pour cette ancienne famille, originaire de Pouilly-en-Auxois, me fit faire connaissance avec ce gentilhomme, et lui donner des éclaircissements sur ses parents de Bourgogne. Jean Comeau de la Serrée fut anobli en 1603.

Enfin, le mardi, après avoir embrassé mes amis, je descendis à Marcigny. De la maison de MM. du Ryer et de la Foretile, qui eurent ma première visite, je courus au prieuré¹⁹⁸. Je lus mon Marcigny à Mme la Prieure (Anne-Nicole de la Queuille de Châteauguay d'Amanzé). Elle fut si satisfaite des anecdotes que j'y avais semées, de la défense que je prenais de ses droits contre les moines, et de ce que je concluais, après le titre de fondation en 1055, les décisions et les arrêts, que c'était non un bénéfice double mais seulement féminin, contre les assertions des auteurs du *Gallia Christiana*, tome IV, qu'elle me fit mille remerciements et m'offrit la soupe que je refusai. Elle eut la bonté de me dire que si les petits prieurés, à sa nomination en valaient la peine, elle m'en donnerait un volontiers.

— Ah ! Madame, pourvu qu'il me valût un petit bidet pour faire mes courses, le tenant de votre main, je m'estimerais heureux mais, lui dis-je en riant, si j'imprime cet article, je me brouille avec les clunistes et les mauristes... s'ils me poursuivent, je me réfugierai à l'ombre de vos ailes dans la maison de Saint Hugues

— Venez, me répondit-elle, il y aura toujours ici une chambre et un couvert pour vous.

Cherchant encore à engraisser mon article de Marcigny, je la priai de me permettre un coup d'œil sur son cartulaire.

— Montez, me dit-elle, chez mon homme d'affaires ; je vas lui donner ordre de vous faire tout voir. Je fus en cette occasion plus heureux que les bénédictins qui se plaignent au tome IV du *Gallia Christiana*, page 186, de ce qu'on leur a refusé cette grâce.

En effet, M. Quartier me communiqua les titres ; je passai quatre heures à les parcourir. Je

pris une liste des principaux bienfaiteurs, des bénéfices dépendant de la maison (32 cures et 9 prieurés), des prieures et des religieuses les plus distinguées. J'y vis des dames des premières maisons de Bourgogne, du Forez, du Beaujolais : une fille de Guillaume le Conquérant, deux princesses de Bourgogne, une reine de Navarre, une fille de Conon, comte des Ardennes, etc.

Je remarquai dans le cartulaire un Arduin, seigneur de la Roche-Milet, qui plaça Richilde, sa femme, religieuse à Marcigny en 1130, pour 10 sols par an. Une dame Roca donne au couvent 51 poissons en carême pour un *obit*¹⁹⁹ ; Ildin de Vichy lègue trois ouches²⁰⁰ à Avrilli pour avoir le bonheur d'être inhumé parmi les moines, en 1120, etc.

Après le dîner chez M. de la Foretile avec notre ami M. du Ryer, à qui j'avais remis le matin son manuscrit prêté en octobre dernier, je retournai au couvent faire mes adieux à Madame, la priant de me montrer le trésor et les reliques de leur saint fondateur. Elle m'ouvrit poliment : j'entrai dans la chapelle et fus peu satisfait des châsses et des reliquaires ; le plus précieux ayant été pillé par les calvinistes en 1562, et par Casimir en 1576. On me fit voir une partie du *voile de la Vierge*, dont on me dit qu'on se servait à Cluny pour apaiser les incendies, un doigt de Sainte Marguerite, des cheveux de Sainte Barbe, la calotte de Saint Benoît qui me parut bien neuve pour être de ce saint patriarche au sixième siècle, un reliquaire de la vraie croix, et l'os du bras de Saint Hugues.

Je vis l'image grossière de la Vierge, guimpée comme une religieuse, portant la croix d'or, et qui est regardée comme leur abbesse. Elle est appelée dans un titre de 1150, qui fait mention de 99 religieuses, *nostra centesima* (notre centième). Madame m'apprit que tous les jours on servait sa portion qui était donnée aux pauvres. J'aperçus aussi dans un coin la figure enfumée de Saint Hugues²⁰¹ que les moines faisaient porter en triomphe dans la ville, le jour de sa fête, sur un brancard, par deux mépartistes. Mais comme on se moquait de ceux-ci en les appelant les mulets de Saint Hugues, ils ont renoncé à cet honneur dévolu depuis aux moines qui étaient charmés de dominer sur le clergé.

Il y avait encore 50 religieuses en 1607 : il n'y en a plus que 13 ; on ne reçoit que des filles

¹⁹⁸ On trouvera, sur ce prieuré, un chapitre fort intéressant avec François Cucherat, *Cluny au onzième siècle*, pages 67 et suivantes (1851).

¹⁹⁹ "Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort" François Noël, *op. cit.*, page 449.

²⁰⁰ "Signifie une terre labourable close." *Dictionnaire universel françois et latin*, tome IV, page 397 (1721).

²⁰¹ La vie de saint Hugues est conté par Jean-Henri Pignot dans *Histoire de l'ordre de Cluny*, tome II, chapitre 1. Et plus particulièrement la fondation du prieuré aux pages 31 et suivantes (1868).

nobles de quatre générations. On vient de renverser le vieux bâtiment pour en faire un neuf : l'église construite et dédiée en 1081 n'est pas digne d'un bénéfice aussi riche. On y attend M. l'abbé de Cluny le 18 avril, d'où il doit aller tenir le chapitre. Il a donné un trait éclatant d'équité et de générosité dans le grand procès de la prieure contre les moines qui prétendaient la dominer et regardaient Marcigny comme un bénéfice double. M. de la Rochefoucault, archevêque d'Albi, avait été nommé, par son oncle le cardinal, prieur de Marcigny. Mais ayant reconnu par les titres l'injuste prétention des moines, il agit au conseil contre eux, et pour ainsi dire contre lui-même, puisque par l'arrêt du grand conseil il perdit son prieuré, et que le bénéfice fut déclaré purement féminin, et qu'il fut condamné à mille écus de dépens. Madame, touchée d'une modération si rare, voulut les lui remettre, mais il a tout payé ; il doit passer à Marcigny pour finir un autre procès intenté par les moines à Madame la prieure. (J'ai eu le plaisir de le voir aujourd'hui descendre de carrosse chez Mme Rigoley, le 16, à une heure).

C'est à l'occasion du premier procès gagné par la prieure qu'un avocat, juge de Marcigny, nommé Nicodème Cambrial de la Chassagne, dit à M. de Rouen dans son compliment :

— Monseigneur votre désintéressement a toujours été profitable à cette maison, puisque Votre Grandeur en a extirpé jusqu'au moindre *adminicule de la masculinité*... C'est le même à qui on présenta une médaille sur laquelle on lisait : *Conventus cleri gallicani*, qu'il traduisit ainsi : le couvent de Sainte Claire de Gaule. Ces deux traits, dont nous régala M. du Ryer à dîner, me parurent si plaisants, que je les retins pour en égayer mon itinéraire.

De Marcigny je fus coucher à Monceau-l'Etoile où j'eus le plaisir de revoir en bonne santé M. le marquis de Vichy, avec M. de Marnézia, son ami, gentilhomme comtois, neveu de Mgr l'évêque d'Evreux : il est très aimable et très instruit, des académies de Besançon, de Lyon et de Nancy. Comme il avait lu le supplément à l'Encyclopédie et mon deuxième volume à Monceau, il me fit politesse et des propositions fort honnêtes pour entreprendre un autre ouvrage, qui serait assez de mon goût, si Dieu me donnait assez de santé, de forces et d'argent ; car il me faudrait ces trois choses pour exécuter un tel projet, encore ne serait-ce qu'après avoir rempli ma carrière pour la Bourgogne. Sur ses promesses d'intéresser pour moi M. M. je m'engageai à m'occuper de loin de ce projet et à le réaliser dans trois ans,

quand j'aurai fini mon sixième volume sur la Bresse, le Bugey, Gex et les Dombes.²⁰²

Ma joie fut troublée en ne trouvant plus au château notre élève M. Battault, mort tristement depuis 15 jours, à 25 ans, regretté de tout le voisinage pour son esprit, sa politesse et sa facilité à s'énoncer sur tout sujet.

Le mardi 2 avril, après dîner, je fus de Monceau visiter le château d'Arcy occupé jadis par une branche cadette de la maison de Semur, pris et repris pendant la Ligue, rebâti en 1768, un peu plus loin, par le seigneur qui, mort l'année suivante, l'a laissé imparfait. Son fils unique, jeune encore, le finira peut-être ; ce serait le plus régulier du brionnais. Je vis dans l'ancien le portrait original de Claude Larcher, conseiller de grande chambre, que les Seize firent pendre avec Brisson et Tardif en 1591. On lit au-dessus : *pro Rege et patria morte probata fides* (pour le roi et le pays, mort de bonne foi). A côté, sont quatre tableaux des Larcher, ses descendants, entre autres celui de Michel, son fils, conseiller d'Etat, président en la Chambre des comptes en 1616. Messieurs Larcher ont acquis cette terre, sous la Régence, de M. Valadoux qui l'avait eu de Paul Guillart, petit tyran faisant la fausse monnaie sous la Ligue.

Je regrettai beaucoup de ne pas trouver au logis M. Vulphey, médecin, ex-oratorien, qui a élevé le jeune seigneur. Il était parti depuis peu pour Cluny sa patrie. Je lui ai écrit de Monceau pour me plaindre de mon étoile, et le prier de m'envoyer des notes sur Arcy et les environs.

Arcy étant de la paroisse de Vindecy, je me rendis à ce village, et trouvai un aimable curé²⁰³ (né à Champlitte, diocèse de Dijon) qui avait mon premier volume et désirait le deuxième que je lui ai procuré depuis Parai. Il est seigneur dans tout son pourpris²⁰⁴, appelé dans son terrier de 1568 *la Motte noble*. J'y vis que Chalthe Alliboust, évêque d'Autun, Hugues Alliboust, son neveu, grand chantre, avaient été curés de Vindecy, ainsi que Charles Pigenat²⁰⁵ ; ce bon chanoine d'Autun étant royaliste fut chassé de la ville par le duc de Nemours, tandis que son frère P. Pigenat, jésuite²⁰⁶, soufflait avec fureur le feu de la Ligue à Paris. C'est le seul auquel le généreux Henri IV

²⁰² On voit que Courtépée avait projeté de faire pour la comté de Bourgogne une description analogue à celle du duché.

²⁰³ Jean-Baptiste Caillet, curé de Vindecy depuis 1766.

²⁰⁴ "Dans la basse latinité, a signifié enclos, enceinte, demeure" François Noël, *op. cit.*, page 667.

²⁰⁵ Il se nommait Lazare, et non Charles, comme le dit Courtépée. *Note de Charmasse*

²⁰⁶ Odon Pigenat, jésuite, qui mourut non pas « enragé », comme on l'a écrit souvent, mais « enragé ligueur », ce qui est assez différent. *Note de Charmasse*

ne voulut point pardonner, et qui mourut, odieux à tout le monde, dans les Pays-Bas espagnols.²⁰⁷

Je me promenai dans le vaste jardin du curé qui, par ses travaux, a fait d'un marais infect, en le desséchant, un endroit aplani, cultivé et rendu aussi agréable qu'utile. En la chapelle seigneuriale et l'église sont les armoiries des anciens seigneurs Leviste, Guillart, Valadoux. Sur le vaste étang de Dio ou Diou tombent des oiseaux de passage et même des cygnes dont on tua quatre l'an passé. Beaucoup de vanneaux, de pluviers dorés, le long de la Loire qui confine à cette paroisse de 250 communicants, avec six foires.

Je revins coucher à Monceau. Le curé de Saint-Christophe²⁰⁸, qui était venu faire sa cour à M. le marquis, ayant vu dans ma chambre mon *Itinéraire*, l'avait communiqué le soir au seigneur. Celui-ci le lut la nuit et me le rapportant le lendemain à huit heures, me dit :

— Vous êtes cause que je ne me suis endormi qu'à trois heures, et j'en suis bien aise. Laissez-moi de grâce ce manuscrit, je veux le faire copier tant il m'a plu.

Je le priai de me permettre que je le fisse voir à mes amis de Suin, de Changy et de Viry que je devais joindre le lendemain. M. le chevalier de la Guiche, à qui j'en lus quelques articles, de Suin, de Sivignon surtout, me fit à Saillant la même prière suivie du même refus ; cet ouvrage n'étant pas destiné au grand jour, seulement pour mes amis, et en ayant besoin pour nourrir mes villages de quelques traits.

Monceau me vit quitter avec regret un séjour si délicieux, pour passer l'Arconce et me rendre à Versaugues ; c'est l'ancienne mère-église de Monceau où sont inhumés les Saint-Georges, entre autres celui qui fut tué par les ligueurs près de l'Hôpital-le-Mercier, en revenant du château de la Motte-Saint-Jean. De là je descendis à Selore, beau château bâti par MM. Lenet et Beaudinot, maintenant à M. Verchère d'Arcelot, président au parlement, originaire de Marcigny. Je traversai le bois de Putières où d'Amanzé, royaliste, au sortir d'Anzy, fut battu par une troupe de ligueurs.

Je vis Conde où était jadis un prieuré de bernardins dépendant de la Bénissons-Dieu. Je repassai l'Arconce, et j'arrivai à l'Hôpital-le-Mercier dont le digne curé était à l'extrémité quand je passai les vacances, et dont j'ai célébré la résurrection ; il était encore convalescent, me fit mille amitiés, me communiqua ses notes sur Autun et

sur le brionnais²⁰⁹. Je lui laissai en revanche ma critique en huit cahiers de *l'Histoire d'Autun* par le froid Gagnare²¹⁰, dont il me parut fort curieux.

C'est un des plus respectables pasteurs du diocèse d'Autun, plein de connaissances dans l'antiquité ecclésiastique, et qui a mérité par ses vertus l'estime de tout le canton ; ayant pris médecine ce jour-là, M. de Musy qui est seigneur en partie, élève de la pension d'Effiat²¹¹, descendant d'un Humbert de Musy seigneur de Pirajoux en Bresse en 1359, voulut me donner à dîner. Je revins ensuite causer avec M. Duchêne que je ne pouvais quitter, mais l'heure me chassait.

Je m'arrêtai à Saint-Yan, dont le curé m'avait fait politesse l'an passé, uniquement pour le saluer. J'y trouvai M. le curé de Saint-Germain-de-Rive, que des procès avaient fait quitter Maulevrier : il me donna la notice de sa paroisse, se plaignant de ce qu'ayant été à Pont-à-Mailly, je l'avais brûlé.

Le soleil couchant me fit promptement enfile la route de Paray, où j'arrivai à sept heures. M. de Boyer, que j'avais vu la veille à Monceau, m'attendait à souper ; je lui lus auparavant mon article de Paray, pour le vérifier sous ses yeux clairvoyants.

Comme je connaissais cette ville, j'en partis le vendredi à sept heures, et me rendis par Lugny à Changy, où je trouvai cinq curés qui m'attendaient. Je passai la journée à causer avec eux, à lire les nouvelles que nous avait apportées l'apôtre de Suin. M. le curé de Viry me remit le sceau des comtes du charollais, que je ferai graver comme celui des maires de Dijon.

Nous partîmes trois pour la foire de Charolles, où je soutirai le curé de Dio. M. le chevalier de la Guiche m'invita fort à l'aller voir à Saillant ; sensible à sa politesse, je lui dis que je ferais plus, me proposant d'être son aumônier le dimanche de Quasimodo²¹².

En effet, au sortir du dîner chez M. le docteur Guytet, avec M. le Prévôt, je m'en vins dire adieu à mon hôte de Changy, et je partis le lendemain dès les six heures du matin sur son cheval : le froid rigoureux, qui avait gelé la terre de deux

²⁰⁷ Ou peut-être à Bourges si on lit Hippolyte Abord, *Histoire de la Réforme et de la Ligue à Autun*, tome II, pages 322-323 (1881).

²⁰⁸ Grégoire Brossette.

²⁰⁹ Jean-Marie Duchêne, prêtre laborieux et érudit, qui a laissé des mémoires historiques manuscrits, dont il existe plusieurs copies.

²¹⁰ Philibert Gagnare, *Histoire de l'Eglise d'Autun* (1774).

²¹¹ On en saura plus sur cette pension des oratoriens en lisant Paul Lallemand, *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, pages 78 et suivantes (1889).

²¹² "On appelle [...] Pâques close, Le Dimanche de Quasimodo, qui suit immédiatement celui de Pâques" *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 224 (1831).

pouces, me força de descendre à l'hôpital de Charolles pour me chauffer ; j'y fis mes adieux au sage abbé Gros, lui serrai la main le priant de m'excuser de ce que dans la vivacité je l'avais appelé Rodriguez.

— Bon, me dit-il, *verba volant* (les mots volent), je ne vous en aime pas moins.

Je lui répondis :

*Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.*²¹³

J'arrivai à Saillant tout gelé, je dis la messe à dix heures dans une jolie chapelle du château bâti par l'infortuné chancelier Guillaume Hugonet, mâconnais, qui périt à Gand victime des intrigues de Louis XI et de la fureur des Gantois, malgré les prières et les larmes de Marie de Bourgogne. J'ai la lettre si touchante qu'il écrivit, la veille de sa mort, à sa femme restée à Saillant.²¹⁴ Ses armes sont sur la porte du château, et au beau vitrail de l'église de Viry, où il est peint avec Saint Charlemagne son patron, et de l'autre côté sa femme au pied de Sainte Catherine qui tient un cierge allumé qu'un petit diable rouge s'efforce d'éteindre avec un soufflet.

Le curé vint me joindre et me fit voir la bibliothèque du seigneur qui vit là en philosophe, retiré du grand monde, et qui sent bien son homme de condition par l'affabilité, les lumières et les sentiments. Nous n'étions pas plus que les *Grâces* à table, comme le désiraient les anciens, et le dîner fut très agréable, et j'ose le dire trop somptueux pour un pays de bois ; on nous y servit des asperges, dont je n'ai pas encore goûté à Dijon quinze jours après.

M. de la Guiche me pria de lui lire quelques articles de mon itinéraire, qui lui plurent tellement qu'il m'en demanda d'autres, et enfin voulait avoir mon manuscrit ; mais ayant jeté un coup d'œil sur la pendule qui marquait deux heures, et lui ayant dit que j'avais sept lieues à faire pour aller coucher à Savianges, il m'embrassa tendrement et me fit promettre de venir me reposer chez lui les vacances prochaines, au sortir du mâconnais.

Je montai à cheval et bientôt je découvris Saint-Bonnet-de-Joux, et ne m'arrêtai qu'à Joncy pour rafraîchir le cheval et réchauffer le cavalier. C'est un bourg, avec foires et marchés, moitié en charollais, moitié en mâconnais. Je vis le château, ancien manoir des palatins de Dio, des Rochebaron, maintenant de M. Cottin, conseiller au par-

lement, un de nos disciples, fils d'un des plus respectables magistrats de Dijon.

La nuit me surprit à Genouilly, et je n'arrivai, en tâtonnant, à Savianges qu'à huit heures et demie. J'étais si las et si refroidi, que le grand feu me fit trouver mal, et je fus obligé de sortir pour prendre l'air. Je soupirais plus après le lit qu'après la table. Le repos me rétablit, et me mit en état le lendemain, fête de l'Annonciation, d'aller à pied à Marcilly ; car je renvoyai de Savianges le cheval du curé de Changy, ne voulant pas abuser de la complaisance de mon ami. J'entrai dans le vieux donjon des Dames de Marcilly : cette baronnie échut à Hugues Damas de Cousan, vicomte de Chalon, par son mariage avec Jeanne de Bourgogne en 1208. C'est le chef des différentes branches de Damas de Crux, d'Anlezy, de Thianges, d'Antigny, etc... Je dis la messe à la paroisse, et partis d'abord après pour Sassangy, et de là fus dîner à Cœurchault²¹⁵, comme je l'avais promis au curé. Mais je me sentis si fatigué des montées continuelles que je ne pus rien manger. Après m'être reposé quatre heures, je me rendis à Rosey.

C'est un endroit délicieux du chalonnais, par les vins, les fruits, la situation et la salubrité de l'air. Le magnifique pavillon du seigneur (M. Clerguet de Loizey) attira mes pas ; j'y vis une bibliothèque de 6 à 7,000 volumes bien logés ; mais ce qui me fit encore plus de plaisir, c'est la *maison de providence*²¹⁶ où il a établi trois sœurs grises pour l'instruction des enfants et le soulagement des malades ; bel exemple pour tant de riches seigneurs qui tirent la substance des villages, mangent leurs revenus à Paris et ne laissent souvent pas une goutte d'eau à la fontaine qui les abreuve.

Si M. Juillet, conseiller à la Table de marbre²¹⁷, eût été en son joli domaine, je l'y aurais salué : j'entrai à l'église, propre et bien ornée, et au presbytère où le maître me fit un bon accueil.

Je tirai de là à Saint-Désert, où je rencontrai cette fois le pasteur. Je vis dans ses papiers les lettres originales de Thibaut de Neuchâtel, maréchal de Bourgogne, qui permet, en 1642, aux habitants de réparer les fortifications de leur église, où, de toute ancienneté, ils se retiraient en temps de guerre ; pareilles lettres confirmatives du duc

²¹⁵ Cruchaud.

²¹⁶ "Établissements de charité, qui sont d'une grande ressource pour les pauvres" Jean-Baptiste Montmignon, *Choix des lettres édifiantes*, tome I, page 378 (1809).

²¹⁷ "Au palais on appelle la *Table de Marbre*, la juridiction des Eaux et Forêts, celle de la Connétablie, et celle de l'Amirauté, parce qu'autrefois ces juridictions se tenoient auprès d'une grande table de marbre." Pierre Richelet, *Dictionnaire de la langue françoise*, tome II, page 589 (1759).

²¹³ Pierre Corneille, *Théâtre*, tome I, "Cinna, ou la Clémence d'Auguste" page 444 (1776).

²¹⁴ On trouvera ladite lettre chez Charles de La Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, tome II, pages 411 à 415 (1867).

de Bellegarde en 1620, du prince de Condé en 1633, et du duc d'Epervon en 1655. Les murailles assez hautes flanquées de cinq tourelles²¹⁸ subsistent encore. Ainsi étaient autrefois fortifiées les églises d'Is-sur-Tille (voir ce bourg, tome II, page 412), d'Avrilli en brionnais, de Saint-Bonnet-de-Joux et autres. C'était un asile pour les malheureux paysans en temps de guerre.

Des fenêtres du presbytère je découvris le village et le coteau de *Montbogre* dont le vin est renommé ; mais il n'est bon qu'à la 4^{ème} feuille. Sur tout ce qu'on me dit des antiquités découvertes à Cule en Montagne, je promis de les aller visiter, accompagné du curé de Saint-Désert, neveu de celui de Cule.

Celui de Savianges m'ayant donné rendez-vous pour souper chez son frère, bailli de Givry, je résistai aux empresses qu'on me fit à Saint-Désert, et je me rendis à sept heures à Givry chez M. La Fougère, homme de la vieille roche, *homo antiquæ virtutis et fidei* (ancien homme de vertu et de foi), qui nous régala de son bon vin à souper, en bonne compagnie, et me donna un lit dont j'avais encore plus besoin.

Je comptais dîner chez lui le mardi, lorsque M. le curé de Givry, que je fus saluer, m'engagea à le suivre à Saint-Jean-de-Vaux, où devaient s'assembler huit curés. Je l'accompagnai avec plaisir dans l'espérance d'une bonne récolte. Mes pas par monts et par vaux ne furent pas perdus ; je trouvai dans ce vallon un curé poli, modeste et généreux, et des confrères très estimables. Ils commencèrent la *conférence* sur des affaires de paroisse et des cas de conscience, à onze heures : je me retirai au jardin pour lire mon bréviaire, et ensuite à l'église, et rentrai à midi à la cure où le dîner m'attendait.

Les convives m'excitèrent à leur parler de mes voyages, de l'histoire de Bourgogne. Un d'entre eux me dit que la *Rosière de Salenci* l'avait toujours frappé, qu'il aurait établi chez lui cette fête, s'il avait eu un exemple dans la province.

— Vous en avez un, lui dis-je, à Neuilly proche Dijon.

Je leur racontai les traits de cette sage institution rapportée au 2^{ème} tome page 448, avec des termes si énergiques, que je les fis presque tous pleurer. Ils me firent répéter ces quatre vers que je fis le jour de la distribution de la médaille, dont je fus témoin en 1773 :

Quel spectacle nouveau vient enchanter mes yeux !

*Un généreux Médard présente la couronne,²¹⁹
La vertu la reçoit et la vertu la donne.
Les mœurs de Salenci renaissent en ces lieux.*

— Je louerais ces vers, me dit modestement M. le comte de Neuilly, si je n'y étais pas loué. Je leur citai les fêtes Céréales, sagement instituées par le généreux curé de Chevanai près Sombernon, qui sont si bien célébrées dans les affiches de Dijon et qui mériteraient de servir de modèles à tous les curés riches. Je leur fis alors l'énumération des travaux de ce digne pasteur pour réparer les chemins publics à la tête de sa paroisse, portant lui-même les pierres, les encaissant, et dirigeant toutes les opérations, les secours qu'il a donnés avec un de ses bons voisins à un fermier brûlé, etc... Mon enthousiasme parut passer dans tous les cœurs et il me semblait que chacun se disait en lui-même : *Non poteris quod iste*²²⁰ ? (Croyez-vous ne pouvoir faire ce que font ces hommes ?) Puissent-ils le dire aussi efficacement que Saint Augustin ! Enfin on peut convenir que la conversation dans cette agape fut l'éloge de la vertu et de la bienfaisance, car je n'oubliai pas ce que j'avais vu à Monceau, à Rosey, à Arconcey, etc... Le bon vieux curé de Saint-Denis-de-Vaux (M. Marchand, d'Autun) m'embrassa trois fois, me remercia ainsi que celui de Jambles et mon hôte, d'être venu égayer leur assemblée, et me prièrent tous de les venir voir les vacances.

— Dans l'incertitude de ma route, trouvez bon, leur dis-je, Messieurs, que je vous suture l'un après l'autre, et dans une heure j'eus la notice de sept paroisses.

Un trait que je ne dois pas omettre, c'est que le digne curé de Saint-Jean-de-Vaux a deux hameaux considérables à une demi-lieue de sa paroisse, et qui en sont séparés par deux ruisseaux : quand ils se gonflent on ne peut aborder. Il a donc résolu d'y ériger une cure, d'y bâtir une église à ses frais et de la détacher de l'église-mère. Le décret d'union est homologué ; les seuls chanoines de la cathédrale s'y opposent à cause de la bâtisse dont ils doivent leur quote-part comme décimateurs. Voilà comme le bien trouve des entraves ! et de la part de ceux qui devraient être les premiers à les lever et à y applaudir ! L'affaire est à l'intendance.

Je remerciai beaucoup M. le curé de Givry de m'avoir procuré une si bonne occasion d'avancer mes projets, et je pris la route de Saint-Martin-de-Vaux, où je vis le pasteur âgé de quatre-vingt-sept ans, encore plein de gaieté et d'esprit, dont j'ai célébré la générosité dans un temps de famine. Voir

²¹⁸ À ce jour on ne voit plus que deux tourelles à l'église de Saint Désert, ce qui donne à l'édifice un caractère de puissance étrange. NDE

²¹⁹ Allusion, à saint Médard, qui avait institué la récompense accordée à la rosière de Salency.

²²⁰ Arnould d'Andilly, *Les confessions de Saint Augustin*, page 295 (1861).

ma lettre que Fréron a insérée dans son dernier volume²²¹.

De là je tirai, accompagné de MM. de Dracy et de Chatenoi, à Melcey ; j'eusse voulu y voir les vestiges du temple carré, très ancien, dont parle D. Martin dans *la Religion des Gaules*²²², et le dixième de *l'Encyclopédie*. Mais le vieux curé, un peu sourd, qui ne connaît que son bréviaire et ses ouailles, ne put m'en rien dire. Celui de Dracy-le-Fort nous conduisit à son village bien bâti, qui a des carrières, pierres et fours à chaux, avec un ancien château vendu depuis peu par M. Fyot de la Marche à M. le Clerc, bugiste²²³.

Enfin nous n'arrivâmes qu'à la nuit à Chateaufort-le-Royal, où je fus hébergé par mon conducteur zélé et instruit. C'est le seul curé, après celui de Saint-Symphorien et celui de la Marche-sur-Saône, que j'ai trouvé avoir un manuel de son bénéfice aussi en règle, qui rappelle les fondations, les droits, les revenus, les procès, la bâtisse de l'église et du presbytère, etc... J'y vis que cette cure fut unie à l'aumônerie de l'abbaye de Saint-Pierre en 1505 ; que l'aumônier était curé primitif et patron dès 1283. Les moines en ont joui jusqu'en 1660. Il n'y avait en 1762, lorsque M. Meneault a été nommé, que 263 communicants, maintenant 336, à cause de plus de deux cents journaux de terre défrichés. Par une transaction de 1497, les paroissiens donnaient pour la bénédiction nuptiale 3 sols tirés de la bourse de l'épousée. Les femmes conservent encore l'usage de porter la bourse où il y a 13 pièces que le curé bénit. Le lendemain des noces on offrait deux portions de pain, deux pintes de vin bon et loyal ; le curé avait deux blancs²²⁴ pour sépulture d'enfants. Je vis qu'alors la livre de pain valait cinq deniers.

Le curé voulut me conduire jusqu'au grand chemin et me faire voir le beau pont, chef-d'œuvre de M. Gauthey²²⁵, sur la Talie. J'entrai à Chalon à dix heures, le mercredi 9 avril. Mon premier soin fut d'arrêter ma place au bureau des carrosses, gémissant depuis huit jours d'occuper à mon emploi un de mes honnêtes et zélés confrères qui s'était obligeamment chargé de ma besogne au collège.

Après le dîner chez mon hôte de Sainte-Marie, je courus au séminaire de l'Oratoire où le P. La

Tour, mon ami, m'ouvrit ses titres ; j'y glanai encore quelques épics. J'y vis avec plaisir l'éloge du P. Edme Cloiseau, natif de Clamecy, mort en 1728, ayant été 52 ans supérieur et grand vicaire sous trois évêques, et dont la mémoire est précieuse à tout le diocèse. Voyant un jour M. Félix²²⁶, qui partait pour Paris, vêtu d'un habit tout violet à boutons d'or.

— Oh, Monseigneur, dit-il, prenant la cotte de la manche, vous ressemblez à un colonel de dragon.

Le prélat frappé de la justesse du reproche, rentre sans mot dire dans sa garde-robe, prend une soutane, et quitte cet habit mondain qui ne reparut jamais depuis. Je ne sais à qui le trait fait plus d'honneur, ou au grand vicaire, ou à l'évêque.

Le P. Louis de Rymon, né à Saint-Gengoul, mort à Chalon en 1694, âgé de quatre-vingt-cinq ans, avait été trente-sept ans supérieur et grand vicaire sous MM. de Maupou²²⁷ et Félix. Comme il était d'un caractère doux et honnête, M. de Maupou, plus sévère, lui reprochait sa facilité.

— Monseigneur, répondit-il, Jésus-Christ n'a pas dit : Apprenez de moi à être sévère, mais à être doux et humble de cœur.

— Je crains bien, répond l'évêque, que nous ne soyons punis l'un et l'autre pour avoir été trop doux et faciles.

— Hélas ! répond l'oratorien, si nous avons à être condamnés, il vaut beaucoup mieux que ce soit pour trop de douceur que pour trop de sévérité ; car pour lors nous pourrions dire : Seigneur, du moins traitez-nous comme nous avons traité les autres, puisque vous l'avez ainsi promis dans votre Evangile.

Antoine Papillon, dijonnais, a été quarante-neuf ans directeur de cette maison, et y est mort âgé de soixante-dix-sept ans en 1736. Henri-Félix a posé la première pierre du séminaire en 1678, et y a laissé sa bibliothèque.

Plus heureux qu'à mon premier passage, je rencontrai M. Bizouard au collège : nous causâmes fort amicalement. Il me donna le mémoire de M. Barrault, dont j'ai parlé, avec 9 livres pour trois volumes envoyés à M. son frère, principal à Pont-de-Vaux. Celui-ci se plaint dans sa lettre, très honnête, de ce que j'ai mieux traité Beaune que Dijon pendant la Ligue, parce que la vérité l'exigeait. Il me marque que la *Notice historique* des vins de Bourgogne, page 543, l'a enchanté, qu'elle mérite une couronne de pampre et une feuille de vin des beaunois... Heureux si elle me mérite des lecteurs ! car la fourmi n'est pas prê-

²²¹ Élie Fréron, *L'année littéraire*, tome V, pages 324 à 331 (1775).

²²² Jacques Martin, *La Religion des Gaulois*, tome I, page 139 (1727).

²²³ De la région de Bugey, située principalement dans l'Ain, entre Lyon et Genève. NdE

²²⁴ "Anciennement, petite monnaie de cinq deniers" Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, tome I, page 344, colonne 1 (1873).

²²⁵ Émilien Gauthey cf Joseph-François Michaud, *op. cit.*, tome XVI, pages 46-47 (1856).

²²⁶ Henri-Félix de Tassy, évêque de Chalon, de 1677 à 1711.

²²⁷ Jean de Maupou, évêque de Chalon, de 1658 à 1677.

teuse Enfin j'arrivai le 10 à Dijon, bénissant le Seigneur de m'avoir préservé d'accidents dans mes courses de 70 lieues en trois semaines.

Chapitre II

ITINÉRAIRE D'UN VOYAGEUR CURIEUX QUI A PARCOURU L'AUXOIS, L'AUTUNOIS, LE CHAROLLAIS, PARTIE DU MÂCONNAIS, DU BEAUJOLAIS, DE LA DOMBE, DU LYONNAIS, DU FOREZ ET DU BRIONNAIS, EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1777.

Vous désirez, mon cher ami, voir la relation de mes voyages, parce que celle de l'an passé vous amusa ; et vous êtes surpris de mon retard. Vous ignorez donc que, malgré mon inclination toujours active à vous obliger, j'ai eu bien d'autres œuvres à ma quenouille, depuis que je suis rentré au gîte, le 31 octobre ? J'ai trouvé mon troisième volume imprimé à moitié, et plus qu'un cahier entre les mains de M. Causse²²⁸. Ne voulant pas le laisser chômer, j'ai travaillé sans relâche neuf heures par jour, pour lui préparer la suite. Mon Autun était fait pour la deuxième fois, vous le savez ; mais je respecte trop le public pour le livrer en cet état. Mon long séjour en cette ville où j'ai vérifié en septembre tous mes articles, à vue des lieux et des titres, mes nouvelles découvertes, les notes d'amis éclairés que j'ai consultés, m'ont engagé à tout culbuter et à refondre ce grand morceau de cent soixante pages ; et j'ose dire que vous ne le reconnaîtrez plus. Dieu veuille que ma chrysalide ait été changée en un beau papillon !

Autun fini, il m'a fallu de même rejeter au moule tout mon *Autunois*, que je venais de parcourir ; et ce n'était pas une petite besogne, ayant trois cahiers sur cinquante-trois villages, et les bourgs de Couches et de Toulon de quinze pages. Ainsi j'ai passé le mois entier de novembre cloué dans mon cabinet, ayant d'une main l'éponge et de l'autre le pinceau pour décrasser ou plutôt refaire mon tableau barbouillé. Puisse-t-il être digne de vos yeux éclairés ! et si je n'atteins pas le fini de Vanlo²²⁹ puisse-je vous offrir le simple et l'exact de Charton²³⁰ (assez bon peintre d'Autun !)

Je n'invoquerai pas la Muse qui inspira Chappelle, Bachaumont et Pompignan²³¹ pour le récit

²²⁸ Causse, imprimeur du parlement, de la ville et de l'Académie des sciences, place Saint-Etienne, à Dijon, chez qui parurent, de 1777 à 1785, les tomes II à VII de la *Description du duché de Bourgogne*, de Courtépée. Le premier volume avait été édité en 1775, chez Frantin.

²²⁹ Carle Vanloo, né à Nice le 15 février 1705, mort à Paris le 15 juillet 1765, le plus célèbre des peintres qui ont porté le nom de Vanloo.

²³⁰ Etienne-Guy Charton, peintre autunois, élève d'Oudry, mort à Autun le 6 juin 1768.

²³¹ *Les Voyages en France et autres pays*, par Chappelle, Bachaumont, Lefranc de Pompignan, etc., ont paru à Paris chez Chaumerot en 1808.

de mes voyages : elle serait sourde aux prières d'un pauvre pèlerin. Ces poètes écrivaient pour le public ; moi, je n'écris que pour un ami indulgent, et je le fais sans prétention et sans apprêt. Je n'ai commencé à respirer que le 10 décembre où j'ai livré à la presse mon dernier cahier avec la table. Je consacre aussitôt mes premiers moments de liberté à satisfaire votre curiosité. Mais trop occupé des détails que va bientôt exiger la distribution de ce troisième volume, soit aux Élus, soit au public, je ne pourrai peut-être m'étendre aussi au long que dans mon dernier itinéraire : du reste je vais laisser courir ma plume, suivant que la mémoire me rappellera les événements de mon voyage.

Le passage de Monsieur²³² à Dijon, auquel j'ai eu l'honneur de présenter mon deuxième volume relié, le 15 juillet, nous valut dix jours de vacances plutôt qu'à l'ordinaire. Je fis le 26 août la nomination générale que je terminai par ce mot de Virgile :

Deus nobis hæc otia fecit (Un dieu nous a procuré ces loisirs.).

Secouant la poussière des classes, je partis le jeudi 28, en chaise pour la Roche-en-Bréni, où je conduisais M. Chauveau, mon petit élève²³³. Je lui fis remarquer à Fleury le lieu de la bataille gagnée par Clovis sur Gondebaud, roi de Bourgogne, que trahit son frère Godegisille, l'an 500.

L'Ouche, qui au pont de Pany sépare le bailliage de Dijon de celui d'Arnay-le-Duc, ne gèle jamais à Dijon, à cause des fontaines chaudes de Velars et de Plombières qu'il reçoit.

Plus loin je lui montrai à droite Prâlon, *Pratum longum*, autrefois *Molognia*, abbaye de bénédictines, fondée au douzième siècle, honorée plusieurs fois de la présence de Saint Bernard : elle fut à moitié ruinée par un torrent rapide et subit en 1747, supprimée en 1753, et ses biens réunis à la cathédrale de Dijon.

Plus haut, Mémont, *Magnus Mons*, lieu renommé par la naissance de deux saints, Seine et Baudri, *Baldéricus*, et considérable au sixième siècle, puisque c'était la résidence du comte qui commandait dans le canton appelé Mémontois (voyez le premier volume, page 341), et qu'il y avait du temps de saint Seine six prêtres pour desservir la paroisse : il n'y reste plus que la chapelle de Saint-Laurent sans aucun vestige du château : le village a été rebâti à mi-côte à l'ouest.

Grimpé à Sombornon, pendant que les chevaux rafraîchissaient, je le conduisis au château ruiné, séjour brillant des Brulart, premiers présidents, et plus anciennement des sires de Sombornon, pieux

et puissants seigneurs qui ont fondé en 1030 le prieuré de Salmaise²³⁴, l'abbaye de la Bussière²³⁵, en 1131, et celle de Prâlon, en 1148.

La léproserie, sur le chemin, fut donnée aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui en tirent le revenu sans rien laisser aux malades pour lesquels il était destiné.

Je lui montrai, à l'ouest, les sources de la Braine qui passe à Viteaux²³⁶, et à l'est celle du ruisseau de Courtamont, qui tombe dans l'Ouche ; en sorte que les eaux de Sombornon vont aux deux mers.

Il me demanda quelques traits sur les Brulard : c'était, lui dis-je, une famille ancienne originaire d'Artois. Un de leurs ancêtres Adam Brulard, fut grand maître des arbalétriers sous Philippe de Valois : le trisaïeul du chancelier Brulard de Sillery fut le premier qui, sous Louis XI, entra dans la magistrature. Quand Noël Brulard, célèbre procureur général du parlement de Paris, rencontrait des évêques, il faisait arrêter leur carrosse pour leur demander quelle affaire les retenait à Paris. Si c'était pour un procès, il leur disait : « N'y a-t-il que cela ? retournez en votre diocèse, je le ferai vider. »

Son fils, Denis Brulard, premier président du parlement de Dijon, resta à la tête des ligueurs tandis que Frémot, présidait à Semur la plus saine partie de sa compagnie. Henri IV, maître de Dijon, en juin 1595, reprocha à Brulard sa pusillanimité. Elle était si connue que sa femme disait d'elle-même : « Si Madeleine Hennequin²³⁷ était premier président, les choses se passeraient autrement. »

Nicolas Brulard, son petit-fils, aussi premier président, marqua plus de fermeté. A son retour de Perpignan, où son zèle pour les intérêts de la province l'avait fait exiler, il répondit au grand Condé qui rapportait les mêmes édits : « Prince, je vois encore d'ici les tours de Perpignan. »

— Ah ! dit-il, je me souviens maintenant d'avoir lu ce beau trait dans le 1^{er} volume.

Il y est en effet à la page 506. Mais en voici un autre que je n'ai osé imprimer. On crut à la cour ébranler la constance de ce sénateur romain, en lui ordonnant de se mettre à genoux pour parler au roi ; il s'y mit et garda le silence :

— Parlez donc, lui dit le monarque.

— Sire, en cette posture, je ne parle qu'à Dieu, votre maître et le mien.

Louis XIV, tout jeune qu'il était, sentit le sublime de cette réponse, le fit lever, et en se retournant vers ses courtisans :

²³² Louis-Stanislas-Xavier comte de Provence, frère du roi Louis XVI.

²³³ Guy Chauveau de Quercize, avocat à Dijon, puis établi à Lucenay, mort à Autun le 4 juin 1842.

²³⁴ Canton de Flavigny (Côte-d'Or).

²³⁵ Canton de Pouilly (Côte-d'Or).

²³⁶ Vitteaux, arrondissement de Semur (Côte-d'Or).

²³⁷ Épouse de Denis Brulard.

— J'avais bien dit qu'on me ferait faire une sottise.

La dernière des Brulard était Mme la duchesse de Luynes, morte en 1764, qui a laissé la riche succession des Brulard à M. de Vichy-Champrond, son neveu, fils d'une sœur.

Ainsi Somberton, Laborde et Chamesson appartiennent aujourd'hui à M. le marquis de Vichy, le plus opulent, le plus généreux et le plus pieux seigneur du brionnais où il demeure à Monceau, et dont j'ai tant parlé en mon premier itinéraire.

En devisant ainsi, nous arrivons à Viteaux où je lui fis voir la Tour, reste de l'ancien château habité jadis par les comtes de Chalon, dont Jean de Chalon, prince d'Orange, fut la tige des comtes de Joigny ; depuis occupé par Duprat, petit-fils du chancelier, si connu sous le nom de Baron de Viteaux dans l'histoire de la Ligue.

C'était un déterminé ligueur qui avait composé un régiment d'italiens, de lorrains, de français, brigands et assassins : leur chef, digne de commander une pareille troupe, courait le pays, enlevait le bétail, pillait les châteaux et rentrait dans son repaire chargé de butin.

Il osa, après la victoire de Fontaine-Française qui écrasa l'hydre de la Ligue, composer avec Henri IV, et faire un traité par lequel il devait rendre sa forteresse pour 4,000 écus, et recevoir abolition du passé. Ce *nid à rats*, comme l'appelait ce prince, fut ensuite démoli par ses ordres.

Allant au presbytère, nous entrâmes aux ursulines qui célébraient la fête de Saint Augustin, pour saluer le saint Sacrement exposé.

Mon disciple remarqua, en sortant, leur clocher neuf en grillage doré :

— Eh ! me dit-il ingénument, c'est donc là leur clocher des fêtes !

Le curé (M. Marandon)²³⁸, que j'avais prévenu de mon arrivée, me reçut en ancien ami : comme il est aussi instruit que poli, nous passâmes le temps du dîner fort agréablement en bonne compagnie. Je lui demandai si son prédécesseur lui avait laissé, comme il me l'avait promis vingt fois, sa riche bibliothèque :

— Bon, me dit-il, tout a été dispersé par ses héritiers sous ses yeux, avant sa mort.

M. Vacher²³⁹, curé pendant cinquante-deux ans, était un homme d'esprit qui avait vécu avec les grands et qui est mort pauvre, dépouillé par ses parents.

Je venais quelquefois le voir depuis Grésigny²⁴⁰ pour avoir des livres, et les lettres nous avaient fort unis. Il m'engagea même à prêcher sa Saint-Germain en 1760, et j'osai, dans son cabinet, le prêcher lui-même, à la prière de ses meilleurs paroissiens ; il en eût été plus considéré, si... mais ne troublons point les cendres des morts. Il mérite notre indulgence et notre reconnaissance puisqu'il a su se choisir un bon successeur, qui a été applaudi pour en avoir agi si généreusement durant les longues infirmités de ce vieillard.

Trois heures m'avertirent de quitter le presbytère et la patrie des Languet, fondateurs des minimes.

En nous arrêtant au pont d'Aizy²⁴¹, je vis passer un soldat suivi de sa femme, tous deux chargés et fort fatigués. Je les invitai, vu la grande chaleur, à venir se rafraîchir.

— Hélas ! je n'oserais, dit le pèlerin, n'ayant point d'argent.

— Entrez, mon ami, je payerai pour vous.

C'était un orléanais, déserteur des troupes de Naples, qui avait eu mille peines à s'échapper pour profiter de l'amnistie du roi de France. Il s'était retiré du côté de Genève, et venait de se marier à Ferney à une fille très honnête : tous les deux après m'avoir raconté leurs aventures et avoir bien goûté, m'accablaient de remerciements et de Monsignor et partirent bien contents avant nous.

Je fis sentir à mon petit Télémaque combien il était doux de soulager les malheureux. Je lui citai alors les beaux vers de Mérope :

C'est un infortuné que le ciel nous présente ;

Tendons à sa misère une main bienfaisante.

*Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux.*²⁴²

Le voyant attendri, et retrouvant nos gens sur la route, je lui dis :

— Tendez-leur cette pièce de douze sols pour payer leur gîte ce soir.

Il le fit avec joie et, sans m'en rien dire d'abord, en ajouta une autre de son petit pécule. Ayant connu après sa belle action, je l'embrassai tendrement et je la racontai le soir, à notre arrivée, à monsieur son père, qui y fut sensible, mais qui aurait dû, suivant mon conseil, le récompenser sur le champ par un écu double.

²⁴⁰ Courtépée avait été lui-même curé de Grésigny de 1757 à 1765.

²⁴¹ Hameau de la commune d'Aisy-sous-Thil (Côte-d'Or).

²⁴² Voltaire, *Mérope*, tragédie, acte II, scène II, page 346 (1784). La citation exacte eut été :

Tendons à sa jeunesse une main bienfaisante ;

C'est un infortuné que le ciel nous présente.

Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux.

NDE

²³⁸ Jean-Baptiste-Toussaint Marandon, curé de Viteaux depuis 1773.

²³⁹ Louis Vacher, curé de Viteaux depuis 1718, avait succédé à Nicolas Vacher qui occupait cette cure depuis 1696.

La Roche-en-Brénil est une grosse paroisse de mille communiant, composée de quatorze hameaux, régie par M. Royer, de Saulieu, sage et honnête pasteur, mon ancien disciple. La mémoire de M. Morize²⁴³, mort chanoine en 1777, y sera longtemps précieuse par son zèle et ses charités.

Le château, à l'est, aux Dyo de Montperroux pendant trois cents ans, est depuis 1710 aux Salier originaires de Saulieu. La voie romaine de cette ville à celle d'Avallon par Etrée, *via strata*, passait au bas de l'église à l'ouest ; à trois quarts de lieues sont les *Champs de Valère*²⁴⁴ que je fus visiter, et qui m'ont paru avoir été une castramétation²⁴⁵ romaine : elle est encore marquée, et l'on voit par les décombres qu'il y a eu des habitations ; on y a trouvé plusieurs médailles anciennes. Il se faisait jadis une course depuis les halles de la Roche jusqu'à la Pierre au Bœuf suivie d'un prix pour le vainqueur.

J'eus le plaisir de trouver à la Roche M. le président Richard de Ruffey²⁴⁶, un de nos anciens écoliers qui, sans morgue, veut bien se souvenir de ses maîtres, aime les lettres et ceux qui les cultivent ; digne fils d'un bon père fort éclairé auquel on peut appliquer le mot de Terence : *Homo antiquæ virtutis ac fidei*, rendu ainsi par M. Dacier : Un homme de la vieille roche.

Je partis le 30 pour Saulieu, où je n'avais pas été depuis deux ans. Je fus reçu à bras ouverts, de mes parents, surtout d'une sœur chérie qui après avoir essuyé une cruelle maladie et avoir vu son lit de douleur entouré par ses douze enfants, pendant quatorze années, leur a été rendue comme par miracle. Je n'eus pas le plaisir de voir son mari que j'appelle le père Jacob. Puisse-t-il en avoir les années comme il en a la simplicité, l'antique probité et la lignée !

Je vis avec plaisir marié l'aîné des fils de mon frère défunt, et le cadet fort sage se préparer par l'étude et la retraite à recevoir le diaconat à Noël, tandis que le troisième, que j'ai élevé à Dijon, se distingue à Paris à l'École royale d'architecture.

Ma patrie, toute livrée au commerce, sent peu le prix des lettres : elle a pourtant produit Jean

Guijon²⁴⁷, Louis Savot²⁴⁸ et Claude Salier²⁴⁹ distingués dans la littérature ; elle a donné un professeur de théologie au collège de Navarre en M. Benjamin de Badier, aujourd'hui doyen de Semur, fils d'un père qui a du goût. Je conversai encore agréablement avec trois citoyens instruits, M^{rs} Thomas, Merle²⁵⁰ et Sautereau : ce dernier, notaire, qui a épousé Rose Digoy, ma nièce, a l'esprit orné et possède quelques livres de goût. Ce que j'aime encore mieux, c'est qu'il unit, à des lumières et à l'amour du travail, une probité reconnue. Hélas ! Je n'y trouvai plus un homme d'un vrai mérite, bon littérateur, prédicateur excellent : Pierre Moreau²⁵¹, chantre de la collégiale, dont je pleurerai longtemps la perte : *multis ille bonis flebilis occidit*²⁵² (il est pleuré de beaucoup de gens de bien). Il a laissé un vide dans son Chapitre et dans la ville qui de longtemps ne retrouveront son pareil. La société doit être en deuil toutes les fois que le nombre des honnêtes gens diminue : pour réparer leur perte, le temps est bien ingrat.

M. Laligant, mon parent et mon disciple, jadis à Dijon, maintenant lieutenant civil, qui se forme une bonne bibliothèque, voulut me régaler, ainsi que l'abbé Thomas, mon vieil ami. Tous ces messieurs virent mon petit ouvrage pour les collèges avec satisfaction, ce qui me fit d'autant plus de plaisir que j'ai éprouvé, comme bien d'autres, la vérité de cette maxime : « Personne n'est prophète dans son pays. » Après y avoir séjourné trois jours seulement et dit adieu à M. Boullemer, mon hôte,

²⁴⁷ Jean Guijon, issu d'une famille distinguée de Saulieu, mort à Autun en 1625, âgé de quatre-vingt-trois ans, voyageur, médecin et savant distingué. (cf Louis-Marie Guyton, *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, pages 34 et suivantes (1874).

²⁴⁸ Louis Savot, médecin du roi, né en 1579, auteur de *l'Architecture française* (1624).

²⁴⁹ Claude Salier, né en 1689, membre de l'Académie française où il fut admis en 1718 et de l'Académie des Inscriptions, garde de la bibliothèque du roi, mort en 1761.

²⁵⁰ Andoche Merle, élu doyen du chapitre de Saulieu en 1638 après la mort de Jacques Salier. Il existe dans le *F. Moreau* de la Bibliothèque nationale, tome 822 page 107, une intéressante lettre adressée, en 1659, au président de La Mare, par Andoche Merle, sur l'histoire de Saulieu. Dom Merle, religieux bénédictin del l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, collaborateur de dom Plancher, appartenait à cette famille dans laquelle la piété et l'érudition semblaient héréditaires.

²⁵¹ Pierre Moreau, auteur de "Notes sur Saulieu et principalement sur l'église Saint-Andoche", *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du Diocèse de Dijon*, 6^{ème} année, page 107 (1888).

²⁵² René Binet, *Traduction des œuvres de Horace*, tome I, page 54 (1827).

²⁴³ Jean Morise, curé de la Roche, de 1726 à 1763.

²⁴⁴ Courtépée fait sans doute référence ici aux *Bruyères-de-Valère*, hameau de La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or) qui se situe bien sur le chemin emprunté par notre abbé.

²⁴⁵ "La manière de tracer les camps militaires." William Duckett, *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, tome IV, page 622 (1868).

²⁴⁶ Frédéric-Henri Richard de Ruffey, né à Dijon le 29 mai 1750, conseiller au parlement le 8 août 1768, président le 4 mars 1770, exécuté révolutionnairement à Dijon, le 10 avril 1794.

je me rendis à Arnay-le-Duc sur un cheval de louage qui m'a servi pour toutes mes courses.

M. le curé, ami de quarante ans²⁵³, me reçut avec cette politesse et cette générosité sincères, que j'ai tant de fois éprouvée :

O, qui complexus, et gaudia quanta fuerunt !

*Nil ego contulerim jucundo sanus amico,*²⁵⁴

puis-je dire avec Horace, quand il revit Virgile ; car il y avait deux ans que je ne l'avais vu, quoique nous nous écrivions tous les huit jours depuis quinze ans. Il avait invité à souper deux gens de lettres (MM. Noël et Guyot²⁵⁵). Ce dernier me communiqua sur l'arnétois cinq ou six bonnes notes, dont je ferai mon profit au cinquième volume.

Le lendemain jeudi 4 septembre, nous nous rendîmes à Arconcey, que j'appelle depuis longtemps le temple de la piété, et je pourrais dire, le séjour de la paix et de la politesse. M. Pasquier, curé de Thorey, vint nous y joindre. Quelle satisfaction pour moi de me trouver au milieu de deux bons amis, auxquels je puis appliquer le mot d'Horace :

...Animæ, quales neque candidiores

*Terra tulit, neque quis me sit devinctior alter.*²⁵⁶

« Les plus belles âmes qui furent jamais et à qui personne n'est plus attaché que moi. » M. le curé de Viteaux, qui devait être de la partie, nous manqua. Nous coulâmes délicieusement vingt-quatre heures en ce beau château où M. le comte de Jaucourt a fixé son séjour. On y voit des Paule, des Eustoquie, qui, quoique toutes occupées de leur salut et du bien de leurs vassaux, sont, comme le maître, très affables aux étrangers et surtout aux prêtres qui honorent leur caractère. C'est une maison où l'on entre toujours avec plaisir, et qu'on quitte avec regret ; mais des affaires essentielles rappelaient le pasteur à son troupeau d'Arnay, et je le suivis : Jonathan ne pouvant se séparer de David. Nous laissâmes fort triste le curé de Thorey qui regagna le lendemain son manoir :

Flentibus hic Varius Discessit mæstus amicis
(Dans cet endroit, Varius quitta ses amis avec bien du regret).²⁵⁷

En passant entre Clomot et le moulin de l'Eau de Beaune²⁵⁸, je fis remarquer à mon compagnon

le lieu de la bataille livrée le 27 juin 1570, entre l'amiral de Coligny et Cossé-Brissac, surnommé le *maréchal des Bouteilles*. Le prince de Navarre, âgé de seize ans, campait au nord-est de la ville sur un terrain qui de son nom est appelé *le Pasqui du Roy*.

Monté sur le trône, et s'entretenant un jour de cette bataille :

— Mes premiers exploits d'armes, dit Henri IV, sont à Arnay-le-Duc, où il était question de vaincre ou d'être pris ; à dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de coulevrine ; mais recommandant à Dieu le succès de cette journée, il le rendit heureux.

Peu de temps avant cette action, la Motte-Fénelon affectant de paraître surpris de ce que si jeune, il prenait parti dans cette guerre avec son cousin le prince de Condé :

— C'est, répondit Henry, que nos ennemis, sous ce prétexte, se proposent d'exterminer toute la branche royale de Bourbon ; nous voulons mourir tous ensemble pour éviter les frais du deuil.

Le même Fénelon déplorant les malheurs que le feu de cette troisième guerre civile allait causer :

— Bon, répliqua le roi, c'est un feu à éteindre avec un seau d'eau.

— Comment cela, reprit Fénelon ?

— En faisant boire ce seau d'eau jusqu'à crever au cardinal de Lorraine, vrai et principal bou-tefeu de la France.²⁵⁹

Animés par la présence de ce jeune héros, quatre mille protestants sans canon et sans bagage, défirent douze mille catholiques, et s'ouvrirent un passage jusqu'à la Loire, par la paix boiteuse qui suivit bientôt cette action. Charles IX accordait aux Huguenots quatre places de sûreté, et pour l'exercice de leur religion en Bourgogne, les faubourgs d'Arnay et ceux de Mailly-la-Ville.

Les historiens disent cependant qu'Artus de Cossé-Brissac avait la tête aussi bonne que le bras ; Catherine de Médicis le fit arrêter en 1574, et mettre à la Bastille pendant dix-sept mois. Henri III, en lui accordant sa liberté, lui offrit des lettres patentes qui le déclaraient innocent de tout ce qu'on lui avait imputé :

— Trouvez bon, sire, que je n'en veuille point, répondit-il.

Un Cossé doit penser que personne ne l'a cru coupable.

Le prieuré de Saint-Jacques, uni à Saint-Bénigne, doit sa fondation, en 1088, à Girard, seigneur d'Arnay, qui dans le titre se qualifie : *Dux*

²⁵³ Guy Bouillotte, curé d'Arnay depuis 1755, à qui cette relation est adressée.

²⁵⁴ René Binet, *Ibid.*, tome II, pages 42-44.

²⁵⁵ Antoine Guyot, né à Arnay en 1737, élu député du bailliage de cette ville en 1789, président du tribunal du district en 1790, décédé au mois de novembre de la même année.

²⁵⁶ René Binet, *op. cit.*, tome II, pages 42.

²⁵⁷ René Binet, *op. cit.*, tome II, pages 46.

²⁵⁸ La Beaune, rivière traversant Clomot, hameau d'Arnay-le-Duc.

²⁵⁹ D'après une anecdote dans *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret*, pages 114-115 (édition de 1893).

villæ Arneti. Ce bénéfice serait plus utilement entre les mains du curé qu'en celles d'un albigeois qui ne fait aucun bien à la paroisse²⁶⁰. Parmi les bienfaiteurs de l'hôpital établi en 1686, desservi par trois sœurs, on distingue Philiberte Brunet, veuve du président Durand, qui fonda le chapelain²⁶¹, Claudine Gros, veuve de Pierre Voisenet, Mme Hernoux, Mlle Hubert, de Beaune.

Je ne dirai rien des savants arnétois, Bonaventure Desperrier qui fit les délices de la cour de François 1^{er}, l'avocat Guillaume, Jean La Curne, fondateur du collège, François Florent, Alexis Artus, Marcenai d'Esghuy, parce que je les ai célébrés au premier volume in-folio du *Supplément à l'Encyclopédie*, et qu'ils orneront mon article d'Arnay au sixième volume de la description de Bourgogne.

N'ayant aucun mémoire sur Marcheseuil, *Marca Solium*, qui devait entrer dans mon *Autunois*, je m'y rendis le samedi 6 septembre. M. Comte, curé, me procura non seulement la notice de sa paroisse, mais encore celle de Thil-sur-Arroux qui me manquait aussi. Il me raconta qu'étant curé de cette dernière paroisse en 1771, il vint à Autun solliciter, chez les moines seigneurs de Thil²⁶², des secours pour ses pauvres, et qu'il fut refusé durement.

— C'est aux curés, dirent-ils, à faire l'aumône.

— Oui, messieurs, en leur rendant les dîmes volées...

Indigné de leur propos, il ajouta :

— ...J'aimerais mieux avoir pour seigneur un mahométan : voyant souffrir ses vassaux, il serait touché de leur misère pressante.

On finit par lui offrir un louis qu'il refusa. Ce n'est pas ainsi qu'en agissent dans ces malheureuses circonstances MM. de Jaucourt, de Vichy, de Rosey, de Neuilly, Maineau de Bizefranc et tant d'autres seigneurs charitables et bons curés qui sacrifièrent leur substance pour procurer du pain aux affamés.

Le voisinage de la montagne de Bar attira mes pas jusqu'au sommet, où je vis l'enceinte bien marquée d'un camp et d'un ancien château, au sud. Au nord, est la chapelle bâtie par MM. de Mauroy²⁶³ qui ont été seigneurs de Marcheseuil

avant la Cathédrale : le dernier est mort en 1776 âgé de quatre-vingt-quinze ans, doyen des officiers du royaume. Son fils, colonel des grenadiers de France, a passé en Amérique où il se distingue parmi les bostoniens pour la défense de leur liberté. On jouit du haut de cette montagne, cultivée en partie, de la plus belle vue de tous côtés. Ce fut jadis la retraite des bardes poètes et musiciens gaulois.

Je descendis à Bar-le-Régulier, ainsi nommé d'un prieuré de chanoines réguliers fondés en 1010. Il n'y a plus de religieux depuis quarante ans et le bénéfice a été uni à la collégiale de Semur. On se souvient encore dans le pays des charités qu'y répandait, l'autre siècle, le prieur Claude Virely, originaire d'Ecotigny et grand-oncle de MM. Virely, l'un, célèbre jurisconsulte de Dijon, conseil des États, l'autre curé de Beaune.²⁶⁴

L'église, vaste, conserve les stalles²⁶⁵ des chanoines. J'y vis le mausolée d'un seigneur de Bar au quatorzième siècle.²⁶⁶

M. de Montcrif, possesseur du fief de Vemeuil m'accueillit avec empressement en homme de lettres, et voulait me retenir à souper. Nos entretiens sur la voie romaine, sur la station de Bar et autres objets d'antiquité, me firent partir trop tard, et la nuit tombait quand j'étais à Suze, seigneurie de la Cathédrale, où passe la rivière de Jonchery. Aussi n'arrivai-je au gîte d'Arnay qu'à huit heures et demie.

Sensible aux invitations réitérées de M. Co-meau de Créancey, je me rendis le dimanche en son château où je célébrai la messe, ce qui fit beaucoup de plaisir à ses dames et à sa compagnie : car sa maison est au bas du village et l'église tout à fait au-dessus. Après dîner je montai chez M. le curé²⁶⁷, homme de mérite, de Bourbon-Lancy, dont le presbytère épiscopal est neuf et élégamment meublé. Malgré les empressements du curé et du seigneur, je voulus revenir souper à la ville, ayant promis à M. Noël, qui a beaucoup de connaissances et qui fait assez bien les vers, de me trouver à son gala avec M. le curé²⁶⁸ et M.

gieux du prieuré de Bar, et placée sous le vocable de la sainte Trinité.

²⁶⁴ Blaise Virely, curé et archiprêtre de Beaune.

²⁶⁵ "On appelle ainsi, dans les églises, les sièges de bois qui sont autour du chœur, dont le fond se lève et se baisse." *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 778 (1835).

²⁶⁶ Ce monument concerne non un seigneur de Bar, mais un seigneur de Brazey. *Note de Charmasse*.

²⁶⁷ Jacques Pinot, curé de Créancey de 1772 à 1779, puis prévôt de la collégiale Notre-Dame d'Autun.

²⁶⁸ Guy Bouillote, né à Arnay-le-Duc, le 28 octobre 1724, bachelier de la faculté de théologie de Paris ; ordonné prêtre en 1748, il fut nommé à la cure de Saint-

²⁶⁰ Henri-Charles de Boisson de Rochemont, prieur de Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc, qui avait succédé en 1758 à Philippe de Rochemont, son frère.

²⁶¹ En 1713, la présidente Durand fit don de deux domaines, l'un à Lanneau et l'autre à Chazilly et d'une maison attenant, à l'hôpital, à la condition d'entretenir et loger un chapelain aumônier pour desservir les pauvres malades.

²⁶² Les religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun.

²⁶³ Dans sa *Description du duché de Bourgogne*, tome IV, page 124, l'auteur dit que cette chapelle fut construite en 1607, par frère Agnès de Marcheseuil, reli-

Guyot²⁶⁹, ce qui m'inspira ces quatre rimes, en racontant à mon hôte que je l'avais préféré à deux chevaliers de Saint-Louis (MM. Comeau frères) et à un riche bénéficiaire :

*Deux nobles fils de Mars, un druide opulent,
Voulaient fixer chez eux ma course vagabonde ;
— Non, Messieurs, je ne puis différer un moment.
Apollon tient sa cour : je quitte tout le monde.*

Après m'être reposé un jour dans le sein de l'amitié et avoir engagé M. le curé à m'accompagner, nous nous rendîmes le mardi à Cordesse où nous vint joindre M. l'abbé Bouillotte, chanoine de Notre-Dame²⁷⁰, le digne frère de mon compagnon de voyage. Le curé de Cordesse (M. Guillemardet), qui nous attendait, nous fit mille amitiés ; je cru, comme il y a trois ans, qu'il mettrait le feu à la maison, tant la cuisine était échauffée : *ubi sedulus hospes pene arsit*²⁷¹ (où hôte attentionné presque brûlé). C'est un vieillard qui a tout le feu de la jeunesse, d'une mémoire heureuse, d'un esprit plein de gaieté, et qui s'intéresse vivement à la perfection de mon ouvrage. Il est étonnant qu'avec un si petit bénéfice il ait arrangé si joliment son jardin, qui rapporte d'excellents fruits, et orné son église aussi proprement. J'ai fait mention des antiquités trouvées en fouillant le terrain pour son église et sa terrasse. Voyez *Histoire abrégée du duché de Bourgogne*, page 90, et tome III de la *Description...*, page 560.

Comme on se peint dans ses lettres, je citerai le commencement d'une qu'il m'écrivait en m'envoyant mon manuscrit sur Couches, sa patrie :

« Je me souviens, mon précieux ami, que Brossette ayant lu son commentaire à Boileau, celui-ci le trouva si bien qu'il lui dit : Mais je crois que vous savez mieux votre Boileau que moi-même. Je dois vous en dire autant de Couches ; vous connaissez mieux ma patrie que moi ; où avez-vous donc pris tant d'anecdotes intéressantes, que je n'ai apprises que dans votre manuscrit ? Voilà toutes les louanges que vous aurez de moi ; car je ne peux pas être votre flatteur et votre ami, disait un ancien.²⁷² Je vais donc faire par

complaisance les fonctions d'un misérable censeur, puisque vous m'avez installé dans cette charge, que je ne suis guère capable d'exercer, surtout envers vous : *Majus erat nostris viribus illud onus* (Le fardeau est trop pesant²⁷³). C'est cependant de bon cœur que je voudrais découvrir quelques ombres, s'il y en a, dans cet ouvrage plein de lumières. Je m'intéresse trop à votre gloire pour y souffrir quelques fautes, si je pouvais y en apercevoir ; mais à qui vous adressez-vous ? Moi qui ne suis qu'un vieux rêveur, solitaire et septuagénaire, pauvre lecteur de livres sans suite, empruntés de toute part. J'ai voulu apprendre un peu de tout par amusement, sans rien approfondir : et c'est précisément ce qui est cause que je ne sais rien. Il s'est fait dans ma cervelle embrouillée un amas confus : *Quem dixere cahos, rudis indigestaque moles !* (On l'appela chaos, masse grossière, informe)²⁷⁴ ».

Ensuite il me donne trois ou quatre bonnes remarques dont j'ai profité. Il écrivait à M. le curé d'Arnay de m'avertir que je trouverais des traits sur Couches dans Perri²⁷⁵, historien de Chalon (que j'ai) :

« Mais, ajoutait-il, agréablement, je ne lui apprendrai peut-être rien de nouveau : ainsi je crains qu'un septuagénaire ne puisse lui rien fourrer dans la tête. Je n'ai pu lui rien apprendre jusqu'à présent ; mais au moins *conatus erit in laude*. (Efforts louerai)²⁷⁶ »

Dans ses observations sur Couches, il me raconte des anecdotes dont je n'ai pas osé faire usage, mais qui trouveront ici leur place. L'église du prieuré de Saint-Georges était paroissiale du temps des anciens bénédictins qui se réservèrent plusieurs droits honorifiques et curiaux²⁷⁷ : tels que d'y faire célébrer à plusieurs fêtes des messes paroissiales, tantôt par le sacristain, tantôt par le curé, qui y conduisait en procession son troupeau ; tels encore d'y faire porter tous les chefs de famille défunts (excepté ceux du château, de Chalancey et de la Creuse) avant de les enterrer à Saint-Martin. Un prêtre séculier qui demeurait au prieuré y faisait les absoutes et exigeait 57 sols ; il

flatteur d'avec un ami (traduction de Gabriel de La Porte du Theil, édition de 1772).

²⁷³ Traduction d'Armand-Balthazard Vernadé, *Œuvres complètes d'Ovide*, tome IX, pages 262-263 (1834).

²⁷⁴ Traduction de Mathieu-Guillaume-Thérèse Villenave, *Les métamorphoses d'Ovide*, tome I, pages 4-5 (1806).

²⁷⁵ Claude Perry, *Histoire civile et ecclésiastique, ... de Chalon-sur-Saône* (1659).

²⁷⁶ Citation personnelle tirée d'Apulée, cf. Victor Bétolaud, *Apulée*, tome III, livre 4 - xx, page 92 (1836).

²⁷⁷ « Droits dûs au Curé pour son honoraire dans certaines fonctions. Ce mot se dit aussi de ce qui fait partie de ses fonctions. » Honoré Lacombe de Prével, *Dictionnaire portatif de jurisprudence*, tome I, page 551 (1763).

Laurent d'Arnay ; député du clergé aux Etats généraux. Il est mort dans sa ville natale le 30 mars 1800.

²⁶⁹ Antoine Guyot, avocat à Arnay-le-Duc.

²⁷⁰ Alexis Bouillotte, frère cadet de Guy, fut ordonné prêtre le 5 juin 1751. Il devint curé de Thoisy-le-Désert, puis chanoine de la collégiale Notre-Dame d'Autun et mourut le 14 mai 1783.

²⁷¹ Claude Courtépée cite Horace, détournant légèrement le sens de la citation ; mais on pourra justement s'en amuser. René Binet *op. cit.*, tome II, pages 46-47.

²⁷² Courtépée cite ici Plutarque, dont on pourra lire avec intérêt le *Traité sur la manière de discerner un*

fit même vendre les meubles d'un pauvre pour se payer. Les jésuites percevaient durement les mêmes droits, et ne permettaient pas au curé ni à son vicaire de porter l'étole, et les obligeaient à Noël de réciter la quatrième leçon.

« J'ai été quatre ans vicaire à Couches, continue M. Guillemardet, et je puis me flatter de n'avoir jamais acquitté en entier aucune de ces honteuses servitudes. Je n'ai jamais voulu quitter mon étole ; j'ai toujours adoré la croix le vendredi saint, malgré et avant le père procureur qui me faisait des violences pour passer devant moi. Je récitais trois ou quatre leçons à matines de Noël, sans vouloir dire la quatrième. Le jésuite me menaçant d'un procès, je m'en moquai et l'en défiai publiquement. Il n'osa pas ; mais il me déféra à M. de Sénaux, grand vicaire²⁷⁸, comme un perturbateur du repos public. J'en reçus une lettre foudroyante ; mais sur ma réponse bien méditée, où je détaillais toutes les vexations des jésuites, où je demandais qu'ils déduisissent leurs sujets de plaintes contre moi, je n'entendis plus parler de rien : et je continuai de les contrarier jusqu'au bout : *hæc origo malorum* (Telle est l'origine du mal). Enfin M. Godillot²⁷⁹, curé, par mon conseil, attaqua en justice tous leurs prétendus droits. Il fallut alors produire le fatal titre d'achat du droit de patronage moyennant 1,100 livres en 1646. L'abbé de Flavigny le fit déclarer simoniaque²⁸⁰ par arrêt de 1751 et rentra dans son droit, malgré six présentations de suite de la part des jésuites. »

Le curé de Cordesse, en 1752, eut une correspondance suivie de quatre à six lettres avec un jésuite d'Autun qui ne voulut pas signer le billet du curé après avoir confessé un de ses paroissiens à Pâques, prétendant que les jésuites avaient tout pouvoir à Pâques comme dans d'autres temps, par leurs privilèges.

Le curé lui cita les ordonnances du diocèse, les règles, les canons ; ce jésuite ne se rendit pas, lui fit des contes de vieilles, et rapporta des passages de Suarez et de Vasquez.

« Oh ! lui répondit le curé, Pascal m'a appris à connaître les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, et le cas qu'on en doit faire. »

« Mais, lui écrivit le jésuite, je vous citerais le grec et l'hébreu si vous l'entendiez... »

« Pardonnez mon ignorance : si je n'entends pas ces langues, reprit le curé, c'est que j'ai étudié chez vous. »

J'ai vu ces lettres dans le temps sur le bureau de M. de Montazet²⁸¹, à qui M. l'abbé de Lempis, grand vicaire, les lut devant moi ; elles furent goûtées, et le prélat en conçut de l'estime pour le défenseur des règles de l'Église, et beaucoup de mépris pour l'orgueilleux ignacien. Cette correspondance eût mérité l'impression.

Je ne sais si je dois demander pardon de m'être un peu étendu sur ce sujet ; mais je sens qu'il est temps de quitter Cordesse et d'arriver dans Autun où nous débarquâmes chez notre aimable chanoine de Notre-Dame²⁸² qui nous reçut en vrais amis. Il loge près de son église, à l'hôtel de feu M. Coulon, ancien curé de Dun-les-Places, petit, bossu, bancroche²⁸³, surnommé *la Lanterne*. Par un testament hétéroclite il a légué à sa jeune servante ses meubles, et le poinçon²⁸⁴ de vin percé dans sa cave, avec une pension de 200 livres. Il était aussi économe que son frère ancien curé de Laizy, depuis chanoine de Notre-Dame, était généreux et surtout envers les pauvres²⁸⁵. Le premier lui ayant confié mille écus à placer, le chanoine les remit à l'hôpital.

— Eh bien, mon frère, qu'avez-vous fait de mon argent ?

— Je l'ai bien placé

— Comment ?

— Au ciel, pour votre salut.

Notre hôte eut la complaisance de rassembler deux amis, M. Clergier, prévôt de Notre-Dame, et M. Rocher, curé de Saint-Pancrace, avec lesquels nous passâmes d'agréables moments.

Mon premier soin, le lendemain, fut de rendre visite à M. François, célèbre médecin, que j'ai marié en 1753 avec M^{lle} Gruyé, ma parente, que je n'eus pas le plaisir de voir étant à Visignot : elle lui a donné trois beaux enfants qui sont charmants ; je fus enchanté de la mémoire, de la facilité et des questions de l'aîné qui, à huit ans, sait mille choses que nos enfants de quinze ignorent. Aussi le père est-il comme Caton le précepteur de ses enfants. J'eus la satisfaction d'entendre ce docteur vraiment docte rendre le témoignage le plus avantageux à mon petit abrégé historique²⁸⁶ que je lui avais envoyé de Dijon. Il me prédit qu'il ferait sensation dans la province et...

²⁸¹ Antoine Malvin de Montazet, évêque d'Autun, puis archevêque de Lyon.

²⁸² Alexis Bouillotte.

²⁸³ "Qui a les jambes très tortues." Émile Littré *op. cit.*, tome I, page 290.

²⁸⁴ "Sorte de tonneau servant à mettre du vin ou d'autres liqueurs" *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 445 (1835).

²⁸⁵ François-André Coulon, curé de Laisy de 1736 à 1758.

²⁸⁶ Un "petit abrégé" de plus de 400 pages : *Histoire abrégée du Duché de Bourgogne* (1777).

²⁷⁸ Joseph Bertrand de Sénaux, grand-chantre, sacré évêque d'Autun, le 6 avril 1704, décédé le 30 du même mois 1709.

²⁷⁹ Jacques Godillot, curé de Couches de 1739 à 1749.

²⁸⁰ "On donne ce nom à ceux qui commentent le crime de simonie [...] trafic des choses spirituelles." François Pérennès, *Encyclopédie théologique*, tome XXVII, page 526 (1858).

— Il est bien supérieur, me dit-il, et mieux écrit que votre premier volume.

J'étais seul quand je le fis (ce dernier volume) et je l'ai léché pendant deux ans dans le silence de mon cabinet en toute liberté. C'est le fruit de mes lectures et de mes voyages depuis six ans.

M. Le Seurre²⁸⁷, de même, après l'avoir lu deux fois, l'honora de son suffrage, d'autant plus flatteur pour moi, que c'est l'homme le plus instruit d'Autun.

— Quoi, lui dis-je, j'ai pu apprendre quelque chose à un avocat aussi éclairé ?

— Oui, sans doute, j'ignorais les mœurs et les usages de nos pères ; je ne connaissais presque aucun des illustres bourguignons que vous tirez de l'oubli.

Cet avocat, excellent patriote, venait de sortir victorieux d'une affaire malheureuse, dans laquelle une nouvelle Goëzman voulait faire succomber un autre Beaumarchais²⁸⁸. Tous ses amis venaient lui témoigner leur joie de sa victoire : je lui suis trop attaché pour ne pas lui marquer la mienne. Il fut même cause que je restai deux jours de plus en cette ville, pour le féliciter sincèrement et dîner avec lui à son retour de Dijon.

Plein de confiance en ses lumières, je lui laissai mes cahiers sur Autun, qu'il a brodés de quelques notes en trop petit nombre, et qu'il m'a renvoyés trop tard le 29 novembre. Il m'ouvrit son portefeuille, et je travaillai deux jours, quatre ou cinq heures en son cabinet. Il voulut bien me communiquer ses mémoires envoyés au ministre sur l'utilité et la possibilité de l'Arroux navigable²⁸⁹. Si comme on l'espère, ce projet réussit, on en aura la première obligation à son zèle éclairé, et la seconde à M. le doyen de la Goutte, élu du clergé, qui plein d'affection pour sa patrie et d'activité pour le bien public, a employé son crédit à décider cette importante opération. Autun doit à ces deux bons citoyens la couronne civique : je voudrais qu'au pont d'Arroux on leur élevât un buste de marbre avec ces mots pour M. le doyen : *Patri Patriæ*, et *Civi optimo* pour M. le Seurre.

²⁸⁷ Antoine-Claude Leseure, avocat, plusieurs fois échevin d'Autun, fit rédiger l'inventaire très complet des archives de l'hôtel de Ville et composa un grand nombre de mémoires sur l'histoire d'Autun.

²⁸⁸ On lira avec bénéfice Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Mémoires de M. Caron de Beaumarchais contre M. Goëzman* (1775).

²⁸⁹ On lira à ce sujet, de Claude-Xavier Girault, "Éloge historique de M. Joseph Antoine" dans *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, tome XX, pages 100-141, et plus précisément page 111 (1904).

Ayant fait connaissance avec M. Moreau de Maligny²⁹⁰, qui s'est procuré une riche collection de livres, avec des médailles et quelques antiques, je lui remis mon manuscrit sur Autun, qu'il a orné de bonnes notes pleines d'érudition. Il me conduisit avec M. François au champ *Tribolet* pour voir les ruines et les fondations d'un ancien bâtiment que je cru devoir être les restes de la tour Jouère, *turris Jovis*, élevée par l'empereur Maximien comme un monument de sa victoire sur les Bagaudes et de sa flatterie pour son collègue. L'aqueduc, à douze pieds sous terre, était parfaitement conservé. Plus loin, dans le champ *Milleri*, on avait découvert l'an passé les thermes ou bains publics. Je fus seul ensuite reconnaître l'emplacement de l'amphithéâtre dans un ovale bien marqué où le Boïen Maricus fut exposé aux bêtes²⁹¹ en présence de Vitellius. Je croyais voir encore gravés sur les débris de ces vastes arènes les traces de la barbarie humaine, où comme à Rome, le peuple le plus policé de l'univers sacrifiait des milliers de gladiateurs au seul plaisir que produit le spectacle des combats ; où le sexe, nourri dans la mollesse et les plaisirs, portait la barbarie au point d'exiger des lutteurs blessés, de tomber en mourant dans une attitude agréable.

De l'autre côté du chemin au sud, au bas du séminaire, j'entrai dans les Caves Joyaux, *Caveæ Julii*, restes du superbe théâtre que j'ai décrit au troisième volume page 513. Enfin je fus saluer Janus et son temple. Je trouvai celui de *Dis* ou *Pluton* presque tout démoli, et je fus gémir sur les ruines des écoles *Méniennes* si célèbres sous les premiers empereurs, et sous l'illustre Eumène qui employa son riche honoraire de 30,000 livres à les réparer et à les embellir.

J'aime les ruines en réalité comme en peinture : les générations qui ont disparu de la terre, les ravages du temps auquel rien n'échappe, les monuments de l'orgueil qu'il a renversés, la vieillesse, la destruction, tout cela me ramènent à moi-même. On ne lit pas sans émotion la réponse de Marius à l'envoyé du gouverneur de Libye : « Tu diras à Sextilius que tu as vu Marius assis au milieu des ruines de Carthage. » Je demandais à un voyageur qui avait parcouru cette Grèce encore si célèbre par les débris de ses monuments, si ces lieux étaient fréquentés :

— Nous n'y avons trouvé, me dit-il, que le temps qui démolissait en silence.

²⁹⁰ M. Moreau de Maligny, avocat d'Autun, connu sous le sobriquet de Pince-Pavé, parce qu'il se promenait souvent soit dans la ville, soit aux environs d'Autun.

²⁹¹ Il n'est nullement certain que le supplice de Maricus ail eu lieu dans l'amphithéâtre d'Autun qui ne fut vraisemblablement construit que sous Vespasien. *Note de Charmasse*

Cette réponse me saisit. Hélas ! je puis dire la même chose de tout ce que j'ai vu à Autun, à Montaigu, Alise, Cussy la Colonne, Malain, Mavilly, Melecey, Suin, Dun-le-Roy²⁹², Roanne, etc. ; les ruines, les temples, les portiques d'Autun, inspirent encore un certain respect : *Reverere gloriam veterem, et hanc ipsam senectutem, quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra est*, dit Plin²⁹³.

M. l'Élu²⁹⁴, à qui je rendis visite, m'invita pour le lendemain à dîner. Je ne puis exprimer les bonités amicales qu'il me témoigna, ayant l'honneur de le connaître depuis vingt-cinq ans ; je lui confiai mon cahier de la Cathédrale qu'il lut dans un comité de quatre chanoines, et me fit part de ses observations que j'ai suivies, quoiqu'on m'ait retranché des traits de mœurs assez piquants, celui-ci entre autres. Le pigeon, qu'on avait coutume de lâcher de la voûte à la Pentecôte, vint se percher sur la tête chauve d'un vieux chanoine qui de dépit saisit l'oiseau sacré et l'étouffa : grand scandale ! il est cité au Chapitre comme coupable d'une espèce de déicide, et condamné à se trouver aux offices dans les basses stalles, et à être inhumé dans le cimetière à la fin de ses jours.

J'appris pendant le repas, de la bouche même de M. l'Élu, les efforts presque inutiles de son zèle patriotique ; il eut épargné quatre cent mille livres à la Province par an, s'il n'eut pas été contrarié, ou plutôt si deux ministres de probité fussent restés en place. Il n'a pas moins jeté les semences du bien ; elles germeront sous l'élection suivante, à la tête de laquelle la Bourgogne se félicite de voir M. de Marbœuf²⁹⁵, qui perfectionnera l'ouvrage commencé par M. de la Goutte. Tout Dijon lui rend la justice que, depuis quarante ans, on n'a point vu d'Élu plus actif, plus pénétrant, plus zélé pour les intérêts de la Province.

Usant de la liberté qu'on m'accordait à table, je marquai ma surprise, en entrant à Autun, de ne plus trouver la porte des Marbres. Je témoignai mon regret, surtout de ce que, en la démolissant,

on n'avait pas conservé les médaillons des empereurs, les bas-reliefs et les figures tirées des débris du Capitole et des théâtres, qui la décoraient. Le P. J. me dit doctement :

— Qu'avions-nous besoin de ces antiquailles ?

— On voit bien, Monsieur, que vous n'en connaissez pas le prix : si vous aviez été à Nîmes, vous verriez qu'on ne déterre pas la moindre pièce antique qu'on ne la conserve dans le temple de Diane, ou qu'on n'en orne ses murailles. Un curieux qui viendra en votre ville, lisant mon troisième volume où il en sera parlé, cherchera en vain les monuments, et dira, ou que je suis un menteur, ou que depuis les Ostrogoths ont passé ici et les ont brisés. Apprenez qu'autrefois les grecs et les romains conservaient avec soin leurs antiquités, et qu'ils ne manquaient pas de les montrer aux étrangers. Il y avait pour cela des Mystagogues ou Montreurs, comme les anciens les nommaient, qui conduisaient les étrangers pour leur faire voir ce qu'il y avait de curieux en cette espèce de choses.

M. François appuya mon avis. M. le conseiller Delagoutte, qui m'avait écouté sans rien dire, me tire à part en prenant le café, et me dit :

— J'ai été frappé de votre noble enthousiasme pour les antiques de notre pays : vous avez raison ; mais quel adversaire aviez-vous à combattre, lui qui se connaît mieux en pièces d'écritures qu'en antiquités ? Indiquez-moi les morceaux qui décoraient l'ancienne porte

— Volontiers, Monsieur, il y a trois ans que je ne les ai vus, mais je les ai présents à l'esprit. C'est telle chose...

Il écrivit sur une carte, et m'ajouta :

— Soyez sûr qu'elles seront rétablies dans les pilastres de la nouvelle porte.

Je l'en priai très fort au nom de la patrie. En effet, ayant été le lendemain dîner au séminaire, j'appris des ouvriers qu'ils avaient ordre de chercher ces bas-reliefs et de les replacer. Mais peut-être auront-ils été brisés en démolissant, en l'absence de M. Le Seurre qui aurait pu les conserver.

Comme je témoignais ma peine du mépris de certains convives pour les curiosités antiques, un homme de mérite me dit :

— Eh ! quoi, ne savez-vous pas que les ignorants, s'ils en avaient la puissance, banniraient les gens d'esprit de leur société, et répéteraient d'après les Éphésiens : *Si quelqu'un veut exceller parmi nous, qu'il aille exceller ailleurs*.

Je ne puis que me louer de l'attention et des honnêtetés des autunois : M. de Chevannes, principal du collège, M. Quarré Duplessis, lieutenant général, qui dans un jeune âge montre une tête mûre, voulurent me régaler, ainsi que M. l'abbé

²⁹² Aujourd'hui à Saint-Racho. NdE

²⁹³ "Respectez les dieux, leurs fondateurs, et les noms mêmes de ces dieux ; respectez l'ancienne gloire de cette nation, et cette vieillesse des villes, aussi sacrée que celle des hommes est vénérables." (traduction de Antoine-Isaac Silvestre de Sacy) Jules Pierrot, *Lettres de Plin le jeune*, tome II, pages 260-261 (1828).

²⁹⁴ Antoine de La Goutte, abbé de Belleville, doyen du chapitre d'Autun, élu du clergé en 1775. C'est pendant son administration que furent fondés le prix et le voyage de Rome pour un élève de l'école des Beaux-Arts de Dijon, et le cours d'anatomie. Il mourut à Paris en 1787.

²⁹⁵ Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun, élu du clergé en 1778, transféré à l'archevêché de Lyon en 1788, mort à Lubeck le 18 avril 1792.

Melot, M. le prévôt de N.-D.²⁹⁶, MM. du séminaire, M. François, les chanoines réguliers de Saint-Symphorien et les bénédictins ; mais ce que j'aimais bien mieux, c'est que plusieurs m'ouvraient leur cabinet et leur cartulaire. C'est surtout chez ces derniers que je fis une assez bonne récolte. Je travaillai cinq heures de suite dans la chambre du père procureur, dom Forneron²⁹⁷, dijonnais très instruit et très affable, qui eut la complaisance de m'ouvrir le chartrier. J'en ai tiré de bonnes notes pour les usages anciens ; mais je n'en ai imprimé qu'une partie à l'article de Saint-Martin, page 460, tome III. Je passai de même quatre heures chez M. la Mare à parcourir le terrier de Couches où je trouvai encore quelques rayons de miel.

Hélas ! que je regrettai M. Germain²⁹⁸, ce livre vivant, ce chanoine si instruit des antiquités de sa patrie, dont l'ouvrage a été perdu et dont le nom a été oublié par son propre confrère dans son histoire d'Autun imprimée en 1774.²⁹⁹ J'ai tâché de réparer cette omission injurieuse à la mémoire d'un pieux et savant théologal. M. Gagnare, qui dina avec moi chez M. l'abbé Melot, me remit honnêtement un manuscrit de M. Germain sur les curiosités d'Autun, qui m'a été utile³⁰⁰. Je regrettai aussi M. de Fontenay, alors en sa campagne, avec qui les lettres m'ont uni depuis 1752, et qui m'a obligeamment envoyé de bonnes notes sur différents villages de l'autunois.

En descendant à Marchaut j'entrai dans les casernes, autrefois l'hôtel de Clugny, le berceau de cette illustre famille que j'ai célébrée en plusieurs endroits de mon troisième volume.

Voici une anecdote que Chasseneuz nous a conservée : Les armoiries de Clugny sont deux clefs d'or en champ d'azur, qu'on voit encore sur la porte et sur le puits de leur hôtel. Un Guillaume de Clugny, fâché de ce que Antoine Charvot, receveur, dont la mère était de cette famille, portait les mêmes armes, lui fit un procès : Jean Charvot, conseiller au parlement en 1483, défendit son frère qui se tira d'affaire en demandant à Clugny si ces clefs étaient percées ?...

— Non, dit-il...

— Eh bien les miennes le sont, et nos armes ne sont pas pareilles.

Le plaignant, qui avait brisé les vitres de l'église³⁰¹ où Charvot avait peint ses armoiries, fut obligé de les refaire. Ainsi se termina la contestation entre deux autunois dont les armes étaient une tête de bœuf ; l'autre dit que c'était une tête de vache³⁰².

Je ne dirai rien ici des églises et des curiosités d'Autun, j'ai épuisé la matière dans mon troisième volume auquel je renvoie ; mais je ne puis m'empêcher, pour égayer les feuilles de rapporter l'épithaphe singulière d'un Jean de Montholon qu'on lisait autrefois à la cathédrale :

*Holà! oh ! gros lourdaud,
Passe le pied sur ce tombeau :
Ci-git un homme, ce dit-on ;
On l'appelait Jean de Montholon,
Et sa femme Marie Ladone
Priez Dieu qu'il leur pardonne.*

Ce Jean est la tige des illustres magistrats de ce nom.

A cette occasion j'en citerai une autre aussi singulière et plus difficile à expliquer, que j'ai copiée à Pernant, village près de Soissons, sur la route de Compiègne :

*Ci-dessous gît le Coq,
Qui en soixante-quatre ans
A fait de son panier éclore
4 poules et 8 coqs. 1673.*

Le mari s'appelait Coq, sa femme Panier, dont il eut douze enfants, quatre filles et huit garçons. Pierre le Coq, curé de Pernant, était son fils.

Après avoir bien parcouru cette ville, je voulus visiter l'autunois. Je commençai par Roussillon, dont la belle orangerie de cent dix pas de long dans un pays sauvage me frappa. J'y reconnus les deux cymbales des Corybantes si bien peintes par M. le Noble dans sa Roussillionade³⁰³. Mais l'église et le presbytère surtout ne sont plus reconnaissables au tableau qu'il en a tracé si ingénieusement. Un curé zélé a tout remis en bon état. Ce curé m'apprit qu'Etienne de Chaugy, dernier comte de Roussillon, mort puissamment riche en 1775, avait laissé 2000 livres à son église et 1000 livres à celles d'Anost et de Cussy : petit viatique pour un si long voyage. On sait que M. le marquis de Châtellux a hérité de la belle terre de Roussillon.

²⁹⁶ Claude-Anne Clergier, prévôt de la collégiale de Notre-Dame d'Autun.

²⁹⁷ Depuis, prieur de l'abbaye de Saint-Seine en mai 1778. *Note de Courtépée*

²⁹⁸ Pierre-Bénigne Germain, chanoine théologal de la cathédrale, auteur d'une histoire manuscrite d'Autun, ouvrage malheureusement perdu. *Note de Charmasse*

²⁹⁹ Philibert Gagnare, *op. cit.*

³⁰⁰ Il s'agit sans doute ici d'un fragment de l'œuvre historique de Germain qui a été imprimée dans les *Annales de la Société Éduenne* 1862 à 1864, page 271.

³⁰¹ Saint-Pancrace. *Note de Courtépée*

³⁰² On ignore le fondement de cette anecdote. Jehan Charvot, conseiller au parlement de Bourgogne en 1492, portait : *d'azur au chevron d'or de deux pièces accompagné de trois roses d'argent*. Quant aux Clugny, leurs armoiries parlantes, bien connues, sont : *d'azur à deux clefs adossées mises en pal, les anneaux unis, d'or*.

³⁰³ Publié dans *Le Mercure de France*, juin 1769. Voir aussi Harold de Fontenay, *Mémoires de la Société éduenne*, tome XIII, pages 167 à 204 (1884).

Je descendis le lendemain à La Celle, où ayant su la veille de M. Guyton³⁰⁴ que le curé était malade³⁰⁵, je promis de venir le dimanche lui dire la messe, me faisant un honneur d'être son vicaire, ce que j'exécutai à neuf heures. Ce lieu était jadis un désert affreux, le repaire des bêtes sauvages, et la retraite de Saint Méri à la fin du septième siècle, d'où il a eu le nom de *Cella Mederici* et devrait s'écrire Celle.

Là finit le bassin d'Autun : depuis ce village, on ne trouve plus que montagnes, bruyères, balais, forêts, pays inégal, et pour tout dire plein Morvan. Si le prieur d'Anost ne m'avait donné la notice de sa paroisse à Saint-Symphorien³⁰⁶, j'aurais poussé ma pointe jusqu'en son manoir.

Je vis, en revenant aussitôt après la messe, le château à la moderne de la Vaivre, autrefois forteresse, retraite des écorcheurs, d'où ils ravageaient l'autunois. Il en coûta 6,000 écus pour les en déloger en 1366. On me fit remarquer la cascade ou le *Sault de la Canche*, de 30 pieds, ruisseau qui se joint près de la Vaivre à celui de Cussy, et va tomber dans l'Arroux.

Je repartis d'Autun, le lundi 14 septembre, pour Saint-Denis de Péon, où passait la voie romaine, ainsi surnommée du hameau de Péon ; ensuite à Cury, où je trouvai un honnête et vieux curé³⁰⁷, dijonnais, qui me montra son église fort ancienne, et les restes de la tour de Saint Syagre : cet évêque donna, dit-on, cette terre au monastère de Saint-Andoche qui en jouit encore. Je lus sur la cloche : *Pierre Bernard et son fils me fecit, 1665*.

Saint-Léger-du-Bois fut mon gîte pour la nuit. On a pris les pierres de l'ancienne église des bénédictins pour construire le pont de Saint-Léger sur la Drée. Dans ce pays, jadis couvert de bois, on voit quatre cantons de vignes, et on trouve à Lalli une bonne carrière qui fournit Autun et les environs.

Le lendemain, je me rendis à Sully, que Bussy-Rabutin appelait le plus beau donjon de France. Il avait appartenu aux sires de Montaigu de la maison de Bourgogne ; la fille naturelle de Claude Montaigu, le dernier de sa branche, baron de Couches, le porta aux Rabutin, d'où il a passé aux Tavannes dont on voit les mausolées en l'église, aux de Morey et aujourd'hui aux héritiers de M. de Mac Mahon, marquis d'Eguilly.

J'ai lu, dans les mémoires manuscrits du président Bouhier, un trait qui doit trouver ici sa place. Gabriel de Roquette étant allé voir le comte de

Tavannes à Sully, la comtesse qui en fut avertie, et qui avait quelque mécontentement contre le prélat, fit trouver chez elle des dames et des violons. Aussitôt que l'évêque fut arrivé, elle lui dit malicieusement en l'abordant :

— Monseigneur, j'ai prié plusieurs belles dames de se trouver ici, et nous aurons avec cela des violons : j'ai cru que le tout serait de votre goût

— Madame, répliqua l'évêque, je suis bien heureux qu'on ne me propose rien de pire.

M. Chassagne venait de permuter sa cure d'Issy-l'Évêque avec M. Missolier pour celle de Sully. C'est un homme de mérite, ancien prieur d'Uchon, et l'ami de M. Brédault, curé de Lusigny avec qui je suis très lié, et dont j'ai parlé en mon premier itinéraire. Le frère du curé, vicaire dans le charollais, me dit qu'ils attendaient ce digne ecclésiastique, mais il ne vint pas : ce qui me causa d'autant plus de peine que je l'estime beaucoup, et qu'étant fort versé dans les antiquités de la Province, il m'eût été très utile dans mes recherches. Nous fûmes tous les trois ensemble à Épinac, où le curé³⁰⁸ nous reçut fort honnêtement. Je visitai le château antique, jadis aux Rollin, aux de Perne, maintenant à M. de Clermont-Tonnerre. Je vis la charbonnerie et la verrerie dont les travaux sont suspendus. Comme j'ai décrit tous villages dans mon troisième volume, je n'en dirai rien ; non plus que de Morelet, jadis Loges, à M. de Versallieu³⁰⁹, ni de Tintry où je fus coucher. Je descendis ensuite à Saint-Émiland. Ce village est renommé par la voie romaine qui le traversait, par les tombeaux en pierre qu'on voit au cimetière, par un fameux apport³¹⁰, par le château d'Épyry où est né Roger de Rabutin, comte de Bussy, mais qui est en Bourgogne non dans le nivernais comme il est écrit dans le dictionnaire de Lavoocat³¹¹ et par ses copistes.

De là je me rendis à Antully, à Auxy, et vins coucher au prieuré de Saint-Symphorien où je fus reçu des chanoines réguliers en ami.

Visitant le polyandre de Saint-Pierre-l'Étrier, à *via stratta*, je fis ma prière à genoux sur l'endroit dans lequel était la chapelle de Saint-Aman et celle de Saint-Cassien, converti depuis 1775 en une houe³¹² : *viæ Sion lugent* (Les rues de Sion

³⁰⁸ Jean-Marie Guillemin, curé d'Épinac depuis 1768.

³⁰⁹ Philippe-Bénigne Bouhier, seigneur de Versailleu et de Morlet.

³¹⁰ "Lieu public. Espèce de marché où l'on apporte des marchandises pour vendre." Pierre Richelet, *op. cit.*, tome I, page 153.

³¹¹ Jean-Baptiste Ladvocat, *Dictionnaire historique portatif*, tome II, page 591 (1760).

³¹² "Les toponymes Oche, Oucho, Auché, Hoche, Houche, qui dénomment fréquemment des sites habi-

³⁰⁴ Laurent-Jean-Marie Guyton, né à Autun en 1728, docteur de la faculté de Montpellier, décédé en 1787.

³⁰⁵ François Darcy, curé de La Celle depuis 1763.

³⁰⁶ Michel Tézenas, génovéfin, prieur-curé d'Anost depuis 1770, prêta serment à la constitution civile.

³⁰⁷ Pierre-Claude Brunet.

pleurent). Quelqu'un me vit apparemment, car le lendemain à Autun on me le dit et on parla avec douleur de cette profanation.

Après m'être reposé un jour en la ville, malgré le soleil brûlant, je grimpai à Montjeu par un chemin neuf fait en 1766³¹³. En me promenant dans la vaste forêt du parc, mes idées semblaient s'agrandir et dominer avec ces chênes³¹⁴ majestueux dont le sommet va se cacher dans les nues. Les anciens adorateurs du feu bâtissaient leurs temples sur des montagnes, et les bois sacrés, où nos druides avaient établi le siège de leur religion, étaient d'une hauteur immense. Nous dépendons de ce qui nous environne, et il est démontré que le physique a de l'empire sur l'intellectuel. Si je parcours les bosquets des jardins symétrisés, je rapetisse avec ces arbustes mutilés par le ciseau de l'art.

Que la nature est belle ! Mais qu'elle est lente dans ses opérations, disais-je en moi-même. Ce chêne qui s'élève jusqu'aux nues n'était qu'un gland enfoui dans les entrailles de la Terre. En réfléchissant et croyant me trouver encore avec nos vieux druides sur cette montagne qu'ils habitaient, j'arrive au château où je descendis. J'y vis le grand tableau du président Jeannin que je saluai avec respect. Il me semblait interroger l'ombre de ce grand homme d'État qui, quittant forcément une cour ingrate, fit des vœux pour sa patrie, et vint se délasser et finir ses jours en ce château³¹⁵. Les bois et les champs de Montjeu s'enorgueillirent de leur Cincinnatus³¹⁶.

On ne peut pas dire de Jeannin ce qu'on a reproché aux chanceliers Rolin, Poyet, Duprat et au pape Adrien VI, qu'ils devaient leur élévation aux lettres sans avoir rien fait pour elles, et qu'ils furent des ingrats. Ce sage ministre aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Tous les ans, il avait coutume de faire préparer un diner splendide où tous les gens de lettres, pensionnés du roi, étaient invités. Au sortir de table, après les avoir exhortés de continuer dans le service du roi et du public, il faisait payer leur pension comptant, les priant de ne lui rendre aucune visite :

tés." Hubert Bessat, *Nouvelles du Centre d'Etudes francoprovençales*, N°51, page 59 (2005).

³¹³ La route en lacets, connue sous le nom de *rampes de Montjeu*.

³¹⁴ Ces chênes sont des hêtres. Mais le hêtre est moins oratoire et ne se prête pas aussi bien que le chêne aux développements à effet et à l'évocation des inévitables druides. *Note de Charmasse*

³¹⁵ Le président Jeannin, qui n'était rien moins qu'un *Cincinnatus*, mourut à Chaillot, près Paris, et non à Montjeu. *Note de Charmasse*

³¹⁶ On lira avec un certain bénéfice Alphonse de Beauchamp, *Biographie des jeunes gens*, tome I, pages 291 et suivantes (1823).

— Je sais, disait-il agréablement, que le temps est précieux aux savants, et j'aime mieux vous savoir dans votre cabinet que de vous voir tous les jours à ma porte.

Il avait pris ces sentiments de son bon maître Henri IV à qui il avait entendu dire quelquefois dans des temps difficiles : « Qu'on retranche de ma table et qu'on paye mes lecteurs (professeurs du collège royal) ».

Je vis aussi les portraits de la famille Jeannin, du président de Saint-Fargeau³¹⁷ et de nos quatre ducs. Deux belles urnes cinéraires, tirées du cimetière de Couard, ornent ce grand salon. Le jardin était décoré de plusieurs statues antiques et modernes représentant des sujets de la fable. J'ai toujours gémi de voir les plus magnifiques jardins des seigneurs comme à Beaurepaire, à Bierre, à Montmusard, ceux mêmes de Versailles ornés à grands frais de ces figures. Je rencontre un hercule, armé d'un fuseau ou d'une massue, où je devrais trouver le buste de Henri le Grand, ou de Louis XII ; je vois le portrait d'un danseur ou d'un satyre où devrait être celui de Montesquieu, et l'Amour travesti en regret où je m'étais attendu à contempler Bossuet ou Fénelon : on dirait dans nos jardins qu'on ait voulu apprendre la fable en nous faisant oublier l'histoire.

Turenne et du Guesclin reposent dans le tombeau de nos rois, où ils ne sont vus de personne : ne seraient-ils pas plus utilement placés aux pieds de leurs maîtres, à la face des peuples qu'ils ont défendus et des grands qu'ils ont instruits ?

Ainsi l'Académie de Dijon a décoré son magnifique salon des bustes de nos plus illustres Bourguignons. Je suis le premier qui ait proposé l'idée de remplir les huit niches vides de la cour du collège, par ceux de Philippe le Bon qui établit l'université de Dole pour les deux Bourgogne et fut bienfaiteur de celle de Louvain, d'Odinet Godran, fondateur du collège, de Bossuet, du président Bouhier, de la Monoie, de Buffon, Piron, Crébillon, élèves de ce collège. Ces grands hommes inspireraient ce qu'ils ont été, et il sortirait de leurs images des traits de lumière plus persuasifs que les leçons du Portique. Messieurs du bureau applaudirent à mon idée, et en remirent l'exécution à un autre temps, ayant trop de dépenses à faire pour des réparations dont on eût pu se passer. Au reste, j'ai jeté le germe, puisse-t-il produire son fruit !

Le prince de Guise, qui avait épousé la dernière héritière du nom de Jeannin de Castille, la traitait avec beaucoup de hauteur :

³¹⁷ Michel-Etienne Lepeletier de Saint-Fargeau, président au parlement de Paris, mort en 1778.

— Si j'avais des enfants, vous seriez cause qu'ils ne pourraient entrer aux chapitres nobles de Strasbourg et de Lyon, ni recevoir le cordon bleu

— Si je ne vous ouvre pas ces portes, lui répondit-elle, je vous ai du moins fermé celles de l'hôpital.

Ce seigneur, assez singulier, apprenant que son château brûlait, quitta la chasse et de loin s'écria d'un grand sang-froid en voyant l'incendie :

— Parbleu, voilà un beau spectacle et un grand feu d'artifice !

Comme il était somptueux et dépensier, il entretenait cent chiens de chasse et trente-six chevaux. Tout gentilhomme qui arrivait chez lui trouvait un piqueur, deux chevaux et des chiens, aussi est-il mort insolvable en 1747. Louis XII avait raison de dire : « La plupart des nobles de mon royaume sont, comme Actéon et Diomède, mangés par leurs chiens et leurs chevaux. »

Le chemin de Montjeu à Broye, la paroisse, est affreux. Je ne pus le faire qu'à pied.

Je fus soulagé en rencontrant M. l'abbé Ségoillot, professeur de rhétorique au collège d'Autun, avec qui je causai agréablement une demi-heure ; dans ce pays vraiment sauvage, les fruits sont très bons et la truite excellente. Le presbytère, neuf et très commode, jouit de l'agrément d'une fontaine à l'entrée. J'y vis M. Danon, huissier de Dijon, ex-capucin, qui me sauta au cou et m'engagea à prendre un lit chez son frère absent.³¹⁸

Je partis le lendemain pour Saint-Symphorien où je trouvai un jeune et aimable curé avec M. le docteur Guyton, parent de notre célèbre chimiste, M. de Morveau. Cette famille est originaire de Saint-Jean-d'Angeli, alliée à celle du fameux maire de La Rochelle. Leur trisaïeul, chirurgien dans l'armée du maréchal d'Aumont, lorsqu'il assiégeait Autun en 1591, s'y fixa et a laissé trois médecins successivement.³¹⁹

Je quittai la compagnie pour aller à Marmagne, du bailliage de Montcenis ; je remarquai dans la cour du presbytère deux figures gauloises ; je vis une ancienne église, un vieux curé³²⁰ et son frère le P. Ducrot en habit de jésuite. Après avoir conversé une heure avec ces bons vieillards, je vins à

Saint-Symphorien rejoindre M. Guyton avec lequel je passai à Notre-Dame-de-Lorette, à Marnay, vieux château dont les écorcheurs s'étaient emparés, ainsi que de la Vaire et Visigneux, et par Montjeu, j'arrivai à la ville le 19 au soir. J'en repartis le 20 pour voir Brion, Laizy, Chazeu, Ornée, où l'on battait monnaie sous les Éduens, *Durnacum*, qui était aux Tixier, vierges³²¹ au seizième siècle, aujourd'hui à Mme Damas de Vellerot. Je revins dimanche dîner chez M. Le Seurre arrivé la veille de Dijon : il m'apporta douze exemplaires de mon *Abrégé*, le libraire n'ayant reçu le privilège que le 16 septembre ; j'en fis brocher aussitôt quatre, dont un pour M. le doyen élu, un pour M. Daguai, chanoine de Saint-Claude et grand vicaire, avec lequel je dînai le lundi et causai beaucoup au grand séminaire.

J'écrivis à Mgr l'évêque d'Autun³²², alors à Paris, et qui venait d'être chargé de la feuille des bénéfices³²³, en lui envoyant mon livre, le priant de le faire adopter au collège, s'il le jugeait digne de son approbation. Voici la réponse trop honorable pour l'auteur de ce petit ouvrage, mais qui annonce la protection que ce prélat éclairé accordera aux lettres, et son zèle pour le bien de son diocèse :

« Paris, ce 28 novembre 1777. Avant de répondre, Monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai voulu connaître par moi-même le mérite de l'ouvrage que vous m'avez envoyé. Je ne puis vous dire à quel point il m'a paru utile. Je serai très aise qu'il tourne au profit de mon diocèse. Je vous remercie du goût que vous avez toujours marqué pour ce qui l'intéresse. J'espère, si la providence bénit mes travaux, que nous y aurons tout ce qui peut y assurer le bien à jamais. Recevez mes remerciements et les assurances des sentiments de reconnaissance et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé :

Y.-A., ÉVÊQUE D'AUTUN. »

Je joignis au paquet une lettre pour M. Verdolin, théologal, son secrétaire en cour. J'ai eu la satisfaction de connaître par sa réponse que les honneurs en lui n'ont pas changé les mœurs, et qu'il veut bien me conserver l'amitié que nous nous sommes vouée l'un à l'autre soit à Issy, soit à Dijon.

³¹⁸ Antoine Danon, curé de Broye depuis 1776.

³¹⁹ On connaît comme médecins de ce nom, à Autun : 1° Antoine Guyton, fils de Vivant Guyton, médecin à Saint-Léger-sur-Dheune, qui exerça à Autun de 1695 au 2 mai 1740, date de sa mort ; 2° Antoine Guyton, fils du précédent, né le 17 avril 1701, qui exerça son art avec le titre de médecin du roi (qu'il acquit en 1730), de 1726 à 1760 ; 3° Laurent-Jean-Marie Guyton, fils du précédent, né en 1728, qui exerça de 1757 à 1787 ; 4° Louis-Marie Guyton, fils du précédent, né le 9 juin 1784, qui exerça de 1807 à 1869. cf. Louis-Marie Guyton, *op. cit.*

³²⁰ Jean Ducrot, curé de Marmagne depuis 1738.

³²¹ "Nom dont on qualifie le premier magistrat de la ville d'Autun." Denis Diderot, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné*, tome XXXV, page 421 (1779).

³²² Yves-Alexandre de Marbeuf.

³²³ "Le prélat, qui disposait de la feuille des bénéfices, était une espèce de ministre des affaires ecclésiastiques." Adolphe Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions*, 1^{ère} partie, page 425 (1870).

Si l'on veut connaître par les œuvres cet homme de mérite, qu'on lise l'article d'*Issy-l'Évêque*, tome III.

J'ai assez gémi sur les ruines de Bibracte que j'ai décrites au long dans mon volume, mais je dois dire ici qu'Autun moderne a des bâtiments publics plus somptueux qu'aucune ville de la province. Le chœur de la cathédrale, le collège, le séminaire, les abbayes de Saint-Andoche, de Saint-Jean et surtout celle de Saint-Martin, sont magnifiques : en sorte qu'en quittant cette ancienne *Sœur de Rome*, je lui appliquai ces quatre beaux vers faits sur Rome même :

*Qui miseranda videt veteris vestigia Romæ,
Hic poterit merito dicere : Roma fuit.
Et qui celsa novæ spectat palatia Romæ
Hic poterit merito dicere : Roma viget.*

Mme du Bocage³²⁴ les traduit ainsi :

*Qui voit les superbes débris
De Rome antique qu'on déplore,
Peut dire : Rome fut jadis.
Qui voit les marbres, les lambris
Dont l'art aujourd'hui la décore,
Peut dire : Rome vit encore.*

J'avais exprimé mes adieux en latin à MM. Le Seurre et François en ces termes :

*Bibracten, propter Bibracten, diligit alter :
Bibracten propter vos, tamen ipse colam.
Ita sensit, cum veniret ;
Ita sensit, cum abiret ;
Ita sentiet, cum vivet.*

Cl. Courtépée, presb^{er} Æduensis.

C'est ainsi qu'en partant je faisais mes adieux à une ville où j'ai reçu tant d'honnêtetés. J'embrassai mon hôte généreux, et quoique excédé de travail en ville, de fatigues de mes courses à la campagne pendant une chaleur assommante, je partis le 23 septembre par un beau chemin qui me conduisit à Mesvre. C'est un prieuré, abbaye au neuvième siècle, *Magabrense monasterium*, dont jouit un M. Thomas de Paris³²⁵ ; il en retire 5,500 livres et laisse tomber l'église en ruine. Il obtint en 1774 une coupe de bois pour la réparer : mais il a employé l'argent à démolir la nef, qui était fort belle, dont il a fait une vaste grange. Les larmes me vinrent aux yeux en voyant l'autel et le sanctuaire, où tant de pieux solitaires ont offert la victime de propitiation³²⁶, tout couvert de fiente de

pigeons et d'hirondelles ; le mausolée d'Anne de la Trémouille, baronne d'Uchon, est détruit ; sa tombe figurée est relevée à plat, toute couverte de mousse et d'ordure. Cette dame avait fondé une aumône de trente-deux boisseaux de seigle qu'on ne donne plus depuis la mort du prieur de Morey³²⁷, qui les distribuait exactement. Le pays est si pauvre qu'aucun curé n'y meure ; ils changent tous. Ce village sur le Mévrin a un beau pont où passe la grande route.

J'arrivai à la Chapelle-sous-Uchon, après avoir salué le château de Toulangeon, dont les seigneurs sont fameux dans nos annales, aujourd'hui à M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères. N'ayant pas trouvé le curé, je descendis à la Tagnière, joli village, et m'avançai jusqu'à Trélague chez M. Cochet³²⁸ où je dinai avec M. le chevalier de Champignole qui me parla beaucoup de mes deux volumes, attendant le troisième avec impatience. Je trouvai le curé de la Chapelle que je soutirai pour sa paroisse, et M. Pinard de Saint-Aubin, de Quarré-les-Tombes, mon ancien disciple à Dijon et demeurant avec moi dans la même pension pour finir son droit. Il a été l'an passé le modèle des légistes par sa conduite pleine de sagesse et son ardeur pour l'étude. En six semaines, il s'est mis en état de subir un examen et de soutenir thèse pour être reçu bachelier : aussi ne sortait-il de son cabinet, que pour se promener le soir une heure avec moi. Je fus charmé de le trouver en si bonne compagnie, surtout ce qu'il me dit des recherches faites à Cluny par M. Lambert de Barive son cousin, je regrettais fort de ne l'avoir pas rencontré à Autun, car je sens que j'ai besoin de tous les *voyants* pour m'aider dans une entreprise aussi vaste qu'épineuse.

Au sortir de table, je montai à cheval pour me rendre à Saint-Eugène, dont le curé de ma connaissance, était fort malade³²⁹. Je vis de son jardin Champ-Chanoux³³⁰, dans les bois, où était situé le prieuré de ce nom, transféré depuis à Toulon et supprimé en 1777.

Je me hâtai d'aller coucher en ce bourg chez M. Beau³³¹, homme d'esprit mais mal logé : son église est peu digne d'un curé riche et d'un bourg qui se qualifie ville, ayant un maire. Je m'amusai à raconter, à l'occasion de son église dépavée, le trait d'un curé qui avait un procès avec ses paroissiens.

³²⁴ Ferdinand Nathanael Staaff, *La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours*, tome III, page 492 (1873).

³²⁵ Samuel Thomas, docteur de Sorbonne, vicaire général du diocèse de Rouen, prieur commendataire du prieuré de Mesvres depuis 1760 jusqu'en 1785.

³²⁶ "Victime de propitiation, qui signifie, un Sacrifice, victime offerte à Dieu pour le rendre propice, et pour apaiser sa colère.", *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 518 (1835).

³²⁷ Jacques de Morey, prieur de Mesvres, de 1702 à 1760.

³²⁸ Denis Cochet, seigneur de Trélague.

³²⁹ Antoine Lavoillotte, curé de Saint-Eugène depuis 1768.

³³⁰ On trouvera, d'Anatole de Charmasse, une notice sur cet ancien prieuré dans *Mémoires de la Société Éduenne*, tome XI, pages 1 et suivantes (1882).

³³¹ François Beau, curé de Toulon-sur-Arroux depuis 1750.

siens pour repaver leur temple. Le pasteur, lorsque le juge était prêt à le condamner, s'avisait de citer le passage de Jérémie, *paveant illi et ego non paveam*³³² (Qu'ils pavent, eux ; moi, je ne paverai pas). Le juge, ne sachant que répondre à cette citation, ordonna que le pavé soit fait aux dépens des paroissiens.

J'eus le plaisir chez M. Beau d'embrasser son aimable neveu, le jeune Commerson³³³, fils unique du célèbre naturaliste mort à l'Isle de France en 1773. Il a obtenu du roi une pension de 1000 livres à vie, en considération des travaux utiles de son père. Il est âgé de seize ans et promet beaucoup. Dès que sa physique sera finie au collège d'Autun, il doit aller à Paris où il est attiré par MM. de Buffon, Jussieu et de la Lande. Il eut la complaisance de me copier une partie du testament de son père, qui ordonne que s'il meurt sur terre, son cœur soit envoyé dans une urne de marbre à Toulon-sur-Arroux, pour être déposé dans l'église auprès de sa chère épouse morte en 1764, avec ces mots : *Unitis etiam in cinere cordibus* (Unies dans leurs cœurs de cendres).

M. le curé me montra plusieurs lettres de ce savant botaniste, et une relation de son voyage à l'île de Tahiti. Je copiai l'inscription qu'il avait faite pour monument de l'arrivée des français en cette île ; comme elle est curieuse et peu connue, je la placerai ici.

Inscription gravée sur des médailles de plomb semées dans l'île de Tahiti, ou la nouvelle Cythère :

BONA SUA FORTUNA GALLORUM NAVIGANTIIUM DUE COHORTES, A CLARISSIMO BUGAINVILLEO DUCTÆ, SEPTIMESTRI A TERRARUM AMERICANARUM RECESSU PENITUS EXHAUSTÆ, SITI SCILICET AC FAME CONSUMPTÆ, IRATI NEPTUNI OMNES JAM CASUS EXPERTÆ, VIRIBUSQUE CORPORAIS TANTUM FERE DEFICIENTES QUANTUM ANIMIS ERECTÆ, IN HANCCE TANDEM INSULAM APPULERE, MONI BEATÆ VITÆ SUPPLEMENTUM DITISSIMAM, ET NOMINE UTOPIAM NUNCUPANDAM ; QUA NEMPE THEMIS, ASTRÆ, VENUS, ET OMNIUM RERUM PRETIOSISSIMA LIBERTAS, PROCU A RELIQUORUM MORTALIUM VITIIS AC DISSENTIONIBUS, ÆTERNAM INCONCUSSAMQUE POSUERE SEMDEM.

QUA INVIOLATA INTEREST HABITANTIBUS PAX, SANCTISSIMAQUE PHILADELPHIA, NEC ALIUD SENTITUR NISI PATRIACHALE REGIMEN ; QUA DEMUM INTEGERRIMA DEBETUR ET PERSOLVITUR ADVENIS ETIAM INGRATIS FIDES, HOSPITALITAS,

GRATUITAQUE AMNIGENARUM TERRÆ DIVITIARUM PROFUSIO, HÆC GRATITUDINIS ET ADMIRATIONIS SUÆ TESTIMONIA TABELLIS PLUMBEIS, UNDEQUAQUE PER INSULAM DIGESTI, PROPERANTE MANU EXARAVIT PHILIBERTUS COMMERSON CASTELLIONENSIS, DOCTOR MEDICUS, IN NATURALIBUS REBUS OBSERVATOR, A REGE CHRISTIANISSIMO DEMANDATUS GENTIS ET NATURÆ ADEO BENIGNÆ ADORATOR PERPETUUS.

13 APR. 1768.

Voici comme j'ai essayé de rendre ce morceau en français, mais qui n'aura pas toutes les grâces et le précis de l'original :

« Deux compagnies de français navigateurs, sous la conduite du comte de Bougainville, entièrement épuisées et périssant par la faim et la soif, mais dans leur abattement encore pleines de courage, après avoir éprouvé toutes les fureurs de Neptune pendant une périlleuse navigation de sept mois dans les mers du Sud, ont eu enfin le bonheur d'aborder en cette île ; elle mérite d'être appelée heureuse de nom et d'effet, jouissant de tout ce qui peut faire le bonheur de la vie. Il semble que Thémis, Astrée et Vénus et, ce qui est encore plus précieux, la liberté, y aient fixé leur séjour éternel, loin des vices et des dissensions qui agitent et déshonorent les misérables mortels des autres contrées.

Une paix inviolable, un amour fraternel règnent parmi ces fortunés habitants ; ils renouvellent aux yeux étonnés le bon temps des patriarches. Ils exercent l'hospitalité, la bonne foi, et la générosité en toutes manières envers les étrangers, même les ingrats ; la nature bienfaisante semble avoir répandu parmi eux avec profusion ses dons les plus précieux. C'est en témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration que j'ai tracé rapidement ces mots sur des lames de plomb répandues dans l'île. Signé Philibert Commerson de Châtillon les Dombes, docteur en médecine, botaniste de Sa Majesté très Chrétienne, panégyriste perpétuel d'une nation si favorisée de la nature.

Le 13 avril 1768. »

Je ne dirai rien de Toulon, bourg ancien très mal bâti : on en peut voir la description détaillée à la fin de mon troisième volume, où je parle de Nicolas de Tolon ; surnommé l'évêque du *Geai blanc*³³⁴, et d'Antoine Carreau qui y sont nés.

En brûlant Rozière j'arrivai à Vendennes dont le curé, (Jean-Baptiste Millot, arnétois), voit l'Arroux baigner son agréable terrasse. Je passai devant Geugnon sans y entrer, l'ayant vu l'an pas-

³³² On cherchera avec amusement et curiosité la source de cette citation dans *Sainte Bible*, traduit par Louis de Carrières, tome IX, page 148 (1825).

³³³ On pourra lire sa biographie par Paul-Antoine Cap, *Philibert Commerson, naturaliste voyageur* (1861).

³³⁴ Nicolas de Toulon, fils d'un meunier, a qui sa mère avait promis un merle blanc s'il devenait évêque, évêque d'Autun en 1386. Il fut également chancelier de Bourgogne de 1376 à 1384, mort en 1400.

sé ; mais j'appris un trait de probité qu'on sera fort aise de connaître. Un valet affidé de M. Michel, bailli de ce bourg, ayant perdu en chemin un sac de 10,000 livres en or, un pauvre manœuvre de Lucinier, paroisse de la Chapelle-au-Mans, le trouva dans les bois en 1768. Apprenant à qui il appartenait, il le rapporta promptement à M. Michel sans l'avoir ouvert. Celui-ci, pénétré des sentiments de probité du paysan, l'embrassa et lui assura du pain pour le reste de ses jours. M. de Montmorillon, seigneur de Lucinier, ayant su ce beau trait, s'écria : « Qu'on m'amène cet homme, je veux coucher avec lui dans le même lit !³³⁵ Il y a donc encore de la probité sur la terre ! »

M. l'Espinasse, de Charolles, notre ancien disciple à Dijon, excellent curé de Rigny, m'attira chez lui³³⁶. Je fus très édifié des soins qu'il prodigue à son père paralytique depuis deux ans, et n'en fus pas surpris, connaissant ses sentiments de religion. Après avoir pris la notice de sa paroisse, je vérifiai sous ses yeux plusieurs villages du brionnais où il a d'abord été curé ; malgré ses empressements, je partis à cinq heures du soir et n'arrivai qu'à sept à Digoin, chez M. Mayneau de Bizefranc. Cet excellent citoyen mériterait le nom de père du peuple, pour avoir fait venir des bleds et des farines d'Orléans en avançant 20,000 livres dans le temps de la disette de 1771. Dieu l'a béni dans sa famille qui lui donne beaucoup de satisfaction. De ses quatre fils, l'un est prêtre à Paris, l'autre au séminaire de Saint-Sulpice, un troisième officier et le quatrième conseiller au parlement de Dijon où la sagesse de sa conduite, son amour pour le travail, lui ont concilié l'estime même de ses anciens.

Je leur lus mon article de Digoin, et montrai mon petit livre dont ils lurent des morceaux avec les deux vicaires qui avaient assisté au dîner, pendant que je visitais MM. Alkok, anglois, Laligant, médecin, et les bords de la Loire, si basse qu'on la traversait à gué.

Passant le 25, à Pont-à-Mailly (mot abrégé de pont de dame Alise de Gondras), je dis bonjour à M. de Contenson qui malgré une fluxion de poitrine voulut me voir et causer demi-heure avec moi. C'est un seigneur instruit, originaire du Forez, père d'une nombreuse famille aux vœux de laquelle j'ai appris depuis que Dieu l'avait rendu.

Il eut la bonté de me dire qu'il revenait de Paris où mes deux volumes avaient été goûtés comme la première description en grand qu'on eût

encore de province ; que même il avait été obligé de les laisser à un ami curieux. Ce témoignage me dédommagea des froides critiques de quelques ignorants, de gens prévenus qui, découvrant quelques taches légères, les relèvent durement, sans considérer les grands morceaux des villes et des bourgs qui m'ont coûté tant de recherches. La critique maligne est comme le cyclope : elle n'ouvre qu'un œil pour voir les défauts ; le sage pense comme Horace :

*Non ego paucis offendar maculis*³³⁷ (Je n'irai pas me choquer de quelques taches).

Je passai devant Selore, beau château possédé jadis par les Lenet, depuis par les Verchère qui viennent de le vendre à M. le marquis de Monténard. M. Lenet était fort attaché à M. le prince du temps de la Fronde, et le servait de sa plume ; il avait de l'esprit comme douze, dit Mme de Sévigné ; son fils³³⁸, conseiller au parlement de Dijon était savant, mais parlait peu poliment ; il répétait souvent dans les discours cette expression *en somme* ; rapportant un procès, il dit d'un des plaideurs : « En somme, il le somme de payer cette somme. »

J'ai lu dans les mémoires manuscrits de M. le président Bouhier une anecdote assez plaisante sur Jean-Pierre Lantin aussi conseiller ; il avait beaucoup d'érudition, savait bien le grec et le latin, était profond dans la philosophie et les mathématiques, mais il avait négligé la jurisprudence : il aimait passionnément la musique. Rapporteur d'un procès, et ayant oublié quelques pièces chez lui, il retourna pour les prendre, laissant la compagnie occupée à la lecture de certaines écritures de procès. Comme il tardait trop à revenir, on lui envoya un huissier qui le trouva dans un fauteuil, jouant du luth, et ne songeant pas seulement s'il y avait des plaideurs et des juges au monde. Comme dans sa jeunesse il avait été entêté du style de Balzac, et qu'il l'imitait un peu trop, on lui donnait en riant le nom de Balzac. M. le conseiller Le Gouz, son ami intime, a fait insérer son éloge dans le *Journal des savants* et a fait un recueil de ses dits mémorables, *Lantiniana*³³⁹, dont M. le président Bouhier possédait un exemplaire manuscrit.

Je m'empressai d'arriver avant la nuit à l'Hôpital-le-Mercier, où j'étais attendu par le plus digne curé du canton (M. Duchêne, autunois), dont j'ai chanté la résurrection l'an passé. Il me remit des notes sur le brionnais envoyées par M. l'abbé Dupuy et M. Potignon, et celles qu'il avait

³³⁵ Expression de partage qu'il faut prendre au sens littéral. NdE

³³⁶ Ferdinand Lespinasse, d'abord curé d'Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, puis de Rigny-sur-Arroux depuis 1776.

³³⁷ René Binet, *op. cit.*, tome II, pages 358 à 360

³³⁸ L'anecdote se rapportent à Jean-Baptiste Lantin, conseiller au parlement de Bourgogne en 1612 et non à Pierre Lenet.

³³⁹ Bibliothèque municipale de Dijon, Fond Baudot 55. 962 (45).

faites lui-même sur mon Autun. Nous fûmes souper chez Mme de Musy qui déjà l'an passé exerça si poliment l'hospitalité à mon égard. J'y trouvai M. de Musy son neveu, seigneur de Comune³⁴⁰ et de Vauzelles en Beaujolais, qui a des connaissances et de l'urbanité, et s'est fait recevoir dans la Chambre de la noblesse en 1763. Il sort d'une ancienne famille de Bresse, où elle avait un rang distingué et des possessions dès le quatorzième siècle. On voit un Humbert de Musy, damoiseau, fils de Thibaut de Musy, seigneur de Pirajou et de Saint-Etienne-du-Bois, en 1350. Cet Humbert se trouva avec Aimé, comte de Savoye, au traité de Cuisery, fait entre lui et le duc de Bourgogne, en juin 1358, voyez Samuel Guichenon³⁴¹. Mme de Musy est une d'Arcy et de la même famille que Hugues d'Arcy, évêque d'Autun au treizième siècle.³⁴²

J'eusse bien désiré, étant si près de Montceau³⁴³, saluer M. le marquis de Vichy, mais le curé de l'Hôpital me dit qu'il était en Forez auprès de M. de Saint-Georges dangereusement malade. Je me hâtai alors d'aller dîner à Paray chez M. Touvand de Boyer qui cultive les belles-lettres, possède un riche cabinet de livres, et un excellent cœur. Voyez mon premier itinéraire où je lui ai rendu justice³⁴⁴. De là Changy me tendait les bras ; je croyais y trouver mon ami Martinet que j'avais même prévenu, depuis Autun, de mon arrivée. Mais il était, comme archiprêtre, à la suite de M. l'abbé de la Tour, grand vicaire, qui visitait le charollais.

Je me rendis alors à Charolles, où M. l'abbé Girard, principal du collège, qui unit à des talents beaucoup de zèle, voulut me donner à dîner. Je travaillai ensuite cinq heures chez M. Testu, commissaire à terrier³⁴⁵ de MM. de la Guiche, et tirai douze feuilles de notes sur les anciens seigneurs de la Guiche, de Chaumont et de Sigy-le-Châtel. Pour égayer un peu mon récit, je citerai seulement un trait de mœurs tiré du terrier de Sigy. Louis Boterat, curé de Sainte-Catherine de l'Abergement, fut forcé par deux sentences de reconnaître qu'il devait donner à souper aux offi-

ciers de la Guiche et à deux joueurs d'instruments, le samedi avant la Saint-Fiacre, jour que les sujets font le guet en ce lieu, 1633.

Mon pauvre *luminaire*, déjà fort affaibli par un travail trop continuel à Autun, me refusa à la fin le service. L'œil gauche devint rouge, obscur, pleurant ; ce qui m'inquiéta beaucoup. Je m'en sentais déjà quand j'arrivai à l'Hôpital. Mme de Musy me donna d'une eau dont je le bassinai deux nuits, et je me sentis fort soulagé : mais le travail de Charolles m'acheva. Il fallut me reposer malgré moi et ne plus lire de vieux titres pendant cinq ou six jours.

Je fus le samedi coucher à Vendenesse-lès-Charolles, sur l'invitation du curé³⁴⁶ avec qui j'avais dîné chez M. Girard ; j'appris qu'il allait quitter cette paroisse de mille communiant pour celle de Manlay, et que son successeur était M. l'abbé Gagnare, d'Arnay-le-Duc, que j'avais placé à Notre-Dame de Dijon. Je soupai avec le directeur des chemins qui m'annonça la découverte d'une colonne, de marbres, de médailles romaines, faite dans le champ Bartet entre Dyo et Saint-Germain.

Le dimanche, après avoir célébré la messe, je grimpai la montagne de Suin, où le curé (M. Bismand, de Beaune) m'attendait avec des notes mâconnaises. Il m'en communiqua une sur Torcy en bourbonnais, près de la Loire, à deux lieux de Bourbon, lieu de la Conférence tenue entre Louis VII, le pape Alexandre III et Henry, roi d'Angleterre, en 1162, après la rupture de celle de Saint-Jean-de-Losne. J'en ai profité à l'article de cette ville dans mon tome III, page 311 ; et une autre sur un concile tenu à Mazille en mâconnais, *Mazillense concilium*.

Nous visitâmes ensemble la haute montagne de Suin, qui avait trois enceintes de murs, dont on voit encore les traces de deux. Au sommet était une forteresse imprenable. La voie romaine passait dans le village dont un endroit s'appelle toujours la Porte du bois. Ce chemin s'y partageait en deux branches dont l'une tirait à Saint-Bonnet au nord, l'autre, à l'ouest, à Cologne, lieu détruit, rempli de ruines, où l'on a trouvé plusieurs morceaux antiques et des médailles.

Ce digne curé, qui s'est procuré une bibliothèque nombreuse, se plaignait qu'il était dans un pays, quand le Seigneur est absent, où, comme Godeau de Vence le disait du sien, après Synésius, il ne pouvait entendre une parole de littérature, si l'écho ne répétait ce qu'il en marmonnait

³⁴⁰ Saint-Martin-de-Commune, canton de Couches, Saône-et-Loire.

³⁴¹ Auteur de la *Bibliotheca Sebusiana* (1660) et de plusieurs autres ouvrages concernant l'histoire de Dombes et de Bresse : *Histoire de Bresse et de Bugey* (1650), *Histoire de la souveraineté de Dombes* (édition de 1874).

³⁴² Hugues d'Arcy, évêque d'Autun, de 1286 à 1298.

³⁴³ Montceaux-l'Étoile.

³⁴⁴ Anatole de Charmasse, *Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776* (2016).

³⁴⁵ "Papier terrier, est une description de tous les héritages, tant féodaux que roturier." Claude-Joseph de Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique*, tome II, page 276 (1769).

³⁴⁶ Claude Fénéon, curé de Vendenesse-lès-Charolles, en 1777.

quelquefois tout seul : M. Ancillon³⁴⁷, ministre à Metz, disait la même chose.

Je ne sais si c'est dans sa bibliothèque, ou dans celle de M. de Vichy, que je trouvai les sermons de Michel Ménot³⁴⁸, cordelier : je copiai ce trait sur la Magdelaine, bigarré de latin et de français, qui donnera une idée de l'éloquence de la chaire à la fin du quinzième siècle :

« La première cause de sa perte *fuit elegantia* ; *videbatur* qu'elle fut faite pour regarder ; elle était belle, jeune, vermeille comme une rose, mignone, fringante. 2° *Erat dives* : elle avait des hommes après elle, force de belles filles de chambre bien équipées, ornées de bijoux carcans, et *grossis catenis in collo*. 3° *Libertas* : son plaisir la gouvernait. Marthe sa sœur aimant l'honneur de sa lignée, toute honteuse de la honte de sa sœur et de ses beaux miracles, vint lui dire : *Oh si pater viveret et audiret ista*, certes vous lui mettriez la mort entre les dents ! — Eh de quoi, reprend Magdelaine, *quid vis dicere* ? — Hélas, ma sœur, vous le savez bien, *scis ubi jaceat punctus*, les petits enfants en vont à la moutarde. — O bigotte, de quoi vous mêlez-vous ? belle dame, dites votre chapelet ; et par tout les grands diables, *quis dedit mihi* cette vilaine dame pour controubler ma vie ? — Magdelaine dit au portier : Ne laissez entrer cette enragée qui ne nous ameune céans que toute dissention et rïotte : *ubi consuevit esse cantus gaudii*... Enfin vaincue par sa sœur, elle vient au sermon du Sauveur, qui a un si beau maintien et qui sait si bien son entregent ; elle est touchée, elle pleure et s'en retourne convertie. *Venerunt galandi, amorosi* et les rustres qui lui dirent : *Surgatis, facitis* la bigotte ? *vadamus ad domum* ; mais néant : elle est convertie et devient servante de la Vierge. »

La simplicité de nos pères leur faisait admirer ces orateurs burlesques qui déclamaient avec hardiesse contre les vices du temps : il ne respectaient ni évêques, ni magistrats, ni moines. En voici la preuve dans Ménot :

« Les bûcherons, dit-il, dans un autre sermon, coupent de grosses et petites branches dans les forêts et en font des fagots : ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices : le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, et les évêchés d'abbayes et de prieurés, le tout lardé de diables. Il faut que tous les biens d'Église passent par les trois cordelières de l'*Ave Maria* : car le *Benedicta tu* sont de grosses abbayes de bénédictins ; *in mulieribus*,

c'est monsieur et madame ; et *fructus ventris*, ce sont banquets et goinfrieries. »

Ménot, auteur de ces pieuses farces, mourut en 1518. Maillard, Barlette, Valladier, Raulin, Guérin, étaient ses devanciers en grossièretés et en bouffonnerie, dans lesquelles il les a surpassés.

Quelques-uns de ces burlesques orateurs se faisaient une règle de tousser à certains endroits de leurs sermons, et ils écrivaient sur leurs manuscrits : hem, hem ; un autre mot écrit à la marge : *ici asseyez-vous... Debout... ici il faut se moucher... ici il faut crier comme un diable*.

Honoré de Cannes, capucin au commencement du règne de Louis XIV, prêchait quelquefois tenant à la main une tête de mort, dont il changeait la coiffure, suivant les personnages qu'il lui faisait représenter : tantôt c'était un bonnet d'avocat, tantôt la couronne d'un duc ou d'un comte, tantôt le plumet d'un militaire, et enfin la coiffure d'une coquette.

Quelque satisfaction que j'eusse à m'entretenir avec un curé aussi zélé qu'instruit, il fallut le quitter le lundi 29.

Je passai devant le Terreau, château bâti à la moderne par le marquis Després qui avait épousé une Tavannes, oncle du jeune seigneur actuel, jeune officier, chevalier de Saint-Louis : trois branches de grands chemins y aboutissent, bel étang, vaste jardin, cour étranglée.

C'est près de là qu'on trouve du quartz et une espèce de cristal de roche, ou perles fausses, qu'on envoie à Lyon et qu'on taille à Genève. J'en ai apporté deux morceaux brillants : feu M^{me} Després en avait un collier et des breloques de montre fort transparentes.

Je traversai la paroisse de Verosvres, où est née la pieuse Marie Alacoque dont la vie, pleine de visions et de mysticités, a été écrite par un jésuite sous le nom de M. Languet, archevêque de Sens en 1729, et dédiée à la reine.³⁴⁹

On tenait la foire à Cloudeau (*Clausum aqua*) paroisse d'Ozolles, sur le coteau ; car on dit en proverbe, par dérision, dans le pays, les *halles de Cloudeau*, pour dire être exposé en plein air, tant le hameau est pauvre ; il y a pourtant quatre foires.

J'arrivai à Rambuteau chez M. Barthelot, chevalier de Saint-Louis, dont le père et l'aïeul ont été lieutenants du roi en mâconnais, et qui a épousé une jeune dame de Paris aussi pieuse qu'aimable, de la maison de la Vieuville. J'étais si accablé de la chaleur brûlante que, trouvant le maître à déjeuner, sur son invitation, je bus un

³⁴⁷ David Ancillon, ministre de l'Église réformée, à Metz où il était né le 18 mars 1617, mort à Berlin le 3 septembre 1692, auteur de différents ouvrages.

³⁴⁸ Jean Labouderie, *Sermons de frère Michel Menot sur la Madeleine* (1832).

³⁴⁹ Jean-Joseph Languet, *La vie de la vénérable mère Marguerite Marie* (1729). Charmasse avoue ici avoir caviardé Courtépée qui "se fait l'écho des pamphlets jansénistes qui ne méritent pas d'être reproduits." NdE

coup, dont je me repentis bien ; car connaissant après que la piété la plus tendre règne dans cette maison éloignée d'une lieue de la paroisse, j'aurais fait plaisir de dire la messe le jour de Saint-Michel dans une chapelle extrêmement propre.

Pour satisfaire la dévotion des maîtres, je promis, après mes courses dans les environs, de revenir le lendemain : ce que j'exécutai. Je trouvai au château M. de Rambuteau puîné, aussi chevalier de Saint-Louis, qui donne au pays l'édifiant spectacle de passer chaque année, depuis douze ans, sept ou huit mois à Sept-fons, et d'y suivre la vie commune de ces saints solitaires. La dévotion ne lui a rien fait perdre de sa gaieté et de sa politesse. Il a laissé un monument de sa piété dans un calvaire qu'il a fait ériger sur une hauteur à mille pas de là.

De loin, en arrivant chez ce seigneur, on croit voir les Bastides de Marseille. Son château isolé est environné dans l'espace d'une lieue de dix-huit domaines neufs, bien bâtis en pierre, couverts de tuile, dont la porte principale regarde la maison seigneuriale ; il y en a trente-deux pareils avec leurs aisances dans l'espace de trois lieues à la ronde, qui forment l'étendue de la terre de Rambuteau.

C'est un spectacle unique en Bourgogne, qui prouve la richesse, l'intelligence et l'humanité du seigneur. Il a défriché un terrain aride, sablonneux, couvert de bruyères, de genêts, de fougères. Il fait enlever la superficie en petits tas où l'on met le feu qui laisse des cendres, bon engrais pour les champs nouveaux. Voilà la vraie richesse d'un pays ; la mine la plus précieuse est l'agriculture.

Un roi, croyant que l'or était les richesses, épuisait les habitants de son pays au travail des mines : tout périssait ; ses sujets ont recours à la reine. Elle fait faire en secret par des orfèvres des pains d'or, des viandes et des fruits en argent, et au retour d'un voyage les fait servir au prince. Cette vue le réjouit d'abord : bientôt il sent la faim et demande à manger : nous n'avons que de l'or, dit-elle ; nos terres sont en friche ; elles ne rapportent rien : on vous sert ce que vous aimez, et la seule chose qui nous reste. Le roi l'entendit et se corrigea.

Ce trait peu connu, rapporté par Plutarque, mériterait d'être embelli par l'écrivain ingénieux et piquant qui fait de l'apologue un cours de morale pour les jeunes princes. M. de Rambuteau a quelques bons tableaux ; un entre autres de Sénèque. La vue de ce philosophe me rappela ces quatre vers de du Cerceau :

*Qui le croiroit ? Ce stoïque effronté,
Avec un million de rente,
Au milieu d'une cour délicate et brillante,*

*En termes tout fleuris prêchoit la pauvreté.*³⁵⁰

Et un autre tableau d'Antonin le Pieux, mort en 161. Je rapportai alors son mot favori qui était celui du grand Scipion : « J'aime encore mieux sauver la vie à un citoyen que de faire périr mille ennemis. » Quoique mort à soixante-quinze ans, il fut aussi regretté que s'il était mort à la fleur de son âge. *Periit anno ætatis LXXV sed quasi adolescens desideratus est* dit Julle Capitolin.³⁵¹

M. Damas d'Odour, de la branche d'Antigny, seigneur voisin, à cheveux blancs, se trouvait depuis huit jours à Rambuteau. Il me fit mille amitiés, m'invita fort à prendre son château pour le centre de mes courses en mâconnais, et voulut que je lui laissasse mon *Abrégé* pendant le jour de mon absence. Car je quittai cette bonne compagnie, pour aller au Bois-Sainte-Marie ; c'était jadis un bourg fermé où les comtes de Mâcon battaient monnaie, qui avait un grenier à sel, un prieuré et des marchés : maintenant, privé de tous ces avantages, ce n'est plus qu'un chétif village de quarante feux, en mâconnais, mais de la recette du brionnais, et du diocèse d'Autun avec archiprêtre. Il en est sorti six familles nobles : les Naturel de Valetine, les Barthelot de Rambuteau, Monchanin de de Malzac, la Forêt, dont M. Richard de Ruffey a épousé une héritière. Babou de Colanges, Chevalier de Montroi.

Ne trouvant pas le curé, je poussai jusqu'au château magnifique de la Bazole, séjour ancien des Damas et des Lesdiguières, acquis de Mlle d'Armagnac par M. de Drée, et auquel il a donné son nom en le faisant ériger en marquisat. Je descendis ensuite à Curbigny où je trouvai cinq curés qui me donnèrent la notice de leurs paroisses, savoir Ouroux, Saint-Symphorien-du-Bois dont je parlerai bientôt, Curbigny, Ozolles et Sainte-Marie. Je revins pour mes péchés, coucher chez ce dernier : comme il achevait de bâtir son presbytère, il était gîté dans une misérable cabane fort malpropre, où toute la nuit je fus dévoré de certains petits animaux aussi incommodes que dégoûtants. J'eusse mieux aimé coucher sur la paille fraîche, ou dans mon lit *anglais d'Ecuelles, qui résistait au français*, comme je l'éprouvai l'an passé sur la Saône près de Molèze³⁵². Ce bon curé parut plus fâché que moi de ma nuit blanche : après avoir vu son église, assez beau vaisseau, mais mal orné, qui a servi aux moines, et la jolie chapelle des Rambuteau fondée en 1606 par N. Barthelot, châtelain au Bois-Sainte-Marie, je me rendis selon ma promesse à Rambuteau : j'y dis la

³⁵⁰ Jean-Antoine du Cerceau, *Recueil de poésies diverses*, page 259 (1733).

³⁵¹ Alexis Valton, *Ecrivains de l'histoire Auguste*, pages 32 et 33, chapitre XII (1844).

³⁵² Anatole de Charmasse *Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776*, page 36 (2016).

messe le jour de Saint-Jérôme³⁵³ et je fus très édifié de la piété des assistants.

M. d'Odour me donna des notes sur sa terre et son canal d'irrigation qu'il a creusé depuis un an, l'espace de trois quarts de lieues en circulant. On en peut faire le tour en bateau, et ajouta Mme de Rambuteau, sans crainte de faire naufrage, car la barque touche les deux bords. La compagnie s'égaya un peu aux dépens du canal, et le seigneur qui entend raillerie, rit comme un autre de cette réflexion.

C'est toujours un grand avantage pour ses prés ; il serait à souhaiter que le brionnais eût plusieurs seigneurs aussi actifs et aussi intelligents que ces deux-ci. M. de Rambuteau surtout a fertilisé trois lieues d'un terrain ingrat, sablonneux et très sec. Il est étonnant de trouver près de son château élevé, de belles pièces d'eau. Le fourrage est ce qui manque pour ses trente-deux domaines : mais en desséchant deux étangs et semant du sain-foin et de la luzerne, il pourra s'en procurer.

On devisa beaucoup sur plusieurs proverbes, dont on désirait l'explication : comme je parlais de Nivelles en Flandre, on me demanda pourquoi l'on disait : *Chien de Jean de Nivelles qui s'enfuit quand on l'appelle*. En voici la raison suivant l'histoire : Jean II, baron de Montmorency, avait épousé en premières noces Jeanne de Fosseux, baronne de Nivelles ; il en eut deux fils, Jean, seigneur de Nivelles, et Louis, baron de Fosseux. Après la mort de Jeanne son épouse, il se remaria à Marguerite d'Orgemont dont il eut Guillaume, héritier des biens de la maison de Montmorency, et d'où descendait le connétable Anne. Jean et Louis haïssant leur belle-mère se retirèrent en Artois et en Flandre, où ils fondèrent deux branches de la maison de Montmorency. Ils s'attachèrent à Charles, duc de Bourgogne, contre Louis XI. Leur père Jean les somma à son de trompe de revenir ; n'ayant point comparu, il les traita de chiens, et les déshérita. La sommation faite à Jean de Nivelles, et son refus de comparaître ont donné lieu, suivant le père Anselme et M. Desormeaux, au proverbe si connu. Il ressemble au *chien* de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle.

Cette solution parut faire plaisir et excita M. d'Odour à me demander encore d'où venait l'expression proverbiale : *C'est là tout son Saint-Crépin ; il a mangé son Saint-Crépin*. Voici, lui dis-je, mes conjectures. En 861, Louis surnommé le Bègue, fils de Charles le Chauve, se révolta contre son père et ravagea l'Anjou. Vaincu deux fois par Robert le Fort, tige de nos rois, il fut dépouillé par son père de la Neustrie et de la riche abbaye de Saint-Martin de Tours. Charles lui donna pour subsistance celle de Saint-Crépin de

Soissons. N'ayant que les revenus bornés de ce bénéfice, on dit alors que *son Saint-Crépin était tout son bien* : les ayant bientôt consommés, on ajouta : *Il a mangé tout son Saint-Crépin*. C'est dans l'histoire de Valois que je me souviens d'avoir lu ce trait. *Ainsi je mange mon petit Saint-Crépin*, et j'appréhende bien le sort d'un de mes devanciers, Pierre Paillot qui, après quarante ans de courses pareilles et de travaux, est mort à l'hôpital de Dijon en 1693 ; rien, disait l'abbé Papillon, n'est plus contraire aux succès des lettres que l'indigence ; persuadé que le savoir n'est plus aujourd'hui la route pour la fortune, il répétait souvent ce rondeau de Mme Deshoulières :

Le bel esprit au siècle de Marot,

Des dons du ciel passa pour le gros lot.

Des grands seigneurs il donnoit l'acointance :

*Et qui plus est faisoit bouillir le pot.*³⁵⁴

— Oh ! Pour le coup, s'écria M. d'Odour, vous méritez d'écrire l'histoire et d'avoir un autre sort que Paillot. Je vous dirai que je suis si content de votre Abrégé, que je vous prie de me l'envoyer. Vous avez donc bien voyagé pour nous raconter tant de choses ?

— Oui, Monsieur, lui dis-je ; je dois au moins autant à mes voyages qu'au travail dans mon cabinet. Pour parler convenablement de nos quatre derniers ducs, je me suis transporté à Lille, à Douai, à Saint-Omer, à Dunkerque. J'ai visité Bruges où résidait et où mourut Philippe le Bon, Bruxelles, Anvers ; j'ai vu Hall où Philippe le Hardi vint finir ses jours dans l'auberge du Cocq près de la fameuse chapelle de Notre-Dame, croyant que la sainte Vierge le guérirait, et où il voulut mourir et être inhumé revêtu d'un habit de chartreux qui coûta 9 livres. Depuis six ans je parcours la Province et voici la troisième fois que je vois le charollais et le brionnais, afin de chercher la vérité ; encore j'éprouve souvent qu'elle est au fond du puits.

La dame et la compagnie me témoignant leur satisfaction de ces différents traits, je répondis :

Es-tu d'ambre, dit un Bramin

Au morceau de terre odorante

Qu'il voyait près de son bain ?

Ton parfum m'étonne et m'enchanté.

Je suis, répondit le Limon,

De moi-même fort peu de choses ;

Mais quelque temps dans ce canton

*J'ai séjourné près de la Rose.*³⁵⁵

Ce n'est pas sans regret que je quittai une si bonne compagnie qui m'invita fort à revenir. Je fus rejoindre après dîné mon curé du Bois-Sainte-

³⁵³ Le 30 septembre.

³⁵⁴ Antoinette des Houlières, *Œuvres de Madame et Mademoiselle Deshoulières*, tome I, page 40 (1753).

³⁵⁵ Charles-Michel de Villette, *Œuvres du marquis de Villette*, page 310 (1788).

Marie, qui voulut bien me conduire à travers les bois à Saint-Symphorien, où le curé (M. Ligonet, jadis conseiller au bailliage de Charolles), nous fit fête. C'est un prêtre fort instruit, surtout dans le droit, qui étudie l'hébreu et explique déjà la Genèse. Il m'observa que dans la langue originale il est dit : Dieu fit un prodige devant Caïn : *fecit coram eo portentum* ; et non pas qu'il mit un signe sur le front de ce fratricide : signe qui a mis à la torture tant de commentateurs qui nous ont donné là-dessus leurs visions creuses, faute d'entendre la langue hébraïque. La Vulgate dit de même : *Et ne nos inducas in tentationem*, tandis que le texte grec porte : *Ne sinas nos induci in tentationem*. Ce curé me demanda pourquoi Adam, qui conversait familièrement avec Dieu, tremble quand il lui dit : *Adam ubi es ?*... Le langage de l'amour pour les bons, lui répondis-je, est celui de la crainte pour les méchants ; tous l'entendent selon l'écho de leur conscience.

Adam ubi es ? Fit cacher notre premier père : un jour plus tôt ces mots l'eussent fait accourir.

Si j'écrivais pour des lecteurs frivoles, je craindrais de les ennuyer par ces questions sacrées ; mais vous, mon ami, nourri de la lecture des livres saints et qui en faites vos délices, vous ne dédaignerez pas cet entretien familier entre trois prêtres.

Ce studieux curé ne craint pas le sort des savants du seizième siècle, qui passaient pour hérétiques, s'ils avaient quelques connaissances du grec et de l'hébreu. Un moine fit un jour vers 1555 cette déclamation en chaire :

« On a trouvé une nouvelle langue qu'on appelle Grecque ; il faut s'en garantir avec soin. Cette langue enfante toutes les hérésies ; je vois dans les mains de certaines personnes un livre écrit dans cet idiome, on le nomme le *Nouveau Testament* ; c'est un livre plein de ronces et de vipères. » Il apparaît « que le même religieux soutenait que tous ceux qui apprenaient l'hébreu devenaient juifs. »³⁵⁶

Le curé, frappé de mes questions et de mes découvertes en antiquités dans sa petite province, s'écria tout à coup :

— Il fallait qu'un curieux étranger vînt ici réveiller notre goût endormi sur cet objet. Je sens combien il serait utile de conserver les morceaux précieux qu'on a découverts et négligés. Je vous réponds qu'à votre retour je ferai transporter en mon jardin la colonne ornée de bas-reliefs, tirée des ruines du Champ Bartet. Je le priai alors de découvrir les suites de cette voie romaine que nous vîmes ensemble, ce qu'il a fait, et a bien

voulu me l'apprendre par une lettre que j'ai reçue le 20 novembre dernier.

Les lumières et la probité de M. Ligonet l'ont fait choisir par le clergé des vingt-cinq paroisses mâconnaises de la recette de Semur, pour soutenir leurs droits sur le sel de Peccais contre les états du mâconnais. Je ne révélerai pas les indignes manœuvres d'un homme en place, pour décrier par des mémoires calomnieux et faire même enfermer à la Bastille cet élu du clergé brionnais ; mes feuilles ne seront point souillées de ces horreurs ; je n'aime à peindre que les traits de bienfaisance et d'humanité, et ma plume se refuse aux traits de noirceur.

Cet honnête curé me conduisit le lendemain dans les bois pour voir une branche de la voie romaine près la grande route nouvelle, entre sa paroisse et Dyo. On a trouvé près de là les antiquités dont j'ai parlé ci-devant. La route de Charolles et de la Bourgogne finit à Saint-Symphorien où reprend celle du mâconnais pour la Clayette. Quelle différence de l'une à l'autre ? La première est unie, bombée, bien sablée ; l'autre est à pierres perdues, rude, inégale et *gravis tardis* (gravement lente).

J'embrassai mon conducteur et je descendis par les bois et les cailloux à Amanzé. Le curé³⁵⁷ qui l'a été de Ménessaire, bailliage de Saulieu, me fit voir le château si connu par les illustres seigneurs de ce nom ; je passai sur le pont-levis, où Pierre d'Amanzé, devenu protestant, fut tué d'un coup d'escopette par un cordonnier ligueur. Les d'Amanzé dont deux ont été commandants en Bourgogne, ont fini par Marie d'Amanzé qui porta son nom et sa terre aux la Queuille de Château-Gay d'une ancienne maison d'Auvergne, dont on voit un sénéchal en 1521, dont un commandant en Bourgogne mort en 1721. Mme la prieure de Marcigny dont il a été fait ample mention en mon premier itinéraire, est une la Queuille.

Le château, couvert d'ardoises, est muni d'un petit arsenal et orné de quantité de tableaux en bois des rois de France, des hommes illustres et de tous les peuples étrangers avec le costume et l'habillement du temps. Une belle tapisserie flamande représente les batailles d'Annibal. Cette terre de 15,000 livres de rente est en bon pays avec vignoble.

M. Bouthier de Rochefort, ami de Semur-en-brionnais, ayant su que j'étais au presbytère, vint m'embrasser et m'engagea à le suivre en sa *Tour* où il y a un joli castel bien meublé ; c'est un excellent gîte pour un voyageur fatigué, et j'y dormis paisiblement, couché comme un chanoine. Je dis la messe en sa chapelle fort propre le premier octobre et comme le ciel, propice aux vœux de la

³⁵⁶ Germain-François Poullain de Saint-Foix *Essais historiques sur Paris*, page 59 (1891).

³⁵⁷ Philippe Pitoys.

terre desséchée, l'arrosa d'une pluie de vingt-quatre heures, je ne pus partir que le soir pour Oyé : encore bien malgré mon hôte, reconnu pour un des plus honnêtes et des plus généreux du canton. M. le curé (Bouthier), mon ancien condisciple de séminaire, m'attendait. C'est un riche bénéficiaire, logé comme un prélat : son presbytère qui a coûté 15,000 livres à la paroisse, a été construit par le processif Rocher qui n'en a pas profité. C'était mon redoutable successeur à Meursault, d'où il fut expulsé pour ses chicanes, ainsi que d'Oyé, et mort en 1774, toujours les armes et la truelle en main, à Lenax en bourbonnais. L'abbé Juillet avait permuté avec lui Oyé pour Meursault, et comme moi fut dupé de ce rusé Manceau³⁵⁸.

M. Bouthier, bien différent de ses deux prédécesseurs, est honnête, pacifique et zélé ; il a beaucoup de livres et de titres que je parcourus et dont je fis des extraits. J'y vis qu'un curé a laissé un domaine de 800 livres de rente pour marier deux pauvres filles, ce qui ne s'exécute plus depuis 1715 que le neveu garde tout. Un M. Mathieu³⁵⁹ a fondé une prébende préceptorale qui est remplie au gré des paroissiens. Je vis M. Mathieu, le coq du village, vrai patriarche, père de deux bons prêtres et de riches marchands. Oyé est dans un pays gras : les bourgeois y sont opulents, tels que les Mathieu, Circaud, Daron, par le commerce de bétail. Le marquis de Langeron, seigneur, a un vieux château ; mais il demeure en celui de Maulévrier.

Au reste, les chemins sont difficiles : le pays tortu et fort inégal, en bien des endroits couvert de bois, dans le brionnais surtout ; aussi disais-je souvent au milieu des forêts : *Domine, notam fac mihi viam in qua ambulem ! Spiritus bonus deducat me in viam rectam !* (O Seigneur, de me faire connaître le chemin où je dois marcher ! Ton bon esprit me conduira dans le droit chemin !) le ciel m'exauça, car il inspira à M. Sauvageot, vicaire et prébendier, né à Santenay, qui s'était pris d'un accès d'amitié pour moi, de guider mes pas incertains jusqu'à Sancenier, vieux château aux puînés de la maison de Semur, rebâti par Jean de Semur en 1487, depuis la porte jusqu'au boutoiller, comme porte l'inscription. De là à Vareilles, pays sauvage, où végète un curé à portion congrue.

Je me hâtai de sortir de ces lieux disgraciés de la nature, pour arriver par monts et par vaux à la Clayette, petite ville du mâconnais. J'entrai chez les minimes fondés par M. de Clermont-Chantemerle. J'y vis la tombe gravée en 1632 de

la dernière de Chantemerle, épouse de Claude de Damas, dont le cœur repose près d'elle en sa chapelle. L'épithaphe de ce seigneur est aussi fastueuse que ridicule, car on y dit qu'il est de *l'auguste maison de Damas, connue avant le christianisme puisqu'elle descend des rois de Syrie, recherchée par les rois de France et les ducs de Bourgogne*. J'aimerais autant le trait du présumptueux Ségerin : il avait fait graver son portrait au-dessus d'un crucifix avec cette inscription :

« Seigneur Jésus, m'aimez-vous ?

— Oui, très illustre, très excellent, très docte seigneur Ségerius, poète couronné de Sa Majesté impériale, et très digne recteur de l'Université de Wittemberg ; oui, je vous aime. »

L'ancien château fut bâti par les Chantemerle et l'Espinasse en 1492 et détruit par la jalousie de Jean Damas, sire de la Bazolles, qui ne pouvait souffrir qu'un seigneur voisin eût un château plus fort que le sien. Après un long procès, il fut condamné à le laisser achever. Le nouveau a été construit depuis peu par M. le chevalier de Noblet dont le frère est seigneur de la Clayette. On voit une belle pièce d'eau, six tanneries sur le ruisseau : l'endroit est peuplé et commerçant.

Je rencontrai le curé qui réside à Varenne dont la Clayette est l'annexe. Il m'invita si poliment que je fus coucher chez lui. C'est véritablement un bon pasteur, que les larmes de ses paroissiens et les prières du seigneur et de ses parents ont retenu dans son poste, lorsqu'il fut nommé, en 1776, à la cure d'Arcelot en dijonnais. Il me raconta cette scène tout à fait attendrissante, et qui fait presque autant d'honneur aux paroissiens qu'à leur curé.

Il me procura le soir, la lecture du testament d'un de ses prédécesseurs, mort comme un saint, qui est rempli d'actes de bienfaisance. J'en copiai plusieurs traits qui trouveront leur place dans mon mâconnais. La mémoire du juste ne doit pas périr, et annoncer les actes d'humanité c'est le moyen de les multiplier.

Ce vertueux curé voulait absolument me retenir le lendemain ; je n'obtins mon congé après déjeuner qu'en promettant de le venir voir quand je travaillerais à sa province. Je fus donc le samedi 4 octobre diner à Saint-Racho, dont le curé me conduisit sur la haute montagne de Dun-le-Roi. Je payai bien, par la chaleur et la fatigue, la vue admirable dont je jouis. On découvre de là les Alpes *Qui pressent les enfers et qui fendent les cieux*.

(Voltaire)

Quæ pede tangebant Tartara, fronte cælum.

(P. Giraud, de l'Oratoire)

³⁵⁸ "Habitant du Maine." Antoine de Rivarol, *Dictionnaire classique de la langue française*, page 602 (1828).

³⁵⁹ Ou plutôt Edmond Circaud, suivant ce que dit l'auteur dans *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, tome III, page 105 (édition de 1848).

je vis le Mont-Cenis qui a 4490 toises de hauteur³⁶⁰ perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer, selon M. de la Condamine, et encore mieux le mont Maudit appelé aussi le mont Blanc, à 15 lieues au nord, situé dans le Faucigny, et qui est à 2339 toises³⁶¹ au-dessus du niveau de la mer, et à 60 lieues de Dijon³⁶², selon M. de la Lande.

Dun était une ancienne forteresse, *Castrum* : son nom celtique, *Dunum*, annonce son antiquité. On n'y voit qu'une vieille église interdite, la place des Quatre Chevaliers, et celle des deux portes de Mâcon et de Saint-Laurent. Tout fut ruiné par Philippe Auguste en 1181, dans la guerre des comtes de Chalon et des sires de Beaujeu. L'Église paroissiale a été transférée à Saint-Racho, en 1710, par MM. de Malzac, à une demi-lieue plus bas, et cependant sur une éminence.

Je sortis de ce village à quatre heures du soir pour aller me perdre dans les bois de sapins et les rochers de Saint-Igny-de-Vers en Beaujolais, diocèse d'Autun. C'est un mauvais gîte pour un curé³⁶³ et encore plus pour un pèlerin fatigué : mais le sage met également à profit les maux et les biens de la vie, semblable à la terre qui s'abreuve utilement des pluies d'un jour sombre et se pénètre des chaleurs vivifiantes d'un jour serein.

Je passai tristement la nuit sans dormir, piqué continuellement par ces maudits insectes qui m'avaient tourmenté au Bois-Sainte-Marie. Un léger souper en pomme de terre ne devait pas troubler mon sommeil. J'en parlai à Oullins, en riant, à M. l'archevêque de Lyon qui me dit :

— J'ai bien été aussi à ce Saint-Igny

— Mais, Monseigneur, lui répliquais-je, c'était en évêque d'Autun : on vous attendait avec des truites et des poulets. Vous couchâtes au château dans un bon lit, non sur un grabat malpropre, après un régal de topinambour.

Je fus bien dédommagé le lendemain en me levant à cinq heures pour copier un testament de madame de Saint-Georges qui a légué, en 1763, pour les pauvres de ses douze terres, 6,000 livres de rente ; Saint-Igny, appelé dans un titre au treizième siècle *Santiniacum*, en a 1,600 livres pour huit vieillards infirmes.

Cette paroisse, de sept lieues de tour, de mille cinq cents communicants, a sept moulins à scier les planches de sapin ; et un bénéfice aussi pénible est à simple portion congrue ! Qu'il me soit permis de le dire : c'est là un reste de l'injustice et de l'inhumanité de nos ancêtres, de réduire un curé à

un revenu si modique, tandis qu'il est accablé de mille devoirs à remplir. Et qui est plus utile dans un village qu'un curé ? Il est le consolateur, le père de ses paroissiens, le refuge de l'indigent, et à peine cet homme respectable aura-t-il du pain, tandis que des oisifs, inutiles à l'État, regorgent de superflu !

Je vis de loin dans le vallon Aigue-Perse, *Aqua sparsa*, où la chapelle de la Magdeleine fut érigée en collégiale en 1288 par Hugues, évêque d'Autun, et Louis, sire de Beaujeu qui la dota. Thomas de Maze, calviniste, s'empara des biens du chapitre en 1572, chassa les chanoines et pilla les archives : des matériaux du cloître, il construisit à trois cents pas un castel qu'il nomma la Bruyère. Sa veuve rendit par transaction, en 1610, au chapitre, la justice temporelle d'Aigue-Perse, des héritages et des terriers. Les chanoines venaient de gagner leur procès pour droit de pêche par arrêt du parlement de Paris, 1776.

La pourpre de l'aurore effaçait les étoiles quand je quittai ce misérable pays, le tombeau de la nature, pour arriver par cascades à Proprière, dernière paroisse du diocèse d'Autun en Beaujolais. J'y entendis la grande messe et dinai chez le curé qui est de Matour. Ce lieu est sur une éminence et je fus coucher à Beaujeu.

Cette ancienne capitale du Beaujolais ne tire pas son nom de *bellus jocus* comme le disent tous les géographes, mais de *bellum jugum* à cause de la situation du château et de l'église collégiale sur la montagne (*Jugum*). Quoiqu'élevée, elle jouit de l'agrément d'une excellente fontaine qui forme un large bassin dont l'eau vient d'une autre montagne bien plus haute. Le château des sires de Beaujeu est totalement démoli : il n'y a plus que des restes de mur. Ses environs sont occupés par les maisons des chanoines, au nombre de douze, dont un doyen, un chantre, un sacristain et un théologal. Ils officient aux fêtes solennelles en mitre, notamment aux canonicats vacants et constituent les chanoines nommés sans prendre de visa de l'évêque de Mâcon. Ils étaient presque tous nobles aux treizième et quatorzième siècles. On comptait parmi eux des fils de sires de Beaujeu et plusieurs étaient en même temps comtes de Lyon, ou chanoines de Saint Pierre de Mâcon. Les canonicats valent au moins 50 louis.

Bernard³⁶⁴ de Beaujeu et Vandemonde, son épouse, firent bâtir l'église. Hugues et Guichard leurs petits-fils la firent ériger en collégiale, consacrée le 8 décembre 1076 par Geboin, archevêque de Lyon. On voit sur la porte d'entrée un sacrifice en marbre blanc, que les romains appelaient *suove-taurilia*. Le prêtre, revêtu de ses ornements, est assis, tenant sur l'autel une coupe où

³⁶⁰ Soit 8751 mètres, presque autant que l'Everest !... le mont Cenis culmine à 3612 mètres. NdE

³⁶¹ Soit 4558 mètres, qui est plus en rapport avec la réalité (4809 mètres en 2015). NdE

³⁶² Soit 289 kilomètres (une "petite" erreur de 50 kilomètres). NdE

³⁶³ Antoine Oudin.

³⁶⁴ Bérard et non Bernard.

sont les entrailles des bêtes immolées. Le pourceau, la brebis, le taureau qui servaient de victimes sont représentés les uns conduits au sacrifice, les autres déjà immolés. Le peuple assiste à cette cérémonie : j'ai compté au moins trente figures bien marquées. Ce monument, que son antiquité rend respectable, est le plus beau que j'aie vu en France. Il est dommage que la crasse, la poussière, les coups de pierres jetées par les polissons, l'aient gâté. J'en fis reproche à M. l'abbé Mathieu, d'Oyé, le priant de le faire décrasser ; mais on y fait si peu d'attention dans le pays que le principal et trois régents, avec lesquels je dînai au collège, ignoraient totalement son existence.

Au bas de l'église est suspendue une côte énorme de baleine apportée, dit-on, du temps des croisades. Je remarquai dans une chapelle d'anciens tableaux sur bois qui représentent des chanoines, l'aumusse³⁶⁵ sur l'épaule, en 1506, et en d'autres, sur le bras avec la date 1534. M. Mathieu, chanoine, voulut me donner le couvert chez lui. Je descendis le lendemain en la ville située ou plutôt étranglée dans une gorge entre deux hautes montagnes, sur la rivière d'Ardière qui fournit l'eau à plusieurs moulins, papeteries et tanneries.

L'église paroissiale de Saint-Nicolas, construite au douzième siècle par Guichard de Beaujeu sur le territoire de celle d'Edoux³⁶⁶ pour lui servir d'annexe, fut consacrée par le pape Innocent II en 1130.

Le couvent des picpus, établi par Gaston, duc d'Orléans, en 1616, avait autrefois vingt religieux, maintenant plus que trois. Les chanoines ont bien envie de s'y transférer. Ils seraient plus utiles à la paroisse : car personne n'assiste à leur office, étant perchés si haut qu'il faut plus de quarante minutes pour arriver du bas à leur nid de chouette.

L'hôpital, fort propre, de dix-huit lits, desservi par sept sœurs de l'Institut de celles de Chalon³⁶⁷ : j'y achetai de la sœur Desers, de Dyo, une fiole d'eau pour mes yeux qui se sentaient toujours du travail d'Autun. J'y vis avec plaisir, sur le tableau des bienfaiteurs, les noms des curés d'Ouroux et de Fleurie.

M. Proton, ancien vicaire en Forez, principal du collège, qui a six régents et soixante pensionnaires, m'invita à manger la soupe. Je trouvai là M. l'abbé Fériot, franc-comtois, qui me sauta au cou, me conduisit par la ville, et m'a appris que son camarade Bouzon était établi à Thoissey. J'ai

su depuis que ce jeune Fériot était à la tête de la pédagogie de Cuisery. Il m'ouvrit le cabinet d'un professeur laïc qui était allé voir M. de Buffon. J'y remarquai avec plaisir beaucoup de fossiles, de minerais, de mine de plomb cristallisée, tessulaire ou galène cubique : j'en pris un morceau ; il l'a tirée de la montagne de Crozant en Beaujolais, paroisse de Saint-Igny-de-Vers. Ce professeur naturaliste, nommé M. Tranchand, m'a écrit depuis, sur un mot de regret que je laissai sur sa table, combien il avait été fâché de ne m'avoir pas vu chez lui, ni à Dijon à son retour, et m'a offert ses services pour les curiosités naturelles du pays et du mâconnais. On voit dans les anciens titres du Beaujolais qu'il y avait jadis des officiers appelés *gardes mines*.

Beaujeu, d'environ deux mille cinq cents communians, lieu de passage, a son commerce en vin qui est léger, peu coloré et fort grimant. Les armes sont les mêmes que celles de ses anciens barons, désignées par les vers suivants en vieux langage :

*Un lion nai en champ d'ora,
Les ongles roges et la quoua renversa,
Un lambey roge sur la joua.
Y sont les armes de Bejoua.*

J'ai observé cinq choses pour les usages en Beaujolais :

1° les couverts des maisons sont tous à tuiles creuses et presque à plat.

2° On y laboure ainsi qu'en Dombes avec une charrue qui n'a qu'une corne ; un seul homme la tient d'une main et l'aiguillon de l'autre, pour conduire deux bœufs.

3° Les ouvriers, valets et bouviers ont presque tous un tablier de cuir devant eux.

4° Les femmes portent un chapeau blanc relevé d'une pointe en forme de gobelet, orné de rubans ; leurs jupes sont plissées.

5° Les filles ont une gorgette, comme les fraises au temps d'Henri IV.

Les plus grandes maisons villageoises sont en *pisay*, c'est-à-dire en terre battue. Cette manière de bâtir est très importante pour les campagnes où la pierre est rare. En Dauphiné, en Bresse, comme en Beaujolais, les maisons en partie sont en *pisay* recouvertes d'un enduit de chaux et de sable : elles sont aussi apparentes que les plus belles maisons en pierre. Les murs de clôture faits de bonne terre durent cent ans, si on a soin d'entretenir le faite bien couvert.

M. le curé de Givry, étant à Varenne-Saint-Loup, me montra un mémoire fort instructif sur cette manière de bâtir. Il eût mérité l'impression.

Les sires de Beaujeu sont si connus, que je n'en dirai qu'un mot : Humbert II fit la guerre à Renaud de Bâgé, seigneur de Bresse, et envahit une partie du pays de Dombes : pour expier sa vie

³⁶⁵ "Peau de martre ou de petit gris, que les chanoines portent sur le bras lorsqu'ils vont à l'Office." Pierre Richelet, *op. cit.*, tome I, page 231.

³⁶⁶ Ou plutôt Les Étoux, commune de Beaujeu.

³⁶⁷ Ordre de Sainte-Marthe, qui dessert encore plusieurs hôpitaux de la région, à Beaune, Chagny, Chalon, Tournus, etc.

licencieuse, il se fit moine à Cluny où il mourut en 1175. Humbert IV, son petit-fils, fonda la ville de Villefranche et la rendit la capitale du Beaujolais. Il donna le terrain sous la redevance de trois deniers par toise, et afin d'y attirer des habitants, il promettait aux maris de battre leurs femmes, jusqu'à effusion de sang, sans être repris, pourvu que la mort ne s'ensuivît point. Dans la banlieue est encore un usage fort singulier : lorsque le petit peuple croit que les grains sont murs, il va les couper sans la permission du propriétaire ; il les lie et se paye de sa peine en emportant la dixième gerbe. Cette manière de moissonner s'appelle la *Cherpille* : et ce n'est que depuis peu d'années que cette espèce de privilège a été retranché par de très sévères défenses. Cette ville, qui n'a presque qu'une très belle rue, est la patrie de J.-B. Borin, médecin et professeur royal en mathématiques à Paris, et de Claude Guillaud, docteur de Sorbonne, savant théologal d'Autun dont j'ai fait l'éloge.

Humbert V fut connétable de France pour Saint-Louis en 1240. Edouard I^{er} devint maréchal de France en 1347 et périt au combat d'Arras quatre ans après. — Edouard II, ajourné au Parlement pour crime de rapt, fit jeter par les fenêtres de son palais l'huissier qui fit la citation en 1398. On envoya des troupes qui le conduisirent en prison à Paris. Il eût eu la tête tranchée sans le crédit de Louis de Bourbon, oncle du roi, auquel il remit la Dombes et le Beaujolais en 1400, et obtint sa grâce.

La postérité du duc en jouit jusqu'en 1522, que Louise de Savoie, mère de François I^{er}, se fit adjuger le Beaujolais sur le connétable de Bourbon. François II le rendit en 1560 à Louis III de Bourbon, duc de Montpensier, neveu du connétable. Mlle de Montpensier³⁶⁸ le légua à Philippe, frère de Louis XIV, d'où il a passé aux ducs d'Orléans.

Je quittai Beaujeu le lundi 6 octobre avec M. Fériot qui m'accompagna jusqu'à Thoissey. A la fin, dégagé des hautes montagnes d'Avena, de Tournevoiant³⁶⁹, de Crozant, je commençai à respirer en entrant dans le bas Beaujolais. Ces tristes montagnes avaient été comme un rideau qui m'avait caché la nature. O joie ! lorsque je vis pour la première fois des plaines florissantes, la verdure animée, les radieux mélanges des couleurs, le sein brillant de l'immense nature ; l'odeur des fleurs et de la vendange était le parfum que la terre envoyait au ciel comme signe de reconnaissance. Le soleil dans toute sa majesté dorait les

coteaux couverts de vignes et d'arbres fruitiers. Dans le lointain, les bras d'un fleuve majestueux (la Saône) coupaient en arc les prés humides encore de la rosée ; que mon œil était charmé de poursuivre son cours !

J'étais muet d'admiration en voyant un beau pays vignoble aussi étendu que l'auxerrois, mais moins montagneux, embelli de châteaux à la moderne, de gros villages bien bâtis.

On vendangeait partout. Les campagnes paraissaient des villes par l'affluence des bourgeois, des nobles et des ouvriers ; je pensais m'écrier avec Saint-Lambert dans son poème des Saisons : *Heureux peuple des champs, vos travaux sont des fêtes* !³⁷⁰

Mais quand je réfléchissais par combien de sueurs, de travaux et d'alarmes ils achetaient cet heureux jour, et combien peu il allait rester au pauvre vigneron de son travail par les dîmes, les frais de vendanges, les droits d'aides, d'entrée, de vente Hélas ! Mon cœur était resserré.

J'ai toujours été pénétré de l'injustice qui résulte de laisser dans l'avilissement quatre millions de fourmis qui luttent sans cesse contre la voracité de seize millions de sauterelles. Le luxe, toujours suivi du mépris et de la négligence de l'agriculture, a renversé tous les états. Sully semble devoir être mis au-dessus de Colbert, parce que le premier fit servir l'agriculture de base à son administration, et on reprochera toujours à Richelieu de n'avoir pas reçu la proposition des maures fugitifs de l'Espagne, qui ne demandaient qu'à occuper les landes de Bordeaux.

En devisant ainsi, une bonne femme nous offrit du raisin pour nous rafraîchir ; j'en goûtai et le trouvai excellent. Nous passâmes devant les châteaux de Brosses, de Bussy, de Corcelles, de Chiroubles, etc., etc., et entrâmes dans le pays de Dombes après avoir traversé la Saône au port de Thoissey.

Thoissey, petite ville bien pavée et bien percée, a quatre portes et huit cents communians, sur la Chalaronne, à demi-lieue de la Saône où elle a droit d'avoir une diligence d'eau. Il y a des ursulines riches avec un pensionnat, un hôpital de douze lits, des pénitents blancs, une église paroissiale sous le vocable de la Magdelaine, dont les bénédictins sont curés. Le roi et l'archevêque de Lyon leur ont donné, en 1769, le collège fondé par Mlle de Montpensier. Ils y ont élevé une pension renommée qui avait l'an passé cent dix étudiants, et réduite maintenant à cinquante par une révolte générale, arrivée en mai 1776, contre les maîtres en l'absence du prieur et du préfet.

³⁶⁸ Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, plus connue sous le nom de *la grande Mademoiselle*, décédée en 1693.

³⁶⁹ Ou plutôt de Tourvénon, qui avait donné son nom au *pagus Tolvedunensis*.

³⁷⁰ Jean-François Saint-Lambert, *Les Saisons*, page 108 (1775).

Il n'est tel que d'être à son moulin moudre ! Voilà au moins des religieux utiles et instruits : au lieu qu'un moine ignorant est considéré dans le monde, dit assez plaisamment Boursault, comme l'étaient les rats dans l'arche de Noé.

Je fus voir ces messieurs qui me reçurent en confrère, et me donnèrent à souper. Le bon M. Bouzon, auquel j'avais rendu service à Dijon, et que j'aimais à cause de son zèle et de son caractère, s'est marié en ce lieu, tient pension et sert de grammairien au collège, où il est très estimé. Il me combla d'amitiés. Je trouvai encore un dijonnais pour musicien (M. Larcher d'Hautevelle), qui me parut fort aimable : tous voulaient avoir mon ouvrage. Dom Mossier, préfet, et deux autres bénédictins me firent tant d'empressements qu'il me fallut rester le lendemain à dîner. Je vis à la pension le petit Violet, neveu de M. Colas l'avocat général du parlement, auquel je donnai un écu pour l'encourager à mieux faire.

Je voulus voir dans la matinée le château de M. de Vallin, seigneur dauphinois, marié à une de Vienne. On me montra une cigogne à long bec, apprivoisée, qui suit le jardinier pour manger les vers à chaque coup de bêche qu'il donne : elle attrape aussi les taupes.

Il subsiste encore à Thoissey un bourgeois descendant de Samuel Guichenon³⁷¹ et de son nom, et un autre, médecin à Châtillon-les-Dombes. Dans le voisinage est le village de Saint-Didier où le saint évêque de Vienne fut immolé à la vengeance de la reine Brunehaut en 608 : voyez mon *Abrégé*, page 176.

De Thoissey je me rendis à Montmerle, bourg avec un beau couvent de minimes, d'où l'on jouit de la vue la plus variée et la plus agréable. Je vis de là Belleville avec abbaye à M. l'abbé de la Goutte, doyen d'Autun, grand vicaire de Lyon, dont l'élection³⁷² fera à jamais époque dans notre province, soit par le bien qu'il a fait, ou celui qu'il a voulu faire : comme on ne le fait jamais sans contradiction, il en a essuyé de toute espèce, mais sa fermeté et son courage patriotique l'ont mis au-dessus des orages, et on a fini par lui rendre toute la justice qu'il mérite.

Cette abbaye³⁷³ fut fondée en 1158 par Humbert de Beaujeu, pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin ; dans l'église sont les tombeaux de Guichard, de Louis de Beaujeu, connétable de France au treizième siècle, d'Edouard, maréchal de France en 1351.

³⁷¹ On trouvera une biographie de l'auteur de *Histoire de Bresse et de Bugey* (1650), dans *Biographie des hommes célèbres du Département de l'Ain* de Jean-Irénée Depéry, pages 66 et suivantes (1835).

³⁷² C'est-à-dire la fonction d'élu de la province, qu'il remplit avec distinction de 1775 à 1778.

³⁷³ L'abbaye de Belleville-sur-Saône.

Cette ville, de quatre cents feux, est dans une contrée fertile et délicieuse, près de la Saône.

Au hameau de Thiollot, à une demi-lieue de Montmerle et dans la paroisse, sur le chemin de Trévoux, j'aperçus de gros tas de vieilles pierres, parmi lesquelles étaient des morceaux de marbre blanc et de larges tuileaux³⁷⁴. Je descendis de cheval, et j'appelai le vigneron : il m'apprit que depuis deux ans il défrichait ce vaste terrain, rempli de ruines et de broussailles ; qu'il avait découvert une chambre pavée, une urne cinéraire, une statue mutilée et des médailles. Je m'informai de la tradition du pays sur cet endroit ; il m'assura avoir toujours ouï dire que c'était l'emplacement d'une ville ancienne. Ce bonhomme, nommé G. Duchaz, m'offrit pour un écu son urne qui tient quarante pintes. Je promis à mon retour de la voir, et je l'aurais achetée. Mais malheureusement je fus forcé de prendre la route de Tarare. Je parlai de cette découverte à M. l'archevêque de Lyon qui l'ignorait et me parut curieux d'en être instruit.

Ces recherches m'arrêtèrent un peu de temps et je n'arrivai qu'à huit heures à Trévoux, à la lueur des éclairs et au bruit du tonnerre. J'avais vu à six heures un arc-en-ciel magnifique qui baignait d'un côté dans la Saône. Ce spectacle me rappela les beaux vers d'un génovéfain³⁷⁵ de Nîmes :

*Etonnant météore ! Une zone mouvante
Enchante les regards par sa pompe savante :
Fils d'Apollon, pour vous c'est l'écharpe d'Iris,
Pour Newton, c'est un prisme au céleste lambris :
Sur un amas flottant de vapeur condensée,
L'Eternel au compas semble l'avoir tracée.*

Trévoux, ancienne ville, réunie à la couronne en 1760, où la voie romaine se partageait en trois branches, d'où son nom, *tres viæ*, *trivium*, a deux mille deux cents communicants et trois mille âmes. Elle dépérit depuis qu'elle a perdu son parlement dont le palais très orné fut bâti en 1698. Je vis en la grande chambre un beau tableau du Jugement de Salomon et les portraits des anciens princes de Dombes.

Il y a des picpus, des ursulines, une société de prêtres établie en 1508, érigée en collégiale en 1525, dont M. Perraud de Thoissey est chantre et curé, successeur de M. Alard, conseiller clerc du parlement. C'est un pasteur que le zèle a dévoré, et qui, à trente-sept ans, a l'air d'un homme qu'on a oublié d'enterrer. Sa bibliothèque, où je couchai, annonce un homme de goût. On jouit, du presbytère et de sa terrasse surtout, d'une vue charmante sur la Saône.

³⁷⁴ "Morceeau, fragment de tuile cassée." *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 895 (1835).

³⁷⁵ "Chanoines réguliers de Saint-Augustin." Adolphe Chéruel, *op. cit.*, 1^{ère} partie, page 485 (1855). Ces vers sont d'un abbé Gautier. NdE

Je descendis à l'hôpital de quarante lits, gouverné par des Sœurs grises, fondé en 1686 pour 2,000 livres, par Anne-Marie-Louise de Bourbon d'Orléans³⁷⁶, souveraine de Dombes, morte en 1693. Cl. Cachet, doyen des conseillers, intendant du pays, en fut le premier recteur : c'est par ses soins que la maison a été construite.

Le cardinal de Bouillon y réunit l'aumône, que faisait son prieuré de Montberton, de douze neuves de froment. Les principaux bienfaiteurs sont Jean-Pierre Luminier, baron de Saint-Olive en 1710, Pierre de Sève, premier président en 1733, François Ramel, curé de Lurcy en 1713. Jean Guilletau, substitut du procureur général, a fondé l'école des filles à l'hôpital ; Claude Berthet, chanoine, a fait les pauvres ses héritiers en 1742, ainsi que Didier Guillemin, curé de Chalin, et Louis Duchemin, curé de Montmerle. Joseph Damas d'Antigny, gouverneur de Dombes, légua 5,000 livres en 1731. Tels sont les noms que je copiai fidèlement sur le tableau dans le salon ; j'aime à les rappeler comme ceux des bienfaiteurs de l'humanité souffrante : *Nomina eorum vivent in generationem*, etc., etc.

Cette ville, de difficile accès, a des rues fort étroites et très fatigantes pour un curieux qui veut les parcourir.

On battait monnaie à Trévoux et le droit valait plus de 10,000 livres au prince, surtout dans le temps du commerce des pièces de cinq sols et des sequins d'or au levant. Les vénitiens se plaignaient de la fabrication des sequins au coin de Saint Marc. Mais Mlle de Montpensier leur répondit que Saint Marc était le patron de Trévoux, comme il l'est à Venise. On sait que tout le pays a été réuni au bailliage de Bourg et au parlement de Dijon en 1776.

Après m'être reposé un moment à Riottier, je vins dîner à Neuville, capitale du franc-lyonnais, où un repas frugal me coûta 3 livres.

— Je crois, dis-je à l'hôtesse, grande révérencieuse, que vous me faites payer aussi vos politesses et l'ombre dont j'ai joui deux heures en votre belle chambre.

Ce lieu était connu autrefois sous le nom de Virney, dont la baronnie et celle de Montaney et de Lignieu avec la terre d'Ombreval furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Neuville, en faveur de Camille de Neuville, archevêque de Lyon, en 1674. Ce prélat fit reconstruire l'église depuis les fondations en 1680 et l'a ornée de deux bons tableaux de la Pécheresse aux pieds du Sauveur et de la Résurrection de Lazare.

Le château, rebâti par les Villeroi, a passé au duc de Luxembourg ; aujourd'hui à sa petite-fille, Mme de Lauzun, fille de M. de Boufflers.

On voit avec plaisir devant la place de l'église une belle fontaine en rocailles, que M. le curé, très industrieux en hydraulique, a fait venir de la montagne. C'est lui qui est venu à bout de conduire les eaux en la belle maison de campagne de M. l'archevêque de Lyon.

Ces fontaines de Neuville, de la main du curé, me rappellent celles que j'ai vues à Reims dans tous les quartiers, procurées par le chanoine Godinot qui avait dépensé 400,000 livres pour ces utiles projets ; c'est pourtant à cet excellent citoyen, canonisé par la voix du peuple, que les ci-devant³⁷⁷ voulaient, en 1748, qu'on refusât les sacrements à la mort et la sépulture ecclésiastique, parce qu'en bon français il ne croyait pas qu'une excommunication injuste dût nous empêcher de faire notre devoir. Ainsi Robert Certain, curé de Saint-Hilaire, fit faire pour le service de sa paroisse, à Paris, un puits qui porte encore son nom.³⁷⁸

Neuville, de mille communians, exempte de taille, doit ses privilèges aux Villeroi dont la mémoire est en vénération dans le pays. Un ecclésiastique tient seul le petit collège.

C'est dans ces belles plaines, entre cette ville et Trévoux, que l'empereur Sévère défit l'armée d'Albinus en 197.

De Neuville, on suit les bords enchantés de la Saône, embellis des deux côtés par cent châteaux ou maisons de campagne, et de gros villages bien bâtis. Les avenues de Paris par la Seine ne sont pas si riantes ni si variées. Je remarquai entre autres Roche-Taillée qui a reçu son nom des belles carrières dans le flanc de la montagne. Le chapitre noble de Saint-Jean en est seigneur.

Plus bas est la paroisse de Saint-Romain, où est la jolie maison de M. Poivre ornée de bosquets délicieux. C'est la retraite d'un célèbre navigateur, de cet excellent patriote qui a rétabli la colonie de l'Isle de France, à laquelle il a procuré la cannelle et le girofle, et qui pour récompense de ses travaux utiles a été disgracié³⁷⁹. Si j'eusse pu passer la Saône, j'aurais été rendre mes respects à ce grand homme. Il vit là en simple particulier et répond comme Anthistène à ceux qui pourraient

³⁷⁷ Les jésuites.

³⁷⁸ Redécouvert lors de travaux d'égouts le 21 avril 1894. Il se situe toujours à l'angle des rue de Lanneau et Chartière, Paris 5^{ème}. NdE

³⁷⁹ Il doit s'agir de Pierre Poivre, né à Lyon en 1719, horticulteur, botaniste, agronome, missionnaire et intendant des Isles de France et de Bourbon de 1767 à 1772, qui dénonça l'esclavage comme immoral. On pourra en savoir plus en lisant Auguste-Aimé Boullée, *Notices sur M. Poivre* (1835).

³⁷⁶ "Par lettre patente du 14 août 1685, Anne-Marie Louise d'Orléans, fonde officiellement l'édifice" <http://www.patrimoine.rhonealpes.fr> NdE

lui dire, à quoi lui a servi l'étude de la philosophie, à *n'être jamais seul, à m'entretenir et vivre avec moi-même*. Je montai à Caluire, ensuite à Cuire où est située la maison de campagne de l'institution de l'Oratoire, que j'ai tant de fois fréquentée en 1737, dans ma première jeunesse, lorsque j'eus le bonheur d'entrer dans une congrégation à laquelle je serai toute ma vie tendrement attaché, comme à une bonne mère qui nourrit ses enfants du lait de la piété et de la science. Heureux si j'en avais mieux profité ! Je lui dois au moins le goût du travail et de la retraite, et je me félicite d'habiter une ville où sont deux maisons de ces Messieurs qui me témoignent encore mille bontés. Je finissais cet article le 18 décembre, lorsque je reçus le soir quatre lettres d'amis qui m'apprenaient que le lundi 15, mon *Abrégé* avait été adopté d'une voix unanime au bureau présidé par M. l'évêque, pour le collège et le pensionnat d'Autun. Je suis plus sensible, je le proteste sincèrement, au bien qui en résultera pour la jeunesse, qu'au faible honneur qui peut m'en revenir. Mais, je ne le cache pas, mon âme fut attendrie jusqu'aux larmes en apprenant de MM. Leseurre et Quarré Duplessis, les termes honorables dont l'illustre prélat s'était servi envers l'ouvrage et l'auteur ; tous me conseillaient de lui en faire mes remerciements : je les ai faits en envoyant quatre jours après mon troisième volume. Je commençais ainsi ma lettre : « Ce n'est pas au sage dispensateur des grâces que j'adresse mon hommage : c'est à mon évêque, c'est au Mécène éclairé des gens de lettres, etc., etc. »

Ce qui m'a fait encore grand plaisir, c'est que Monseigneur fit venir les professeurs pour avoir leur agrément, et que tous reconnurent l'utilité de l'ouvrage. Daigne le Dieu des sciences y répandre sa bénédiction, et en faire tirer aux enfants les fruits que s'est proposés l'auteur !

LYON. — J'arrivai en cette grande ville le 8 octobre au soir. N'ayant pas trouvé M. l'archevêque en son palais, je fus le chercher à Oullins, sa délicieuse maison de campagne. J'y trouvai M. l'abbé de La Goutte, notre élu, M. l'abbé Mey, le plus habile canoniste du royaume, trois grands vicaires, et le primat bien portant.

— J'ai fait cent lieues, lui dis-je, avec plaisir, pour venir vous féliciter de votre victoire³⁸⁰ : elle intéresse trop le bien de l'Eglise, le bon ordre et votre gloire, pour que je n'y prenne pas la plus grande part.

Il travaillait alors avec son conseil à dresser des statuts pour le chapitre noble de l'Argentière en Forez avec Mme la prieure.

Oullins est dans une situation charmante, à mi-côte, dominant sur le Rhône, dont la vue s'étend sur Lyon, le lyonnais et le Dauphiné.

La terrasse devant le pavillon carré a quatre étages, a deux cent quatre pas de long, sur trois cent soixante de large : l'allée, de cinq rangs d'arbres, a cent soixante pas de long à l'est, et à l'ouest soixante-dix ; le jardin, les bosquets, les belles pièces d'eau annoncent le bon goût et la magnificence du maître qui tient des héritiers du cardinal de Tencin³⁸¹ cette maison et qui l'a embellie et distribuée avec élégance.

J'aimais le matin parcourir les quatre terrasses, rêver dans les bosquets, et promener ma vue sur ce beau pays, couvert de châteaux et de jolies maisons bourgeoises.

On est surpris de voir sur une montagne couverte de vignes il y a quinze ans, des choses si singulières.

Sur le haut sont deux larges réservoirs, profonds de douze pieds, qui reçoivent l'eau d'une montagne à deux lieues, et qui passe dans un val-lon pour venir par siphon sur celle d'Oullins. Ces eaux, qui en font l'agrément, sont dues au génie de M. le curé de Neuville. Elles fournissent à six jets d'eau dont l'un s'élève en gerbe à quarante pieds, et entouré de huit autres petits tuyaux forme l'arc-en-ciel.

La salle à manger est ornée des portraits de dix pères du fameux concile d'Embrun en 1727, reste poussiéreux de M. de Tencin qui n'y a pas mis le sien.

— Il rougissait apparemment, me dit M. l'abbé Bazile, secrétaire, d'être en si mauvaise compagnie, comme en a rougi depuis M. Caulet, évêque de Grenoble.

— On n'y voit pas non plus la victime innocente³⁸² que ce président immolait à son ambition et à ses préventions jésuitiques.

Il y a des figures singulières, dignes du conciliabule du Chêne qui condamna Saint Jean Chrysostome. J'y distinguai celle de notre M. de Montecley³⁸³ qui fait une triste mine. M. de Bel-sunce, de Marseille, y brille avec son *Pallium*.

Je me plaisais davantage à considérer dans mon corridor les dessins des obélisques élevés à

³⁸⁰ Dans le procès que l'archevêque soutenait contre les chanoines comtes de Lyon.

³⁸¹ Archevêque de Lyon, mort en 1758 et à qui succéda M. de Montazet, évêque d'Autun.

³⁸² Jean Soanen, évêque de Senez, qui avait soutenu, dans une instruction pastorale du 28 août 1727, que la bulle *Unigenitus* renversait et proscrivait la doctrine de l'Eglise et qui approuvait le livre des *Réflexions morales* du père Quesnel, ouvrage condamné par la cour de Rome. Les doctrines soutenues par Jean Soanen furent condamnés par un concile provincial tenu à Embrun en 1727 et présidé par le cardinal de Tencin.

³⁸³ Antoine de Blitserwick de Moncley, évêque d'Autun de 1721 à 1732, était au concile provincial d'Embrun.

Rome, apportés par le cardinal de Tencin, lors de son ambassade : tels que celui d'Antonin Caracalla, relevé par Innocent X, qui orne la fontaine du Forum ; la colonne Trajane par Sixte V, etc.

Je mettrai au nombre de mes jours heureux ceux où j'ai conversé avec M. Mey, lyonnais, logé près de moi au même étage. C'est non seulement le plus éclairé jurisconsulte de Paris, mais peut-être le plus honnête homme. Il a la simplicité des mœurs antiques et toute l'urbanité des siècles polis. Il est si désintéressé et si observateur des règles, qu'il s'est contenté, depuis quarante ans, d'un unique petit bénéfice de 1,200 livres. Je croyais, étant en sa compagnie et celle de M. l'archevêque, assister à un concile d'Anse ou entendre le diacre Florus, et le savant Agobard, réformateur de la liturgie de Lyon : à la différence que celui-ci n'unit pas toujours les lumières à la vertu, et qu'il ternit sa gloire par des sentiments ultramontains et par un manque de fidélité à Louis le Débonnaire, au lieu que son sage successeur³⁸⁴ joint à une piété éclairée les sentiments d'un bon français, qui le rendent cher au parlement de Paris et à la partie de la nation qui connaît les libertés de l'Église gallicane. Puisse-t-il un jour faire monter avec lui, sur le siège de la capitale, l'esprit de paix, de lumière et de science, si rare en ce temps, et faire renaître les beaux jours du cardinal de Noailles !

Entre mille traits échappés à cet ingénieux prélat, je me rappelle celui-ci : Gilles de Sommières, qu'on doit appeler le Fabrice, l'Aristide français, fut choisi par Henry IV pour élever le dauphin. Le roi voulut lui faire présent de cent mille écus : « Je ne puis, dit Sommières, accepter cette somme : je craindrais qu'une aussi grande libéralité ne fit aux finances de Sa Majesté une brèche qu'il faudrait réparer aux dépens du peuple. »

Ce trait est trop éloigné de nos mœurs pour être admiré ; il doit du moins porter le trouble et la confusion dans l'âme de l'exacteur³⁸⁵ qui, chargé des dépouilles de la nation, s'endort mollement au bruit des gémissements du mérite infortuné.

Que d'autres traits je pourrais rapporter ! Ses discours sont pleins d'une onction qui pénètre et qui attendrit ; la douce persuasion semble couler de ses lèvres, aussi naturellement que l'eau qui s'échappe de sa source.

M. Mey allant dîner le vendredi dans le voisinage chez M. son frère, ancien échevin de Lyon, je le conduisis demi-lieue pour avoir le plaisir de causer avec le *Papinien*³⁸⁶ de notre siècle. Je n'ose

répéter ici le sujet de notre conversation qui roula sur le bien de l'Église, dont il est tout occupé, sur ses ouvrages si lumineux, sur un livre qu'il doit donner en grand pour soutenir les droits des curés : car il est défenseur intrépide du second ordre ; sur l'enseignement public encore gothique en partie, sur l'intérêt qu'il prenait à mon petit ouvrage, m'exhortant toujours à semer les vérités, attendant de Dieu et du temps qu'elles viennent à germer.

Enfin je quittai à regret mon mentor, et m'en retournai à Oullins, le cœur ardent, comme les disciples d'Emmaüs, pour le bien de la patrie et le travail.

M. l'archevêque était parti le matin pour aller tenir son conseil à Lyon avec ses grands vicaires : il m'avait témoigné auparavant mille amitiés, en m'apprenant qu'il s'était fait lire la veille l'article entier du *Journal des Savants* (juin 1777) qui fait l'extrait de mon deuxième volume, et la préface avec des morceaux de mon *Abrégé* qu'il m'avait envoyé chercher à dix heures du soir pour m'en parler.

— Hélas ! Lui dis-je, Monseigneur, j'ai longtemps monté la garde à la porte du salon ; à la fin j'ai regagné ma chambre où j'étais *solitarius in tecto*. Dieu vous préserve d'avoir des Chapitres à régler, surtout quand je serai auprès de vous !

— Oh ! Me dit-il, celui-ci était une misère ; j'en ai réglé d'autres plus difficiles... Il faut que la Province vous encourage, j'en écrirai à...³⁸⁷

— Oh ! Monseigneur, je ne demanderais que d'être en état d'avoir un petit bidet pour faire mes courses : sans avoir le mérite de l'abbé Leboeuf³⁸⁸, j'ai fait comme lui les trois quarts de mes voyages en modeste piéton, portant mon petit paquet sous mon bras, animé seulement par l'amour de la patrie qui me donnait des ailes. Mais, à la fin, le poids de onze lustres sur la tête a diminué mes forces ; après avoir fait cinq cents lieues à pied, j'ai pris un cheval cette année, et j'en suis depuis Dijon à la centième lieue pour venir vous saluer à Oullins.

Ma franchise le fit rire, et il me promit de parler fortement à M. M... de...³⁸⁹

— Ah ! Monseigneur, je reçois bien des compliments de ces messieurs ; mais tout cela n'est

³⁸⁴ M. de Montazet.

³⁸⁵ "Signifie proprement celui qui exige [...] et se dit de celui qui exige plus qu'il ne lui est dû." Pierre Richalet, *op. cit.*, tome II, page 138.

³⁸⁶ "L'un des premiers jurisconsultes de Rome." William Duckett, *op. cit.*, tome XLII, pages 114 à 116 (1837).

³⁸⁷ Nom laissé en blanc sur le manuscrit.

³⁸⁸ Jean Lebeuf, chanoine d'Auxerre, membre de l'Académie des Inscriptions, bien connu par ses nombreux ouvrages d'érudition. On lira avec bénéfice sa biographie, Louis-Gabriel Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, tome XXIII, pages 481-482 (1819).

³⁸⁹ Idem, nom laissé en blanc.

qu'une feuille de laurier sur un jambon : *virtus laudatur et alget*.³⁹⁰

— Cela n'est que trop vrai, me dit-il.

— Puis-je craindre le triste sort, trop ordinaire aux gens de lettres, si vous daignez, Monseigneur, vous intéresser à un de vos anciens et zélés serviteurs ?

Dieu veuille qu'il me tienne parole ! car j'ai souvent éprouvé que l'absence refroidit le zèle du moment. N'importe, je n'irai pas moins mon petit train, si le ciel me conserve la santé, et, sans aucun motif d'intérêt, je continuerai mes recherches, mes voyages pour découvrir la vérité, illustrer ma province et la faire aimer ; heureux seulement si mes compatriotes, sensibles à mes efforts, veulent bien me rendre justice et me lire ! Voilà toute mon ambition.

Le vendredi, arriva, à près de deux heures, pour dîner, le prince Gonzague de Castiglione, accompagné du fils de M. Guéneau de Montbéliard³⁹¹. Je fis bientôt connaissance avec ce compatriote digne fils d'un père si estimé dans la république des lettres.

Comme le prince est très lettré, qu'il parle notre langue aussi bien qu'un Parisien, et que M. Larcher daigna me présenter à lui comme l'historien de ma province, il me fit l'accueille le plus gracieux ; ayant vu sur la table le *Journal des Savants* où mon second volume est analysé, il tomba sur la *Notice des vins de Bourgogne*³⁹² qui l'amusa beaucoup, surtout le trait de Pétrarque au pape. Il lut aussi la préface de mon petit *Abrégé*, et me félicita de l'avoir entrepris, me priant de le lui envoyer, en me promettant ses *Mémoires*³⁹³ qu'il allait faire imprimer à Genève.

M. Guéneau m'ayant dit à l'oreille qu'il avait son discours, lu à l'académie des Arcades et à celle de Londres, traduit en français par M. son père, j'en prévins M. de Montazet, qui pria le prince de nous le communiquer. Il me chargea de le lire par moitié ; M. Guéneau continua, et l'auteur finit avec un feu, des grâces, un sentiment qui nous frappa tous. Le sujet était que l'homme de lettres doit être un vrai citoyen. Le commencement, trop ampoulé, était un peu galimatias : la fin était bonne, écrite en penseur avec des idées fortes, noblement exprimées.

Mais notre admiration redoubla, quand il nous lut lui-même un morceau d'un grand mémoire sur

les dangers du despotisme³⁹⁴. Meaupou³⁹⁵ et nos anciens vizirs y sont peints de couleurs mâles, terribles même. Son pinceau s'est radouci en nous traçant le portrait de Henry IV, qui nous attendrit aux larmes et me fit battre des mains. Quand il eut fini, le prélat lui dit :

— Voilà le fond du sac.

— Ce sont, Monseigneur, des vérités que je voudrais faire connaître à tous les princes et à leurs ministres, peut-être les liront-ils au moins par curiosité venant d'un italien.

— Ah ! Prince, les vérités sont comme une rivière qui serpente longtemps : elles n'arrivent au trône qu'à la fin de la prairie.

Ce qui est admirable en ce seigneur, qui n'a pas trente ans, c'est qu'il respecte, préconise partout la religion et qu'il en fait la base du bonheur. Il en exalte les défenseurs, et M. de Montazet s'est trouvé après Bossuet et Massillon. Il nous parla politique, belles-lettres, voyages pendant deux heures sans nous lasser ou plutôt en nous étonnant. On voit qu'il est nourri de Tacite, de Bossuet et des meilleurs auteurs italiens. Il est cent fois plus instruit de nos mœurs, de notre histoire, de notre littérature, que bien des français qui passent pour érudits.

Il joint à l'aménité, au talent de s'exprimer facilement, les connaissances les plus étendues en politique, histoire, musique, science de la religion.

Je ne puis oublier la manière vive et agréable dont il relança un sulpicien de Saint-Irénée qui pendant le dîner, comme le prince me parlait des illustres dijonnais et surtout de Bossuet, s'avisait de dire que ses sermons nouvellement imprimés sous son nom n'étaient pas lui. Je lui répondis que dom Déforis³⁹⁶, l'éditeur, offrait aux incrédules de leur laisser voir le manuscrit.

— Bon, reprit-il, a-t-on de son écriture ?

— Comment n'en aurait-on pas de ce grand homme mort en 1704 ? J'ai vu vingt de ses lettres originales écrites à l'abbé Nicaise de Dijon.

Monseigneur m'appuya en nous racontant que, par ordre du gouvernement, un censeur éclairé (M. Riballier), doit voir les manuscrits de Bossuet avant l'impression, et n'y pas laisser changer un iota.

— Rappelez-vous, ajouta-t-il, l'arrêt de 1733 qui força les jésuites à se rétracter dans leur *Journal de Trévoux*, quand M. Bossuet, évêque de Troyes, produisit en plein parlement le manuscrit de son oncle sur les *Élévations à Dieu*, que les jésuites niaient être de M. de Meaux.

³⁹⁰ Inspiré de Juvénal qui a écrit "probitas laudatur et alget" : l'honnêteté est louée et meurt de faim. NdE

³⁹¹ Philibert Guéneau de Montbeillard, naturaliste distingué, originaire de Semur-en-Auxois.

³⁹² *Description du duché de Bourgogne*, tome II, page 268 (édition de 1847).

³⁹³ Louis de Gonzague, fit en effet paraître sous le nom de Louis Gonzaga de Castiglione, *L'homme de lettres, bon citoyen* (1777).

³⁹⁴ C'est peut-être *Essay analytique sur les découvertes capitales de l'esprit humain* (publié en 1813).

³⁹⁵ Le chancelier Maupou qui, à la suite de sa lutte contre les parlements, avait fini par les supprimer.

³⁹⁶ Religieux bénédictin qui publia pour la première fois les sermons de Bossuet.

Après dîner, le même sulpicien (M. Piquet), conversant avec le prince, fit l'éloge de la *Morale* de Nicole³⁹⁷. Un moment après, comme on parlait de Pascal dont les lettres ingénieuses ont fixé la langue française, il dit que Pascal était faux, qu'il avait tronqué les passages des casuistes pour les rendre ridicules, et qu'il l'avait vérifié...

— Oh ! Monsieur, vous avez donc, lui dis-je, de meilleurs yeux que Bussy-Rabutin et que tous les jésuites qui, en argus, ont examiné les *Provinciales* et ont été quarante ans à y faire une mauvaise réponse ?

Le prince alors qui avait tout entendu, d'un ton de juge lui dit :

— M. l'abbé, je ne vous comprends pas : à table vous étiez pyrrhonien, à l'occasion de la nouvelle édition de Bossuet ; tout à l'heure vous étiez chrétien en louant Nicole, et vous voilà anti-chrétien en devenant l'apologiste des jésuites.

Cette saillie nous fit tous rire et déconcerta le sulpicien. Monseigneur qui, se promenant plus loin, ne l'avait pas entendue et à qui j'en parlai, pria le prince de la répéter et en rit beaucoup. Les sulpiciens, honteux, prirent congé de la compagnie. Alors le prélat nous dit :

— Voilà comme ces gens-là sont pleins de préventions qu'ils inspirent à la jeunesse.

— Et voilà pourtant, Monseigneur, lui répondit quelqu'un, les maîtres que vous lui donnez !

M. l'abbé de La Goutte³⁹⁸ dit que le prince avait gagné une partie de piquet.

Quand, à sept heures, il voulut partir pour Lyon, je lui demandai la permission de l'accompagner en son carrosse jusqu'à la porte de la ville. Il me fit présent de sa Lettre à Marmontel sur les Incas qu'il loue peut-être trop, mais je la garde précieusement et la joins à la fin de mon manuscrit³⁹⁹ : il y parle de son *litterato buon cittadino*, cité ci-dessus. En quittant Oullins, le samedi 11 octobre, je passai la barque à l'embouchure de la Saône dans le Rhône, où M. Perrache⁴⁰⁰ fait un pont. Son nouveau quai le long du Rhône, de demi-lieue de long, est un ouvrage digne des romains, et qui étonne tous ceux qui ont vu auparavant l'emplacement. Son génie a su enchaîner, pour ainsi dire, ce fleuve impétueux, en le resser-

rant par un quai et une chaussée magnifique, ornée de deux rangs de peupliers d'Italie qui ont 30 pieds de haut. Déjà on bâtit tout le long de ce terrain assaini ; on voit de belles maisons s'élever dans des marais, et sur l'ancien lit du Rhône qui, comme l'Araxe, paraît indigné de la hardiesse de l'entrepreneur :

...*Pontem indignatus Araxes*.⁴⁰¹

L'empereur Joseph II, frappé du succès de l'entreprise, en a fait compliment à Perrache, en lui disant :

— Il n'y avait qu'un roi puissant qui eût osé l'entreprendre, et le nom de Perrache deviendra immortel pour l'avoir exécutée.

M. Linguet, passant à Lyon, vit le quai et dit à M. Perrache qui lui demandait ce qu'il pensait de ce projet :

— Je trouve, dit-il, que vous êtes encore plus étonnant.

Il est vrai que souvent le Rhône, dans sa fureur, emporte des murs, perce les digues, renverse une arcade du pont ; on vient l'apprendre à Perrache, qui d'un grand sang-froid, répond :

— Eh bien ! On le réparera.

— Mais si on avait fait ceci, cela ne serait pas arrivé.

— Oh ! On ne prévoit pas tout ; travaillons et tout ira mieux.

On dit à Lyon que pour la perfection d'un ouvrage si prodigieux, il faudrait deux étés dans l'année sans hiver ni pluie. Son dessein est non seulement de resserrer le Rhône comme il a fait, mais encore la Saône qui s'épanche beaucoup du côté du fleuve avant son embouchure. On travaille à enfoncer de gros pieux pour construire les arcades du pont qui doit aboutir du côté de l'ouest. On coupe déjà les rochers pour faire le grand chemin où passera dorénavant la route du Languedoc par le Forez, ce qui abrégera de vingt lieues. Mais il faut six ans et trois millions pour finir cette besogne. Je remarquai qu'entre le Rhône et la Saône, Perrache a creusé un canal qui reçoit l'eau des moulins de Lyon et sur lequel sont placés des moulins d'une nouvelle invention ; ce canal est aussi long que la chaussée.

Perrache, jadis sculpteur, plein de génie, a conçu ce projet digne d'un roi ; il est à la tête d'une compagnie de Parisiens et de lyonnais, qui lui fournit l'argent ; la ville lui cède tout le terrain et les droits du pont pour vingt-neuf ans. Son bac lui rapporte déjà par jour quarante écus ; il n'y avait que quinze jours qu'il voguait à la pointe des deux rivières. Il continuera jusqu'à ce que le pont soit fini. Tout Lyon vient se promener sur cette belle chaussée ; l'emplacement qu'il dessèche est

³⁹⁷ Pierre Nicole, *Essais de morale* (1733-1740).

³⁹⁸ Doyen du chapitre d'Autun, abbé de Belleville-sur-Saône, élu de la province de Bourgogne, dont Courtépée ne cesse de faire l'éloge chaque fois que ce nom revient sous sa plume.

³⁹⁹ Cette lettre, qui se trouve en effet à la fin du manuscrit, ayant été imprimée, on ne la reproduira pas ici. *Note de Charmasse*. Malheureusement Charmasse ne donne pas le titre de la publication et il m'a été impossible d'en retrouver trace. NdE

⁴⁰⁰ Antoine Michel Perrache (1726-1779). Ingénieur qui a beaucoup contribué aux embellissements de Lyon.

⁴⁰¹ Virgile, *Les œuvres* (traduit par l'abbé des Fontaines), tome II, pages 248-249 (1765).

aussi grand que celui de Lyon même et fera une seconde ville dans trente ans, dans la plus agréable situation du monde, en bon air, sur deux grandes rivières, ayant à l'est une plaine de dix lieues.

Après avoir bien considéré tous ces ouvrages étonnants, j'entraî dans cette grande ville.

Où la Saône enchantée à pas lents se promène,
N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne⁴⁰²

Je fus dîner au collège de l'Oratoire, où je vis le superbe vaisseau de la bibliothèque, dont le fond est dû aux Villeroi ; aussi lit-on au-dessus ces mots :

Aeternitati villa-regii nominis.

Le duc de Bourgogne, père de Louis XV, dit tout haut, en voyant cette inscription, qu'elle était digne du siècle d'Auguste.

On y conserve les plus belles éditions de Tite Live et l'histoire in-folio, en 30 volumes, de la Chine, écrite en chinois et en français par le P. Parenin, sur papier de soie. Le médaillier est fort riche ; on en doit la conservation, ainsi que des meilleurs livres, à M. de Roche-Baron, commandant, qui fit arrêter les dix ballots que les jésuites embarquaient pour Avignon en 1762.⁴⁰³

On jouit de là d'une vue admirable sur le Rhône ; je ne connais rien de si magnifique en France. L'empereur Joseph II vint trois fois pour la voir et trouvant trop de monde qui l'attendait, il retourna sur ses pas. On a été peu content de ce prince à Lyon : il semble qu'il avait épuisé sa générosité et ses politesses à Paris. Il a parcouru l'Hôtel-Dieu, la Charité, sans laisser un écu aux pauvres ; il a vu deux fabricants dont l'un faisait travailler à des étoffes en soie pour le grand-duc de Toscane.

— Quoi ! S'écria l'empereur, en frappant du pied, mon frère qui a chez lui les plus belles soies et une manufacture, tire des étoffes de Lyon !

Il parut jaloux de l'opulence, de la population, des arts de cette ville, qu'il voyait avec regret l'emporter sur Vienne.

— Bon ! Me dit M. Larcher, propos de lyonnais.

Il acheva de les mécontenter en ordonnant d'écarter ceux qui désiraient le voir par ces termes humiliants, dits en allemand :

— Qu'on me balaye ces français !

Le curé de Saint-Laurent-lès-Chalon, dijonnais, eut le bonheur de converser avec lui, étant l'ami de la dame qui le logeait. M. le comte lui demanda :

— Qu'est-ce que ce grand bâtiment ?

— C'est l'Antiquaille.

— D'où vient ce nom de Fourvière ?

— De *forum vetus*, où les empereurs et les préfets rendaient la justice.

— J'ai vu presque partout en Italie, à Vienne en Dauphiné, que les palais des empereurs sont changés en couvents de moines.

— Cela ne serait pas arrivé, lui dit le curé, du temps de l'empereur Joseph II.

— Mais à qui est ce grand corps de logis ?

— A l'archevêque.

— Y est-il ?

— Non, il est à Paris pour finir son procès contre ses comtes, chanoines indociles.

— Il le gagnera, car c'est un prélat sage, qui n'entreprend rien qu'avec droit et raison.

Je tiens cette conversation de la bouche même du curé de Saint-Laurent à mon passage de Chalon.

Un jeune oratorien (M. Rhoier, de Nuits, jadis notre disciple), voulut bien m'accompagner et me fit voir le cabinet de physique, la salle des expériences en amphithéâtre, la nouvelle galerie du collège sur le Rhône, etc... Il me conduisit chez M. Prost, honnête négociant, qui nous montra soixante sortes d'échantillons d'étoffes brodées en or, en argent. Il en a envoyé aux princesses du Nord, aux dames de France ; il nous étala deux pièces superbes, destinées pour l'Espagne et pour l'Italie, à 500 francs l'aulne, et d'autres pour le Pérou, où les moindres bourgeoises s'habillent en étoffes d'or. Une seule robe a coûté 5,000 livres à la duchesse de Saxe. On faisait passer jadis de ces belles étoffes en Angleterre par la Hollande, mais les fabricants de Londres ayant mis le feu au magasin d'un anglais qui en avait beaucoup acheté et les avait fait passer en contrebande, il n'en entre pas une pièce à Londres. M. Prost occupe jusqu'à quarante, cinquante manufactures quand le commerce va bien ; il n'en a plus que dix actuellement.

Entrant chez un imprimeur, je lui demandai s'il y avait encore des *Carterons*, des *Gryphes* et des *Vincent*⁴⁰⁴ ; il me dit que ces familles étaient éteintes. Les premiers avaient pour enseigne à leurs livres *plus carterons*, avec cette devise : *Les Carterons font les livres*.

Antoine Vincent, libraire distingué qui fit une fortune considérable, avait pour devise :

Vincenti dabo.

J'achetai chez Daudet la belle carte du diocèse de Lyon quatre livres et fus me promener en la place de Bellecour, la plus belle de l'Europe. Je me rappelai ce trait de l'empereur Constance. Quand on le conduisit la première fois en la place de Trajan, à Rome, et qu'il se vit environné de

⁴⁰² Jean Racine, *La religion*, page 102 (1742).

⁴⁰³ Au moment de la suppression de leur ordre en France.

⁴⁰⁴ Célèbres imprimeurs lyonnais, du seizième siècle.

tout ce que l'architecture a pu imaginer de plus noble et de plus sublime ; ce fut alors que, confondu et comme anéanti au milieu de tant de grandeur, il avoua qu'il ne pouvait se flatter de faire jamais rien de pareil :

— Mais je pourrais, dit-il, faire exécuter une statue équestre semblable à celle de Trajan, et j'ai dessein de le tenter.

Sur quoi Hormidas lui dit :

— Prince, pour loger un cheval tel que celui-là, songez auparavant à lui bâtir une aussi belle écurie.

Comme on demandait au même Hormidas ce qu'il pensait de Rome :

— Il n'y a qu'une chose qui m'en déplaît : c'est que j'ai ouï dire qu'on y meurt comme dans le moindre village.

Du reste, j'ai toujours pensé comme l'*Ami des hommes*⁴⁰⁵ sur les statues de Louis XIV à Lyon, à Dijon, à Montpellier, à Valenciennes, à Paris, etc... Cet air impératif et dédaigneux qu'on leur donne est ou puéril ou fâcheux. César, Cromwell et autres, nés simples particuliers, et qui, à force de bien, de mal, de travaux, étaient parvenus à commander à toute leur nation, pouvaient être flattés de graver en bronze cette domination qui était leur ouvrage : mais Louis XIV et Louis XV, qui à l'âge de six mois recevaient les hommages des ambassadeurs, qui à cinq ans donnaient des lois par droit de naissance et d'amour des peuples, qui n'ont jamais connu un égal, ne devaient pas commander en piédestal. Ils auraient dû ordonner qu'on les plaçât, tendant la main à une populace empressée, la regardant avec des yeux de père, et leur distribuant leur trésor : il fallait mettre au-dessous pour inscription : *Louis élevé pour mieux voir les besoins de son peuple*. Je voudrais qu'un roi eût dans la bouche ces paroles d'un bon prédicateur de nos jours, et qu'elles fussent l'expression de ses sentiments :

« O vous tous qui souffrez, qui portez des fardeaux trop pesants, vous qui avez soif, accourez, je suis le père des pauvres, l'ami de l'orphelin, l'appui de la veuve. Que la majesté qui défend mon palais ne vous repousse point : une garde qui entoure la bonté n'effraye ni les besoins ni les larmes. Grands de mon empire, ministres de mon pouvoir, prêtres de la loi sainte, auguste famille, amis de mon cœur ! non, non, ce ne sera plus mon crime, si le moindre de mes sujets est dans la souffrance, faites-moi connaître ses besoins, et je proteste aux cieux, à la terre, à mon royaume, à mon cœur de ne jamais rejeter un infortuné toutes les fois que je pourrai le secourir. Ah ! Sire, à cette touchante parole, je crois entendre quelque

mère comme celle qu'avaient frappées les discours du Sauveur, dont les grands rois sont une si vive image. Je crois l'entendre s'écrier : Heureux le sein qui vous a porté ! Heureuses les mamelles qui vous ont allaité ! et toute la nation répéter de concert : Que le monarque ami du pauvre vive et soit béni à jamais ! »⁴⁰⁶

Je fus voir encore la célèbre horloge de Saint-Jean, construite en 1598 par Nicolas Lippius, de Bâle, rétablie et augmentée par Guillaume Nourrisson, habile horloger de Lyon. La plus ancienne horloge est celle de Richard Walingfort, abbé de Saint-Alban en Angleterre, qui vivait en 1326. La deuxième, de Jean de Doudis, à Padoue, en 1344 ; ce bel ouvrage lui mérita le nom d'*horlogius* que sa famille subsistante encore à Florence se fait honneur de porter. La troisième est celle du Palais à Paris, pour laquelle Charles V fit venir d'Allemagne Henri de Vic : elle fut faite en 1370. La quatrième est celle que Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, enleva de Courtrai, et fit placer sur la tour de Notre-Dame de Dijon en 1382. Henri II fit faire celle d'Anet où l'on voyait une meute de chiens qui marchaient en aboyant et un cerf qui avec le pied frappait l'heure.

Tout le monde connaît la fameuse horloge de Strasbourg ou du moins en a entendu parler. Conrad Dasypodius, qui a donné une description de ce bel ouvrage en 1581⁴⁰⁷, en est regardé comme l'auteur, non Copernic, comme le veut la tradition populaire, à cause de son portrait que l'on voit au bas de l'horloge.

Les chanoines comtes de Lyon, forcés par trois arrêts du parlement de plier sous l'autorité de leur archevêque, ont commencé, le 1^{er} octobre, à se servir des nouveaux bréviaires et missels du diocèse, à suivre le rite prescrit par le prélat, à porter la soutane, enfin à rentrer dans le devoir et l'ordre ; toute la France a lu et admiré les mémoires de M. de Montazet qui réclamait le droit commun, les bonnes règles et la discipline ecclésiastique⁴⁰⁸. Ce procès honteux pour les comtes leur a coûté 100 mille écus. Le prélat, par sa fermeté, sa patience et son crédit est venu à bout de mettre la réforme dans un chapitre enorgueilli de sa noblesse, de ses privilèges et de sa liberté : il a fait ce que tant de cardinaux et de prélats n'avaient osé entreprendre. Cette victoire fera époque dans l'histoire ecclésiastique de Lyon. Il en a usé avec tant de modération qu'il a laissé aux chanoines le premier degré de juridiction, leur a accordé d'autres droits qu'ils avaient perdus par

⁴⁰⁶ Péroration du "Discours de la Cène", Joseph-Marie-Anne Gros de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, page 391 et 392 (1778).

⁴⁰⁷ Konrad Dasypodius, *Heron mechanicus* (1580).

⁴⁰⁸ Louis Gabriel Michaud, *op.cit.*, tome XXIX, pages 462-464 (1821).

⁴⁰⁵ Le marquis de Mirabeau, économiste et philanthrope, père du célèbre orateur.

les arrêts. Les boute-feux qui avaient entraîné le chapitre sont morts à la fin du procès, et la concorde paraît s'être rétablie depuis. N'était-il pas juste que les capitaines fussent soumis à leur colonel ? Selon l'expression du roi même, qui condamnait leur folle entreprise.

Je ne dirai rien sur Lyon, parce qu'il y aurait trop à dire. Je n'y restai d'ailleurs qu'un jour, à la fin duquel je vins me reposer au palais épiscopal, arranger mon paquet et faire mes adieux au maître.

Le 22, après avoir entendu la messe à Saint-Jean, m'être muni d'une tasse de chocolat à l'Oratoire, où j'eus le plaisir de converser avec le P. Guibaut, grand préfet, homme d'un vrai mérite, je quittai Lyon avec plaisir, me sentant pressé par le cercle étroit de mes vacances et ayant encore plus de soixante lieues à faire.

Au sortir de la ville, je vis sur la montagne les restes d'un aqueduc romain. Son étendue était de sept lieues depuis le Furan en Forez jusqu'à Lyon, où il conduisait l'eau de cette rivière. On fait honneur de ce fameux aqueduc au triumvir Antoine qui y employa plusieurs légions, pendant le long séjour qu'il fit dans les Gaules. Je croirais plutôt qu'il est dû à Auguste.

Cet aqueduc, construit en siphon, avait à franchir deux hauteurs et deux vallées : il montait et descendait comme elles. Il a fallu quinze siècles pour découvrir les traces de ce prodige de l'art, que la barbarie de nos ancêtres avait laissé tomber dans l'oubli : et quand le hasard les a remises au jour, la ville a refusé de faire les avances nécessaires pour en dessiner du moins le plan et les ruines !

Il a fallu qu'un amateur éclairé (M. de Lorme) en fit les frais. Après avoir tout surmonté, ce qu'il a gagné c'est qu'on s'est moqué de lui, quand il a voulu, les preuves en main, faire honte aux lyonnais modernes de leur négligence et de leur insensibilité.

Feu M. le comte de Caylus, animé par les récits que M. Soufflot, architecte du roi, lui avait fait de ce bel aqueduc, chargea quelqu'un d'en lever les plans et d'en faire les dessins. Il lui envoya même des sommes considérables. M. de Caylus est mort sans voir le fruit de ses dépenses.

Je fus dîner à L'Arbresle, bourg à l'abbé de Savigny, dont on voit l'ancienne forteresse ; deux portes, deux rivières, une assez jolie église ; douze cents communians. J'arrivai à Tarare, autre bourg fort peuplé. A un quart de là, on rencontre deux poteaux, limite du lyonnais et du Beaujolais : la montagne si fameuse est de cette dernière province. Je mis plus d'une heure pour la franchir. J'étais au-dessus à la nuit tombante, je n'avais pas

envie de chanter *Tarare Pompon*⁴⁰⁹. Je descendis donc doucement à Fontaine où je logeai à la Poste. Un abbé me dit avoir été gelé, le 8 juin, sur cette montagne où il trouva un pied de neige. Il y a quarante ans qu'on l'a percée. Jamais les romains ne se seraient avisés d'ouvrir de Lyon à Roanne un passage dans un pays aussi triste et aussi sauvage. Je bénis Dieu, en arrivant à la Poste, d'en être délivré avant la nuit fermée. Le passage difficile dégoûte de prendre le chemin de Moulins ; cependant la Poste est assez fréquentée. On n'y voit point ou très peu de rouliers⁴¹⁰.

Je passai le 13 à Saint-Symphorien-de-Laye : à l'Hôpital⁴¹¹, les montagnes du Beaujolais et du Forez semblent s'abaisser et se perdre, pour laisser découvrir une belle plaine de quatre lieues où est située Roanne.

Cette ville, sur la Loire, est fort ancienne puisque l'itinéraire d'Antonin en parle sous le nom de *Roidomna*. On y traverse la Loire sur deux ponts de bois, dont celui qui entre dans la ville a cent dix pas de long. On m'assura que depuis la construction de ces ponts, en 1749, la ville a augmenté de moitié, et qu'elle renferme à présent dix mille âmes. Tous les dictionnaires géographiques nous disent que la Loire commence à y être navigable tandis que je vis à ce port dix à douze bateaux qui descendent de Saint-Rambert en Forez à dix lieues de Roanne : il est vrai qu'il y a une cascade à Villeret, qui est dangereuse. La Loire était fort basse, et les mariniers, avec plus de quatre-vingts bateaux chargés, attendaient l'eau pour descendre.

Cette ville a des minimes, capucins, ursulines, des dames de Sainte-Elizabeth et des jésuites qui tiennent le collège, fondé par Jacques Coton en 1695, tenu jadis par les jésuites. Ce Jacques Coton était neveu du fameux père Coton, né à Roanne, d'abord otage et caution en cour pour les jésuites, après leur rappel, et qui sut si bien s'insinuer qu'il devint confesseur d'Henri IV. Aussi, disait-on alors, *nous avons un bon roi, mais il a du coton dans les oreilles*. Comme on ne l'aimait pas, non plus que Concini, maréchal d'Ancre, on publiait qu'il fallait se défaire de *l'ancre et du coton*. Au-dehors est une manufacture fameuse de boutons, établie par M. Alcock, anglais.

Je fus voir le cabinet d'histoire naturelle de M. Passingues, marchand droguiste : c'est le plus

⁴⁰⁹ "*Tarare Pompon*, pour se moquer de la vanité que quelqu'un étale dans un récit, dans des projets" *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 639 (1814).

⁴¹⁰ "Voiturier par terre, qui transporte des marchandises." *Dictionnaire de l'Académie française*, tome II, page 681 (1835).

⁴¹¹ L'Hôpital, commune de Perreux (Loire).

complet, le plus curieux et le mieux logé que j'aie vu dans ces provinces. Il est riche surtout en minéraux, en fossiles, en marbre ; il a deux gros morceaux de charbon de terre, tirés de Saint-Etienne-en-Forez, qui sont veinés de bleu, de rouge et de vert. Les coquillages lui manquent. Il y a joint une bonne bibliothèque sur l'histoire naturelle surtout. Il me parla de M. de Morveau⁴¹² qu'il estime beaucoup. Cet amateur est un honnête homme, fort estimé dans le canton, et qui a bien des connaissances. Il parcourait alors le premier volume des *Suppléments de l'Encyclopédie*, et me dit avoir lu avec grand plaisir les articles : *Pagus Augustodunensis*, *Pagus Alsensis* et *Alise*, dont l'article était plein d'une érudition recherchée, mais qu'il n'en connaissait pas l'auteur désigné seulement par un C. Je lui demandai s'il serait curieux de savoir son nom.

— Oui, sans doute ; j'estime ceux qui m'instruisent.

— Eh bien ! lui dis-je, ouvrez la préface du premier volume, vous le verrez, et l'auteur est dans votre cabinet.

Il me sauta au cou dans le moment, et m'embrassa tendrement.

Je le priai à mon tour de me dire s'il connaissait la voie romaine qui de Clermont passait à Vichy et à Roanne, et s'il n'y avait point en cette ville des restes d'antiquités.

— Je ne connais que les ruines d'un temple, à l'extrémité du faubourg, où je vous conduirai. Les murs abattus n'ont plus que 12 pieds de hauteur et 7 à 8 d'épaisseur.

Sur le revêtement et la bâtisse, j'y reconnus celle du temple de Janus à Autun. Mon conducteur me dit avoir trouvé plusieurs médailles dans le champ voisin.

Cette ville bien percée est fort vivante ; les grandes routes d'Auvergne, de la Bourgogne, du bourbonnais et du lyonnais y aboutissent et rendent le pays commerçant. Le pont sur la Loire lui est très utile ; on la passait autrefois dans un bac.

J'en sortis à quatre heures et par un chemin aussi plein et plus beau que celui de Dijon à Gevrey ; je me rendis à Saint-Germain-l'Espinasse, village du brionnais, où je lus mon article au curé. Le lendemain je fus déjeuner à Saint-Forgeux, autre village du brionnais et la dernière paroisse du diocèse de Lyon, qui confine près de là à celui de Clermont et à celui d'Autun. M. l'archevêque m'avait recommandé de voir ce curé, comme le plus respectable du canton. Mon espérance ne fut pas trompée : c'est un homme poli, habile dans les sciences ecclésiastiques, plein de zèle pour les devoirs de son état. Sa paroisse écartée est de cinq cents communicants ; il a rétabli l'église et le pres-

bytère depuis six ans qu'il a été nommé par M. l'abbé de La Goutte, procureur spécial du prieur d'Ambierle, et qu'il fut forcé par son évêque d'accepter ce bénéfice à portion congrue. Son vicaire le seconde parfaitement. Comme il n'y a point de cabaret dans le village, les gens éloignés ont ordre, le dimanche, de venir boire un coup à la cure et s'y chauffer : personne ne savait lire quand il est entré, car il n'y a point de maître d'école. Le pasteur (M. Berthelin, de Montbrison) s'est réduit à faire l'école tour à tour avec son vicaire : une bonne dévote, qu'il a amenée de son pays, instruit les filles à part, et déjà presque tous savent lire ; les enfants l'apprennent à leurs pères et chacun est en état, le dimanche, de lire l'évangile et l'ordinaire de la messe.

Je fus désolé de ce qu'une maudite fièvre, qui depuis un mois tourmentait cet excellent curé, ne lui permettait pas de causer longtemps : heureusement qu'il avait la matinée bonne. On se doute bien que sa bibliothèque est mieux fournie que sa cave : elle est ornée de tous les meilleurs livres de piété, Mésenguy, Racine, Bossuet, Massillon, etc. Son village est marécageux ; l'air y est malsain ; aussi le curé est-il souvent malade. Son évêque lui a parlé de permutation.

— Changer ? a-t-il répondu, il vaut mieux mourir en mon petit bénéfice qu'en un meilleur ; les canons ne me permettent pas ce changement ; laissez-moi finir ma pénible carrière avec mes pauvres gens que j'ai eu tant de peines à humaniser et à instruire.

Sa paroisse d'ailleurs l'a conjuré avec larmes de ne la pas abandonner.

Je quittai avec respect ce saint prêtre et tout embaumé de l'odeur des vertus qu'il respire, j'ai pris le chemin de l'Espinasse où j'ai vu le vieux château de cette famille noble du brionnais, alliée aux La Guiche. La chapelle, près la tour, était la mère église de Saint-Germain et de Saint-Forgeux. En suivant la Teissone, qui vient d'Ambierle, j'arrivai à Noailly dont la moitié de la paroisse est du brionnais et l'autre du lyonnais.

Le curé, cousin de celui que je venais de quitter, me donna la notice de sa paroisse, et voulut me retenir à souper. Ce village est sur la hauteur en belle situation d'où l'on voit en plein le beau château du prince de Montbaré à Changy, et Ambierle, ancienne abbaye réduite en prieuré de bénédictins réformés, au nombre de sept ; ils ont là un noviciat où nos moines de Saint-Vivant envoient leurs candidats. L'église est fort belle. L'abbé de Magnac, prieur, a son château au bas de la montagne. Je m'informai si ce riche bénéficiaire et M. Terrai de Rozière, neveu du fameux contrôleur général, qui a plusieurs terres en ces cantons, soulageaient les pauvres ; j'appris avec douleur qu'ils n'avaient pas donné un écu dans ces der-

⁴¹² Guyton de Morveau, collaborateur de Buffon.

niers temps de misère ; l'agent de M. Terrai répondait que son maître fait ses aumônes à Paris.

Je fus charmé de rester à souper pour jouir de la conversation de M. d'Arles, curé de Saint-Georges, près Montbrison, qui jouit d'une prébende de 600 francs à Noailly ; il a été douze ans professeur de théologie au séminaire de Saint-Charles à Lyon, nommé par M. l'archevêque ; c'est une preuve que ce prélat se connaît en homme de mérite. J'ai peu vu d'ecclésiastiques qui portent la parole avec autant de grâce et de facilité ; comme il est fort instruit et qu'il cause volontiers, il m'apprit bien des anecdotes du diocèse de Lyon, du primat et d'autres évêques.

Il nous raconta une conférence entre M. de Montazet et M. de Cicé⁴¹³ sur l'odieuse affaire d'Auxerre, où le premier poussa fortement cet évêque entreprenant. Je sus que la préface avec la *Vie de M. Rolin*⁴¹⁴, à la tête de ses opuscules, qui fait si mal au cœur à l'évêque d'Auxerre, est de M. l'abbé Bazire, secrétaire de M. de Lyon, jadis précepteur des frères Etienne, libraires. Il nous raconta ses disputes avec les sulpiciens dès le temps de son séminaire à Saint-Irénée, comme il vengea Nicole de leurs calomnies, et les confondit par les citations. Le professeur en fit ses plaintes à l'archevêque qui, en ayant appris le sujet, lui dit : « Il peut avoir tort dans la forme, mais vous avez tort dans le fond » Je lui citai à cette occasion le trait du prince de Gonzague, à Oullins, envers M. Piquet, qui le fit bien rire, ainsi que le curé de Bouen⁴¹⁵ son ami, et celui de Noailly.

Je m'en séparai avec peine pour descendre à la Bénissons-Dieu, abbaye de bernardines, jadis de cisterciens, qui ont échangé en 1596 avec les dames de Meyemont en Auvergne. Cette abbaye fut fondée sous Louis VII, en 1138, par les libéralités de Guy comte de Forez, d'Iselin, vicomte de Mâcon, et autres grands seigneurs. Françoise de Nerestant en fut la première abbesse, morte en 1652. Mme de Jarente, cousine de l'évêque d'Orléans, l'est actuellement. Elle a profité du crédit de son parent pour faire rebâtir magnifiquement sa maison, en 1765 ; la façade a trois étages, à dix-sept croisées, et il n'y a que treize religieuses de la filiation de Clairvaux. L'église est vaste ; la chapelle *Nerestane* très belle est ornée de marbre de Gênes, de sculpture et de peinture ; les cœurs de Philibert, Jean, Claude et Charles de Nerestant, père, frère et neveux de l'abbesse, morts au service du roi, reposent sous le maître

autel avec leur épée. Leurs corps sont aux Carmes de Lyon dont leurs ancêtres sont fondateurs. Je copiai les épitaphes et l'inscription de la fondation.

Cette abbaye, située dans un fond, est de la paroisse de Briennon, et le village de celle de Noailly, à une demi-lieue de la Loire, deux lieues de Charlieu, et deux lieues et demie de Roanne. J'en sortis à dix heures pour me rendre à Briennon, paroisse de cinq cent soixante communians, dont dépend Maltaverne, village en Bourgogne : Amblard de Terrai en était seigneur en 1500 ; Laurent de Terrai vendit cette terre à Henri d'Orgeroles, seigneur de Comier en 1625 ; elle appartient aujourd'hui à M. de Lillebonne. On dit, dans le pays : *Brinon* à 200 toises de la Loire, vis-à-vis Pouilly où est le port. L'ancien château, aux moines de Marcigny, subsistait encore en 1512 : il fut détruit du temps des guerres de religion.

De là je passai la Loire à gué vis-à-vis Saint-Pierre-de-Noailly, où je rencontrai un bon gros curé qui me pressa fort de coucher chez lui. Il est logé en évêque, à ses dépens, et a bien fait réparer son église. Cette paroisse de deux cent cinquante communians est du diocèse et du bailliage de Mâcon.

Je fus coucher à Fleurie-en-Montagne, gros village du mâconnais, remarquable par son vignoble fort étendu. Bon bénéfice, à M. Louis Lammare, d'Autun, qui le mérite bien ; jolie église, six cent cinquante communians.

Le curé a dans son salon vingt-six oiseaux empaillés de différente espèce. Ayant appris le soir que M. du Ryer de Marcigny, cet homme de lettres vraiment estimable, dont j'ai fait mention l'an passé⁴¹⁶, était chez M. Perroy son beau-père à Fleurie même, je courus l'embrasser. Après avoir causé quelque temps avec lui sur la voie romaine de Roanne à Avrill, je partis pour Iguerande, dont l'église est située sur l'éminence ; la Loire coule au pied et reçoit deux torrents. Cette paroisse de sept cents communians, fort écartée, est partie lyonnaise et partie brionnaise ; son nom, autrefois *Aigrande*, vient d'*Aqua grandis*, étant arrosée, de chaque côté des montagnes, de six ruisseaux ou torrents, et les bas à l'ouest par la Loire qui l'inonde souvent. L'église vaste, à trois nefs voûtées de cent trente-huit pas de long (car je la mesurai), annonce le séjour en ce lieu des bénédictins de Marcigny. L'ancienne église paroissiale était plus haut ; on en voit encore le chœur qui sert de chapelle de Saint-Marcel.

De là je descendis au Palais⁴¹⁷, château ancien à M. le marquis de Digoine, dernier rejeton d'une

⁴¹³ Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, successeur de M. de Caylus et auteur de la réaction contre les doctrines jansénistes de son prédécesseur, chères à Courtépée.

⁴¹⁴ Impossible de savoir de quel ouvrage il s'agit. NdE

⁴¹⁵ Boen-sur-Lignon, arrondissement de Montbrison (Loire).

⁴¹⁶ Anatole de Charmasse, *Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776*, page 92 (2016).

⁴¹⁷ Commune de Mailly (Saône-et-Loire).

branche cadette de l'illustre maison de Digoine ; ce seigneur, peu riche, jeune, spirituel, qui a des connaissances et qui m'était venu voir à Dijon, me reçut très honnêtement et m'engagea à prendre un lit ; comme il n'était que quatre heures, je montai à Mailly, qui est la paroisse, où je lus au curé son article. Il fut étonné de mon exactitude : je vérifiai encore devant lui Jonzy et Saint-Martin-du-Lac, villages de son voisinage, pour m'éviter la peine d'y aller. En me promenant dans son jardin, d'où il jouit d'une vue fort étendue, il me fit remarquer les différents villages du mâconnais et du brionnais, et la haute montagne du Chérat, où l'on fait les observations pour le méridien par ordre de M. Cassigny⁴¹⁸.

Je revins au Palais dont le seigneur me fit voir ses titres ; j'y glanai plusieurs particularités sur les anciens seigneurs voisins. Je vis que le fief de la Palu avait appartenu, au quinzième siècle, à une branche de la Palu de Bouligneux, que de là Mailly fut surnommé Mailly-la-Palu. Je découvris que trois châteaux de la paroisse d'Iguerande, qu'on ne connaît plus, subsistaient au quatorzième siècle : tels que ceux de la Motte Cau, de Montfomier et de la Forêt ; celui du Palais fut brûlé par les reîtres qui s'emparèrent de Semur en 1576. Je vis aussi que Pierre de Luzy, bâtard d'Oyé, ayant épousé Antoinette du Palais, avait été seigneur du lieu, en 1418, et panetier⁴¹⁹ de Philippe le Bon, en 1419.

Un autre titre m'apprit que Guillaume de Tennarre, seigneur de Souterrain, épousa Jeanne de Vichy qui eut en dot Dracy-le-Fort, en chalonnais, en présence de noble homme Bertrand de Thiart, chevalier, et de Claude de Vichy, damoiseau, en 1440, ce qui prouve l'ancienneté des Thiart. Le Palais est appelé Châteaufort en 1396, et relevait de Marcigny en 1280 ; maintenant, du roi comme baron de Semur.

Je me rendis à pied, mon cheval étant blessé, le 17 au matin, à Semur, où M. Terrion, le plus riche bourgeois, et le mieux logé du pays, me reçut avec bonté.

J'y vis notre bon doyen-curé⁴²⁰, ami de la paix, et qui n'a pu en jouir par les procès et les calomnies de l'ex-capucin Barrier. Son chapitre supprimé lui vaudra cent louis, et par les tracasseries il n'a que 600 livres. Il faut qu'il attende en jeûnant la mort de cinq chanoines, auxquels on paye pen-

sion, pour être à son aise, et il a cinquante-huit ans et un procès ruineux avec l'ex-capucin. On doit convenir qu'il est digne d'un meilleur sort, et qu'il a peut-être eu tort de refuser la cure de Blanzay.

J'eus le plaisir de souper et dîner, le lendemain, avec l'aimable abbé Dupuy de Saint-Martin, qui a hérité de ses ancêtres le goût de la littérature, et à qui je suis redevable de bonnes notes sur le brionnais. Comme j'ai parlé de Semur assez au long dans le récit de mon premier voyage, je n'en dirai rien ici davantage. Je n'y trouvai pas M. l'abbé Geoffroy, que j'appelle le Socrate du canton ; il était au Pasquier. J'ai eu la satisfaction de le voir ici dans ma chambre, et de causer avec cet homme de lettres très estimable.

Je partis pour Brian, le samedi soir 18 : j'y passai le 19 et 20 à travailler chez M. Potignon, et j'emportai huit feuilles de notes. Je n'ai trouvé nulle part un champ si fécond, où j'ai pu glaner, que dans le cabinet de ce laborieux bourgeois. Depuis vingt ans, il s'occupe à copier les vieux titres qu'il lit facilement ; il a presque toutes les familles nobles du brionnais et du charollais ; et il a rendu de grands services à plusieurs gentilshommes. Il m'eût fallu huit jours pour voir le fond du sac : il a un petit médaillier et plusieurs morceaux d'histoire naturelle. Il s'est justement acquis la réputation du plus honnête homme du pays, du plus obligeant, comme du plus instruit. Il est dans sa famille nombreuse comme un patriarche : il me semblait voir Caton, au milieu des Champs-Élysées, donner ses ordres : *His dantem jura Catonem* (Caton qui leur donnait des lois)⁴²¹. Je vis chez lui son frère, dom Potignon, prieur des bénédictins de Marcigny, qui me fit part d'un mémoire fort détaillé sur les vieilles prétentions des clunistes contre Mme la prieure : c'est le pot de terre qui veut lutter contre le pot de fer, surtout depuis l'arrêt contradictoire du conseil du roi en 1747, qui déclare ce bénéfice féminin. Je ne laissai pas d'en tirer quelques notes pour mon Marcigny.

Je vis dans les papiers de M. Potignon les lettres très honorables de l'érection de la baronnie de Saint-Sernin⁴²² et de la terre de Boyer en comté, sous le nom de Vauban, en faveur d'Antoine Le Prêtre de Vauban, lieutenant général des armées, qui a servi cinquante-deux ans, s'est trouvé à quarante-quatre sièges et plusieurs actions où il reçut seize blessures. Il était neveu de notre illustre maréchal de Vauban, issu d'une branche cadette de cette maison, et avait épousé Anne-Henriette de Busseul, fille unique du comte de Saint-Sernin, d'une des plus anciennes maisons de

⁴¹⁸ César-François Cassini de Thury, *Description géométrique de la France* (1783).

⁴¹⁹ "Juridiction sur tous les boulangers." Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, tome V, page 394 (1768).

⁴²⁰ Etienne de Charme, voir Anatole de Charmasse, *Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776*, pages 89-90 (2016).

⁴²¹ Virgile, *L'Énéide*, traduction de Jean-Nicolas-Marie de Guerle, tome II, pages 136-137 (1825).

⁴²² Aujourd'hui Vauban (Saône-et-Loire).

Bourgogne, connue dès l'empereur Othon et Hugues Capet.

J'aperçus de là Saint-Christophe, à M. de Tenay, maison du Bugey, sur l'Ain, où sont les vestiges d'un ancien château, dont les seigneurs s'établirent en Bourgogne dès le treizième siècle. Josserand de Tenay, chevalier, était seigneur de la Tour-de-Vers et de Bezanceuil en mâconnais, mort en 1280. Ils vinrent à Saint-Christophe, en 1460, par le mariage de Catherine de Lavieu, dame du lieu. Ils étaient si distingués que les États du brionnais ayant représenté à Louis XI et à Charles VIII, qu'épuisés par les guerres passées, ils ne pouvaient aller à Paris ou à Dijon prêter serment de fidélité, ils le priaient de nommer un noble du pays pour le recevoir : le roi désigna Jean de Tenay, baron de Saint-Christophe en 1488.

M. Mathieu, d'Oyé, curé, voulut me régaler comme un ancien camarade de séminaire. C'est vraiment un bon prêtre qui aime son état.

Malgré les empressements de ces MM. de Brian, je les quittai le 20, après midi, pour avancer chemin. M. Potignon eut l'attention de me donner son valet pour me conduire jusqu'à Oyé, d'où, après avoir salué le curé⁴²³, je descendis à Amanzé que je brûlai, et j'arrivai à nuit fermée à Saint-Symphorien. J'eus la douleur de n'y pas trouver le pasteur qui m'avait si bien reçu à mon premier passage⁴²⁴ : il était parti le matin pour Beaujeu. Mais j'y trouvai ma cellule et un bon lit dont j'avais besoin. Je fus charmé de l'obliger en faisant, le lendemain matin 21, un baptême ; je déguerpis aussitôt, et après avoir dit bon jour au curé du Bois-Sainte-Marie, je vins dîner à Rambuteau : on fut aussi surpris que bien aise de me revoir.

Je quittai à deux heures *le temple de la piété et de l'hospitalité*, pour monter à Baubry, paroisse de cinq cent vingt communians, de difficile deserte à cause des montagnes et des écarts. Ce lieu est remarquable par ses excellents navets comparables à ceux de Saulieu, par son ancien château d'Artus, et par celui de Courcheval à M. de Fautrières. J'y descendis et j'y vis au salon le portrait de Henry de Fautrières, abbé de Cluny, et depuis évêque de Saint-Flour, en 1320. Je regrettai infiniment de n'y pas trouver le seigneur, homme de lettres, que je savais avoir une bonne bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle : il était en vendange à Roanne. Je laissai au pied du tableau du saint évêque une feuille qui exprimait mes regrets. Ce seigneur, depuis, par deux lettres, m'a marqué les siens et m'a donné un détail sur son cabinet

qui, après celui d'Agey⁴²⁵, me paraît le plus riche et le plus curieux de la province.

Sa famille est des plus anciennes : j'ai trouvé un Anthelme de Fautrières en 1060, qui souscrivit à la dotation du prieuré de Blanzay, en qualité de chevalier. Il eut d'Elisabeth de Brancion, Girard qui continua sa postérité, et Marie une des premières religieuses de Marcigny où l'on ne recevait que des filles de condition. Girard se croisa avec Godefroi de Bouillon et épousa Alix de Semur, nièce de Saint Hugues, abbé de Cluny : Guy, son fils, épousa Huguette de Vergy, en 1150, dont il eut Hugues, seigneur de Courcheval, qui se maria à N. de Châtillon, dont vinrent Hugues et Henry : le premier s'allia à Marie de Courtenay, et Henry, abbé de Cluny, devint évêque de Saint-Flour, en 1320, ce qu'il suffit de remarquer pour faire voir l'illustration des Fautrières. La terre de Courcheval est dans cette maison depuis 1230. Jeanne d'Urfé, femme de Mathieu de Fautrières, absent, fit hommage au duc Philippe le Hardi de ses terres, à l'exception de la Tour quarrée de Courcheval, *qu'elle ne tient que de Dieu et de l'épée de son mari*. Leur devise était : *Tendre et fidèle*.

Plein de regret de n'avoir pas trouvé un seigneur aussi lettré, je tâchai tristement de me rendre à Saint-Bonnet-de-Joux en charollais, où j'arrivai la nuit. Le curé, que j'avais vu souvent à Dijon pendant son procès qu'il a gagné contre l'ex-procureur Dutel, me fit assez d'accueil et me donna un mauvais lit.

Je me hâtai d'aller dîner à Joncy chez le seigneur, jadis notre disciple, qui me reçut comme un ancien maître. J'y vis le pont sur la Guye où Tavanès défit les ligueurs. Je visitai le château (une des quatre baronnies du charollais), jadis aux Dyo de Montperroux, aux Roche-Baron, maintenant à M. Cotin de Joncy, fils d'un sénateur respectable⁴²⁶, mort regretté en 1766. De là à Germagny où je me chauffai chez un curé boiteux, auvergnat. Je vins coucher à Saviange, terre de M. de Bissi, lieutenant général, seigneur de Pierre, de l'Académie française⁴²⁷, à qui le curé avait prêté mes deux volumes. C'est un M. Lafouge, bon enfant, frère du bailli de Givry et cousin du P. Lafouge, supérieur de l'Oratoire de Dijon, avec qui je suis tendrement uni. Saviange-sur-Guye est la dernière paroisse du charollais.

⁴²³ François Bouthier, curé d'Oyé depuis 1771.

⁴²⁴ M. de Ligonnet dont il est question page 105 à 107.

⁴²⁵ Agey, canton de Sombernon (Côte-d'Or), où Marie-Gabrielle de Pons avait rassemblé un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche et le plus complet de la province. Claude Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, tome IV, page 50 (édition de 1848).

⁴²⁶ Pierre-François Cottin de Joncy, auteur du rapport présenté au parlement contre les jésuites en 1763, père de Jacques Cottin de Joncy.

⁴²⁷ Claude de Thyard de Bissy.

Le 23 je montai à Neuilly, terre donnée à la Ferté par Guy, évêque de Chalon en 1116. C'est la maison de campagne de M. l'abbé, bâtie sous M. Filzjan de Chemilly par D. Canablin, alors cellérier⁴²⁸, depuis abbé. Cette agréable solitude a des jardins et des dehors très jolis.

En passant par Montagny, je traversai un beau vignoble pour arriver à Bussy-le-Royal, bourg très peuplé, assez bien bâti, mais mal pavé, pierreux et fort boueux. Le curé (M. Ravet), très poli, me reçut gracieusement, et donna un grand dîner, où se trouvèrent un M. de la Ferté, le P. Latour, mon ami, supérieur du séminaire de Chalon, les curés de Montagny, de Ratenelle, de Corpeau, etc. Je les amusai pendant tout le repas qui fut fort gai.

Je visitai le vieux château de Tenarre, le nouveau de M. Henrion, seigneur de Bussy, la Tour-Bandin où loge M. de Valetine, beau-frère de M. le président de Bévy, une des plus fermes colonnes du temple de la Justice ; je vis l'ancien prêche des huguenots, le petit hôpital et la jolie maison de campagne de M. l'abbé la Foy, le coq du village, frère d'un marchand épiciier de Dijon, qui voulut le lendemain me régaler à dîner.

Dans le bourg est la tour Moroge et celle de Jamble, brûlées par Casimir en 1576. La peste emporta sept cents personnes en 1630 : le bled y valait alors 4 livres 5 sous (le marc était de 24 livres) ; carrière abondante ; assez bons vins ; avant dîner je montai à Jully paroisse de quatre cents communians.

MM. Lafoy voulurent bien m'accompagner à Saint-Germain-des-Bois, où M. Laurent, de Givry, frère du docteur Laurent, de Beaune, nous reçut fort honnêtement.

De là, samedi 25, à la Charmée, dit le petit Cluny. Il n'y resta après la peste de 1530, que quatre maisons. Enfin à Chalon, à midi, où passant devant le cabinet littéraire de M. de Livani, je fus arrêté pour dîner. Il fit plus : il me paya 80 livres pour mes livres vendus, ce qui répara un peu le vide de ma bourse.

Je fus visiter mon hôte de Sainte-Marie⁴²⁹ qui me donna le soir une compagnie qu'il savait m'être très agréable : celle de deux aimables dijonnais, MM. Marlot, chanoine, et le prieur-curé de Saint-Laurent. Ce dernier nous fit rire aux larmes par les contes plaisants dont il nous régala ; passant du comique au sérieux, il nous fit le détail le plus édifiant de la conversion du chevalier Morizot, de Bèze, philosophe à la mode, qu'il toucha, persuada, et qui mourut dans de grands

sentiments de pénitence l'an passé à l'hôpital. Les discours du curé et les réponses du malade mériteraient l'impression. Ensuite il nous raconta comment il avait conversé avec l'empereur, à Lyon : j'en ai parlé ci-devant⁴³⁰. Il nous apprit que ce prince, en passant à Meximieux, prit deux œufs frais, pour lesquels l'hôtesse demanda quatre louis...

— Les œufs sont donc bien rares ici ? Reprit l'auguste voyageur.

— Non, M. le comte, mes poules en font tous les jours... Ce sont les empereurs qui sont rares.

Après avoir bien déjeuné chez M. l'abbé Marlot, fils de l'ancien maire de Dijon, originaire de Brazey près de Saulieu, et avoir examiné son cabinet de physique, j'entrai aux Carmes, où je vis la tombe de Jacques Vallée, seigneur des Barreaux, conseiller au Parlement. Tout le monde connaît le beau sonnet de ce Pêcheur pénitent : *Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité...*⁴³¹

Il avait coutume, à la fin de ses jours de faire souvent une dévote prière, dans laquelle il demandait trois choses à Dieu : oubli du passé, patience pour le présent, miséricorde pour l'avenir.

Voici un trait, peut-être unique dans l'histoire des hommes, et qu'on lit toujours avec un nouveau plaisir : des Barreaux, rapporteur d'un procès, fait appeler les parties, leur propose un accommodement : sur leur refus il jette les pièces au feu, et paye de son argent la somme exigée (6,000 livres).

Je voulus encore visiter l'hôpital, le plus propre du royaume. Je n'y vis pas, du moins comme à Paris, cet affreux supplice qu'inventa la tyrannie : des cadavres unis à des corps vivants. Chaque malade a son lit ; deux religieuses et un domestique veillent toutes les nuits sur les besoins des malades.

L'amiral Chabot donna l'emplacement de la maison et y fit de grands biens en 1525. Les habitants, fondateurs de cet hôpital, nommèrent les échevins pour poser la première pierre. Le roi, par lettres patentes de 1529, déclare que les échevins en auront l'administration. La grande salle fut finie en 1571. Le président Baillet et sa femme, bienfaiteurs insignes, sont représentés à genoux sur les vitres du chœur.

Nicolas de Pontoux donna 50 livres de rente pour le médecin des pauvres. M. Perrault, maire très zélé⁴³², en a fait nommer deux et deux chirurgiens. La sœur Ponsard, de la famille des Quarré, a fondé les onguents et les sirops pour les pauvres

⁴²⁸ "Titre d'office qu'on donne dans un monastère au religieux, à la religieuse qui prend soin de la dépense de bouche." *Dictionnaire de l'académie française*, tome I, page 276 (1835).

⁴²⁹ L'empereur Joseph II, qui voyageait sous le nom de comte de Falkenstein.

⁴³⁰ Page 142.

⁴³¹ On en saura plus chez François-Xavier Feller, *Dictionnaire historique*, tome II, page 306 (1827).

⁴³² Claude Perrault, maire de Chalon.

externes de la ville et de la campagne. Jean Vitte, avocat au parlement de Paris, prêtre et protonotaire apostolique, né à Louhans, en 1622, a laissé une rente de 566 livres 13 sous pour qu'un prêtre de l'Oratoire fit une instruction à l'hôpital les mardi et vendredi. Edme Vadot, citoyen de Chalon, légua de bons fonds en 1619. Marguerite de Grandmont, veuve de René de Monconis, y fit beaucoup de bien en 1664, ainsi que Claude de Thiers, comte de Bissy, mort en 1730, Philiberte de Mucie, femme de Louis Quarré, en 1669, Françoise Rigoley en 1691. François Perrault, président à la chambre des comptes de Paris, a rétabli en 1688 la maison depuis les fondements. M. Madot, évêque, y a fait du bien, ainsi que la baronne de Traves. Gasparine-Marguerite de Grandmont légua 10,000 livres au Collège littéral de cette ville en 1662, et Abigaïl Mathieu, femme d'Edme Vadot, fonda quatre médailles pour prix aux écoliers et au maître écrivain. Il y a cent lits et vingt sœurs.

Les religieuses, qui se consacrent au service des malades, peuvent quitter et s'engager dans le mariage : l'exemple en est très rare depuis leur établissement. Elles ne sont point cloîtrées ; elles vont veiller et soigner les malades chez les notables de la ville. Les novices, toutes tirées des principales familles, sont longtemps éprouvées : elles héritent et peuvent disposer de leur patrimoine. Dans tous les actes elles ne prennent que la qualité de servantes des pauvres ; c'est en vertu de ce titre que les administrateurs donnent annuellement à chacune une paire de souliers, deux livres de savon, par espèce de gages. Le premier jour de l'an, les magistrats vont visiter la maison ; la maîtresse présente alors les clefs au maire, qui lui répond qu'elles sont en mains de confiance.

La maison a trois chambres fort propres où l'on reçoit les seigneurs et notables bourgeois, ou étrangers malades.

Manufacture à l'hôpital, la seule qui soit à Chalon, où l'on emploie des laines du pays. On y fabrique des droguets⁴³³, tiretaines⁴³⁴, serges⁴³⁵, bas et bonnets. Plusieurs maîtres avaient dessein d'en élever de pareilles ; mais ils ont été arrêtés par les entraves multipliées des commis. On assujettit nos laines à des plombs, des marques jusqu'aux couvertes ; ce qui met un découragement général ; il y a des visites continuelles des plus gênantes, comme si c'était une ville d'entrée et de sortie du royaume. L'on ne doit pas être surpris que le commerce de Chalon soit beaucoup

diminué. Le commerce fuit les entraves : tant qu'elles dureront, l'on verra tomber la fabrication de nos laines nationales. Les droits multipliés sur les cuirs ont déjà anéanti entièrement une branche de commerce autrefois si florissante en Bourgogne ; voyez tome II, page 23, 24⁴³⁶, où en bon citoyen j'ai osé montrer nos pertes, la source du mal, et indiquer le remède : la liberté.

Par un arrêt du Conseil d'État de 1664, Chalon fut désigné pour être le point de partage aux deux mers, pour être le centre du commerce pour les huiles, vins, eaux-de-vie, draperie venant du Languedoc et de la Provence ; mais les droits onéreux ont fait fuir le commerce. Croirait-on que dix quintaux pesants de marchandise payent de droit 15 livres de Chalon à Lyon pour faire 24 lieues ? Tandis que par eau on peut les conduire pour 4 livres 10 sous ? Mais, le cœur suffoqué, je m'arrête en disant que Chalon peut contenir neuf mille cinq cents personnes et neuf cent trente maisons.

Oh ! pour le coup, il est temps d'arriver au port, après une si longue navigation ! Pégase, rétif et las, me refuse le service. Mon troisième volume se distribue ; il me faut faire mille démarches, écrire cent lettres, présenter une requête, etc.. Je finis en remerciant le Seigneur qui a dirigé mes pas et m'a préservé d'accidents. J'ai bravé les chaleurs excessives, les chemins affreux, les montagnes escarpées ; j'ai essuyé de mauvais gîtes et des grabats anglais⁴³⁷ : trois fois la nuit m'a surpris dans les bois et je puis dire avec David : *Quantas ostendisti mihi tribulationes multas et malas ! et conversus consolatus es me, et de abyssis terræ iterum reduxisti me !*⁴³⁸

Mais les seigneurs généreux, les curés honnêtes et instruits, les bonnes notes que j'ai trouvées, l'accueil gracieux que j'ai éprouvé presque partout, m'ont fait oublier mes peines.

...*Juvat meminisse laborum*

(Pourtant je me souviens des travaux).

On aime à raconter les maux qu'on a soufferts.

Fini, Dijon, le 31 décembre 1777.

⁴³³ "Etoffe, tantôt toute de laine, et tantôt moitié laine et moitié fil." Jacques Savary des Brûlons, *Dictionnaire universel de commerce*, tome II, page 953 (1748).

⁴³⁴ "Sorte d'étoffe dont la chaîne est ordinairement de fil et la tréme de laine." *ibid.* tome III, page 396.

⁴³⁵ "Etoffe de laine croisée." *ibid.* tome III, page 839.

⁴³⁶ *Description du duché de Bourgogne* (édition de 1777).

⁴³⁷ *Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776*, pages 36-37 (2016)

⁴³⁸ Voir Alexandre Guillemin, *Le Livre des Psaumes en vers français*, pages 256-257 (1838).

P. S. — Je serais ingrat envers ma patrie si, après avoir détaillé mes fatigues et mes courses de 200 lieues, je ne consignais dans mon itinéraire ma vive reconnaissance pour la gratification qui m'a été accordée par MM. les élus, le 2 janvier. Elle est d'autant plus flatteuse pour moi, qu'elle a passé d'une voix unanime, et que ces sages administrateurs sont très économes.

Je suis le premier qui ait obtenu cette faveur pendant leur triennalité, avec l'École de chimie. J'avais marqué dans ma requête que, sans avoir le mérite de l'abbé Le Bœuf, j'avais fait, comme ce laborieux écrivain, la moitié de mes voyages à pieds, et que, depuis six ans, je pouvais certifier avoir fait plus de 800 lieues en Bourgogne :

— Oh ! dit M. Damas d'Antigny, il faut donner un bidet à l'historien de la province.

Chacun alors fit l'éloge de mon *Abrégé* et des articles de Saint-Jean-de-Losne, de Cîteaux, d'Auxonne et d'Autun de mon troisième volume, en me félicitant d'être seul et délivré d'un associé insociable qui m'a écorché l'an passé⁴³⁹, et on m'accorda 1,200 livres. Je reconnais les devoirs particulièrement aux bontés de M. l'abbé de la Goutte qui a bien voulu présenter ma requête.

La Saône ira se joindre aux ondes de l'Euphrate, Avant qu'un lâche oubli me fasse une âme ingrate.

CLAUDE COURTÉPÉE -
Dijon, ce 4 janvier 1778.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Louis Abelly, *Medulla theologica* (Combi & LaNouij, Venise 1680)
 Jean Félicissime Adry, *Notice sur le collège de Juilly* (Auguste Delalain, Paris 1816)
 Pierre René Auguis, *Les poètes françois depuis le XIIIe siècle jusqu'à Malherbe* (Crapelet, Paris 1824)
 Guillaume des Autels, *Amoureux repos de Guillaume Des Autelz* (Jean Temporal, Lyon 1553)
 Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (L. Grandmont-Donders, Liège 1856)
 Auguste Baron, *Histoire abrégée de la littérature française* (Meline, Cans et Compagnie, Bruxelles 1841)
 Henri Beaune, *Histoire généalogique de la maison de Rabutin* (J.-E. Rabutot, Dijon 1866)
 Edme Béguillet *Histoire des guerres des deux Bourgognes* (Defay fils, Dijon 1772)
 Léonard Bertaut, *Illustre Orbandale* (Lyon, 1662)
 Mathieu-Antoine Bouchaud, *Dictionnaire universel raisonné de justice naturelle et civile* (de Felice, Yverdon 1777)
 Marie Nicolas Bouillet, *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane* (Belin-Mandar, Paris 1841)
 Pierre de Bourdeille (Brantôme), *Œuvres complètes* (Renouard, Paris 1864-1882)
 Roger de Bussy-Rabutin *Histoire amoureuse des Gaules* (Londres 1780)
 René Cerveau, *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité* (1763)
 Eusèbe de Césarée, *Histoire de l'Eglise* (Damien Foucault, Paris 1676)
 Adolphe Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions* (Hachette et Cie, Paris 1855)
 François Félix Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny* (Pierre Delhorme, Lons-le-Saunier 1767)
 Pierre Clément, *Portraits historiques* (Didier, Paris 1855)
 De Courdavault, *Le Sacre de Louis XVI* (Causse, Dijon 1775)
 Claude Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne* (L.-N. Frantin, Dijon 1775)
 M.-A. Daunassans, *Nouveau dictionnaire d'agriculture pratique* (Delboy, Toulouse 1854)
 Jean Irénée Depéry, *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain* (P.-F. Bottier, Bourg-en-Bresse 1835-1840)
 Eustache Deschamps, *Oeuvres inédites* (Techener, Paris 1849)
 Philippe Dhetel, *L'abbaye de Notre-Dame-de-Lône et ses succursales* (J.-E. Rabutot, Dijon 1864)
 Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges: les Capucins de la province de Lyon* (Université de Saint-Étienne 1993)
 William Duckett, *Dictionnaire de conversation à l'usage des dames et des jeunes personnes* (Langlois et Leclercq, Paris 1841)
 Gabriel Dumay *Mercure dijonnais* (Darantière, Dijon 1887)
 Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (Avignon

⁴³⁹ Edme Béguillet, notaire, avec qui Courtépée s'était associé pour son œuvre et dont il se sépara après beaucoup de difficultés et de luttes.

- 1763)
 Émile Faguet, *Dix-huitième siècle, études littéraires* (Soc. Française d'Imp. et de Librairie, Paris 1898)
 François-Xavier Feller *Biographie universelle des hommes qui se sont fait un nom* (J.B. Pélagaud, Lyon 1867)
 Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française* (Jean Mossy Père et Fils, Marseille 1787)
 Hugues de Flavigny, *Patrologiae cursus completus* (J.-P. Migne, Petit-Montrouge 1853)
 Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de France* (Jean-Thomas Hérissant, Paris 1768-1778)
 Louis-Nicolas Frantin, *Mémoire pour Jeanne Pusset* (L.-N. Frantin, Dijon 1774)
 Jean-Henri Gatin, *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments* (Breitenstein-Ramey, Besançon 1851)
 François Armand Gervaise, *La vie de Saint Paulin* (Giffart, Paris 1743)
 Claude-Xavier Girault, *Désastres causés par l'armée de Galas dans le duché de Bourgogne, en 1636* (L.-N. Frantin, Dijon 1820)
 Jean-Baptiste-Louis Gresset, *Œuvres de M. Gresset* (Veuve Pierre Dumesnil, Rouen 1782)
 David Home, *Le contr'assassin* (1612)
 Charles Huré, *Dictionnaire universel de l'écriture sainte* (François Godard, Reims 1715)
 Abbé Jacquin, *Dictionnaire de théologie à l'usage des gens du monde* (Firmin Didot frères, fils et Cie, Paris 1858)
 Augustin Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Henri Plon, Paris 1867)
 Bernard Lamy, *Apparat de la Bible* (André Pralard, Paris 1697)
 Jean-Joseph Languet, *La vie de la vénérable mère Marguerite-Marie* (Poussielgue frères, Paris 1890)
 Félix Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris et de ses monuments* (Félix Lazare, Paris 1844)
 Philippe Le Bas, *L'univers, histoire et description de tous les peuples* (Firmin Didot, Paris 1840-1845)
 Charles Leroy, *Traité de l'orthographe française* (J. Felix Faulcon, Poitiers 1765)
 Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française* (Hachette et Cie, Paris 1873-1874)
 Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale* (Cl.-Jean-Baptiste Bauche, Paris 1761)
 Joseph-Auguste Maille, *Examen critique de la théologie du séminaire de Poitiers* (1765)
 Martin Marrier, *Bibliotheca cluniacensis* (fratrum Prostat, 1915)
 Joseph-François Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne* (C. Desplaces, Paris 1855)
 Jean-Bernard Michault, *Mélanges historiques et philologiques* (N.-M. Tilliard, Paris 1770)
 Gaspard Monge, *Dictionnaire de physique* (Veuve Agasse, Paris 1819)
 Louis Moreri, *Le grand dictionnaire historique ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* (Pierre Brunel, Amsterdam 1717)
 Charles Muteau, *Galerie bourguignonne* (J. Picard, Dijon 1858-1860)
 Pierre Nicole, *Essais de morale* (Guillaume Desprez et Jean Dessartz, Paris 1714-1715)
 Philibert Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (François Desventes, Dijon 1745)
 Claude Perry, *Histoire civile et ecclésiastique, [...] de la ville et cité de Chalon sur Saône* (Philippe Tan, Chalon sur Saône 1659)
 Alexander Pope et Charles-Pierre Colardeau, *Lettre amoureuse d'Héloïse à Abaillard* (Veuve Duchesne, Paris 1766)
 Arthur Prévost, *Voyage de Courtépée à Troyes en 1759*. (Documents d'histoire, Paris 1911)
 Pasquier Quesnel, *Le Nouveau Testament en français, avec des Réflexions...* (Eugène Henry Fricx, Bruxelles 1700-1702)
 Joseph François Rabanis, *Saint Paulin de Nôle* (P. Coudert, Bordeaux 1840)
 Bonaventure Racine, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* 13 tomes (Utrecht, 1748-1756)
 Louis Racine, *La religion* (Jean-Baptiste Coignard, Paris 1742)
 Jean-Baptiste Raulx, *Œuvres complètes de Saint Augustin* (Louis Guérin, Bar-le-Duc 1864-1873)
 Joseph Renauldon, *Dictionnaire des fiefs et des droits seigneuriaux* (Knapen, Paris 1765)
 Pierre Richelet, *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* (Aimé Delaroche, Paris 1758)
 André du Ryer, *L'Alcoran de Mahomet* (Antoine de Sommaville, Paris 1647)
 Emmanuel-Philibert de Rymon, *Traicté des pays et comté de Charrollois* (Jean Richer, Paris 1619)
 Alphonse Rodriguez, *Traité de la Perfection chrétienne* (Toulouse 1747)
 Pierre de Saint-Julien, *De l'origine des Bourgongnons* (Nicolas Chesneau, Paris 1581)
 Paul Scarron, *Œuvres de Scarron* (Jean-François Bastien, Paris 1786)
 Denise de Vigny, *Discours sur la mort de Monsieur le Président Brisson* (Claude de Montr'œil et Jean Richer, Paris 1595)
 Voltaire, *La Henriade* (Pierre Didot l'aîné et Firmin Didot, Paris 1801)
 Charles Weiss, *Biographie universelle* (Furne et Cie, Paris 1841)
 Charles Weiss, *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris* (de Deis, Besançon 1821)
Biographie des hommes vivants (L.-G. Michaud, Paris 1816-1819)
Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (1834-1898)
Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts (Nevers, 1854-1880)
Dictionnaire de l'Académie française (Firmin Didot frères, Paris 1835)
Journal encyclopédique (1756-1793)
Le bibliographe moderne (1897-1931)
Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (1830-1939 - Nourry, Dijon 1903)
Mémoire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon (Dodivers et Cie, Besançon 1878-1892)
Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune (1874-1905)
Mémoires de la Société Éduenne (Autun 1872-1935)
Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle (Deterville, Paris 1816-1819)

Claude Courtépée est un narrateur bien connu en Bourgogne, de ceux qui s'intéressent à l'histoire de cette grande région, à l'histoire palpitante. Suivez-le d'un bout à l'autre de ses périples, de Mâcon à Dijon, de Chalon à Nevers, en passant par bien des villages dont il narre les anecdotes à sa manière si personnelle.

"Après le dîner chez mon hôte de Sainte-Marie, je courus au séminaire de l'Oratoire où le P. La Tour, mon ami, m'ouvrit ses titres ; j'y glanai encore quelques épics. J'y vis avec plaisir l'éloge du P. Edme Cloiseau, natif de Clamecy, mort en 1728, ayant été 52 ans supérieur et grand vicaire sous trois évêques, et dont la mémoire est précieuse à tout le diocèse. Voyant un jour M. Félix , qui partait pour Paris, vêtu d'un habit tout violet à boutons d'or.

— Oh, Monseigneur, dit-il, prenant la cotte de la manche, vous ressemblez à un colonel de dragon.

Le prélat frappé de la justesse du reproche, rentre sans mot dire dans sa garde-robe, prend une soutane, et quitte cet habit mondain qui ne reparut jamais depuis. Je ne sais à qui le trait fait plus d'honneur, ou au grand vicaire, ou à l'évêque."

